

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE

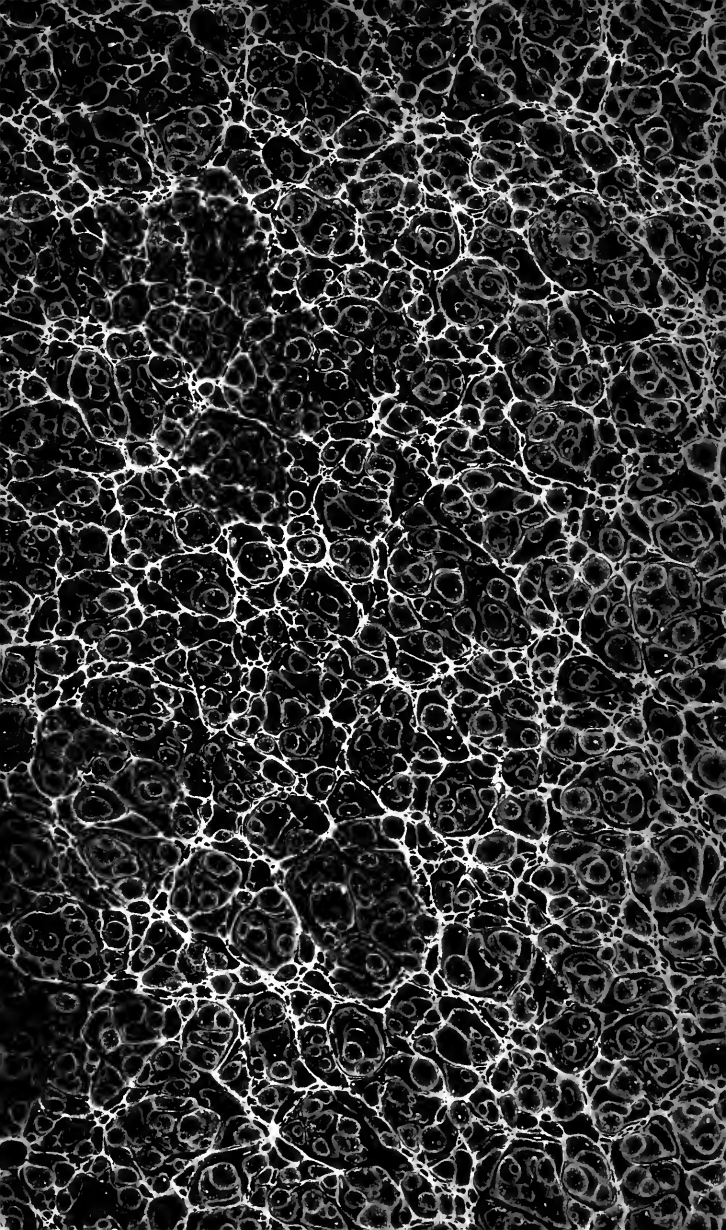


3 1761 04048 8843

# JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by  
**The Redemptorists of  
the Toronto Province**  
from the Library Collection of  
Holy Redeemer College, Windsor

University of  
St. Michael's College, Toronto





HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFER

# PURGATOIRE ET CIEL

LIBRERIA  
C. SS. R.  
ad 3<sup>ta</sup>. Ann.  
MARIANOPOLI.  
TRANSFERRED

---

ABBEVILLE

IMPRIMERIE BRIEZ, C. PAILLART ET RETAUX.

---



# PURGATOIRE ET CIEL

PAR

**M. l'abbé SANSON**

Chanoine honoraire de Saint-Brieuc,  
Auteur du *Paradis de la terre* et du *Guide de la Parfaite  
religieuse.*



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1875

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED

Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto



# APPROBATION

DE

MONSIEUR DAVID

ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER.

---

MONSIEUR LE CHANOINE,

Votre ouvrage sur *le Purgatoire et le Ciel* ne sera lu, sans fruit, par personne. Il y a là des pages émues, écrites avec le cœur. L'ensemble de la doctrine est puisé aux meilleures sources.

Plus que jamais, le chrétien a besoin de vivre en communion intime avec le monde invisible. C'était la vie des premiers chrétiens : *Quorum conversatio in calis.*

Plus que jamais, il faut rappeler à ceux qui pleurent que la mort ne brise pas les liens qui unissent les âmes, et que bientôt, dans le sein de Dieu, nous retrouverons celles que nous avons aimées en lui.

En attendant, par nos prières, par nos sacrifices, par nos larmes, obtenons que celles qui achèvent de se purifier dans les souffrances du Purgatoire soient admises au séjour *du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.*

Ces vérités, votre livre les proclame avec autant de talent que d'onction pieuse. Au moment où il va se répandre au dehors, je le bénis de cœur, ainsi que son vénérable auteur.

L'Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

† AUGUSTIN.

21 avril 1875.

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR DAVID,

ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER.

---

MONSEIGNEUR,

Prélat laborieux, ami des sciences, plein de zèle pour le salut des âmes, vous voyez avec la plus grande satisfaction vos prêtres employer à l'étude les instants que leur laisse libres l'exercice du saint ministère. A l'exemple de Votre Grandeur, aimant les livres et vivant presque au milieu d'eux, je viens lui présenter le fruit de quelques labeurs, le priant de me permettre de le lui offrir comme une faible marque de ma sincère et respectueuse affection, ainsi que de ma profonde vénération.

Je ne puis dire que mon travail se distingue par le mérite de l'invention ou les richesses de l'érudition, puisque c'est, en partie, un vieux livre, que je me suis efforcé de rajeunir et de rendre présentable au public. J'ai voulu par là essayer d'être utile aux pauvres âmes du Purgatoire, et aux vivants eux-mêmes en leur offrant ample matière à réflexion. Heureux si mon humble fonction de tailleur et de couturier peut pro-

curer un peu de gloire à Dieu et être profitable à quelques âmes, tant aux vivants qu'aux morts.

Merci, Monseigneur, de la permission que vous avez eu la bonté de me donner de vous offrir mon travail, et de vouloir bien le prendre sous votre paternelle protection. Merci, aussi, des sages avis que Votre Grandeur a bien voulu me donner, et auxquels je me suis fait un doux et strict devoir de me conformer.

Puisse votre bénédiction, Monseigneur, faire produire à mon livre des fruits de vie, tant pour moi que pour les personnes qui voudront bien le lire.

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-dévoué fils en Jésus-Christ  
Notre-Seigneur,

AL. SANSON

Chanoine honoraire.

*Plancoët, 15 janvier 1875.*

## AVANT-PROPOS

---

A LA GLOIRE DE LA TRÈS-SAINTE ET TRÈS-ADORABLE TRINITÉ,  
AU SOULAGEMENT DES DÉFUNTS, ET A LA SANCTIFICATION  
DES VIVANTS.

SOUS LA PROTECTION DE MARIE IMMACULÉE.

---

Antiquité de la prière pour les morts. — Elle sort du fond de la nature humaine. — Témoinage imposant sur ce sujet. — Motifs puissants de s'intéresser au sort des défunts qui sont dans le Purgatoire. — De quelle nature est le feu qui s'y trouve? — Les démons y sont-ils les instruments de la justice divine? — Sources de l'ouvrage. — Ses divisions. — Les rapports des morts avec les vivants, admis par les plus graves auteurs. — Le saint Concile de Trente.

1° S'il est un fait avéré et démontré par le témoignage de l'histoire, c'est que, dans tous les temps, on a prié pour les morts. Sans doute, c'est à la révélation primitive qu'il faut faire remonter, du moins en grande partie, cette pieuse coutume, mais elle sort aussi du fond de la nature humaine. En effet, comme l'a si bien dit un célèbre académicien, quand on est persuadé que l'âme survit au corps, quelque opinion que l'on ait sur l'état où elle se trouve après la mort, rien n'est si

naturel que de faire des vœux et des prières pour tâcher de procurer quelque félicité aux âmes de nos parents et de nos amis. Aussi ne doit-on pas être étonné que cette pratique se trouve répandue sur toute la terre. — C'est une notion imprimée par le doigt de Dieu dans le cœur de tous les hommes (1).

2° La piété pour les morts, dit le bon saint François de Sales, est l'œuvre de miséricorde par excellence. Avant lui, saint Thomas, l'Ange de l'école, avait émis la même proposition. Néanmoins pense-t-on souvent aux morts par un motif surnaturel? A-t-on soin de leur appliquer, au moins, une partie de ses œuvres satisfaites? Cet axiome : *Loin des yeux, loin du cœur*, ne se réalise-t-il pas fort souvent? On est trop porté, comme nous le dirons plus tard, à oublier ceux que l'on ne voit plus, ceux avec lesquels on n'a plus de rapports quotidiens. Et cependant, ces pauvres oubliés ne peuvent plus rien faire pour eux-mêmes; ils ne peuvent que souffrir en patience, en attendant le secours des vivants, ou l'achèvement de leurs peines par le paiement rigoureux de leurs dettes. C'est ce qui a fait émettre à saint Thomas cette proposition : Les morts sont plus dignes de compassion que les vivants.

3° Nous ne nions pas l'exactitude, du moins jusqu'à un certain point, de cette autre proposition, avancée par l'illustre Évêque de Genève, qui l'avait puisée dans les œuvres de sainte Catherine de Gênes : « Le sort des âmes du Purgatoire, quoique bien digne de compassion, est néanmoins digne d'envie. » Quelque grandes en effet que soient leurs souffrances, ces souf-

1. *Hist. de l'Acad. des inscr.*

frances sont accompagnées non-seulement d'une résignation parfaite, mais d'une joie sublime, causée par l'attente assurée de l'union éternelle avec Dieu, par la certitude de ce bonheur ineffable (1).

Ce sentiment, que le P. Faber a préconisé dans son *Traité du Purgatoire*, sans cependant formellement l'adopter, n'est pas en contradiction avec celui de l'École (des théologiens), auquel nous pensons devoir nous attacher. En effet, sainte Catherine reconnaît elle-même que les douleurs de l'âme dans le Purgatoire sont extrêmes et au-dessus de toute expression. D'un autre côté, saint Bonaventure et le savant Bellarmin, avec la masse des théologiens, disent que la plus légère peine du Purgatoire surpasse de beaucoup les plus grandes souffrances de cette vie.

4° Une question plus débattue entre les théologiens est celle qui regarde la nature du feu, qui est chargé de faire disparaître les taches qui se trouvent dans les âmes condamnées à se purifier dans le Purgatoire : les uns pensent que c'est un feu matériel, qui a de l'analogie avec celui de la terre ; les autres veulent que ce soit un feu purement spirituel. Le premier sentiment est plus commun parmi les docteurs : ce feu, dit, entre autres, saint Augustin, est tout semblable à celui de l'Enfer moins la durée. Or, on admet généralement que le feu de l'Enfer est matériel. Cependant le sentiment opposé ne manque pas de partisans, et semble, dit un savant auteur moderne, le plus rationnel.

5° Les théologiens sont également partagés sur la question suivante : le démon sert-il d'instrument à la

1. Voir la *Vie future* par M. Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes.

justice divine dans le Purgatoire, comme il lui en sert dans l'Enfer ?

Saint Thomas, le P. Faber et plusieurs autres graves théologiens, répugnent à admettre que des élues du Seigneur, telles que le sont les âmes qui vont se purifier dans le Purgatoire, ou achever de payer ce dont elles sont redevables à la justice, soient abandonnées, même sous une certaine réserve, à la discrétion de Satan.

Saint Bernard, sainte Catherine de Sienne et plusieurs auteurs distingués pensent que le démon sert dans le Purgatoire, comme dans l'Enfer, d'instrument à la justice divine. Ce sentiment, dit Mgr Bouvier, semble avoir pour lui la liturgie de l'Église romaine, qui, dans l'offertoire de la messe pour les défunts, demande à Dieu que ses enfants *ne tombent pas dans la gueule du lion*.

6° Dans les siècles qui avaient conservé la sève du christianisme, la charité, dans lesquels la prière pour les morts était presque continuelle par l'effet d'un grand nombre de fondations, au moyen desquelles l'Église, pleine de sollicitude pour ses enfants défunts, élevait continuellement des mains suppliantes vers le Seigneur, la prière des particuliers pour les morts semblait moins indispensable. Mais depuis que l'esprit révolutionnaire a presque partout fait disparaître ces pieuses institutions, il faut que les sentinelles vigilantes de la maison de Dieu crient à leurs frères : N'oubliez pas les défunts, ayez pitié des pauvres défunts.

« Autrefois, dit sur ce sujet un pieux auteur, la France était couverte d'un grand nombre de maisons de pénitence, de solitude, de prière, asiles de la piété, sanctuaires bénis de Dieu, où des cœurs purs et inno-



cents, animés d'une héroïque ferveur, s'imposaient toutes sortes d'expiations pour les membres de l'Église souffrante, se constituant à l'état permanent de victimes, à l'imitation de la Victime immortelle de nos âmes. Des satisfactions surabondantes en sortaient, comme des fleuves, pour rejaillir sur les âmes du Purgatoire : la pénitence faisait contre-poids à la justice. Actuellement, cette source de grâces, ce moyen puissant de payer leurs dettes, est presque tari pour elles (1). »

7° Ce sont ces besoins des pauvres défunts, c'est le désir de leur être utile, qui nous ont porté à faire paraître l'ouvrage que nous publions. Nous n'ignorons pas qu'il existe un certain nombre de traités sur le Purgatoire ; mais, après en avoir lu un assez grand nombre, nous sommes resté convaincu que notre livre pourrait encore faire du bien et qu'il ne serait pas une superfluité, aucun des ouvrages, que nous avons examinés, n'ayant traité le sujet au même point de vue. L'idée de notre travail nous a été donnée par un vieux livre, que nous avons entre les mains, et qui nous a fourni des matériaux précieux.

Notre vieil Auteur ne s'était pas seulement occupé des morts, il avait étendu sa sollicitude aux vivants ; nous l'avons imité. Le tableau des souffrances du Purgatoire est la prédication la plus éloquente que l'on puisse leur adresser. Comme l'a si bien dit un auteur moderne, auquel nous ferons un certain nombre d'emprunts : « En présence des brasiers attisés par la miséricordieuse justice de Dieu, dans lesquels les âmes saintes, qui ont une place marquée dans le Ciel,

1. *Saintes âmes du Purg.*

expient des fautes légères ou acquittent quelques restes de dettes, quelle idée ne devons-nous pas nous former de l'infinie sainteté de Dieu (1)? »

« La suite de la méditation des châtimens du Purgatoire, dit aussi le savant P. Faber, est une sainte crainte d'offenser Dieu, un vif désir de s'imposer des mortifications corporelles, une grande estime des indulgences, une horreur extrême du péché, et une sainte habitude de trembler, en présence des jugemens divins (2). »

Mais ce n'est pas assez de frapper vivement l'imagination, par des tableaux émouvans des peines qui attendent les vivans dans l'autre monde, s'ils ne sortent de leur torpeur spirituelle et ne mènent une vie en rapport avec leur vocation au christianisme ; il faut encore animer leurs cœurs à la pratique des vertus que prescrit la religion du Sauveur Jésus, par la vue anticipée des magnifiques récompenses que le Seigneur a promises aux âmes généreuses et fidèles à marcher dans la voie des préceptes divins. C'est pour nous manifester cette importante vérité que le Saint-Esprit nous met sous les yeux la conduite du saint roi David, qui s'excitait à la pratique de ses devoirs, par la contemplation des joies incomparables de l'autre vie. Cette considération, sérieusement méditée, faisait courir avec ardeur cet homme de Dieu dans la voie du sacrifice et de l'immolation, *elle dilatait son cœur*, et était cause qu'aucun obstacle ne pouvait l'empêcher de marcher avec fermeté dans la route des commandemens du Seigneur. Le grand Apôtre lui-même se servait de

1. *Saintes âmes du Purg.*

2. *Tout pour Jésus.*

ce moyen pour s'exciter à la générosité pour son Dieu, et à l'oubli de lui-même, menant une vie qu'il nomme une véritable mort ; et pourquoi ? C'est parce qu'il a toujours les yeux fixés sur la *couronne* que lui réserve le *juste Juge, qui ne peut manquer à ses promesses*.

Non content donc de présenter à nos lecteurs un traité complet du Purgatoire, nous y avons joint une esquisse, la moins imparfaite qu'il nous a été possible, de la félicité des *élus* dans le Paradis.

Nous avons donc dû diviser notre ouvrage en trois parties.

Dans la première, après avoir prouvé l'existence du Purgatoire par le témoignage des divines Écritures, par celui de la tradition constante de tous les peuples, et même par celui de la raison, et avoir indiqué, d'après le sentiment le plus commun des docteurs et des écrivains ecclésiastiques, le lieu où est situé le Purgatoire, nous nous efforçons de démontrer que la rigueur et la longue durée de ses peines manifestent une des perfections divines, la sainteté. Nous développons ensuite les divers motifs qui doivent nous exciter à venir puissamment au secours des pauvres âmes du Purgatoire. Nous indiquons les défauts auxquels sont exposées un grand nombre de personnes, dans leur dévotion envers les morts, et les motifs pour lesquels tant d'autres passent par le Purgatoire, avant d'entrer dans le Paradis.

Dans la seconde partie, nous montrons la miséricorde divine dans l'établissement du Purgatoire. Nous la faisons voir dans les moyens nombreux et puissants qu'elle met dans les mains des vivants, pour venir au secours des morts. Nous la faisons comme toucher du

doigt en la montrant arrachant à l'Enfer, pour envoyer en Purgatoire, un grand nombre de personnes, dont la conduite semblait indiquer qu'elles étaient damnées. Nous présentons, avec le savant P. Faber, le Purgatoire comme une sorte de huitième *sacrement*, suppléant à l'effet des sept véritables. Nous montrons la miséricorde divine se manifestant également à l'égard des vivants, en les portant, par la considération des extrêmes souffrances de l'autre vie, à éviter le péché véniel et à payer à la justice divine ce qu'ils lui doivent pour la peine temporelle qui reste ordinairement à expier, après les fautes mortelles pardonnées, quant à la coulpe, dans le sacrement de la pénitence. Nous la faisons voir encore dans les saintes industries de la grâce, se servant de la mort d'un parent ou d'un ami, pour porter les vivants à se réconcilier avec Dieu et à mettre leur salut en sûreté, par un retour sincère vers le Seigneur, afin de pouvoir être, par leurs prières et leurs aumônes, utiles aux défunts.

Dans la troisième partie, nous nous efforçons de manifester la bonté divine et la munificence de Dieu, en peignant le moins mal possible les beautés du Paradis, et en découvrant une petite partie, celle qu'il nous est donné de voir ici-bas, du magnifique tableau que la contemplation de l'essence divine nous fera voir et admirer, pendant toute l'éternité. Nous voudrions faire goûter par avance, au moyen de la foi, au torrent des célestes voluptés, auquel il nous sera permis, un jour, de nous désaltérer. Afin de donner plus de mouvement et de vie à cette partie de notre livre, qui n'est pas la moins intéressante, nous accompagnons l'âme, depuis sa sortie du Purgatoire et son entrée dans le Ciel, jusqu'au moment où elle prend rang dans le chœur des

Bienheureux, auquel ses vertus lui ont donné droit. Sous la conduite de son ami fidèle, son Ange gardien, nous la faisons voyager dans les différentes parties du Paradis et en admirer les beautés. Nous la montrons, par anticipation, réunie à son corps glorifié et parlons des joies réservées à chacun des sens.

8° A l'exemple de saint Grégoire le Grand, du savant cardinal Bellarmin, du pieux et érudit P. Faber, du célèbre chancelier de l'Université de Paris (Gerson), des Bollandistes, de Surius, de Giry et de tous les hagiographes, à l'exception de la petite phalange appartenant à l'école janséniste, nous avons cru pouvoir citer un certain nombre de faits édifiants et instructifs, se rapportant aux communications des morts avec les vivants. Pour le faire, nous nous sommes appuyé, non-seulement sur l'autorité de saint Thomas, qui admet la possibilité des apparitions et des entretiens avec les vivants des âmes qui ont quitté la terre et sont dans le lieu de l'expiation, mais encore sur celle de trois auteurs graves, dont nous croyons utile de citer les paroles mêmes.

« Dieu, dit le savant Bergier, peut certainement faire reparaître une âme, lorsqu'elle est séparée de son corps, soit en lui rendant le même corps, soit en lui en donnant un autre, et la mettre en état de faire les mêmes opérations qu'elle faisait avant sa mort. Ce moyen d'instruire les hommes est un des plus frappants que Dieu puisse employer (1). »

« Les apparitions, dit un auteur moderne, non moins judicieux qu'instruit, sont possibles. Elles ne répugnent nullement à la foi. Dieu a toute puissance sur

1. *Dict. théol.*, au mot Apparition.

les âmes, comme sur les corps ; il peut donc permettre des apparitions.

« Il y a eu réellement des apparitions ; les Livres saints en relatent plusieurs. Combien qui sont consignées dans la vie des Saints ! Pourrait-on croire que des modèles de perfection, des Saints canonisés par l'Église, aient voulu nous en imposer, en affirmant qu'ils ont vu eux-mêmes des âmes leur apparaître et réclamer leurs prières ? Saint Augustin, saint Bernard, saint Liguori nous ont laissé des faits de cette nature. Ont-ils menti ? Étaient-ils des imposteurs ? Se sont-ils trompés ? Ne nous tromperions-nous pas nous-mêmes en les jugeant si sévèrement ? Il est dangereux de penser autrement que les Saints.

« L'Église n'a jamais condamné cette croyance. Il est vrai de dire aussi qu'elle n'a jamais sanctionné de son autorité l'authenticité d'aucune apparition citée par les Saints (1). »

Un ancien directeur du séminaire de Chambéry, qui a de la valeur comme moraliste, s'exprime ainsi au sujet des apparitions :

« J'avoue qu'un grand nombre des apparitions que l'on rapporte sont l'effet de l'imagination et n'ont rien de réel ; mais il n'en est pas moins certain qu'il y en a eu et qu'il y en a encore, de nos jours, de véritables. Il y en a qui sont rapportées par des Saints incapables de vouloir tromper, par des personnes éclairées et trop judicieuses pour se laisser surprendre. Il est certain d'après le témoignage de ces personnes, dignes de foi, que, par la permission de Dieu, des âmes, détenues

1. *Saintes âmes du Purgat.* Ouvrage revêtu des approbations de Nosseigneurs de Moulins et d'Autun.

dans le Purgatoire, ont fait quelquefois connaître d'une manière visible et extraordinaire le besoin qu'elles avaient de prières, ou qu'on fit pour elles des restitutions dont elles se trouvaient chargées, après leur mort. Elles ont cessé d'apparaître et de donner ces signes, lorsque les prières ou les restitutions demandées ont été faites (1). »

Quoique nous nous soyions appliqué soigneusement à ne citer aucun fait, sortant de l'ordre commun, qui ne reposât sur le témoignage d'auteurs graves et méritant croyance ; néanmoins, si quelques-uns de ces faits paraissent à certains lecteurs peu croyables, nous les prions de les considérer uniquement comme des paraboles destinées à appuyer les vérités précédemment énoncées. Par là nous pourrons édifier les personnes simples, parmi lesquelles nous nous rangeons, et nous ne donnerons pas lieu aux lecteurs d'un esprit plus exigeant de se formaliser et de nous accuser d'être allé contre les règles d'une saine critique.

Parmi les faits cités, un très-grand nombre a été extrait de l'ouvrage du P. Rossignoli, intitulé *les Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire*, ouvrage plusieurs fois imprimé à Rome avec la permission du Maître du Sacré-Palais.

9<sup>o</sup> Nous nous sommes fait un devoir de nous conformer strictement aux recommandations du saint Concile de Trente, dans sa session vingt-cinquième. Nous n'avons donc rien dit qui ne soit conforme à l'enseignement des saints Pères, des Conciles et de la sainte Église notre Mère. Nous n'avons rien avancé et donné pour certain qui pût induire les fidèles en erreur. Nous

1. Guillet. *Projets de prênes; Commém. des morts*

avons suivi pas à pas l'enseignement de la théologie et des auteurs les plus accrédités sur la matière. Si contre notre volonté, et malgré nos soins, il nous était échappé quelque erreur, nous la rétractons dès maintenant et la ferons disparaître aussitôt qu'elle nous aura été signalée.

10° Nous avons cru utile de joindre au texte un certain nombre de notes ou historiques ou ascétiques, qui sont destinées à éclairer ou à édifier le lecteur.

Puisse le Seigneur bénir notre bonne volonté !




# PURGATOIRE ET CIEL

---

## PREMIÈRE PARTIE

### LA SAINTETÉ DE DIEU MANIFESTÉE PAR LES PEINES DU PURGATOIRE



#### CHAPITRE PREMIER

##### **Le dogme du Purgatoire repose sur l'enseignement des divines Ecritures.**

Passages du saint Évangile prouvant le dogme du Purgatoire : le péché rémissible dans l'autre monde. — Les deux compagnons de route. — Les divers tribunaux. — Les prédicateurs de l'Évangile soumis à l'épreuve du feu dans leur ouvrage. — Vision de saint Jean dans l'*Apocalypse*. — Visite de Notre-Seigneur aux âmes du Purgatoire après sa mort. — Le pèsement des âmes.

Notre-Seigneur parle dans saint Luc d'un péché qui ne peut être remis ni en ce monde ni en l'autre. Les interprètes de la sainte Écriture et les docteurs de l'Église entendent ce passage du Purgatoire.

En effet, s'il existe dans l'autre monde un lieu où certains péchés peuvent être remis, ce lieu ne peut être que ce que l'on nomme le Purgatoire, puisque les péchés des damnés sont irrémisibles à cause de leur

obstination dans le mal, comme le font voir plusieurs autres passages des mêmes Écritures.

Notre-Seigneur dit aussi, dans le même Évangéliste, que la prudence nous fait un devoir de nous entendre avec notre adversaire, pendant que nous sommes dans la route, dans la crainte qu'arrivés au terme du voyage il ne nous mette entre les mains du Juge, qui nous livrera à l'exécuteur de ses jugements. Celui-ci nous jettera dans une prison d'où nous ne sortirons pas avant d'avoir acquitté toute notre dette, jusqu'à la dernière obole. Cet adversaire, disent les saints Docteurs, est la conscience, qui, si nous ne l'apaisons dans cette vie par une sincère pénitence et une satisfaction proportionnée à nos fautes, nous livrera, après la mort, à la justice divine, qui nous enverra dans cette prison nommée le Purgatoire, d'où l'on ne sort pas que l'on n'ait tout payé, soit par soi-même au moyen de la souffrance, soit par la charité des vivants, au moyen de la concession du mérite satisfactoire de leurs bonnes œuvres.

Notre-Seigneur a aussi voulu nous enseigner l'existence du Purgatoire, quand il nous a dit, qu'il y a des fautes qui ressortent d'un tribunal inférieur, et d'autres qui sont du ressort d'un supérieur. Les premières auront à subir un châtement moins grand que les dernières; celles-ci seront punies dans les flammes éternelles de l'Enfer, tandis que les premières n'auront qu'une peine passagère à supporter, à moins que les unes et les autres n'aient été remises et suffisamment expiées dans la vie présente.

Mais rien de plus frappant et qui prouve mieux le dogme du Purgatoire, que la comparaison employée par saint Paul, en parlant des traitements divers qu'é-

prouveront les prédicateurs de la parole divine, quand le souverain Juge leur fera rendre compte de la manière dont ils l'auront annoncée.

*L'ouvrage de chacun d'eux, dit l'Apôtre, paraîtra enfin, et le jour du Seigneur fera voir qui il est ; parce qu'il sera découvert par le feu qui mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun. Si quelqu'un a bâti sur ce fondement un ouvrage qui demeure sans être brûlé, il en recevra la récompense ; si l'ouvrage de quelqu'un est consumé par le feu, il en souffrira la perte ; il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme en passant par le feu (1).*

L'apôtre saint Paul, remarque saint François de Sales, use dans ce passage de deux similitudes : la première est celle d'un architecte qui, employant des matériaux solides, bâtit une maison sur de bons fondements ; la seconde, au contraire, est celle d'un autre architecte qui, bâtissant sur les mêmes fondements, emploie des matières combustibles. Supposons maintenant, dit le saint, pour entrer dans la pensée de l'Apôtre, que le feu vienne à prendre à l'une et à l'autre de ces deux maisons : celle qui est bâtie avec des matériaux solides ne souffrira pas, tandis que l'autre sera incontinent réduite en cendres. Si l'architecte de la première se trouve dedans, il restera sain et sauf ; si celui de la seconde se trouve également dans la sienne, pour qu'il se sauve, il faudra qu'il passe au travers des flammes, et qu'il porte sur lui les traces de l'incendie. Image naturelle du Purgatoire, par lequel les âmes qui sont souillées de quelques fautes qui ne méritent pas l'enfer doivent passer, et recevoir ainsi les

1. 1<sup>re</sup> Épît. aux Corinth. Ch. III<sup>e</sup>.

marques de l'incendie des œuvres de l'autre vie ; tandis que les âmes qui n'ont aucune souillure à enlever sont préservées de ces flammes, et vont immédiatement au ciel recevoir la récompense de leurs bonnes œuvres (1).

Saint Jean dans son *Apocalypse* a aussi un passage non moins frappant, c'est celui où il dit *qu'il y a sous terre des créatures qui chantent les louanges de Dieu et de l'Agneau* (2).

Quelles sont, demandent les interprètes, ces créatures qui sous terre chantent les louanges de Dieu ? Ce ne peuvent être que les âmes des fidèles trépassés, qui sont renfermées dans cette prison souterraine, appelée le Purgatoire, où nonobstant la rigueur de leurs tourments elles ne cessent point de bénir Dieu et de l'aimer.

Saint Pierre dans sa 1<sup>re</sup> épître nous fait connaître que l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant que son corps fut dans le sépulcre, alla annoncer aux prisonniers du Purgatoire la fin de leurs peines et leur prochaine délivrance.

Quelle heureuse nouvelle ! Quelle joie durent éprouver ces saintes âmes, parmi lesquelles se trouvaient celles qui du temps de Noë avaient refusé d'ajouter foi à l'annonce du châtement prochain de la justice divine, par le déluge. Voyant la prédiction du

1. *Controv.*, disc. 75

Le passage de l'apôtre saint Paul, cité par le saint évêque de Genève, a été entendu du feu du Purgatoire par tous les Pères et les Docteurs latins, et par le Concile de Florence. La tradition et le consentement de l'Église lui donnent ce sens. (Voir Joannes Gorcomius sur saint Paul.)

2. Ch. v<sup>e</sup>, v. 13<sup>e</sup>.

saint Patriarche justifiée par l'événement, elles se convertirent et firent une partie de leur pénitence, en acceptant la mort en expiation de leurs péchés.

La même bonne nouvelle peut être encore portée par les saints Anges dans la terrible prison de la justice divine, c'est à nous de l'y faire pénétrer par notre charité et notre zèle pour la délivrance des pauvres âmes qui y gémissent. Puisse être là le résultat de notre travail !

Au moyen âge, époque de foi, les sculpteurs se plaisaient à figurer, parmi les scènes puisées dans le symbole chrétien, sur le tympan des portails des cathédrales, le *Pèsement des âmes*. On voyait une main en partie cachée dans les nuages — celle du souverain Juge — tenant la terrible balance dans laquelle étaient placées les âmes, au sortir de ce monde. Dans l'un des plateaux, l'archange saint Michel, que la tradition fait présenter les âmes au tribunal divin (1), plaçait celles qui par la sainteté de leur vie ou leur pénitence parfaite méritaient d'être admises immédiatement dans le Paradis ; les vertus de ces âmes faisaient descendre le plateau où elles étaient. Dans l'autre, Satan mettait celles qui n'avaient pas des bonnes œuvres capables de faire le contre-poids de leurs péchés. On voyait les démons aux figures horribles s'emparer des âmes au sortir de la terrible balance et les entraîner, pour les tourmenter et leur faire payer ce qu'elles devaient à la justice divine, soit dans le Purgatoire, soit dans l'Enfer.

C'est ainsi que dans les âges de foi, les arts se met-

1. Offertoire de la messe pour les défunts. — Antienne et hymne en l'honneur de saint Michel.

taient au service de la religion. Les vérités les plus abstraites devenaient comme sensibles et intelligibles pour les esprits les plus obtus, au moyen de la sculpture et de la peinture (1).

1. Voir M. de Caumont. *Abécédaire*.

Pendant une longue période de siècles, dit le P. Matignon, le seul livre des peuples, c'étaient ces œuvres artistiques qu'ils avaient devant les yeux. Étrangère à toute culture intellectuelle, la multitude n'en savait point lire d'autre. Au moyen âge, à part le clergé et les monastères, au sein desquels s'était réfugiée l'instruction, où trouver une autre lecture ou un autre mode d'enseignement? C'est pour cela que les monuments religieux parlaient si éloquemment et de tant de choses.

Dogmes chrétiens et faits bibliques, scènes touchantes de l'Évangile et légendes des saints et des martyrs, tout se déployait comme un drame vivant sur ces vitraux et sur ces portiques, le long de ces arceaux et de ces murailles. Le temple était une épopée qui chantait la foi d'un peuple entier \*.

La scène du pèsement des âmes existe encore dans le grand bas-relief du portail de la cathédrale d'Autun, à Sainte-Croix de Saint-Lô, à Saint-Trophime d'Arles, à Notre-Dame de Paris, à Bourges, à Amiens, dans les vitraux \*\*.

\* *Confér.* 6<sup>e</sup> année, 1874-75. Avent.

\*\* L'abbé Soyer. *Saint Michel et les Anges*.

## CHAPITRE II

### **Le dogme du Purgatoire repose aussi sur la tradition de tous les peuples.**

Judas Machabée. — Le prophète Zacharie. — Tobie. — Les traditions païennes. — Platon. — Saint Justin. — Tertullien. — Les inscriptions des tombeaux. — Usages des peuples divers. — Les Musulmans. — Tradition chrétienne. — Saint Denys l'Aréopagite. — Saint Chrysostôme. — Les liturgies orientales : celles des Nestoriens du Malabar, — des Nestoriens Chaldéens, — des Arméniens, — de saint Basile. — Aveu de Voltaire. — Résumé de la tradition par M. Besson. — Définition du saint Concile de Trente.

Le dogme du Purgatoire appartient, comme nous l'avons dit (1), à la révélation primitive ; aussi s'est-il conservé, plus ou moins pur, dans les croyances et dans les cérémonies religieuses de tous les peuples.

Le fameux Judas Machabée, qui vivait deux cents ans avant la venue de Jésus-Christ, prouve par sa conduite l'existence de cette tradition chez le peuple juif. Ce grand capitaine, ayant perdu plusieurs soldats dans le combat contre Gorgias, un des lieutenants d'Antiochus, fit faire une quête qui produisit douze mille drachmes d'argent. Il envoya cette somme à Jérusalem, au grand prêtre, pour qu'on l'employât à offrir des sacrifices au

1. Voir l'Avant-propos.

Seigneur, pour le repos de l'âme de ceux qui avaient péri dans la bataille, car *il savait que c'est une action bonne et salutaire pour les morts, que de prier pour eux, afin que par là ils soient délivrés des peines dues à leurs péchés.*

Le prophète Zacharie, qui vivait quatre cents ans avant la venue du Sauveur, parle d'une prison et d'un lac d'où le Messie attendu devait faire sortir les Captifs. C'est vous, ô Roi de paix, dit le Prophète, qui par le sang de votre alliance avez fait sortir vos Captifs du fond du lac, qui était sans eau, et des noires prisons où ils étaient renfermés. Ce lac, c'est le Purgatoire clairement désigné; ces Captifs, ce sont les âmes des Patriarches et des Justes de l'ancienne Loi qui y étaient détenues et auxquelles le Messie attendu devait rendre la liberté, par l'effet de son sang versé sur la croix (1).

Tobie qui vivait quatre cents ans avant Zacharie est aussi un témoin de la pieuse tradition de faire l'aumône pour obtenir la délivrance des âmes des défunts, condamnées au Purgatoire, ou au moins une mitigation de leurs peines. Ayez soin, dit le vieux Tobie à son fils, dans les conseils qu'il lui donne, croyant sa fin prochaine, ayez soin de porter du pain et du vin sur le tombeau du juste, afin que Dieu, eu égard à cette offrande, qui servira de soulagement aux pauvres, le traite avec indulgence. C'est en vertu de cette tradition que les familles chrétiennes font des aumônes aux pauvres le jour de l'inhumation de leurs défunts,

1. Ce passage de Zacharie est tout à la fois une tradition, le prophète parlant d'une chose connue par ses contemporains, le Purgatoire désigné sous le terme de lac, et une prophétie annonçant la délivrance par le Sauveur des justes qui s'y trouvaient. C'est ainsi que les SS. Pères ont entendu ce passage.



ou au jour du service ou des prières solennelles faites par l'Église à leur intention.

La même tradition se trouve chez les païens. Les anciens, dit un savant auteur, reconnaissaient trois états différents de l'âme après la mort. Le premier était l'état de bonheur dont les âmes saintes jouissaient éternellement dans le ciel ; le second, l'état de souffrance auquel les âmes des méchants, les âmes absolument incurables, selon l'expression de Plutarque, étaient condamnées éternellement dans les enfers. Le troisième état, mitoyen entre les deux autres, était celui des âmes qui, sans avoir mérité des châtimens éternels, *étaient néanmoins encore redevables à la justice divine* (1).

Platon, dans *le Gorgias*, distingue parmi les morts les justes qui jouissent d'un bonheur éternel, les méchants qui subissent des châtimens également éternels, *et les malheureux dont les péchés sont guérissables*, qui ne sont punis que pour devenir meilleurs. Cette doctrine est absolument conforme à celle des Juifs et des Chrétiens.

Saint Justin et Tertullien nous ont conservé la tradition qui nous apprend que les anciens — les Grecs et les Romains — offraient des sacrifices pour les morts. On employait certains rites expiatoires pour les rétablir dans leur première innocence. Les Romains appelaient ces cérémonies, *derniers devoirs* (Justa) et les Grecs les nommaient *expiations*.

M. Morin dans la dissertation sur l'usage de la prière pour les morts, qui se trouve dans l'Histoire de l'Aca-

1. Voir la dissert. de M. Morin sur l'usage de la prière pour les morts, *Hist. de l'Acad. des insc.*

démie des inscriptions, dit : « Comme on ignorait le sort de chacun de ceux qui quittaient la vie, on priait généralement pour les morts, et dans les billets qu'on envoyait pour annoncer le décès de quelqu'un, on ne manquait pas d'y faire son éloge, afin d'engager à prier pour lui. »

La tradition de la prière pour les morts s'est conservée sans interruption chez les Juifs, et maintenant encore ils font dans les synagogues des prières pour les défunts (1).

Tous les peuples ont donc eu des prières ou des cérémonies expiatoires pour les morts. Au Mexique, on célébrait, chaque année, deux fêtes en mémoire des défunts.

C'était une coutume chez les Gaulois, coutume qui existe encore dans l'Inde et dans la Tartarie, ainsi qu'à la Chine et aussi en Afrique, de sacrifier près des tombeaux, d'y répandre des libations, d'y déposer des offrandes.

Les rites ont pu varier, mais on trouve partout des expiations funèbres ; partout l'on a prié et l'on prie pour les morts.

Les livres *zendes* enseignent que les hommes qui meurent sans avoir été entièrement purifiés souffrent des tourments dans l'autre vie, et que la durée de ces

1. Le célèbre poète de Mantoue, Virgile, nous a conservé dans le 6<sup>e</sup> livre de l'*Enéide* la tradition de l'existence du Purgatoire, quoique altérée par le mélange des idées mythologiques. Il nous représente les âmes obligées de se purifier, avant d'entrer dans les champs élyséens — le Paradis. — Les unes, pour se laver de leurs souillures, flottent au milieu des airs ; les autres se plongent dans l'eau des torrents ; plusieurs passent mille et mille fois à travers les flammes. C'est ainsi que s'effacent par un long châtiment les souillures contractées pendant la vie d'ici-bas. — (Voir Besson. 1<sup>re</sup> Conf. sur le Purg. ; M. Martin. *Vie future*.)

tourments est plus ou moins longue, suivant la gravité des crimes qu'ils sont destinés à punir. Ils ajoutent que les purifications prescrites par la loi pour les vivants sont très-utiles aux morts, quand leurs parents ou leurs amis s'y soumettent à leur intention (1).

Ne dirait-on pas que la doctrine du Christianisme sur le mérite des bonnes œuvres faites par les vivants pour les morts, et leur acception bénévole par Dieu, est l'écho de la tradition universelle ? Ne serait-on pas porté à penser que quand saint Paul a parlé d'une sorte de baptême auquel se soumettaient les vivants, pour être utiles aux morts, il n'a fait que reproduire une tradition antique, conservée chez tous les peuples ?

Les Musulmans admettent aussi un Purgatoire en rapport avec le reste de leurs croyances, mais c'est une preuve que les traditions juives et chrétiennes, qui sont plus ou moins défigurées dans leur symbole, avaient jeté de profondes racines dans les esprits, quand Mahomet parut.

Les chrétiens ont toujours prié pour les morts et par conséquent cru au Purgatoire. Saint Denys l'Aréopagite, dans le livre de la *Hierarchie ecclésiastique*, qui remonte au berceau du christianisme, dit que le prêtre fait une dévote prière pour le défunt ; puis il ajoute que cette prière est pour conjurer la miséricorde divine de pardonner au défunt toutes les fautes qu'il a commises par fragilité.

Saint Jean Chrysostôme, organe en cela de la tradition apostolique, dit en termes formels que les Apôtres ont ordonné qu'en célébrant les sacrés mystères, on fasse mémoire des morts, car, ajoute le saint

1. Voir l'*Indiff. en matière de religion*, tom. II.

Docteur, ils savaient que les morts en tiraient un grand profit.

Mais rien de beau et de touchant comme les belles prières, et l'ensemble des sentiments consignés dans la liturgie orientale. Nous allons citer quelques-unes de ces magnifiques prières, monuments de la tradition chrétienne. « Souvenons-nous, dit la liturgie des Nestoriens du Malabar, de nos pères, de nos frères, des fidèles qui sont sortis de ce monde dans la foi orthodoxe ; prions le Seigneur de les absoudre, de leur remettre leurs péchés, leurs prévarications, de les rendre dignes de partager la félicité éternelle avec les justes qui se sont conformés à la volonté divine. »

« Recevez cette oblation, ô mon Dieu, dit celle des Nestoriens Chaldéens, pour tous ceux qui pleurent, qui sont malades, qui souffrent dans l'oppression, les calamités, les infirmités et pour tous les trépassés, que la mort a séparés de nous... Pardonnez les délits et les péchés de ceux qui sont morts ; nous vous le demandons par votre grâce et vos miséricordes éternelles. »

La liturgie des Arméniens renferme également de magnifiques prières pour les vivants et pour les morts en général. Le diacre s'adressant à tous les fidèles s'écrie : Nous demandons qu'il soit fait mention dans cet office de tous les fidèles en général, hommes et femmes, jeunes et vieux, qui sont morts, avec la foi en Jésus-Christ. Souvenez-vous, Seigneur, et ayez pitié d'eux, répond le chœur. — Le prêtre seul : Donnez-leur le repos, la lumière, et une place parmi vos Saints dans votre règne céleste, et faites qu'ils soient dignes de votre miséricorde. »

La liturgie dont se servent les Grecs, depuis plus de onze cents ans, et qu'ils attribuent à saint Basile et à

saint Jean Chrysostôme, contient cette belle recommandation pour les morts : « Nous vous offrons ce sacrifice aussi pour le repos et la délivrance de votre serviteur N..., afin qu'il soit dans le lieu lumineux, où il n'y a ni douleurs ni gémissements, et que vous le fassiez reposer, ô Seigneur notre Dieu, au lieu où brille la lumière de votre face. »

Voltaire lui-même, malgré sa haine contre le Christianisme, et son acharnement à en combattre les dogmes, a avoué que celui du Purgatoire repose sur la tradition de tous les peuples (1).

« Le dogme du Purgatoire, dit M. l'abbé Besson, a pour lui toutes les traditions et toutes les autorités : les poètes et les philosophes de l'antiquité païenne, les justes et les patriarches de la loi de nature, les prophètes et les héros de la loi de crainte, les apôtres et les docteurs de la loi de grâce, la mythologie, la Bible, l'Évangile, l'histoire, tous les monuments de l'architecture, de la peinture et de la poésie jusqu'à Luther. Mais Luther, le premier qui ait troublé le concert harmonieux de ces témoignages, n'a pu échapper ni à la contradiction ni au ridicule, et les docteurs modernes du protestantisme ont puni leur maître d'avoir démenti tout l'univers, en démentant à leur tour son audace et sa déraison (2). »

C'est appuyée sur la sainte Écriture, sur l'enseignement des saints Pères et des Conciles, formant la tradition sacrée, que l'Église, par l'organe du saint Concile de Trente, sessions sixième et vingt-cinquième, a défini, comme de foi, l'existence du Purgatoire.

1. *Dict. philos.*

2. *Les Mystères de la vie future.*

## CHAPITRE III

**Le dogme du Purgatoire est conforme à la raison. — Il est en harmonie avec les sentiments les plus légitimes du cœur. — Il est vraiment social.**

### § I

#### IL EST CONFORME A LA RAISON.

La raison dit que si le Purgatoire n'existait pas, il faudrait, s'il était possible, l'inventer. — Consolation que ce dogme apporte, au moment de la mort, aux âmes récemment entrées dans la voie du devoir. — La raison dit qu'il doit y avoir de la différence, dans l'autre monde, entre le juste de vieille date et le pécheur qui attend l'heure de la mort pour se convertir. — Elle dit aussi que l'homme seulement coupable de fautes légères ne doit pas être pour toujours exclu du royaume des cieux.

« La raison, au défaut de la foi, eût inventé le Purgatoire. Elle suffit à persuader à l'esprit qu'il faut être pur et digne pour paraître devant le plus pur et le plus digne de tous les juges, et que, si nous ne faisons pas en ce monde une pénitence complète, avant de mourir, il nous sera imposé dans l'autre, pour chaque offense, une punition, pour chaque tort, une réparation, pour chaque souillure, une purification. Elle suffit à persuader au cœur tout ce qu'il y a de consolant dans une telle doctrine, puisque le Purga-

toire est une transaction entre la justice et la miséricorde de Dieu, et que l'homme fixé par la mort dans la voie droite, ne fût-ce qu'au dernier soupir, a dans les souffrances du Purgatoire de quoi éclairer sa foi, aiguïser son espérance, purifier son amour et se rendre enfin digne de voir Dieu face à face (1).

« Au moment de la mort, dit un autre auteur, profond penseur, bien peu d'âmes peuvent se croire entièrement lavées de leurs souillures. Il faut donc accueillir avec reconnaissance la parole rassurante qui nous annonce qu'il y aura, après cette vie, des peines qui ne seront pas éternelles. Cette assurance est bien précieuse pour toutes les âmes, mais surtout pour celles qu'un repentir tout récent fait trembler, au lit de la mort, devant la justice divine, entre les mains de laquelle elles vont tomber ; la pensée du Purgatoire les aide à se réconcilier avec Dieu et avec leur conscience, et à oser espérer en la miséricorde divine (2). »

Le même auteur dit ailleurs : la raison reconnaît qu'il y aura dans l'autre vie des peines temporaires ; que ceux qui auront mal vécu ne pourront, après la mort, réparer autrement leurs fautes que par la souffrance.

« Nous demandons, dit Bergier, s'il était juste qu'un pécheur qui a vécu dans le désordre, pendant toute sa vie, qui se convertit à la mort, et qui est rétabli dans la grâce par une pénitence sincère, soit aussi abondamment récompensé et jouisse aussi promptement du bonheur éternel, qu'un juste qui a persévéré pendant toute sa

1. Besson. *Mystères de la vie future.*

2. *Vie future*, par M. Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes.

vie dans la pratique de la vertu, et qui meurt dans les sentiments d'un parfait amour de Dieu. Jamais ce plan de justice divine n'entrera dans un esprit sensé (1). »

Une preuve invincible de l'existence du Purgatoire, dit aussi saint François de Sales, est celle-ci : Il y a des péchés légers, comparés à d'autres, qui ne rendent pas l'homme digne de l'Enfer ; si donc l'homme meurt avec ces péchés, que deviendra-t-il ? Le Paradis ne reçoit rien qui soit souillé, l'Enfer est une peine irrémédiable, qui n'est pas due à ces péchés remis-sibles ; d'où il suit nécessairement qu'ils seront remis en Purgatoire, d'où l'âme étant bien purifiée prendra la route du Ciel (2). »

## § II

LE DOGME DU PURGATOIRE EST EN HARMONIE AVEC LES SENTIMENTS LES PLUS INTIMES DU CŒUR HUMAIN.

Le dogme du Purgatoire console les cœurs affligés, les cœurs brisés par une cruelle séparation. — Le jeune luthérien qui se fait catholique, afin de pouvoir prier pour un frère chéri, que la mort lui a enlevé. — Le protestantisme n'a pas connu le cœur humain, quand il a fait disparaître de son symbole le dogme du Purgatoire. — Le soin que l'Église catholique met à prier pour les morts démontre qu'elle est une vraie mère et non une marâtre. — La certitude des secours que l'Église procure à ses enfants, après leur mort, remplit de consolation et d'espérance les pauvres mourants.

Le dogme du Purgatoire est non-seulement raisonnable, il est encore plein de consolations pour les cœurs aimants et blessés par la douleur de s'être vus

1. Bergier. *Dict. théol*

2. *Controv.*, disc. 80.



séparés d'objets qui leur étaient chers, et qui ont emporté leur affection dans le tombeau. Quoi de plus consolant pour le cœur d'un ami qui a perdu dans la personne d'un ami un autre lui-même ? Quoi de plus consolant pour le cœur d'un père ou d'une mère auxquels l'impitoyable mort a enlevé un enfant, qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes ? Quoi de plus consolant pour le cœur d'un enfant qui se voit privé d'un père ou d'une mère chéris, dont il savait apprécier la tendre affection ? Quoi de plus consolant pour le cœur d'un frère ou d'une sœur qui ont eu la douleur de perdre un frère ou une sœur qui faisait la joie de leur vie ? Quoi de plus consolant pour une épouse qui s'est vu enlever un époux, objet de ses affections les plus vives ? Quoi, disons-nous, de plus consolant pour tous ces cœurs peïnés et ulcérés par la douleur, que de pouvoir se dire : « Oui, nous pouvons encore faire du bien à ceux que nous pleurons ; nous pouvons alléger leurs souffrances, s'ils en éprouvent, et nous pouvons même les faire cesser tout à fait. » Quoi de plus consolant que de pouvoir se dire : « Nous savons que ceux que nous regrettons n'ont pas assez parfaitement vécu pour être admis de suite dans le séjour des élus ; mais nos bonnes œuvres et nos prières peuvent aller les chercher jusque dans les prisons où les retient la divine Justice, parce qu'ils lui paient ce dont ils lui sont redevables, et les mettre en possession du bonheur des saints. »

Ce fut cette douce et consolante pensée qui porta un jeune luthérien à se faire catholique (1). Il avait

1. Aérius, qui vivait dans le quatrième siècle, avait soutenu que les prières et les aumônes que les vivants font pour les morts

perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce pas si brusque d'un festin au cercueil. Son âme avait besoin d'être rassurée ; il savait toute la pureté qu'il faut pour le ciel, et, dans son culte, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme. Ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses ; il n'avait plus de repos ; ses jours étaient sans distraction, ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérance. Il dépérissait à vue d'œil, et penchait vers la tombe ; vers la tombe de son frère, qu'il devait partager comme un lit de famille. Le médecin lui ordonna de voyager afin de faire diversion à sa douleur. Ses amis se joignirent au médecin, et le jeune Écossais vint sur le continent. Mais laissons l'heureux témoin de sa conversion nous en raconter les dernières péripéties.

« Je me trouvais sur le même vaisseau que lui, et bientôt nous eûmes lié conversation, bien des points de contact nous rapprochèrent.

leur sont inutiles. Luther a renouvelé cette erreur ou plutôt cette hérésie. Un de ses plus ardents partisans, Dannhauser, célèbre professeur dans une Université protestante, a osé avancer que le Purgatoire est un fantôme, une invention nouvelle, fruit de la superstition et de l'avarice. — Calvin le traite d'erreur et d'invention diabolique, très-dangereuse pour la piété et anéantissant les mérites de la passion du Sauveur. Le saint Concile de Trente a pulvérisé toutes ces erreurs hérétiques en définissant que le Purgatoire n'est pas une fiction, qu'il existe réellement, et que les âmes des défunts qui y sont détenues sont soulagées par les suffrages des vivants et spécialement par l'offrande de l'auguste sacrifice de la messe, toujours reçu favorablement et agréé par le Seigneur\*.

\* Voir la session 25<sup>e</sup>.

« Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel. Au bout de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années : la mort de son frère et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être qu'il avait tant aimé. Ah ! me dit-il *un jour des morts*, par amour pour mon frère, je vais adopter votre rit. Je pourrai prier pour mon frère ; je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant aimé sur la terre. Votre culte fait qu'on peut encore s'entr'aider après la mort ; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence ; vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie ; vous, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le crime, mais n'est pas la pureté, et entre les limites du ciel et de la terre, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être ; je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'opprime ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier (1). »

La dévotion envers les morts, dit le P. Félix, n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur. De tous les retranchements que le Protestantisme a fait subir à l'intégrité de la doctrine et du culte catholique, le plus étonnant et le plus inconcevable est, sans contredit, celui qui, en supprimant la prière et le sacrifice pour les fidèles trépassés, brise ce commerce sacré qui nous unit encore, après la mort, à ceux que nous avons aimés pendant la vie. On dirait que la religion prétendue ré-

1. Gaume, *Catéch. de persév.*

formée a voulu montrer par cette froide réforme qu'elle n'est pas la religion qu'invoque notre cœur. Qu'y a-t-il, en effet, de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts ? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus ; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables ; croire enfin que, même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits ; quelle douce, quelle aimable croyance, et dans cette croyance quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit, et frapper tout près de leur cœur ! Si cette croyance et ce culte n'existaient pas, le cœur humain, par la voix de ses plus intimes besoins et de ses plus nobles instincts, dit à tous ceux qui le comprennent qu'il faudrait les inventer, ne fût-ce que pour mettre de la douceur dans la mort et du charme jusque dans nos funérailles. Rien, en effet, ne transforme et ne transfigure l'amour qui prie sur une tombe ou pleure dans des funérailles, comme cette dévotion au souvenir et aux souffrances des morts. Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble (1).

Le soin que l'Église catholique met à prier pour ses enfants morts annonce la mère la plus tendre, et prouve qu'elle est la véritable et légitime épouse de Celui qui a donné sa vie pour le rachat de tous les hommes. De même que Salomon jugea avec raison que celle des

1. *La dévotion envers les Morts*, dans l'opuscule : les Morts souffrants et délaissés.

deux femmes dont les entrailles maternelles s'attendrissaient sur le sort de l'enfant qu'il menaçait de faire couper par la moitié était sa véritable mère, ainsi la tendre sollicitude de l'Église catholique pour les âmes du Purgatoire prouve sa véritable maternité; tandis que la dureté et l'insensibilité des églises prétendues réformées décèlent leur illégitimité, et prouvent qu'elles ne sont pas de véritables épouses.

Si le dogme du Purgatoire est si consolant relativement aux personnes qui nous étaient chères et qui sont sorties de ce monde, il ne l'est pas moins par rapport à nous-mêmes.

« Quelle consolation de savoir que quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Église sera pour nous en prière, comme elle y était pour saint Pierre, selon le rapport de l'Écriture, tandis qu'il était en prison ! Quel avantage de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'emploient pour notre délivrance ; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices ; que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne périra pas, comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins (1). »

1. Bourdaloue. *Comm. des Morts.*

## § III

## LE DOGME DU PURGATOIRE EST VRAIMENT SOCIAL.

Ce dogme resserre les liens entre les membres de la grande famille humaine. — La vue des tombes de ses parents et amis porte au bien. — Avantages sociaux des visites aux cimetières. — Attachement précieux des Parisiens pour les tombes de leurs parents. — Le P. Monsabré à Notre-Dame.

Il est fort à craindre, dit Bergier, que la charité, qui est l'âme du christianisme, ne diminue parmi les vivants, lorsqu'elle n'a pas lieu à l'égard des morts. L'usage de prier pour eux nous rappelle un tendre souvenir de nos parents et de nos bienfaiteurs, nous inspire du respect pour leurs dernières volontés ; il contribue à l'union des familles, il rassemble les membres dispersés, les ramène sur la tombe de leur père, leur remet en mémoire des faits et des leçons qui intéressent leur bonheur (1).

La philosophie antichrétienne, qu'on peut également appeler antisociale, du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est donc montrée bien peu clairvoyante et peu soucieuse des intérêts moraux du peuple, dont elle se disait la protectrice et l'émancipatrice, en éloignant des habitations les tombeaux des ancêtres, sous prétexte de salubrité (2). La

1. *Dict. théol.*, art. Morts.

2. Il est maintenant reconnu par la science que les prétendues émanations morbides sortant des tombes des cimetières n'existent que dans l'imagination de certaines personnes craignant trop la mort, pourvu toutefois que les inhumations soient faites à la profondeur déterminée par les règlements de la police des cimetières ; c'est ce qui résulte d'une enquête faite par le docteur Bouchardat au cimetière de Montmartre et à celui du Père-Lachaise.

(*Revue scientifique*, année 1874.)

vue de la tombe d'un père ou d'une mère, d'un époux ou d'une épouse, était propre à maintenir dans le devoir ou à y rappeler. Le cœur non encore endurci par l'habitude du crime, en pensant à ceux qu'il avait perdus, qui l'avaient devancé dans l'éternité, souvenir que lui rappelait le dortoir des morts (le cimetière), était naturellement porté à se replier sur lui-même, et à réfléchir aux suites de la mort. Or, au jugement de l'Esprit-Saint, il n'y a point de pensée plus salutaire que celle-là, et pour le bien personnel de chaque membre de la société et pour la société elle-même. Son oubli est cause, au rapport du même Esprit de vérité et d'éternelle vérité, du grand nombre de désordres en tout genre qui affligent la société et menacent son existence. Elle a tout à craindre de ceux de ses membres qui ont perdu la crainte de Dieu et des châtimens de l'autre vie.

La population parisienne, malgré son ignorance en fait de religion, et son indifférence assez générale pour sa pratique, a conservé le sentiment chrétien du respect pour la demeure des morts et l'attachement pour la tombe de ses parents ou amis. N'est-ce point à ce dernier lien avec la société que l'on doit de ne pas voir plus souvent le volcan, qui est toujours en travail dans les bas-fonds de cette population, vomir ses flammes et ses tourbillons de cendres incandescentes ? Cette hypothèse ne nous paraît pas dénuée de vraisemblance.

C'est par le culte des morts, dit un publiciste distingué de notre époque, qu'un grand nombre d'âmes sont retenues dans l'Église ; le catholicisme entretient dans les cœurs meurtris des espérances, qui les consolent, et souvent la perte d'un être cher a fortifié des croyances que le scepticisme allait flétrir. En éloignant

les cimetières, le parti radical a bien compris qu'il frappait l'Église (1). Qu'importent à ce parti les protestations des familles, les supplications des mères et tout ce concours de peuple qui, le 2 novembre, va s'agenouiller tous les ans sur les tombes. L'ouvrier, encore tout imprégné des convictions de sa jeunesse, murmure une prière, se recueille et songe à ce rendez-vous extra-terrestre que lui promet le christianisme. La vue des monuments funéraires lui rappelle sa destinée immortelle et les ressources que l'Église lui offre pour retrouver les êtres aimés qu'il a perdus.

Voilà ce que l'on veut interdire, en éloignant les cimetières et les reléguant à une trop grande distance pour qu'ils soient facilement visités. On veut que le travailleur, courbé sur la glèbe, ne sente plus sur son front la fraîche haleine de ses jeunes ans. On veut que sa maison soit un antre sans soleil où le souvenir des morts ne vienne plus réveiller une pensée d'immortalité (2).

Donnons maintenant la parole au P. Monsabré :

« Respecter les tombeaux, c'est le livre du peuple. De ses mains naïves il en écrit les pages les plus touchantes et reçoit en échange des leçons salutaires, que rien ne peut remplacer. Malheur à vous, si vous sacrifiez à l'hygiène du corps l'hygiène de l'âme ; vous pourrez apprendre à vos dépens ce que c'est qu'un peuple qui oublie ses tombeaux. Mais non, j'ai foi dans le cœur du peuple. Il n'oubliera pas ses chers cimetières si loin que vous les exiliez, il prendra sur son

1. Frapper l'Église, c'est par là même frapper la société au cœur, l'Église étant sa base et son plus ferme appui.

2. Voir le journal *le Monde*, 18 août 1874.



pain pour aller les visiter et les fleurir encore, et pour apprendre et redire à toutes les générations : La chair de l'homme tombe à terre, et se flétrit comme l'herbe des champs, mais son âme immortelle subsiste et repose dans le sein de Dieu ; l'homme est plus fort que la mort, l'homme est plus grand que le temps (1). »

1. Conférences de Notre-Dame, carême 1875.

## CHAPITRE IV

### **Situation probable du Purgatoire. — Sa nature.**

Sentiment de saint Thomas. — Celui de saint Augustin. — Opinion commune des théologiens sur ce sujet. — Celle de Bergier et du cardinal Gousset. — Vision de sainte Françoise, dame romaine. — Paschase, diacre de l'Église romaine, et saint Germain de Capoue. — La Mère de l'Incarnation et la Mère des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun.

Le Purgatoire, dit saint Thomas, est un lieu où les âmes qui meurent en état de grâce doivent, durant un certain temps, s'acquitter de la peine qu'il leur reste à payer, et qui est due à leurs péchés remis par la contrition et la pénitence quant à la coulpe et à la peine éternelle.

Il dit ailleurs que le Purgatoire est un lieu matériel où habitent les âmes qui meurent avec quelque souillure, jusqu'à ce qu'elles soient purifiées, autant toutefois que les esprits peuvent occuper un lieu.

Saint Augustin va plus loin ; ce grand Docteur pense que le Purgatoire est un lieu souterrain, où les âmes des justes, qui n'ont pas entièrement satisfait pour leurs péchés, achèvent de payer ce qu'elles doivent à la justice divine.

Il est certain, dit le savant Père Giry, que Dieu n'est

point lié à un endroit quelconque, pour punir les âmes qui sont redevables à sa justice, et de même que, parmi les Anges apostats, il y en a qui ne seront renfermés dans l'Enfer qu'après le jour du jugement dernier, quoiqu'ils souffrent dès à présent la même peine que ceux qui y sont, aussi il est au pouvoir de Dieu de donner aux âmes infortunées du Purgatoire tel lieu d'expiation qu'il lui plaira. On sait même par plusieurs apparitions que quelques-unes ont été condamnées à expier leurs fautes dans les lieux mêmes où elles les avaient commises. Nonobstant cela, le sentiment commun des théologiens est que le Purgatoire ordinaire est dans le sein de la terre (1).

Bergier croit que le Purgatoire est un état plutôt qu'un lieu dans lequel les âmes des justes, sorties de ce monde sans avoir suffisamment satisfait à la justice divine pour leurs fautes, achèvent de les expier, avant d'être admises à jouir du bonheur éternel (2).

Le cardinal Gousset partage le sentiment de Bergier.

Mais peu importe que ce soit un état ou un lieu, les peines étant les mêmes.

Nous lisons dans les visions de sainte Françoise, dame romaine (3), écrites sous sa dictée par Jean Mat-

1. Giry. *Vie des Saints*, 2 nov.

Mgr Bouvier dit, comme Giry, que les théologiens pensent communément que le Purgatoire est placé au sein de la terre.

2. *Dict. théol.*, art. Purg.

3. Entre toutes les femmes romaines les plus illustres et les plus célèbres qui florissaient au xv<sup>e</sup> siècle, Françoise de Rome occupe, de l'aveu de tous, le premier rang par ses vertus, ses miracles, ses visions et ses fondations.

Elle naquit dans Rome même, sous le pontificat d'Urbain VI,

tiotti, son confesseur, et soumises par elle au jugement de l'Église, que la servante de Dieu fut, une fois, transportée par la pensée sur le bord du Purgatoire. Elle y vit trois parties : dans la première, qui est la plus basse, brûle un feu qui donne de la lumière, dissemblable en cela à celui de l'Enfer qui est noir et sans aucune clarté (1). Ce feu est très-ardent et d'une couleur rouge. C'est là que sont punies les âmes des séculiers non coupables de grands crimes, redevables à la justice de Dieu de la peine temporelle qu'elles méritent pour leurs péchés, et le feu les tourmente plus ou moins rigoureusement, selon la quantité ou la qualité de leurs dettes. Il lui fut dit que sept années de souffrance dans cette partie inférieure correspondent à la peine temporelle due pour un seul péché mortel. Les âmes acquiescent humblement à la justice divine ;

en 1384. Son père, Paul de Buxo, et sa mère, Jacqueline Bufredeschi, lui inspirèrent, dès son enfance, le goût de la piété. Les premiers désirs qu'elle sentit éclore dans son cœur la portèrent à se consacrer spécialement au service de Dieu. Après bien des luttes et bien des larmes, elle entra dans l'état du mariage, uniquement par condescendance pour son père. L'époux que le Ciel lui donna fut Laurent Pontiani, jeune seigneur romain, aussi distingué par ses vertus que par sa fortune. Elle eut de rudes épreuves à soutenir ; elle vit son mari banni de Rome, et son fils aîné retenu en otage. Son âme forte et généreuse ne se laissa pas abattre par ces épreuves, et elle sut recueillir de tant de souffrances une abondante moisson de mérites. Sa couronne étant formée, le Seigneur la rappela à lui le 9 mars 1440, à l'âge de cinquante-six ans.

Françoise institua la célèbre congrégation des Oblates, où, après la mort de son mari, elle demanda humblement à être admise comme simple religieuse.

1. Cela est peu en rapport avec l'enseignement commun qui ne met aucune différence entre les deux feux.

néanmoins la rigueur des peines qu'elles endurent leur arrache des gémissements que personne en cette vie ne saurait comprendre.

Le Purgatoire supérieur se divise en trois prisons séparées : le feu est plus brûlant dans la première, que dans la seconde ; dans la seconde, que dans la troisième. Or la première est destinée aux religieux et aux prêtres, eussent-ils commis de moindres péchés que les séculiers, parce qu'ils ont eu plus de lumières et n'ont pas honoré leur dignité comme ils le devaient. La seconde prison est la demeure des religieux et des clercs non honorés du sacerdoce.

Dans la troisième sont enfermées les âmes des séculiers qui, ayant commis de grandes fautes, n'en ont pas fait une pénitence suffisante avant la mort.

Les tourments ne sont pas égaux dans chacune de ces prisons. Ils sont plus ou moins cruels, selon la qualité des personnes et la mesure de leurs dettes. Les supérieurs y souffrent plus que les inférieurs (1).

Les deux faits que nous allons rapporter prouvent, comme l'a dit plus haut le P. Giry, que le Purgatoire peut être fait en dehors des lieux destinés ordinairement à purifier les âmes qui ont besoin de recouvrer la beauté que leur a fait perdre le péché, avant d'être admises à la contemplation de la Divinité.

Dans ma jeunesse, dit saint Grégoire le Grand dans ses si intéressants dialogues, j'avais souvent entendu faire l'éloge des vertus de Paschase, diacre de l'Église romaine. Des personnes qui l'avaient parfaitement connu nous le dépeignaient comme un homme d'une admirable sainteté ; tout entier aux œuvres de charité,

1. Révélations de sainte Françoise.

vrai père des pauvres et d'une abnégation absolue.

Le souverain pontife étant mort, les sentiments du clergé se partagèrent entre Symmaque et Laurent. Paschase prit parti pour celui-ci. Cependant Symmaque fut élu pape, à l'unanimité, par les évêques et par le peuple. Paschase se soumit, mais sa soumission fut imparfaite ; il garda pour son ami une affection trop sensible. Les saints ont aussi leurs faiblesses. Il mourut sous le pontificat de Symmaque, et pendant la cérémonie de ses obsèques un possédé fut délivré miraculeusement par le seul attouchement de sa dalmatique.

Longtemps après, saint Germain, évêque de Capoue, allait dans les Abruzzes faire une saison d'eaux thermales. Quel ne fut pas son étonnement de voir soudain le saint diacre, qu'il avait toujours vénéré, lui apparaître triste, abattu, souffrant. Tout hors de lui-même, il lui dit : « Comment vous, que nous avons toujours regardé comme un saint, pouvez-vous être dans l'état où vous me paraissez être?—Je suis envoyé ici, lui répondit Paschase, pour faire ma pénitence et expier mon affection trop forte envers Laurent. Je vous en conjure, cher Père, ayez pitié de moi ; je demande vos suffrages. Si je ne repars pas, ce sera une preuve que vos prières auront obtenu ma délivrance.

Le saint évêque s'empressa de prier pour la pauvre âme qui était venue solliciter ses prières. Elles eurent leur effet, car saint Germain ne revit plus Paschase.

La grande pureté que Dieu exige de ses élus pour les admettre à l'intuition divine ne doit pas nous surprendre. Job, dans son admirable poëme, nous apprend que la sainteté du Seigneur le fit expulser de sa divine présence, comme indignes de contempler plus long-

temps sa divine essence, les Anges qui avaient par leur péché de vaine complaisance et de sot orgueil perdu leur pureté intérieure.

Une sainte religieuse, nommé Marie de l'Incarnation, du monastère des Ursulines de Loudun, apparut, quelque temps après sa mort, à la supérieure du monastère, femme d'une haute intelligence et d'un grand mérite. Elle lui fit connaître qu'elle était en Purgatoire, pour expier certaines fautes auxquelles elle n'avait pas fait assez d'attention pendant sa vie. Voici le fait, tel qu'il est rapporté dans le recueil des lettres du P. Surin.

Le sixième de novembre, lui écrivait la Mère supérieure, entre trois et quatre heures du matin, la Mère de l'Incarnation s'est présentée à moi avec un visage très-doux, et qui paraissait plus humilié que souffrant, quoique je visse bien qu'elle souffrait beaucoup. D'abord, en la voyant auprès de moi, j'eus une grande frayeur ; mais comme elle n'avait rien d'effroyable en elle-même, je me rassurai bientôt. Je lui demandai en quel état elle était et si nous pouvions lui rendre quelque service. — Elle répondit : Je satisfais à la justice divine dans le Purgatoire.—Je la priai de me dire ce qui l'y retenait. — Jetant un profond soupir, elle me répondit : Ce sont plusieurs négligences aux exercices communs ; une certaine faiblesse à me laisser entraîner par l'exemple et les conseils des religieuses imparfaites ; mais encore plus l'habitude de retenir par devers moi des choses dont je n'avais pas la permission de disposer, et de m'en servir selon mes besoins et mon inclination naturelle. Si l'on savait, continua la bonne Mère, le mal que l'on fait à son âme en ne s'appliquant pas à sa perfection, et combien il faut souffrir pour expier ses faiblesses, ses lâches

complaisances et les satisfactions que l'on donne à la nature, contre les lumières de la conscience, on aurait plus de facilité à se faire violence pendant la vie. Dieu voit les choses d'un autre œil que nous et les juge autrement. — Je lui demandai de nouveau si nous pouvions lui être de quelque utilité pour abrégier ses souffrances.— Elle me répondit : Je désire voir et posséder Dieu; mais je suis contente de satisfaire à sa justice tant qu'il lui plaira.—Je la priai de me dire si elle souffrait beaucoup. — Mes douleurs, me répondit-elle, sont incompréhensibles à ceux qui ne les sentent pas. En disant cela, elle s'approcha de mon visage, comme pour prendre congé de moi. Il me sembla que c'était un charbon de feu qui me brûlait, quoique son visage ne touchât pas au mien, et mon bras, ayant un peu frisé sa manche, se trouva brûlé, et j'y ressentis une vive douleur.

Dans une autre apparition, elle apprit à la même Mère qu'un grand nombre de religieuses avaient à satisfaire dans l'autre vie à la justice divine, parce que leur conduite n'était pas assez vivifiée par l'esprit de foi pratique, et que la lâcheté les empêchait de se vaincre dans une foule d'occasions.

Enfin, un mois après la première apparition, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, elle fit connaître que son Purgatoire était fini, et qu'elle allait avoir le bonheur d'entrer dans le Paradis.

Nous engageons fortement nos chères sœurs les religieuses à méditer attentivement ce fait dont l'authenticité est garantie par les qualités d'esprit de la supérieure de Loudun.



## CHAPITRE V

### **La sainteté de Dieu éclatant dans la rigueur des peines du Purgatoire.**

Saint Paul exaltant la profondeur de la sagesse divine. — Cette divine sagesse manifestée par la rigueur des peines du Purgatoire. — Le feu du Purgatoire fait sur les âmes le même effet que le feu de ce monde sur l'or. — Pureté nécessaire pour être admis à la vision béatifique. — La jeune religieuse élevée par sainte Gertrude.

O profondeur des trésors de la sagesse de Dieu, que vos jugements sont incompréhensibles, que vos voies sont impénétrables (1) ! Par un effet de cette divine sagesse, exaltée par saint Paul, la rigueur des peines du Purgatoire révèle toute l'étendue de la sainteté de Dieu, et ses exigences. Le Seigneur, entraîné par son infinie bonté et son amour incompréhensible pour les âmes faites à son image, veut s'unir à elles dans le séjour de la gloire éternelle, afin de les rendre participantes de sa félicité. Mais ces âmes ont défigurée la ressemblance divine qu'elles avaient retrouvée dans les eaux saintes du baptême. Après même que la douleur et un repentir sincère ont effacé et fait oublier leurs fautes, il reste en elles quelques taches, du moins pour

1. *Épît. aux Rom.*, ch. 11°.

l'ordinaire, qui les rendent impropres à l'union divine. Tant qu'elles existeront, ces âmes ne pourront contempler face à face le Dieu trois fois saint, que les Chérubins, ces modèles de parfaite pureté, adorent en se couvrant la figure avec leurs ailes, comme étant incapables de soutenir l'éclat de sa gloire, ainsi qu'il fut montré à Isaïe, dans cette admirable vision où la sainteté de Dieu lui fut manifestée. Que fera le Seigneur pour rendre ces âmes capables d'entrer en participation de son bonheur infini, de se plonger dans son essence par la connaissance et par l'amour, effet de la contemplation ? Il les plongera dans des feux, dont la seule peinture effraie, et il les y laissera aussi longtemps qu'il le faudra, pour leur rendre une beauté capable de plaire à son cœur, et de lui permettre, sans blesser les exigences de sa sainteté, de les admettre aux jouissances de la vision béatifique. Comme l'or, afin de se dépouiller de l'alliage qui en couvre la beauté et l'éclat, a besoin de passer par le feu, et d'être par là rendu propre au rôle merveilleux qu'il remplit dans le monde, où il tient le premier rang parmi tous les autres métaux ; de même, l'âme afin de se débarrasser de tout l'alliage qu'elle a apporté de la terre, doit passer par le creuset du Purgatoire, qui fait sur elle le même effet que le feu matériel produit sur l'or, qui devient d'autant plus beau qu'il a été mieux nettoyé par le feu.

Les exigences de la sainteté divine si peu connues sur la terre, sinon de quelques personnes privilégiées et très-avancées dans les voies de l'oraison et de la perfection, sont manifestées à l'âme, au moment du jugement particulier. Elle conçoit alors une vive horreur des moindres fautes, et d'elle-même, à cause des

taches que ses péchés ont laissées en elle, suivant leur nature et leur gravité. La lumière divine lui fait comprendre qu'il faut qu'elle se nettoie dans le feu purifiant du Purgatoire, feu miséricordieux, qui suppléera par ses rigueurs à ce qui a manqué, pendant qu'elle était sur la terre, à son amour et à sa générosité, afin qu'elle devienne apte à l'union divine et à la contemplation du Dieu trois fois saint. Quand même, ainsi qu'il fut révélé à sainte Catherine de Gênes, Dieu, par impossible, voudrait par un effet de son infinie bonté exempter une âme, qui paraît à son tribunal sans une pureté parfaite, des souffrances du Purgatoire, qui peuvent seules lui rendre la beauté intérieure qui lui manque, elle ne le voudrait pas.

Oh! sainteté divine, pourquoi êtes-vous si méconnue ici-bas? Pourquoi attendons-nous à vous connaître et à vous glorifier dans le Purgatoire, par d'excessives et intolérables douleurs? Alors nous dirons avec ces trois jeunes Hébreux, qui louaient Dieu dans la fournaise de Babylone, et le bénissaient d'une même voix : Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères ; vous êtes digne de toutes louanges ; nous bénissons votre sainteté, qui exige que nous souffrions des douleurs, qui, tout en nous faisant satisfaire à votre justice, nous disposent à nous unir à vous pour l'éternité. Nous adorons et aimons les rigueurs de votre justice, dont nous comprenons toute l'équité. Aussi vous tous qui êtes encore sur la terre ; vous surtout, prêtres du Seigneur, bénissez-le, louez-le, relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles. Serviteurs de Dieu, louez-le, glorifiez-le, aimez-le de tout votre cœur. Et nous qu'il a préservés des maux de l'Enfer, nous le louons et le bénissons au milieu des flammes qui nous purifient et

nous rendent propres à faire un jour partie des chœurs des Anges et des Saints (1).

L'anecdote suivante, racontée par le vénérable Louis de Blois, va confirmer l'enseignement précédent.

Il était mort, dans le monastère de Sainte-Gertrude, une jeune religieuse que la sainte abbesse avait beaucoup aimée, à cause du zèle extraordinaire qu'elle avait remarqué en elle pour la pratique des vertus religieuses et pour sa tendre et solide piété. Cette perte lui fut très-sensible, et souvent dans ses prières elle recommandait cette âme au Seigneur, pour qu'il lui plût de lui faire miséricorde et de l'admettre au plus tôt dans le séjour de l'éternel bonheur. Un jour qu'elle était ravie en extase, elle l'aperçut devant le trône divin, environnée d'une éclatante lumière, revêtue de magnifiques vêtements, et chargée de bijoux. Cependant, il y avait sur son front une sorte de préoccupation; elle tenait les yeux baissés, avec une certaine honte, comme si elle n'eût pas osé contempler en face la gloire de l'adorable majesté de Dieu. Elle semblait même chercher à cacher son visage et à fuir les regards du Sauveur. Gertrude, peinée de voir sa fille spirituelle trembler devant son saint Époux, se tourna vers lui et lui dit: Doux Jésus, pourquoi donc votre bonté infinie n'invite-t-elle pas celle qui s'est donnée à vous tout entière à s'approcher et à entrer dans la joie éternelle, que vous lui avez promise, comme prix de sa fidélité? — Aussitôt le Seigneur, avec un doux sourire, fit signe à la jeune religieuse de s'approcher de lui. Mais plus troublée encore qu'elle ne l'avait d'abord paru, elle hésitait, elle tremblait, et enfin, après une profonde inclination, elle s'éloigna :

1. Voir le troisième chapitre de *Daniel*.

L'étonnement de Gertrude fut à son comble. S'adressant à l'âme elle-même, elle lui dit : D'où vient donc, ma chère fille, que vous vous éloignez du Sauveur qui a eu la bonté de vous faire signe d'approcher de lui : — Ma mère, lui répondit la jeune fille, je ne suis pas encore assez digne de paraître devant l'Agneau immaculé ; je n'ai pas la pureté parfaite sur laquelle se reposent avec complaisance ses regards divins. Il me reste encore des taches terrestres. Quand même la porte du ciel me serait ouverte, je ne voudrais pas y entrer, avant d'être entièrement purgée des suites des moindres imperfections. Il me semble que les chœurs des vierges qui suivent l'Agneau me repousseraient et ne me permettraient pas de rester avec elles.

La sainte abbesse se plaisait à rapporter ce fait à ses religieuses, pour les animer à la pratique de la perfection, et leur faire comprendre quelle pureté intérieure est nécessaire pour être admis aux noces de l'Agneau. Puisse la leçon nous profiter à nous-mêmes (1).

1. Gertrude naquit à Eisleben, au comté de Mansfeld, dans la haute-Saxe, de la famille des comtes de Hockborn, parents de Frédéric II. Dès l'âge de cinq ans, on la mit, selon son désir, dans un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, nommé Rodarde, où, toute petite qu'elle était, elle se fit remarquer par la pratique de toutes les vertus de son âge.

Comme elle avait l'esprit naturellement vif et pénétrant, ses supérieures lui permirent de s'appliquer, suivant l'usage de l'époque, à l'étude des sciences divines et humaines ; elle y fit un si grand progrès, qu'elle mérita l'estime des savants de son temps. Elle devint, en peu de temps, très-versée dans les langues, dans la rhétorique et dans la philosophie.

Gertrude se fit plus remarquer encore par ses vertus, surtout par sa profonde humilité et son union intime avec Dieu, que par

ses vastes connaissances. Notre-Seigneur fit un jour connaître à l'une de ses sœurs, que comme il n'y avait personne qui eût une volonté aussi entière d'être tout à lui et une intention aussi pure, il n'y avait point aussi de cœur où il se plût autant que dans celui de sa sainte amante.

Gertrude avait une dévotion toute spéciale pour la sainte Vierge, qui la favorisa de grâces nombreuses et de plusieurs visions. Elle méditait souvent sur la passion du Sauveur et elle le faisait avec de si vifs sentiments d'amour et de reconnaissance, qu'elle versait des ruisseaux de larmes. Elle avait aussi une grande affection pour les âmes du Purgatoire, et ne laissait passer aucun jour sans les secourir par ses prières et ses bonnes œuvres.

Elle fut pendant quarante ans successivement abbesse des monastères de Rodarde et d'Elpède. On ne peut dire le bien qu'elle fit pendant ce grand nombre d'années, dans ces deux maisons, par son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Enfin le jour de la récompense étant arrivé, notre divin Sauveur, accompagné de sa sainte Mère, de saint Jean l'Évangéliste, pour lequel elle avait pendant toute sa vie professé une grande dévotion, vint la chercher et la conduisit dans le lieu du repos éternel. Sa bienheureuse mort eut lieu en l'an 1334.

La Sainte a composé plusieurs ouvrages, qui ont mérité l'approbation des savants, et l'ont fait regarder, après sainte Thérèse, comme le guide le plus habile de la vie contemplative \*.

\* Voir le *Bréviaire romain*. — Giry. *Vie des Saints*. — Godescard. — Mgr Pie. *Oraison funèbre de Dom Guéranger*.

## CHAPITRE VI

**La sainteté de Dieu manifestée par la peine du sens. — En quoi cette peine consiste. — Ses rigueurs.**

La peine du sens surpasse les tourments des martyrs, et même ceux de la passion de Jésus-Christ. — Tableaux des souffrances des âmes dans le Purgatoire quant à la peine du sens. — Le feu du Purgatoire. — Son acerbité. — De quelle manière il agit sur les âmes. — Passage de Denys le Chartreux propre à faire comprendre la violence des douleurs de l'âme nettoyée par le feu du Purgatoire. — Le mauvais riche demandant à Abraham l'aumône d'une goutte d'eau. — Le comte de Léon et Christine l'Admirable. — Remarque importante.

L'enseignement des saints Pères et des Docteurs est que l'âme dans le Purgatoire souffre l'atteinte d'un feu purifiant, qui est un tourment plus cuisant et plus douloureux que tout ce que l'on peut endurer de plus pénible en maux de toute espèce sur la terre, et même que tous les tourments, cependant si acerbés, des martyrs. Saint Thomas va plus loin encore, il ose avancer que les tourments du Purgatoire sont plus violents que les souffrances sensibles et corporelles que Notre-Seigneur a endurées dans le cours de sa passion, quoique celles-ci aient été si grandes qu'elles étaient suffisantes pour faire mourir tous les hommes, si chacun en eût eu sa portion. Et la raison de cette grande souffrance, c'est que le feu du Purgatoire n'afflige pas les âmes par sa

vertu naturelle, qui d'elle-même ne peut agir que sur les corps ; mais par une vertu surnaturelle, qui lui est communiquée, comme à un instrument très-sévère de la justice de Dieu (1). Cette divine justice est la vengeance de la sainteté de Dieu outragée par le péché. « Les amis de Job, ayant appris les maux extraordinaires qu'il souffrait, allèrent le voir pour le consoler. N'ayant aperçu qu'un homme de douleurs couché sur un fumier, dont tout le corps n'était qu'une plaie affreuse, d'où la pourriture et les vers sortaient en abondance, et tellement abimé dans sa douleur qu'il n'était occupé que de son mal, ils ne purent le reconnaître. Cependant sachant que c'était lui, et ne se trouvant pas assez de courage pour lui parler, ils se contentèrent de lui témoigner leur douleur en déchirant leurs vêtements, en se mettant de la cendre sur la tête et en pleurant sur son sort. Ils restèrent avec lui assis sur la terre, durant sept jours et durant sept nuits, sans rompre ce morne silence.

« Il en serait de même de nous, qui essayons d'approfondir la rigueur des tourments que les âmes endurent dans le Purgatoire, si nous voyions leurs supplices de près. Bien loin de vouloir en parler, nous garderions un profond silence, plus expressif que toutes les paroles, tant nous serions frappés de stupeur et nous pleurerions plus amèrement encore que les amis de Job, tant à cause de nous-mêmes, auxquels les mêmes tourments sont préparés si nous ne nous efforçons de satisfaire entièrement en cette vie à la justice divine, que par compassion pour les pauvres âmes qui les endurent, et nous reconnâtrions que, comme ils

1. Giry. *Vie des Saints*, 2 nov



sont incompréhensibles, de même ils sont ineffables. C'est un abîme, un océan de maux, où l'esprit de l'homme se perd. Si Jérémie, ne faisant que prévoir les maux qui devaient arriver à Jérusalem, pleurait si amèrement et s'écriait : « *Ah ! Jérusalem, je vois vos douleurs aussi étendues que la mer,* » que ne doit-on pas penser des douleurs que l'on ressent en Purgatoire, où les âmes sont comme plongées dans une mer bouillante de soufre et d'un feu si brûlant, qu'il pénètre et semble changer les esprits en lui-même (1).

« Pour essayer de comprendre la rigueur de ces supplices, il faut faire attention à cette incontestable vérité, que le feu du Purgatoire, quelle que soit sa nature, est très-actif ; qu'il est animé par le souffle de la justice de Dieu, et que ce sont des âmes qui en endurent les effets.

« De tous les éléments, Dieu a choisi le feu comme étant le plus propre à servir sa justice dans l'autre monde. Ce feu, comme nous l'avons dit, agit d'autant plus vivement sur ses malheureuses victimes, que la toute-puissance du Seigneur lui imprime une vertu et une force qu'il n'a pas de sa nature, afin qu'agissant sur les âmes, il les tourmente, et qu'en les tourmentant, il ne les détruise pas, mais seulement les purifie, comme l'a fait excellemment remarquer saint Augustin.

« Quand Dieu punit sur la terre, on peut dire qu'il imite les hommes dans ses châtimens, et qu'il modère sa puissance, la proportionnant à la faiblesse de ses créatures. Dans l'autre monde, il donne carrière à toute

1. Saint Jean, dans son *Apocalypse*, dit, ch. xx, que le démon fut jeté dans un étang de feu et de soufre ; et au ch. xxi que les méchants, dont il fait l'énumération, seront dans un étang brûlant de feu et de soufre.

l'étendue de sa justice, et il en élève les instruments au-dessus de leur force naturelle. C'est ainsi que ce feu forge des chaînes qui retiennent en prison des créatures que les cachots d'acier et de bronze ne sauraient arrêter ; de sorte qu'on peut dire qu'il n'agit pas comme élément, mais comme instrument de la puissance divine. Il frappe les âmes d'une certaine horreur qu'elles ressentent vivement, mais que l'on ne peut expliquer. Il se les assujettit pour les tourmenter ; il se lie à toutes leurs facultés pour les affliger. Il afflige la mémoire par le triste souvenir des péchés passés. Il afflige le jugement, en lui rappelant qu'il n'a pas pesé les conséquences de ses fautes ; il afflige la volonté qui n'a pas voulu satisfaire à la justice divine, lorsqu'elle le pouvait, en lui inspirant le désir de le faire, lorsqu'elle ne le peut plus, au moins d'une manière méritoire pour elle (1). »

Denys le Chartreux rapporte qu'un ancien religieux anglais, auquel Dieu avait montré dans une vision ce que l'on souffre en Purgatoire, avait coutume de dire : Dieu m'est témoin que si je connaissais un homme qui m'eût fait tous les outrages possibles, qui eût maltraité et même tué mes meilleurs amis, et que je susse qu'il fût condamné aux tourments que j'ai vus dans ces lieux affreux, je souffrirais trois mille fois la mort pour l'en délivrer, tant ce que j'ai vu surpasse la mesure des douleurs, des croix et des afflictions de la vie présente.

On lit dans la parabole du mauvais Riche et du pauvre Lazare, que le premier s'adressant à Abraham, le père de la nation juive, le priaient avec instance de lui envoyer

1. Notre vieil auteur.

Lazare avec une goutte d'eau, pour calmer la soif qui le consumait. Ce qui fut refusé à cet homme sans pitié et sans commisération pour les autres a été fréquemment accordé à des âmes qui en Purgatoire étaient aussi brûlées par le feu dont nous n'avons pu faire qu'une peinture bien imparfaite. Elles ont obtenu la faveur de venir faire connaître aux vivants les maux qu'elles souffraient par les atteintes de ce feu exécuteur des justices divines, afin que leurs suffrages les en arrachassent.

Le comte de Léon, qui habitait la basse Allemagne, avait une grande vénération pour une sainte fille, nommée Christine l'Admirable, à cause de son zèle pour la délivrance des âmes du Purgatoire. Le comte l'écoutait volontiers, malgré les reproches parfois assez vifs qu'elle lui adressait au sujet de certains désordres auxquels il s'abandonnait. Étant tombé malade et en danger de mort, il expédia un messenger à Christine pour la prier de venir le voir. Aussitôt qu'elle fut en sa présence, il se jeta humblement à ses pieds, et lui dit, mêlant ses larmes à ses gémissements : « Servante de Dieu, vous savez quel grand pécheur je suis. Dans peu d'heures peut-être, il va falloir paraître devant mon Juge et lui rendre compte de ma vie. Priez-le, je vous en conjure, priez-le, au nom de son infinie miséricorde, de m'accorder la contrition, afin que j'évite l'Enfer, que j'ai mérité ; puis, par vos suffrages, vous m'obtiendrez une diminution des peines du Purgatoire, auquel je serai certainement condamné. »

Christine se rendit à ses vœux, elle intercéda pour lui, et il mourut dans des sentiments très-chrétiens, après avoir fait une bonne confession.

Il ne tarda pas à apparaître à la sainte fille. « Servante du Sauveur Jésus, lui dit-il, si vous saviez à

quels tourments ineffables je suis condamné, vous auriez grande pitié de moi. Je vous en supplie de nouveau ; par les entrailles de la bonté infinie et de la miséricorde de notre Dieu, redoublez vos intercessions en ma faveur, afin que je sois promptement délivré de mes tourments. » Christine n'épargna rien pour satisfaire à la justice divine à la place de cette pauvre âme, et quelque temps après, elle lui apparut radieuse, lui annonçant qu'enfin elle allait entrer dans le Paradis (1).

Ce fait nous suggère une remarque qui pourra avoir son utilité.

Combien de jeunes gens ou d'hommes faits qui, après une vie assez souvent scandaleuse, touchés par la grâce, font une fin chrétienne. Comme dans leurs derniers instants ils ont manifesté leur regret de la vie malédifiante qu'ils avaient menée, qu'ils ont fait paraître de la patience dans leurs souffrances, et de la résignation à la volonté de Dieu, qui les arrêtait par la mort dans la vie de désordre et de perdition éternelle où ils marchaient à grands pas, on s'extasie sur la fin chrétienne qu'ils ont eue ; on dit qu'ils sont *morts en saints*, et on semble croire qu'ils vont aller ou sont allés tout droit au Ciel. Quel tort on ferait à ces âmes, qui, il faut l'espérer, sont mortes dans la grâce du Seigneur, si on ne priait pas et beaucoup pour elles ! C'est le cas de rappeler ce mot de saint Paul : *Elles seront sauvées, mais elles passeront comme par le feu*. Combien de temps y resteront-elles ? Si on ne prie, si on ne fait prier beaucoup pour elles, peut-être y demeureront-elles des siècles, jusqu'à ce que toutes leurs dettes soient acquittées.

1. Voir Surius et Denys le Chartreux.

## CHAPITRE VII

### **La peine du *dam*, autre manifestation de la sainteté de Dieu. — Sa nature. — Ses rigueurs. — Son intensité.**

Tableau d'après saint Thomas des souffrances que cause à l'âme la peine du *dam*. — Elle venge la sainteté de Dieu outragée par le péché. — La privation de la vue de Dieu plus cruellement sentie dans le Purgatoire que dans l'Enfer. — Comparaison prise de la peine qu'éprouva Absalon d'être privé de la vue de son père, en punition du meurtre d'Ammon son frère. — Autre comparaison prise des plaintes des Israélites exilés à Babylone. — Plaintes amères des âmes privées de la vue de Dieu. — Raisons des douleurs intérieures qu'elles éprouvent. — Réflexions salutaires que doivent faire les vivants en pensant aux peines si déchirantes des pauvres prisonniers du Purgatoire. — Le ver rongeur de la conscience. — David brisé par le remords. — Le prisonnier de Sainte-Hélène. — L'âme souffrant la privation de la vue de Dieu. — La peine *du désir*.

Saint Thomas traitant de la peine du *dam* dit qu'elle est plus grande, plus terrible et plus intolérable que la peine du *sens*. En effet, comme une seule heure de la vision de Dieu devrait être achetée par des millions de siècles des supplices les plus cruels, il ne faut pas s'étonner si le malheur d'en être privées plusieurs jours, plusieurs mois, ou plusieurs années, cause plus de peine aux âmes du Purgatoire, que tous les tourments qu'elles endurent, de la part du feu. Elles savent

combien est grand le bien dont elles ne peuvent jouir ; elles ont un désir immense et comme infini de le posséder ; leur amour les y porte avec une ardeur et une impétuosité qui n'ont rien d'égal. Que l'on juge par là de la douleur qu'elles ressentent de s'en voir repoussées. C'est une faim sans bornes qui ne trouve pas de quoi se rassasier ; c'est une soif sans mesure, qui n'a rien pour se désaltérer ; c'est un torrent impétueux, qu'une digue arrête au milieu de sa course, sans qu'il puisse s'écouler dans la campagne et y répandre agréablement ses eaux (1).

Quoi de plus propre que la peine du *dam*, à venger les droits de la sainteté de Dieu outragée par le péché ? C'est l'amour méprisé qui se venge par le délai de la jouissance, et les douleurs cuisantes qu'éprouve le cœur privé de l'objet de ses plus vives affections.

Donnons maintenant la parole à notre vieil auteur.

« On peut dire que la peine du *dam* est en quelque manière plus grande dans les âmes du Purgatoire, que dans celles de l'Enfer. Les malheureux damnés, ayant une haine implacable contre Dieu, et sachant que Dieu, à cause de leur attache au péché, les déteste lui-même, désirent plus ardemment son anéantissement, qu'ils ne souhaitent de le voir et de le posséder (2). On n'aime pas naturellement à se trouver dans la compagnie de celui à qui on porte une haine mortelle, et dont on sait qu'on est haï.

Au contraire, les âmes du Purgatoire ont un amour ardent pour Dieu. Comprenant parfaitement tous les motifs qui doivent les porter à aimer leur Créateur de

1. Giry. *Vie des Saints*, 2 nov.

2. C'est l'enseignement de saint Thomas.

toutes leurs forces, elles brûlent du désir le plus ardent de le posséder. Comme elles s'en voient séparées pour un temps, cette cruelle séparation leur cause des douleurs inconcevables.

On n'a dans ce monde qu'une très-légère connaissance des perfections divines, parce que l'on ne les voit que très-imparfaitement et comme au travers d'un voile ; d'ailleurs les liens qui nous rattachent à la terre sont cause qu'on y fait souvent peu d'attention. Mais les âmes du Purgatoire connaissent dans un degré éminent ces perfections, et elles pensent continuellement au bien infini dont elles sont privées. Cette pensée les occupe tellement que leur attention ne peut se porter ailleurs ; aussi plus elles y pensent, plus elles se l'impriment dans la mémoire. Quand même elles voudraient en éloigner leur souvenir, elles ne le pourraient pas, tant elles ont toujours présente à l'esprit l'image du Dieu, dont elles sentent si vivement la privation. Peut-on concevoir une douleur plus amère et plus oppressive ?

Si Absalon, dans l'affluence de tous les biens, mais exilé de la présence de son père, en punition du crime dont il s'était rendu coupable en ordonnant le meurtre de son frère Ammon, s'écriait : Qu'il me soit accordé de voir le visage de mon père, ou s'il se souvient encore de ma faute, qu'on me fasse mourir, la mort m'étant moins pénible qu'une telle privation ; que doit-on penser de l'ennui mortel que ressentent les âmes du Purgatoire, non-seulement exilées de la vue du meilleur et du plus tendre de tous les pères, mais par ailleurs souffrant les atteintes du feu purificateur, qui ajoute des douleurs si sensibles à la peine morale que leur cause la privation du souverain Bien ?

On peut bien appliquer à ces saintes âmes les plaintes que le peuple juif poussait dans son exil de Babylone, lorsque fondant en larmes, il disait : « Nous nous « sommes assis sur les bords du fleuve de Babylone, « et nous nous sommes abandonnés à la douleur, en « nous ressouvenant de Sion notre chère patrie. C'est « en vain que les habitants de la terre de notre exil, « touchés de notre langueur, s'efforcent de nous con- « soler ; il nous est impossible d'adoucir les amertumes « dont notre cœur est rempli. » Ah ! la céleste Sion et le Dieu qui s'y montre à ses élus et fait par là leur bonheur sont toujours présents à l'esprit des âmes du Purgatoire, et elles ne peuvent en éloigner le souvenir ; quelle peine !

Ce qui augmente leurs souffrances, c'est de savoir que leur éloignement de leur bon Père céleste est un éloignement de disgrâce et qu'elles l'ont mérité. Aussi sont-elles plus affligées de voir leur Père bien-aimé irrité contre elles, que de tous les autres tourments qu'elles souffrent. « Imprudentes que nous avons été, se disent-elles, c'est par notre faute que nous sommes privées du bonheur de voir notre Dieu, qui par sa vue pourrait seul nous rendre heureuses. Il ne tenait qu'à nous de nous procurer ce bonheur ; nous en avons eu les moyens. Nous pouvions nous éviter ce cruel exil par de légères pénitences, par des aumônes, par quelques jeûnes, par une injure soufferte avec patience, une visite de charité faite à un malade, un affligé consolé, et mille autres moyens que la bonté divine avait mis à notre disposition. Pourquoi faut-il que ce soit notre négligence, notre indifférence, qui nous aient privées du bonheur de voir promptement notre Dieu. O Dieu ! ô notre Père, qu'êtes-vous devenu ? où êtes-



vous ? Plus nous vous cherchons, plus vous semblez vous éloigner de nous ! Si, au moins, nous n'étions pas désagréables à votre vue si pure ! Mais nous savons que nos impuretés vous déplaisent et blessent vos regards divins. O notre Père, oubliez nos ingratitude, rendez-nous votre amour dans sa plénitude, et notre peine sera allégée. »

Si on descendait de temps en temps en esprit dans ce lieu de supplices, quand même, si la chose était possible, on ne serait pas ému de pitié envers les pauvres âmes qui y gémissent, en attendant le moment si souhaité de leur délivrance et de leur admission à la vision béatifique, on concevrait, au moins, des craintes salutaires relativement au sort qui nous attend nous-mêmes. Si seulement pendant quelques heures on sentait la morsure du ver rongeur qui dévore les âmes de ces saints captifs, il n'en faudrait pas davantage pour nous engager à embrasser cette sage pénitence, qui peut seule nous préserver d'un si grand malheur. Avec quel soin l'on veillerait sur ses pensées, sur ses paroles, sur ses actions, afin de ne pas donner lieu à la divine justice de nous faire entrer et de nous retenir dans ces lugubres cachots.

Le ver qui pique les âmes dans le Purgatoire est si vif et si pénétrant, que celles qui en ressentent les pointes frémissent à chaque coup qu'il leur porte. Et ils sont si fréquents ces coups, qu'elles peuvent dire en toute vérité : Nous n'avons de repos ni jour ni nuit, et nous ne pouvons en avoir, nos fautes étant toujours présentes à notre esprit.

David, au milieu d'une cour florissante, où il pouvait prendre toutes sortes de divertissements pour faire diversion à ses amers souvenirs, disait : « C'est en

vain que je cherche du repos et veux faire taire les remords de ma conscience ; je vois continuellement mon péché s'élever contre moi. Je passe des nuits entières dans la tristesse ; mes yeux sont des sources intarissables qui répandent continuellement des ruisseaux de larmes, en si grande abondance que mon lit en est baigné. Un ver cruel et rongeur qui est au dedans de moi-même ne laisse pas de me porter des coups si violents, qu'il ne me reste plus que la peau sur les os. »

Jugeons d'après cela de ce que doit souffrir dans le Purgatoire une âme qui est si horriblement tourmentée par le souvenir de ses fautes, qu'elle oublie presque l'ardeur des flammes qui la brûlent, pour ne se souvenir que de ces fautes et du malheur qu'elles lui ont attiré, la privation plus ou moins longue de la possession si ardemment désirée de son Dieu (1).

Rien ne nous semble plus propre à faire comprendre toute l'étendue de la douleur qu'éprouvent les âmes dans le Purgatoire par la privation de la vue béatifique de Dieu, que le tableau des douleurs morales que devait éprouver Napoléon I<sup>er</sup> sur son rocher de Sainte-Hélène. Après avoir nagé au sein des délices, après avoir été le favori gâté de la fortune, et mieux de la Providence ; après avoir commandé en maître absolu à l'Europe presque entière ; avoir vu les rois, en grand nombre, lui rendre hommage comme à l'arbitre de leurs couronnes ; après en avoir donné plus d'une, se trouver presque seul sur un rocher désert, au milieu de l'Océan, quelle position pour un esprit comme le sien ! Quels regrets cuisants ne devait-

1. Voir *la Vie future*, par M. Martin, ch. vi<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> alinéa.

il pas éprouver ? Prisonnier, gardé à vue par d'anciens ennemis, dans les bras desquels il s'était jeté avec confiance, quelle situation pour ce Maître du monde ! Que les jours devaient lui sembler longs ! Les jours devaient être pour lui des années ! Si encore l'espérance l'avait soutenu comme elle soutient les pauvres prisonniers du Purgatoire ? Mais non. La mort seule, il le savait, pouvait changer sa si pénible position. Comme sa conscience devait le faire souffrir, comme elle devait lui reprocher tout ce que, pour satisfaire une aveugle et insatiable ambition, il avait lui-même fait souffrir au souverain pontife, qu'il avait retenu captif, pendant de longues années. Et tout ce sang, que le même motif lui avait fait répandre, devait s'élever, comme les flots de la mer, dans un jour de tempête, contre sa conscience, qui devait être pour lui le ver rongeur qui crucifie les âmes du Purgatoire. Quel Purgatoire que le sien ! Heureux, s'il a abrégé celui de l'autre vie !

Dans le duché de Luxembourg, mourut une dame de la plus haute piété. Quelques jours après ses funérailles, elle se montra à une jeune personne d'une vertu exemplaire, toute dévouée à l'amour et au culte de la sainte Vierge. S'étant fait connaître, elle la pria de faire acquitter trois messes, auxquelles elle s'était obligée par vœu. Elle n'avait pu, lui dit-elle, charger les personnes qui se trouvaient près d'elle à ses derniers instants, de les faire dire. Les trois messes acquittées, elle témoigna à la jeune personne toute sa reconnaissance et lui fit connaître que le temps de son expiation avait par là été considérablement diminué. Elle la conjura de continuer à l'assister de ses suffrages.

Quelque temps après, elle lui apparut belle et rayonnante, mais elle lui apprit qu'elle souffrait une dou-

leur extrême qui devenait de plus en plus vive, celle de la privation de la vue de Dieu. Elle fit connaître à sa bienfaitrice que ce tourment *était intolérable*. Enfin, l'heure du bonheur sonna pour elle ; le jour de l'Immaculée-Conception, elle sortit du Purgatoire et fut admise aux noces de l'Agneau (1).

Un tourment spécial, nommé par Blosius, cité par saint Alphonse, *la peine du désir*, attend dans le Purgatoire les personnes qui, pendant la vie, auront peu désiré le Ciel, et par là témoigné peu de désir de voir Dieu.

Sainte Brigitte dit la même chose dans le II<sup>e</sup> livre de ses révélations. Désirons donc vivement, comme saint Paul, voir la prison de notre corps brisée, afin que notre âme aille se réunir à son centre, le Seigneur, son créateur.

1. Rossignoli. *Les Merveilles divines*.

## CHAPITRE VIII

**Les motifs qui doivent nous intéresser au sort des pauvres âmes du Purgatoire.**

### § I

#### PREMIER MOTIF

##### LA GLOIRE DE DIEU.

La délivrance des âmes du Purgatoire procure abondamment la gloire de Dieu. — Ces âmes saintes acquitteront pour elles et pour nous le grand devoir de l'amour. — Le zèle pour la délivrance des âmes du Purgatoire l'emporte sur celui pour la conversion des infidèles.

« Si nous étions aussi parfaits que nous devrions l'être, toute notre occupation serait de chercher les moyens qui peuvent davantage procurer la gloire de Dieu. Le plus excellent que nous ayons en ce monde est de l'aimer de tout notre cœur, de ne respirer que pour lui, de faire brûler continuellement notre âme, comme les Séraphins, du feu de son divin amour. Mais, quelle que soit notre charité, nous ne l'aimerons, tant que nous serons ici-bas, que très-imparfaitement, parce que l'amour vient de la connaissance des beautés, des bontés et des autres perfections de l'objet aimé. Plus on les connaît, plus on aime celui qui les possède. Or,

comme nous ne connaissons point sur la terre les perfections de Dieu, telles qu'elles sont en elles-mêmes, et que ce bonheur nous est réservé pour le ciel, tout l'amour que nous pouvons avoir pour cet être infini est très-imparfait, en comparaison de celui qu'ont les Bienheureux dans le Paradis. Suppléons donc à ce qui nous manque, en faisant faire par d'autres ce que nous ne pouvons convenablement accomplir nous-mêmes.

« Le moyen que la bonté divine met en notre pouvoir pour remplir le devoir si légitime de l'amour parfait, c'est de retirer du Purgatoire, par nos suffrages et nos bonnes œuvres, une ou plusieurs âmes, afin qu'elles aillent au Ciel aimer Dieu pour elles et pour nous, et par là lui procurer un degré de gloire infiniment au-dessus de tout ce qu'il en peut recevoir de la part des habitants de notre vallée de misères (1). »

« Ah ! chrétiens, disait Bourdaloue, permettez-moi de vous faire une réflexion, dont je confesse que je me suis senti pénétré ; j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour la gloire de Dieu ; mais notre ignorance aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés par l'esprit de Dieu, passent les mers et vont dans les pays barbares pour y gagner à Dieu les infidèles. Mais, savez-vous bien que la dévotion pour les âmes du Purgatoire, pour leur soulagement et pour leur délivrance, est une sorte de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens et le surpasse même,

1. Notre vieux livre.

en quelque sorte. Comment cela ? me direz-vous. C'est parce que les âmes du Purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens ; elles sont surtout actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu, que celles des païens (1). »

## § II

### DEUXIÈME MOTIF

#### LA SATISFACTION QUE L'ON PROCURE AU CŒUR DE DIEU.

Violence qu'éprouve le cœur de Dieu en retenant dans le Purgatoire des âmes qu'il aime tendrement. — Satisfaction qu'on lui procure en les arrachant des mains de sa justice.

Dieu agit, dans le Purgatoire, en père qui châtie un enfant coupable, qu'il aime tendrement. Pendant qu'il le châtie avec rigueur, il désirerait qu'il se trouvât quelqu'un qui lui demandât grâce pour lui. Comme il ne rencontre personne qui le fasse, il continue de le punir jusqu'aux dernières bornes de la justice. Dieu donc, qui est pour ainsi dire forcé de châtier les âmes du Purgatoire, n'a rien tant à cœur que de voir se présenter quelqu'un qui crie grâce pour ces âmes ; aussitôt les armes lui tombent des mains, car il lui est bien dur de punir des âmes qu'il aime tendrement, et dont il est tendrement aimé.

« Vous savez, dit Bourdaloue, que les âmes qui souffrent en Purgatoire y sont dans un état de violence,

1. *Comm. des Morts.*

parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu. Mais vous n'avez peut-être jamais bien compris que le Purgatoire est un état de violence pour Dieu même. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, il n'y a en cela rien de surprenant ; mais que, par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui peut nous surprendre, et ce que l'amour que nous devons avoir pour Dieu ne nous permet pas de considérer avec indifférence. Or, en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu ? Le voici : c'est que dans le Purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien ; des âmes remplies de mérites, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser ; des âmes qui sont ses élues, ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable ? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence. Et comment ? En délivrant ces âmes de leur prison, en leur ouvrant par nos prières le ciel, qui leur est fermé. C'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu pour jamais se réunira à elles. C'est là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence. C'est là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le Purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder mais arrêté par l'obstacle du péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous ? Nous lèverons l'obstacle en satisfaisant pour elles. Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire, nous les lui déliions. Il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à



des créatures qui lui sont chères, nous lui en fournirons les moyens (1). »

### § III

#### TROISIÈME MOTIF

##### LE PLAISIR QUE NOUS PROCURONS AU CŒUR DU SAUVEUR.

Soulager une âme du Purgatoire, c'est en quelque sorte soulager le Sauveur Jésus. — Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone et le Fils de Dieu — C'est Jésus-Christ qui souffre dans ses membres souffrants. — Ce que nous aurions fait, si nous avions vu le Sauveur attaché à sa croix et demandant à boire.

Celui qui soulage une âme du Purgatoire dans ses tourments soulage Jésus-Christ, comme il nous en assure lui-même par ces paroles : *Ce que vous faites au dernier des miens, c'est à moi-même que vous le faites.* Le Fils de Dieu regarde donc le dernier des hommes justes comme un autre lui-même. Par conséquent, soulager l'âme de cet homme dans le Purgatoire, c'est soulager le Fils de Dieu, qui y souffre dans ce membre comme il souffrait avec les trois jeunes Hébreux qui avaient été jetés dans la fournaise de Babylone.

L'Écriture rapporte que Nabuchodonosor considérant attentivement ce qui se passait dans cette fournaise, pendant que Sydrac, Misac et Abdénago étaient dans les flammes, aperçut une quatrième personne qui se promenait et chantait avec eux les louanges de Dieu. Le roi, surpris de ce spectacle, dit à ses officiers : « On

1. *Comm. des Morts.*

n'a mis que trois personnes dans la fournaise, voilà que j'en vois une quatrième qui est semblable au Fils de Dieu.» Ce dernier, dit saint Bonaventure, figurait Jésus-Christ, qui accompagne tous ceux qui souffrent en son nom, et souffre avec eux. Or, il n'y a personne qui souffre plus au nom de Jésus-Christ que les âmes du Purgatoire. On ne peut donc pas douter que Jésus-Christ ne souffre avec elles, vu qu'il est dans leur personne dans un état de violence causée par le délai de leur bonheur et le retardement de leur gloire.

« Consultons notre foi, consultons notre cœur ; que ferions-nous pour Jésus-Christ si nous le voyions souffrir, comme souffrent ses membres vivants dans le Purgatoire ? Un jour il dira aux élus : « J'avais faim, vous m'avez donné à manger ; j'étais captif, vous m'avez visité. » Les élus lui demanderont quand ils lui ont rendu ces bons offices, Jésus-Christ leur répondra : Chaque fois que vous avez nourri ou visité un des miens, c'est moi-même que vous avez obligé. Si donc nous avons le bonheur de retirer quelque âme du Purgatoire, un jour aussi il nous dirait : J'étais gisant sur un lit de feu et vous m'en avez fait sortir. Quel mérite ! quel bonheur ! quelle gloire ! Nous pouvons être les sauveurs de Jésus-Christ !

« Quand du haut de la croix, dans les trances de l'agonie, il s'écria : *Sitio*, j'ai soif, aucune main amie ne s'empressa de venir à son secours. Si cette prière nous était adressée par le divin Sauveur, avec quel empressement nous lui offririons non-seulement quelques gouttes d'eau, mais tout notre sang, s'il le fallait, pour le soulager. Eh bien ! du fond du Purgatoire, il nous crie : J'ai soif. Il nous demande avec instance le verre d'eau froide qui lui fut refusé sur le Calvaire. Notre

compassion pour les âmes du Purgatoire est ce verre d'eau froide auquel une couronne est promise (1). »

## § IV

### QUATRIÈME MOTIF

LE CONTENTEMENT QUE L'ON PROCURE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE. — COMMENT MARIE RECONNAIT ET PAIE CET ACTE DE CHARITÉ.

Amour de Marie pour les âmes du Purgatoire. — Elle ne peut briser seule leurs chaînes. — Satisfaction qu'on lui procure en l'aidant à briser les chaînes des pauvres prisonniers du Purgatoire. — C'est surtout le jour de ses fêtes qu'elle fait sentir sa bonté et sa puissance à ses clients. — Les deux amis. — Saint Dominique mourant. — Saint Antonin. — Le bienheureux Hyacinthe. — Sainte Marguerite de Hongrie. — Sainte Claire. — L'âme d'Innocent III et sainte Lutgarde.

L'amour de Marie pour les âmes du Purgatoire ne peut être mis en doute. Ce sont des âmes rachetées au prix du sang de son Fils, ce sont ses enfants spirituels. Portant au front le cachet des enfants de Dieu, destinées à régner un jour avec lui, lavées dans le sang précieux de son Jésus, qui les a honorées du titre auguste de ses épouses bien-aimées, elle désire vivement les voir, au plus tôt, au terme de leur vocation, comme créatures et comme chrétiennes. Elle voit l'obstacle qui les arrête et les empêche d'entrer dans le séjour de la gloire éternelle, et c'est cet obstacle qu'elle souhaite qu'on l'aide à faire disparaître.

Sans doute son divin Fils, le jour de son couronne-

1. *Saintes âmes du Purgatoire.*

ment, a remis tous ses trésors entre ses mains, et l'en a établie la dispensatrice (1) ; mais les dispositions des âmes, au moment de la mort, ne lui permettent pas toujours d'user aussi libéralement de sa puissance qu'elle le désirerait. Sans doute, comme elle l'a révélé à sainte Brigitte, elle est la grande Consolatrice des âmes du Purgatoire, et s'interpose, autant qu'elle le peut, entre la justice divine et les pauvres prisonnières ; mais elle ne peut aller contre les droits de cette divine justice. Sans doute, comme le dit Novarin, ses prières sont pour ces âmes souffrantes ce que la rosée est pour une herbe à moitié desséchée par le soleil ; elles sont une eau rafraîchissante qui tempère les ardeurs intolérables du feu qui les brûle. Sans doute, comme l'assurent plusieurs auteurs graves, tels que saint Pierre Damien, Denys le Chartreux, Novarin, saint Alphonse, le jour de ses fêtes elle obtient la délivrance d'un grand nombre de ces âmes. Sans doute, comme elle l'a promis au pape Jean XXII, ses fidèles dévots qui ont porté constamment son scapulaire — celui du Carmel — et sont morts avec son habit sont visités par elle dans le Purgatoire et voient au jour mentionné dans la Bulle du souverain pontife — le samedi après leur mort — leurs chaînes brisées, s'ils ont été fidèles à remplir les conditions imposées et n'ont rien par ailleurs qui s'oppose à l'effet de sa promesse. Mais Marie, quelle que soit l'étendue de sa puissance, ne peut faire que le Purgatoire ne soit pas le Purgatoire, et que la justice divine n'exerce pas ses droits, droits souvent très-rigoureux. On ne peut donc douter qu'on

1. Saint Bernard enseigne formellement que toutes les grâces passent par les mains de Marie.

lui soit très-agréable, que l'on entre dans ses vues, et que l'on mérite par là sa puissante protection et pour le temps de la vie et pour celui de la mort, et même pour celui que l'on pourra avoir à passer en Purgatoire, en se montrant très-zélé pour le soulagement des prisonniers de la divine justice, ou leur délivrance.

Nous avons dit, appuyé sur le témoignage de graves et pieux auteurs, que Marie, à toutes ses fêtes, fait sentir son pouvoir dans le Purgatoire, en obtenant la délivrance d'un certain nombre d'âmes. Voici un fait qui démontre qu'elle fait preuve de la même bonté, aux fêtes de son divin Fils. Le dévot Denys Michel, Chartreux, dans un sermon sur l'Assomption, raconte que deux amis s'étaient promis de s'aider par leurs prières après leur mort. L'un d'eux ayant payé le tribut à la nature vers la fête de la Toussaint, son ami, tout occupé de sa douleur, négligea de prier pour le repos de son âme, comme il s'y était engagé pendant la vie de son ami. Quelques jours après Noël, ce dernier apparut à son ancien ami, et lui reprocha le manque à sa promesse et son indifférence. « Ce ne sont pas des larmes qu'il me faut, lui dit-il, ce sont des prières. Vous n'avez donc pas souci de mon triste état. Sachez que, pendant que vous vous laissez aller à de stériles regrets, je brûle, et suis comme grillé dans des brasiers ardents. J'espérais que par vos prières la très-sainte Vierge m'aurait fait sortir de ma triste prison, la veille de la Nativité de son cher Fils, car en ce jour elle descend dans le Purgatoire et y exerce sa maternelle bonté. Elle le fait de même la nuit de la Résurrection, à l'imitation de son divin Fils, qui descendit dans les Limbes et délivra les anciens Justes qui attendaient vivement sa venue. Ne manquez pas de prier

beaucoup pour moi, et de venir à mon secours par tous les moyens que votre ancienne amitié vous suggérera, afin que le jour de Pâques je sois arraché à ma terrible prison par la puissance et la bonté de Marie. » — Son ami s'empressa de réparer sa cruelle omission et l'âme du défunt ne lui ayant pas reparu, marque qu'elle lui avait donnée pour preuve du résultat de ses prières, il ne douta pas qu'elle ne fût entrée au séjour du parfait bonheur (1).

On ne peut mettre en doute, comme nous l'avons dit, que Marie a pour agréable qu'on lui donne les moyens de briser promptement les chaînes des pauvres captifs du Purgatoire, surtout en voyant l'approbation donnée par plusieurs souverains pontifes à la remise de tous les mérites dont on peut disposer entre ses mains pour les employer, suivant sa volonté, à la délivrance des âmes qui souffrent dans les prisons de la justice divine (2).

Pour faire connaître ce qu'ont à attendre de Marie, pour le moment de la mort surtout, les personnes qui, pour lui plaire, travaillent activement à la délivrance des âmes du Purgatoire, nous rapporterons plusieurs faits qui montrent ce que fait cette bonne Mère pour les personnes qui se dévouent à son service.

Nous apprenons de saint Antonin, archevêque de Florence, que la très-sainte Vierge, accompagnée de son Fils bien-aimé, assista à la mort de son fidèle serviteur Dominique. Un saint religieux du même Ordre, qui était pour lors en oraison, vit deux échelles sortant du Ciel, dont l'une était tenue par Jésus-Christ, et l'autre par la sainte Vierge, par lesquelles montaient

1. F. Poiré. *Triple couronne*

2. Voir l'*Acte héroïque de charité envers les âmes du Purgatoire*, approuvé par Benoît XIII, Pie VI et l'ie IX.

et descendaient les Esprits bienheureux, comme pour aller chercher les mérites du serviteur fidèle de Marie. Après que Dominique fut lui-même monté par l'une d'elles, elles furent retirées dans le Ciel qui se ferma (1).

On rapporte que saint Antonin étant en lutte contre l'Enfer, au moment de la mort, la sainte Vierge lui apparut, et releva son courage. En voyant sa bonne Mère venir à son secours, le saint archevêque prononça ces belles paroles, avec lesquelles l'Église a l'habitude de saluer Marie : Sainte et immaculée Vierge, je ne sais avec quelle louange je pourrais exprimer votre gloire (2).

Le bienheureux Hyacinthe, qui fut canonisé par Clément VIII, avait tellement les bonnes grâces de Marie, qu'il avait méritées par la sainteté de sa vie et sa dévotion envers elle, qu'elle lui promit, un jour, qu'il ne demanderait rien à son divin Fils, qu'il ne l'obtint par son intercession. Elle l'appela de ce monde le jour de la fête de son Assomption, et le consola de sa présence dans ses derniers instants (3).

Sainte Marguerite de Hongrie, étant sur le point de mourir, reçut aussi une visite de la sainte Vierge accompagnée d'une troupe innombrable de Saints et de Bienheureux Esprits. Après l'avoir saluée, elle lui mit la couronne sur la tête. La Sainte vit en même temps une échelle, qui allait jusque dans le Ciel, par laquelle il lui sembla que la sainte Vierge montait ; elle la suivait pas à pas, avec une allégresse indicible, à cause de

1. S. Antonin, III<sup>e</sup> partie, tit. IV<sup>e</sup>. — Lacordaire. *Vie de saint Dominique*.

2. Poiré. *Triple couronne*.

3. Le même.

la couronne de gloire, qu'elle portait sur la tête (1).

Sainte Claire, ayant à l'exemple de son père, saint François, aimé tendrement la sainte Vierge, et travaillé constamment à la faire honorer, mérita aussi de la voir et d'être consolée par elle avant sa mort. Marie vint la visiter, avec une troupe nombreuse de Vierges qui toutes étaient vêtues de robes blanches et portaient sur la tête des couronnes d'or fin. La glorieuse Vierge était au milieu d'elles, comme étant leur Reine. Elle portait un diadème de pierres précieuses ; de son visage sortait un si grand éclat qu'il surpassait celui du soleil.

S'étant approchée de l'humble servante de Dieu, elle l'embrassa tendrement et lui donna le baiser de paix, ce qui remplit son cœur d'une force et d'une consolation toutes célestes. Les Vierges qui l'accompagnaient se rangèrent autour du pauvre lit de Claire, et le couvrant d'un drap d'or, comme étant le lit de l'Époux céleste, qui devait bientôt venir chercher son épouse pour la conduire au Ciel, elles se retirèrent à la suite de leur Reine (2).

Le fait si connu d'Innocent III achèvera de faire voir quelle est la bonté de Marie pour les âmes qui la servent avec dévouement et surtout imitent sa charité envers les pauvres âmes du Purgatoire.

Ce vénérable pontife venait de mourir après avoir célébré, à la gloire de Dieu et à la consolation de l'Église, le iv<sup>e</sup> concile de Latran. Son âme se fit voir à la pieuse vierge Lutgarde, tout environnée de flammes. La pieuse fille, lui ayant demandé qui elle était, elle se

1. Poiré. *Triple couronne.*

2. *Triple couronne.*



fit connaître. Quoi ! reprit Lutgarde, vous, un si grand et si saint pontife, vous notre père et notre modèle ! d'où vient ce cruel châtement ? — J'expie, répondit Innocent, trois fautes, pour lesquelles j'aurais été réprouvé, si, à mon dernier moment, la Mère de miséricorde, la divine Marie, ne m'avait obtenu de son cher Fils Jésus la contrition parfaite qui a effacé mes péchés, mais ne m'a pas garanti de la peine temporelle, que j'endure présentement. Elle sera longue si vous ne me secourez de vos prières. Marie m'a encore obtenu cette autre faveur de venir vous trouver, pour vous intéresser à mon sort si digne de pitié ; je vous en supplie, ayez compassion de moi (1).

Que Marie est bonne ! Quel soin elle prend de ses fidèles serviteurs !

## § V

### CINQUIÈME MOTIF

LE PLAISIR QU'ÉPROUVENT LES ANGES ET SPÉCIALEMENT LES ANGES GARDIENS, QUAND ILS VOIENT LEURS PROTÉGÉS ARRACHÉS AUX TOURMENTS DU PURGATOIRE.

Les raisons qui font que les Anges se réjouissent de la délivrance des âmes du Purgatoire. — La vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse. — Saint Michel sera favorable, lors du jugement particulier, aux âmes dévouées à la délivrance des captifs du Purgatoire.

« Les Anges, dit le P. Faber, considèrent, avec un intérêt particulier, les membres de l'Église qui habitent

1. Surius. *Vie de sainte Lutgarde*. Bellarmin.

le Purgatoire. Ils les voient ornés de la précieuse couronne de la persévérance finale, qui leur a été accordée à eux-mêmes. Cependant le Ciel n'a pas été la récompense immédiate des âmes souffrantes dans le Purgatoire, comme il a été sans délai le prix de la fidélité des Anges ; c'est ce qui augmente l'intérêt qu'ils leur portent.

« De plus, beaucoup de ceux-ci ont un intérêt personnel dans le Purgatoire : des milliers, peut-être des millions parmi eux ont été commis à la garde de ces âmes, et leur mission n'est pas encore remplie. Des milliers d'entre eux ont là des clients, qui, durant le temps de la vie, les ont honorés d'un culte spécial. Saint Raphaël, après avoir été si fidèle à Tobie, sera-t-il moins fidèle à ses protégés qui gémissent dans les flammes ? Des chœurs entiers s'intéressent à d'autres âmes, soit parce qu'elles doivent être finalement réunies à ces chœurs, soit parce qu'elles avaient autrefois une dévotion spéciale pour eux (1).

C'est une opinion assez commune parmi les Docteurs, que le Seigneur envoie de temps en temps ses Anges visiter les âmes du Purgatoire et les consoler.

Les Anges, dit saint Augustin, avertissent ces âmes de ce que les vivants font pour elles, afin de les consoler par l'espoir d'un prompt affranchissement. Comme c'est par leur intermédiaire que nos vœux arrivent jusqu'au pied du trône de l'Éternel, en lui parlant des âmes souffrantes ils ne sauraient oublier leurs bienfaiteurs (2).

La vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse, de

1. *Tout pour Jésus.*

2. *Saintes âmes du Purgatoire.*

l'ordre des Dominicaines, du monastère de Sainte-Catherine, à Naples, était d'une très-grande dévotion envers l'Église souffrante ; elle en fut récompensée dès ici-bas par des visions merveilleuses. Un jour pendant qu'elle faisait, dans cette intention, une fervente oraison, elle fut conduite en esprit en Purgatoire, et elle y vit une foule d'âmes plongées dans un feu terrible. Tout auprès se tenait le Sauveur Jésus, escorté de ses Anges ; il désignait, l'une après l'autre, quelques-unes de ces âmes pour le Ciel, où elles montaient immédiatement, avec une joie inexprimable. A cette vue, la servante de Dieu s'adressant à son divin époux, lui dit : O Jésus, pourquoi ce choix, dans un si grand nombre ? — Je viens de délivrer, daigna lui répondre Jésus, celles qui, pendant leur vie, ont produit de grands actes de charité et de miséricorde, car j'ai dit : « *Les miséricordieux obtiendront miséricorde* (1). »

Quel puissant motif pour nous d'exercer maintenant la miséricorde envers les pauvres âmes des défunts, afin qu'aussi un jour elle nous soit faite à nous-mêmes. D'après ce que nous venons de dire, on ne peut douter que les Anges ne soient très-sensibles à l'assistance que l'on donne aux âmes du Purgatoire.

Saint Michel, leur chef, qui, comme nous l'avons dit, présente les âmes au jugement particulier, protégera, au moment de la mort, les personnes qui auront été charitables envers les âmes du Purgatoire, et se fera leur avocat au jugement qui suivra leur mort (2).

1. Rossignoli. *Merveilles divines*.

2. Cette protection de saint Michel au jugement particulier est mentionnée dans son *Office* et dans la messe de sa fête.

## § VI

## SIXIÈME MOTIF

## LES LIENS SACRÉS DU SANG.

« Ce ne sont pas, dit notre vieil auteur, des étrangers qui implorent notre assistance ; c'est un tendre père, qui nous a donné la vie, qui a pris peut-être tant de peines pour nous nourrir et fournir aux frais de notre éducation. Il ne brûle peut-être qu'à cause du trop grand amour qu'il a eu pour nous, et de la trop grande ardeur avec laquelle il a amassé le bien que nous possédons.

« C'est cette bonne mère, à qui nous avons causé tant d'inquiétudes, de veilles et de travaux. Ne mérite-t-elle pas bien, maintenant qu'elle est dans les souffrances, la compassion d'un enfant qui lui a coûté tant de soins ? Ne faut-il pas être bien dur pour la lui refuser ?

« Ce sont aussi nos frères et nos sœurs, formés du même sang que nous, qui s'adressent à nous. C'est un époux, qui a aimé si tendrement son épouse. C'est une épouse fidèle, qui a toujours regardé son époux comme l'objet légitime de ses complaisances ; elle est peut-être tourmentée pour ne pas avoir gardé assez de mesure dans son affection, et porté trop loin la complaisance.

« Voilà ceux qui du milieu des fournaises ardentes crient vers nous, et qui au travers d'un déluge de feu poussent amèrement ces lugubres paroles : *Ayez pitié de nous, ayez compassion de nos misères, au moins vous, qui devez être de nos amis.*

« Et en effet qui doit être plus l'ami du père que l'enfant ; de la mère que la fille ; du frère que la sœur ; de l'époux que l'épouse ? Chacun d'eux crie depuis longtemps vers ceux de qui il peut espérer un prompt secours, et personne ne semble l'entendre. Il criera peut-être encore longtemps, avant qu'on lui réponde par des secours efficaces. Le saint homme Job a eu bien raison de dire, parlant en quelque sorte au nom des pauvres âmes du Purgatoire : « Voilà que je crierai au milieu de mes tourments, et personne ne m'écouterà. J'élèverai ma voix de toutes mes forces, et je n'exciterai la compassion d'aucun des vivants ; personne ne compatira à la grandeur de mes misères. Mes plus proches, qui jouissent de ma propre substance et vivent du fruit de mes travaux, seront les premiers à m'abandonner. Bien loin de s'efforcer de fléchir la colère de Celui dont la main se venge sur moi du trop grand amour que j'ai eu pour eux, ils l'augmentent encore par l'insensibilité qu'ils ont pour mes souffrances. »

« Que cette plainte est touchante ; que ces voix sont lugubres et lamentables ; si nous voulions y prêter l'oreille, quelle compassion n'exciteraient-elles pas dans nos cœurs !

« C'est en nous que ces pauvres âmes mettent toute leur confiance. Elles se servent aujourd'hui de moi, comme d'un envoyé de l'autre monde, pour vous presser de venir à leur aide. Souvenez-vous de nous, vous crient-elles ; voyez nos chaînes et pesez-en, si vous le pouvez, le poids ; elles sont importables. Nous vous en conjurons, par les entrailles de la miséricorde divine, au nom de Jésus-Christ notre Sauveur commun, au nom du sang qu'il a répandu pour nous et pour vous

sur le Calvaire, ayez pitié de notre pénible position ; nous souffrons au delà de toute expression ; il n'y a que Dieu et nous à savoir jusqu'où va le sentiment de la douleur que nous fait éprouver le feu dans lequel nous sommes plongés. »

Ouvrons nos cœurs aux plaintes déchirantes qui sortent des prisons de la justice divine, où sont enfermés tant de nos parents.

## § VII

### SEPTIÈME MOTIF

#### LES LIENS DE L'AMITIÉ CHRÉTIENNE.

A quelque terme de la vie que nous soyons arrivés, nous avons eu des amis qui ne sont plus et dont le souvenir se trouve mêlé à tout ce que nous avons éprouvé de bonheur dans notre existence. Ils nous ont donné de bons conseils, et souvent, ce qui est plus précieux, de salutaires exemples. Peut-être se sont-ils dévoués dans maintes et maintes circonstances pour nos intérêts ; ont-ils prévenu nos légitimes désirs ; sont-ils accourus en toute hâte à notre appel, surtout dans ces moments douloureux où la présence d'un ami dévoué est plus précieuse que l'or. Qui sait, s'ils ne se sont pas exposés pour nous à des dangers imminents ; s'ils n'ont pas dans un combat détourné un coup qui devait être mortel pour nous ? En recueillant leur dernier soupir, nous leur avons promis de ne les oublier jamais. En signe de l'amitié éternelle que nous leur avons vouée, nous leur avons serré la main avec effusion. Ils nous ont recommandé

de nous rappeler d'eux devant Dieu. Avons-nous été fidèles à la promesse que nous leur fîmes de ne pas les laisser souffrir longtemps en Purgatoire ? Hélas ! notre promesse a éprouvé le sort de tant d'autres, les soins de la vie, nos occupations, peut-être nos plaisirs, nous ont promptement fait perdre le souvenir de ceux que nous avons promis de ne jamais oublier. Aujourd'hui, nos amis trop longtemps délaissés nous font entendre des cris plaintifs. Du fond des cachots où la justice de Dieu les tient enchaînés ils nous crient : « O vous, qui nous aviez promis une amitié éternelle, souvenez-vous de vos dernières promesses, et venez à notre secours, car nous souffrons tout ce que le bras d'un Dieu, vengeur des droits de sa sainteté, nous fait éprouver (1). »

## § VIII

### HUITIÈME MOTIF

#### LE DEVOIR DE LA JUSTICE ET L'ÉQUITÉ NATURELLE.

Promesses faites au lit de mort d'un père ou d'une mère. —  
Volontés formellement exprimées par les mourants.

Il se passe au lit de la mort des contrats qu'on oublie ou que l'on s'efforce d'oublier, malgré les justes plaintes de la conscience, et des défunts, s'ils pouvaient se faire entendre.

C'était la volonté formelle d'un père ou d'une mère, qu'on fit longtemps prier et offrir l'adorable sacrifice

1. Voir pour le fond des pensées, Besson, Conf. sur le soulag. des âmes du Purg.

de nos autels pour le repos de leur âme. Ce père avait pris la main de son fils, et lui avait demandé sa parole; cette mère s'était confiée à la piété de sa fille. Ils n'avaient point exprimé par écrit leurs dernières dispositions, s'en rapportant à l'affection et à la piété filiale de leurs enfants. A peine ont-ils expiré que leurs dernières volontés sont oubliées, avec les promesses qui en avaient rendu l'accomplissement plus sacré. Les offrandes destinées à effacer leurs péchés sont dévorées ou enfouies par l'avarice de leurs enfants. O dureté du cœur humain ! O monstrueuse ingratitude !

Ce moribond, qui avait été si longtemps l'injuste détenteur du bien d'autrui, voulait à la mort restituer ce bien mal acquis, par la main de ses héritiers. La fausse honte, le désir d'élever sa famille, l'ennui de mettre ordre à cette grave affaire, avaient enchaîné jusque-là sa plume et sa main. Mais en face de la mort, il prend une suprême résolution ; il fait enfin l'acquit de sa conscience, dont il a trop longtemps essayé d'étouffer la voix. Il parle, il s'accuse auprès de ses héritiers, déplorant sa coupable négligence, et demandant instamment qu'on la répare. On a tout promis ; on a assuré le moribond qu'il pouvait mourir en paix, et paraître avec confiance devant son juge ; que ses volontés seraient exactement accomplies. Il meurt, et l'on ne se met nullement en peine de tenir les promesses qu'on lui a faites, et que, peut-être hélas ! on n'avait pas intention de remplir au moment où on les faisait, tant la passion de l'intérêt aveugle et rend insensible aux intérêts des mourants. S'il transpire quelque chose des demandes du moribond et des engagements que l'on a pris devant son lit de mort, on s'applique à étouffer ces rumeurs ; on tâche de faire



croire que le mourant était en délire, et n'avait plus le plein usage de sa raison. Par là on sera cause que cette âme restera de longues années à brûler dans le Purgatoire (1).

Il y a plus, c'est un testament en bonne forme, où l'expression d'une pieuse volonté est clairement exprimée par celui qui l'a fait et jouissant de toute la plénitude de sa raison. Il y prescrit une aumône qui, sous ce nom honorable, est peut-être une vraie restitution. Ou bien ce sont des messes en assez grand nombre qui doivent être offertes aux intentions du défunt. Mais ces intentions étaient peut-être l'acquit d'une obligation imposée depuis longtemps à la conscience du mourant. Eh bien ! malgré la volonté expresse et en due forme du testateur, malgré la richesse de la succession, on s'efforcera d'obtenir la réduction des legs pieux, et on laissera à la justice divine de venger sur une pauvre âme tombée entre ses mains des droits méconnus pendant la vie.

1. Il semble au premier abord, que cette assertion de M. l'abbé Besson, auquel nous avons emprunté le fond de cet article, soit peu conforme aux règles de l'équité, qui doit présider aux jugements divins. Le mourant ayant fait connaître à ses héritiers l'obligation de restituer, on est porté à penser que par là il a dégagé sa conscience ; mais souvent la conscience reste chargée devant Dieu, parce que l'on n'a pas pris les moyens que la prudence indique pour assurer l'exécution de ses volontés dernières, l'expérience faisant connaître que souvent les héritiers manquent à leurs promesses par l'effet d'un sordide intérêt. Ce qui fait voir que l'assertion de M. l'abbé Besson est exacte, c'est que, comme M. Guillet nous l'a dit dans l'avant-propos, un grand nombre d'apparitions prouvent que la justice de Dieu se fait souvent sentir dans l'autre monde, pour punir des âmes qui n'avaient pas fait des restitutions auxquelles elles étaient obligées, et en avaient laissé le soin à d'autres.

D'autres fois, on diffère l'exécution du testament, on hésite et on finit par oublier. Oh ! héritiers cruels, sont en droit de leur dire les pauvres âmes qui gémissent dans les prisons de la justice divine, pourquoi ces délais injustes ? pourquoi cet oubli fatal ? pourquoi ce mépris d'une dette sacrée ? Si vous éprouviez les tourments inouis qui nous déchirent, sans nous détruire, vous verriez ce qu'il en coûte pour avoir eu trop de confiance en vous.

Cessez d'être cruels envers nous, qui vous avons comblés de bienfaits. Rappelez-vous que nous sommes ou votre père ou votre mère, votre frère ou votre sœur, et que nous vous avons constitués héritiers de nos biens. Hâtez-vous, nous vous en conjurons, d'exécuter nos dernières volontés, afin de nous arracher aux tourments qui nous dévorent (1).

## § IX

### NEUVIÈME MOTIF

#### LA CHARGE DE PASTEUR DES AMES.

Les ministres de Jésus-Christ enfantent les âmes à la vie spirituelle ou les y rappellent par les sacrements. — Ils doivent, au delà du tombeau, continuer leur ministère auprès d'elles, en priant et en offrant la sainte victime à leur intention. — Plusieurs l'ont promis à leurs ouailles à leurs derniers instants. — L'Église les charge de prier pour les morts.

Comme les prêtres sont les ministres de l'Église militante, Dieu leur a recommandé aussi l'Église souffrante

1. Voir l'abbé Besson. Conf. sur le Purg.

qui ne peut plus offrir ni faire offrir des sacrifices ; c'est à eux à en offrir pour l'une et pour l'autre. Le caractère sacré dont ils sont revêtus leur donne la qualité de médiateurs entre Dieu, les vivants et les fidèles défunts. C'est à eux que Dieu a donné le pouvoir et la commission d'apaiser sa colère, en faveur des uns et des autres. Chacun de ces sacrés ministres est un autre Aaron qui, voyant que Dieu, irrité contre son peuple, avait fait sortir des entrailles de la terre un feu dévorant, qui en avait déjà fait périr plus de quatorze mille, s'arma de l'encensoir, courut au milieu du peuple que le feu continuait de consumer, offrit l'encens au Seigneur, *et se tenant debout entre les vivants et les morts, il pria pour ce pauvre peuple et la plaie cessa.*

Voilà le modèle du zèle et de la charité dont doivent être remplis les prêtres de la nouvelle loi, en voyant par les yeux de la foi une multitude d'âmes qui brûlent dans les entrailles de la terre, et qui n'ont ni sacrifices, ni prêtres pour apaiser le juste vengeur des fautes de la vie.

Ce sont les ministres de Jésus-Christ qui ont recueilli les derniers soupirs de ces fidèles, qui, en mourant, les ont priés de se souvenir d'eux au saint autel. Ils le leur ont promis, et les ont par là portés à paraître, avec plus de confiance, au tribunal de l'éternelle justice. Il n'y a point de parole plus sacrée que celle que l'on donne à un mourant. C'est donc aux prêtres de Jésus-Christ à se souvenir de tant de promesses faites au lit de la mort à une foule d'âmes qui en attendent impatiemment l'exécution. Ces âmes sont leurs enfants spirituels, par le moyen des sacrements qu'ils leur ont tant de fois administrés. La parenté qu'ils ont par là contractée avec eux est plus étroite et plus sacrée

que celle du sang, puisqu'elle a uni leurs âmes par les liens de la grâce. Ces pauvres âmes ont toujours leurs désirs attachés à l'autel, vers lequel elles crient continuellement, comme faisait autrefois un Prophète, à la vue des misères de son peuple exilé. « Autel, autel, disent ces saintes âmes affamées de la possession de Dieu, c'est en vous que nous espérons, comme en la principale source de notre délivrance. C'est sur vous que l'on immole le divin Agneau dont le sang peut briser nos liens. Puisque ce sang précieux coule tous les jours sur vous, demandez à Jésus, et si vous ne le pouvez, que les sacrés ministres qui immolent sur vous la sainte victime demandent que quelques gouttes de ce sang puissant viennent éteindre les flammes qui nous dévorent, et nous donnent la liberté d'aller nous unir au Dieu dont la vue peut seule satisfaire les désirs de notre cœur. Ayez pitié de nous, au moins vous ministres du Seigneur, qui êtes les pères de nos âmes et qui devez être de nos amis. »

Personne n'est donc plus obligé que les ministres de Jésus-Christ à s'intéresser au soulagement et à la délivrance des âmes des fidèles défunts. L'Église leur en fait un devoir rigoureux, puisque elle les a, au nom de son saint Époux, établis pour prier non-seulement pour les vivants, mais encore pour les morts. Toutes les parties du saint office qu'elle met entre leurs mains se terminent par cette prière : Que les âmes des fidèles trépassés reposent, par la miséricorde de Dieu, dans la paix du Seigneur. Ce qui indique le désir bien formel qu'a l'Église que ses ministres prient continuellement pour ses enfants morts (1).

1. Extrait de notre vieux livre.

## § X

## DIXIÈME MOTIF

L'ÉTAT D'EXTRÊMES SOUFFRANCES DES AMES DANS LE  
PURGATOIRE.

Étendue et excès des peines que souffrent les âmes en Purgatoire.

— Si on a pitié d'un animal qui souffre, à plus forte raison doit-on avoir pitié des âmes qui sont dans les brasiers du Purgatoire. — La conduite des animaux condamne notre dureté à l'égard des pauvres prisonnières de la justice divine. — Le père de saint Louis Bertrand. — Le volcan de Kilanée.

« C'est en vain qu'on s'efforce par les termes les plus énergiques, dit encore notre vieil auteur, de donner quelque idée de la grandeur des tourments et de l'amertume des gémissements des âmes du Purgatoire. Rien de tout ce que l'on pourra dire n'approchera de la réalité. Si ces pauvres âmes pouvaient faire parvenir à nos oreilles seulement un de leurs horribles cris, il n'y a point de cœur, si dur qu'il fût, qui n'en fût attendri, jusqu'à verser des torrents de larmes; d'homme si barbare qui n'en gémit jusqu'au plus profond de son âme, et qui ne s'empressât de les secourir de toutes les manières qui seraient en son pouvoir, quand même ces âmes seraient pour lui des étrangères et des inconnues. Hélas! ce sont nos parents et nos amis, en grande partie, qui crient ainsi vers nous, et nous ne faisons pas semblant de les entendre. C'est un père qui, fondant en larmes par l'excès des maux qu'il éprouve, implore affectueusement la pitié de son fils. C'est une mère qui s'adresse à sa fille; un frère à sa sœur; un

époux à son épouse. C'est un enfant qui, entouré de flammes, et flammes lui-même, pleure en priant sa mère de venir à son secours, et de l'arracher au feu qui le dévore, et cette mère reste insensible aux supplications de son enfant ! »

« Voici, dit le saint homme M. Boudon, de quoi nous jeter dans le plus profond étonnement, et qui excite notre stupéfaction : Si un chien brûlait, on en aurait pitié, et on est insensible aux douleurs d'un père, d'une mère, d'un mari, d'une femme, qui brûlent. Il faut que nous soyons des gens sans entrailles ! Si, pendant leur vie, nous eussions vu un des nôtres souffrir un mal un peu sensible, si nous avions vu quelques étincelles de feu s'attacher à lui, nous nous serions empressés de voler à son secours. Insensés que nous sommes, les maux de la présente vie, quelque horribles qu'ils soient, ne sont rien en comparaison des souffrances de l'autre monde, et nous ne nous mettons pas en peine de les arracher aux supplices qui font pousser à nos parents des cris lamentables, que notre insensibilité et nos préoccupations nous empêchent d'entendre. Lorsqu'une maison brûle on y court de tous côtés ; on crie au feu, on sonne les cloches, on y transporte de l'eau avec beaucoup de fatigues, et cela pour empêcher du bois, des pierres ou des meubles de brûler. Et pour des âmes créées à l'image de Dieu, pour des personnes qui nous ont été et doivent nous être si chères, à peine se donne-t-on quelques soins et qui n'approchent pas de ceux que l'on se donne pour du bois et pour des pierres. »

Ailleurs le même auteur s'écrie : « Est-il possible d'abandonner un père, une mère, des amis intimes au milieu des flammes, sans les secourir ?

Sera-t-il dit que les lions et les tigres se jettent dans le feu, au rapport des naturalistes, pour secourir leurs petits, et que des hommes, des hommes qui se disent chrétiens, plus durs que les lions et les tigres, pour épargner un peu de biens terrestres, ne s'efforceront pas de délivrer ce qu'ils ont de plus cher des brasiers du Purgatoire (1) ? »

On ne peut lire, sans émotion, ce qui est rapporté du père de saint Louis Bertrand.

Après sa mort, il apparut à son fils sous une forme sensible, jetant des cris pitoyables, entremêlés de profonds gémissements, implorant son assistance. Saint Louis Bertrand fit aussitôt et fit faire de nombreuses prières et offrit fréquemment le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de son père, qui avait été une personne d'une grande piété. Malgré cela, ce pauvre père lui apparaissait, de temps en temps, jetant les mêmes sanglots. Le Saint, touché de compassion, pleurait, gémissait, criait miséricorde pour l'âme de son père ; il offrait le saint sacrifice de la messe, récitait un grand nombre de psaumes et de rosaires, jeûnait très-sévèrement, et se donnait, chaque jour, la discipline jusqu'au sang. Avec tout cela, il ne put obtenir sa délivrance qu'au bout de huit années (2).

Qui, en lisant ce fait, ne craindrait pour lui-même ? Qui pourrait refuser de travailler constamment et généreusement à la délivrance des pauvres âmes du Purgatoire ?

Rien ne nous semble plus propre à faire sentir l'é-

1. *La gloire de la sainte Trinité dans les âmes du Purgatoire*, par M. Boudon.

2. Guillet. *Inst. pour le jour des Morts*.

tendue et la rigueur des souffrances du Purgatoire et à porter à la compassion pour les âmes qui sont à s'y purifier, que la description du volcan de Kilanêa à Havaï. Ce volcan est une image frappante de l'Enfer. Or, d'après saint Thomas et la masse des théologiens, le feu du Purgatoire et celui de l'Enfer sont le même. Le volcan peut donc être regardé comme une image du Purgatoire. On pourra, d'après la description vraie que nous en ferons sur le témoignage d'un explorateur, se former une idée des souffrances des âmes qui sont en Purgatoire.

« Nous arrivâmes enfin, dit notre narrateur, au centre même du cratère. Il a un mille et demi de tour et à peu près deux cents pieds de haut. Nous étions sur les bords d'un lac irrégulier d'un feu liquide, tout bouillonnant, roulant, se mouvant en roulis d'un bord à l'autre, répandant une chaleur constamment croissante, et lançant de vastes colonnes de fumée.

« Le bord des ravins était frangé de flammes, et il semblait à tout instant que les rochers allaient se précipiter dans le lac enflammé. La lave, qui en formait le rivage, ressemblait à du sang, comparée avec les rochers noirâtres qui se trouvaient au-dessus. Une cascade de feu semblait se livrer, au fond du lac, aux ébats les plus étranges : elle bouillonnait, se roulait sur elle-même, laissant échapper des jets de lave ardente, dispersant autour d'elle des rayons enflammés.

« Alors elle sembla s'affaisser pour un instant, et le lac parut laisser refroidir à la surface une épaisse croûte grise et noirâtre ; mais bientôt il se souleva de nouveau vers le centre et fit jaillir une colonne de feu de trente à quarante pieds de haut, qui joua pendant quelques minutes comme une fontaine colossale,



lançant de tous côtés des blocs de lave, poussant ces laves enflammées contre les rochers, avec un bruit qui ressemblait à celui du ressac sur un rivage rocailleux, bruit indescriptible et diabolique. C'était le bruit d'une mer de feu en fureur.

« Pendant ce temps, une partie de la falaise s'était précipitée dans le lac qu'elle avait partagé en deux.

« L'endroit où nous étions était tellement échauffé que nous nous trouvions forcés de nous mouvoir continuellement, pour ne pas exposer nos pieds à être brûlés, et la chaleur était parfois si intense, qu'il fut impossible de tenir nos mains sur le rebord d'une crevasse, pendant plus de quelques secondes.

« La scène au-dessous de nous changeait à tout instant ; tantôt une vague enflammée se roulait sous la falaise et brisait contre les rochers sa croûte rougeâtre ; tantôt elle revenait sur elle-même, et roulait de nouveau dans le lac, jusqu'à ce qu'elle fût redevenue une masse de feu liquide, bouillant en cascade sans cesse agitée, ou rejetant au dehors des rayons de feu épais de trente à quarante pieds de hauteur. Il n'y avait pas de flammes, c'était une matière liquide, fondue, chauffée à rouge ou à blanc, ressemblant au fer fondu de nos fonderies (1). »

N'est-ce pas le cas de nous faire cette question du prophète Isaïe : Qui de nous pourrait supporter le supplice d'être plongé dans ce lac de feu et d'y demeurer de longues années ? Prenons les moyens d'éviter de tomber dans les mains si redoutables de la justice divine, et pour cela soyons fidèles à éviter le péché, même le péché véniel, et à accomplir tous les

1. Extraits du *Times*, cité par le *Monde*.

devoirs de notre position sociale. Plaignons le sort des âmes qui n'ont plus le temps de se convertir et de s'acquitter envers la justice du Seigneur, sinon par les peines épouvantables du Purgatoire, et efforçons-nous de les en faire sortir au plus tôt.

## § XI

### ONZIÈME MOTIF

#### LA DURÉE DES SOUFFRANCES.

La durée des souffrances se mesure sur la sainteté de Dieu offensé et sur la nature et la gravité des fautes à expier. — Elle sera très-longue pour certaines âmes. — L'Église approuve des fondations de prières jusqu'à la fin du monde. — La vie présente est le temps de la miséricorde, celui de l'autre vie est le temps de la justice. — Il est de la sagesse de prévenir cette sévère et inflexible justice. — On cesse trop tôt de prier pour ses parents et ses amis. — Exemples qui confirment cette proposition.

Si au moins on ne souffrait les rigoureux tourments dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent et dans les chapitres antérieurs, que peu de temps, l'espérance d'une prompte délivrance encouragerait à supporter patiemment ces maux ; mais il est constant qu'il y aura des âmes qui souffriront pendant un temps très-long et peut-être pendant plusieurs siècles. Saint Cyprien, ce savant évêque de Carthage, ne craint pas d'avancer qu'il y aura des âmes qui demeureront dans le Purgatoire jusqu'à la fin du monde, parce qu'il y a des personnes qui méritent d'être punies fort longtemps, tant à cause de la nature des fautes commises, que de la facilité avec laquelle on les a commises, de la lon-

gueur des habitudes mauvaises, et du peu de soin qu'elles ont mis à se corriger et à faire pénitence. Il fallait, dit saint Augustin, que le châtement du péché surpassât en longueur le temps pendant lequel il a été commis, afin que la crainte de la punition servît de frein salutaire au pécheur. D'après ce principe, combien d'années devra passer en Purgatoire une personne qui, pendant sa vie, est tombée sans scrupules dans des milliers de fautes, qu'elle regardait comme légères et dont elle n'a pas fait pénitence (1) ?

Voici, dit le pieux et judicieux P. Munford, comment vivent la plupart des hommes. Ils font des péchés véniels sans scrupules, et par conséquent presque sans nombre ; ils en commettent en outre beaucoup de mortels. On en voit même qui mènent une vie licencieuse, et qui continuent leurs désordres, jusqu'à la vieillesse, qui est le temps où l'infirmité de l'âge et les méchantes habitudes enracinées profondément dans le cœur les détournent des exercices de la pénitence. De là vient qu'ils croient avoir beaucoup fait, lorsqu'ils se sont résolus à employer une heure à pleurer et à confesser leurs péchés. Je demande si une pénitence d'un moment pour tant de péchés ne laisse pas bien de la matière et pour longtemps aux flammes du Purgatoire (2).

Pourquoi, demande un autre savant homme, tant de fondations à perpétuité, si l'Église ne pensait pas qu'il peut y avoir des âmes qui demeureront dans le Purgatoire jusqu'à la fin du monde ? Il y a mille ans que l'on prie et que l'on offre le saint sacrifice pour certains fondateurs, pour lesquels on priera jusqu'au

1. Notre vieil auteur.

2. *Le Purg.*, par le P. Munford.

jugement. On présume donc que pendant tout ce temps-là, ils peuvent avoir besoin de secours, par conséquent qu'ils peuvent être dans le Purgatoire, le seul lieu dans l'autre monde où les vivants puissent secourir les morts. Ce monde est le théâtre de la miséricorde de Dieu, car il est toujours prêt à accorder le pardon des péchés, non-seulement quant à la culpabilité, mais encore quant à la peine temporelle, voulant bien relâcher de ses droits, si on veut se rendre digne de sa clémence par de dignes fruits de pénitence. Il nous répète sans cesse dans les divines Écritures, qu'il pardonnera au pécheur, pourvu qu'il se retourne vers lui, dans toute la sincérité de son cœur, et s'efforce de satisfaire à sa justice par des œuvres en rapport avec la nature de ses fautes. Mais la région des morts est le théâtre de sa justice ; c'est là qu'elle se fait sentir dans toute sa rigueur. L'âme n'est pas plus tôt sortie du corps, que la justice vient au devant de la miséricorde pour prendre sa place. Prévenons cette sévère justice en lui payant toutes nos dettes pendant que nous le pouvons. Il est plus avantageux pour nous de nous acquitter dans ce monde, que de laisser à la justice divine à se payer elle-même par des tourments dont le terme peut être très-éloigné et approcher de la fin des temps.

Maintenant il est facile de saisir toute la vérité de cette réflexion du P. Faber : Nous sommes aveuglés par notre estime pour nos parents et amis défunts, et dans la fausse persuasion qu'ils ont acquitté leurs dettes à la justice divine, nous cessons trop tôt de prier pour eux.

Les exemples suivants, extraits des révélations de la vénérable sœur Françoise de Pampelune, si estimées

du même P. Faber, confirmeront la remarque que nous venons de citer.

Elle vit en Purgatoire un saint évêque qui fut condamné à y passer cinquante-neuf ans, pour avoir commis quelques négligences dans l'accomplissement de ses sublimes fonctions. — Un autre évêque, que sa libéralité avait fait surnommer le *donneur d'aumônes*, y passa cinq ans, pour avoir ambitionné sa dignité. — Un prêtre y fit un séjour de quarante ans, parce que par sa négligence une personne malade était morte sans recevoir les sacrements. — Un autre fut condamné à quarante-cinq ans d'exil dans ce lieu de douleurs, pour avoir rempli avec légèreté quelques fonctions de son saint ministère. — Un homme du monde y passa cinquante-neuf ans, à cause de son goût trop immodéré pour le plaisir. — Un autre y resta soixante-quatre ans, en châtiment de sa passion pour le jeu (1).

Le vénérable P. Eudes, pensait, comme le P. Faber, qu'on cesse trop tôt de prier pour les défunts. Ayant eu la douleur de perdre un ami dévoué de sa congrégation, le seigneur de Camilly, voici ce qu'il écrivit à ce sujet, à ses enfants spirituels : « Nous avons perdu un très-sincère et très-fidèle ami ; il nous faut lui aider à aller promptement au Ciel, car il arrive souvent qu'on demeure longtemps en chemin (2). »

1. *Tout pour Jésus.*

2. *Vertus du P. Eudes.*

## § XII

## DOUZIÈME MOTIF

LES AVANTAGES QUE LES VIVANTS TROUVENT A SECOURIR  
LES MORTS.

*Premier avantage.*

Des secours puissants pour opérer le salut.

Peut-être, dit Bourdaloue, êtes-vous de ces personnes qui n'ont d'égard qu'à leur intérêt propre. Eh bien ! si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or, je vous demande quel intérêt plus grand pour vous, que de contribuer à la délivrance d'une âme du Purgatoire ? Quel avantage de pouvoir se dire : il y a une âme dans le ciel qui m'est, en partie, redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi ! Ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces de salut, et peut-être parmi les marques de la prédestination future ? Ah ! si Dieu, par une révélation expresse, me faisait connaître dans le séjour bienheureux une âme que j'eusse tirée du Purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerais-je pas, avec quelle confiance n'aurais-je pas recours à elle ! avec quelle ferveur ne lui recommanderais-je pas mon salut éternel ! Or, il ne tient qu'à nous d'a-

voir cette consolation ; car, s'il y a en effet dans le ciel quelqu'une de ces âmes fidèles dont nous avons avancé le bonheur, quoique nous ne la connaissions pas, elle nous connaît bien, et nous pouvons faire fond sur elle, comme sur une âme qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, et par conséquent qui ne nous oubliera jamais (1).

De quelle reconnaissance, ajouterons-nous avec Godescard, ne seront pas pénétrées des âmes que nous aurons arrachées au Purgatoire ? Elles nous la témoignent en priant pour nous, et en nous obtenant les secours qui nous sont nécessaires dans cette terre d'exil et de combats. Quand Joseph annonça à l'échanson de Pharaon qu'il recouvrerait sa dignité, il demanda sa protection, et le conjura de le faire sortir de la prison où ils avaient été ensemble. Mais l'échanson, après son rétablissement dans sa dignité, ne se souvint plus de Joseph. Il n'en est pas ainsi, dit saint Bernard, des âmes du Purgatoire ; il n'y a que celles qui sont corrompues et vicieuses, dans lesquelles l'ingratitude puisse entrer. Ce vice ne se rencontre pas dans les saints, dont la bonté et la charité forment le caractère. Une fois arrivées au Ciel par nos prières, elles solliciteront pour nous les plus précieux dons de la grâce. Notre charité même nous rendra le Seigneur propice. *Ceux, a-t-il dit, qui sont miséricordieux, obtiendront miséricorde* (2).

1. Comm. des Morts.

2. Comm. des Morts, 2 nov.

*Deuxième avantage.*

Protection de la part des âmes du Purgatoire dans les peines et les épreuves de la vie.

« Au prix de quelques prières, de quelques bonnes œuvres, nous acquérons la bienveillance, les secours des saints, des amis de Dieu. Il est donc certain que notre dévotion pour les âmes du Purgatoire tourne à notre avantage, et que nous ne saurions mieux travailler pour nous que de nous dévouer à la belle œuvre de la délivrance des âmes du Purgatoire. Qu'il est précieux d'avoir pour amis les amis de Dieu ! Un ami de Dieu, a dit Fénelon, vaut mieux que fortune. Rien n'est comparable à un ami fidèle. Ni l'or, ni l'argent ne méritent d'être mis en balance avec la bonté et la sincérité de son cœur. Il est un don de Dieu ; il est pour l'homme un abri, une forteresse ; il est un trésor. Dans la prospérité, les amis abondent ; l'affliction les chasse. Celui que la vertu vous a uni vous sera constant dans vos revers ; il vous tendra une main secourable dans vos nécessités. »

Tel est le portrait que le Saint-Esprit nous a tracé de la véritable amitié. Hélas ! bien rare sur la terre, on la retrouve toujours au ciel, dans les saintes âmes que l'on y a fait entrer (1).

L'exemple suivant, dont un prêtre instruit du clergé de Paris garantit l'authenticité, va confirmer notre assertion.

Une jeune servante, élevée chrétiennement, avait adopté la pieuse pratique de faire dire, chaque mois,

1. *Saintes âmes du Purg.*



pour les âmes du Purgatoire, une messe, dont elle prenait les honoraires sur ses modiques gages. Aménée à Paris par ses maîtres, elle ne manqua pas une seule fois à cette pieuse pratique, se faisant un devoir d'assister au divin sacrifice, et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur de l'âme dont l'expiation n'avait besoin que de peu de chose pour être achevée.

Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie, qui non-seulement la fit beaucoup souffrir, mais lui fit perdre sa place, et épuisa ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir, il ne lui restait plus que *vingt sous* pour tout argent. Après avoir fait à Dieu une prière pleine de confiance, elle se mit en quête d'une condition. On lui avait parlé d'un bureau de placement à l'autre extrémité de la ville, et elle s'y rendait, lorsque l'église Saint-Eustache se trouvant sur sa route, elle y entra. La vue d'un prêtre à l'autel lui rappela qu'elle avait manqué, ce mois, à la messe qu'elle faisait dire pour les défunts et que ce jour était précisément celui où elle avait l'habitude de faire cette œuvre de charité aux pauvres âmes du Purgatoire. Mais comment faire ? Si elle se dessaisit du dernier franc, il ne lui restera pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat entre sa dévotion et la prudence humaine. La dévotion l'emporta. « Après tout, se dit-elle, le bon Dieu voit que c'est pour lui, et il ne saurait m'abandonner. » Elle entre à la sacristie, remet son offrande, et assiste ensuite à la messe qui fut dite à sa demande.

Elle continuait sa route, quelques instants après, pleine d'une inquiétude qu'il est aisé de se figurer. Dénuée de tout absolument, que faire si une place ve-

nait à lui manquer ? Elle était dans ces pensées, lorsque un jeune homme pâle, d'une taille élancée, d'un maintien distingué, s'approche d'elle, et lui dit : « Vous cherchez une place ? — Oui, Monsieur. — Eh bien ! allez dans telle rue, tel numéro, chez Madame \*\*\*. Je crois que vous lui conviendrez, et que vous serez bien là. » Il disparut dans la foule des passants, sans attendre le remerciement que la pauvre fille se disposait à lui adresser.

Elle se fait indiquer la rue, reconnaît le numéro et monte à l'appartement de Madame \*\*\*. Une domestique en sortait, tenant un paquet sous le bras, et murmurant des paroles de plaintes et de colère. — « Madame est-elle là ? demande la nouvelle venue. — Peut-être oui, peut-être non, répond l'autre. Que m'importe, Madame ouvrira elle-même, si cela lui convient ; je n'ai pas à m'en mêler ; adieu. » Et elle descend. Notre héroïne sonne en tremblant et une voix douce lui dit d'avancer. Elle se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable, qui l'encourage à exposer sa demande. « Madame, lui dit la servante, j'ai appris, ce matin, que vous avez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous ; on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté. — Mais, mon enfant, ce que vous dites là est fort extraordinaire. Ce matin, je n'avais besoin de personne ; depuis une demi-heure seulement, j'ai chassé une insolente domestique, et il n'est pas une âme au monde, hors elle et moi, qui le sache encore. Qui donc vous envoie ? — C'est un Monsieur, Madame ; un jeune homme, que j'ai rencontré dans la rue ; il m'a arrêtée pour me dire cela ; j'en ai béni Dieu, car il faut que je sois placée aujourd'hui, il ne me reste pas un sou. » La vieille dame ne pouvait com-

prendre quel était ce personnage, et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble du petit salon, aperçut un portrait : Tenez, Madame, dit-elle aussitôt, ne cherchez pas plus longtemps ; voilà exactement la figure du jeune homme qui m'a parlé ; c'est de sa part que je viens. »

A ces mots, la Dame pousse un grand cri et semble près de perdre connaissance. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de la dévotion aux âmes du Purgatoire, de la messe du matin, de la rencontre de l'étranger, puis se jetant au cou de la jeune fille, elle l'embrasse avec effusion, et lui dit : « Vous ne serez point ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille. C'est mon fils, mon fils unique, que vous avez vu. Mon fils, mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en puis douter, et à qui Dieu a permis de vous envoyer ici. Soyez donc bénie et prions désormais ensemble pour tous ceux qui souffrent avant d'entrer dans la bienheureuse éternité (1). »

### *Troisième avantage.*

Après la mort, de nombreux suffrages sont appliqués en récompense du dévouement aux âmes du Purgatoire.

« Une âme dévote aux fidèles défunts, dit notre vieil auteur, sera soulagée quand elle sera dans le même état, à proportion qu'elle aura soulagé les autres. C'est Jésus-Christ lui-même qui en donne l'assurance en nous disant : *Vous serez mesuré à la même mesure que vous aurez mesuré les autres.* Quand même per-

1. *Les Merveilles divines dans les âmes du Purg.*, par le P. Rosignoli.

sonne ne prierait pour elle d'une manière spéciale, Dieu, pour récompenser sa charité et sa compassion, appliquera à son soulagement une partie convenable des prières générales que l'Église fait pour les défunts. Ce sera la récompense que ce Dieu juste donnera à ceux qui sont miséricordieux envers les morts, selon ces paroles de la sainte veuve Noémi, qui, remerciant ses deux brus du soin qu'elles avaient eu de ses deux fils défunts, leur dit : *Que Dieu ait pour vous la même bonté que vous avez eue pour les morts, et qu'il vous accorde la grâce de reposer en paix.* Dieu permettra certainement que l'on ait pour nous dans l'autre monde la compassion que nous aurons eue pour ceux qui sont partis avant nous ; et si nos parents nous abandonnent, il suscitera de bonnes âmes qui prieront pour nous, autant et plus que nous aurons prié pour les autres ; ou bien encore, il fera par sa grâce que nous expierons nos péchés dans cette vie, car ce Dieu de miséricorde est trop juste pour laisser aucune bonne action sans récompense, et comme il récompense en Dieu, il rend toujours plus qu'on n'a donné.

## CHAPITRE IX

**Les personnes qui manquent de zèle pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire sont très-exposées à rester elles-mêmes longtemps en Purgatoire.**

Dieu nous traitera comme nous aurons traité les autres ; il nous appliquera la peine du *talion*. — Sentiments des saints Pères.  
— Saint Malachie, archevêque d'Armagh, et sa sœur.

« Si Dieu n'a rien pour plus agréable et qu'il récompense plus généreusement que la charité à l'égard des pauvres âmes du Purgatoire, il n'y a rien non plus qu'il ait plus en aversion que la dureté et l'insensibilité pour elles. Aussi les personnes qui auront manqué de charité pour ces âmes, si dignes de pitié, seront pour le moins elles-mêmes, après leur mort, oubliées et délaissées dans les flammes du Purgatoire, par un juste châtiment du Seigneur, qui leur appliquera ainsi la peine du *talion*.

« Le prophète Isaïe rapporte que la fameuse ville de Tyr, enflée de ses prospérités, s'était montrée dure pour les peuples voisins. En punition de son orgueil et de sa dureté, Dieu permit qu'elle eut à souffrir un siège de treize ans, pendant lequel elle endura tous les maux imaginables. Elle fut ensuite réduite en cendres, et ne fut rebâtie qu'au bout de soixante-dix ans. Pendant cet espace de temps, elle fut ensevelie

dans un si profond oubli, qu'on n'en parlait pas plus que si elle n'avait jamais existé. Il en sera de même, ajoute notre vieil auteur, des personnes qui ne secourent pas les âmes du Purgatoire, imitant en cela Tyr, qui refusa d'aller au secours des nations voisines, qui imploreraient son assistance contre l'ennemi commun, Nabuchodonosor ; elles aussi seront délaissées. Elles seront comme assiégées dans leur triste prison par les flammes qui se vengeront ainsi de leur dureté envers les défunts, qui avaient inutilement, par la voix de l'Église, sollicité les effets de leur charité (1). »

Il y a, disent les SS. Pères, des âmes qui prolongeront leur purgatoire au delà du terme ordinaire, uniquement à cause de leur indifférence à secourir, par leurs prières et leurs bonnes œuvres, les défunts. De sorte que, bien que l'on prie pour elles, ces prières ne leur seront appliquées qu'avec mesure, parce qu'elles ne s'en sont pas rendues dignes (2).

Le fait suivant confirmera cette vérité de doctrine évangélique.

Saint Malachie, archevêque d'Armagh, avait une grande dévotion envers les âmes du Purgatoire. Étant encore diacre, il aimait à assister aux funérailles des pauvres, afin de prier pour eux. Il les accompagnait au cimetière, souvent même il les ensevelissait de ses mains. Sa sœur, toute remplie de l'idée du monde, tenait à déshonneur qu'un membre de sa noble famille se consacraît à des œuvres si basses, et lui disait avec colère : Beau métier que tu fais là, fou et grossier personnage ; est-ce là l'occupation d'une personne de ton rang ?

1 Notre vieux livre.

2. *Saintes âmes du Purg.*

Le Ciel ne laissa pas longtemps impunie la dureté de cette femme. Elle mourut assez jeune. Son saint frère, qui avait eu tant à souffrir d'elle, quand elle fut morte, ne pensa plus qu'aux besoins de son âme, et pria pour elle avec tout le zèle dont il était capable. Une nuit, pendant son sommeil, il lui sembla la voir dans la cour de l'église, triste, vêtue de noir, sollicitant sa compassion, parce qu'il y avait trente jours qu'elle n'éprouvait pas de soulagement dans ses souffrances. Ce saint homme se réveille en sursaut, tout plein de ce rêve, et il se rappelle en effet que depuis un mois il n'a pas dit la sainte messe pour sa sœur. Ce rêve n'avait eu lieu que longtemps après sa mort. On peut croire que Dieu avait permis cet oubli à cause de l'insensibilité de cette femme pour les défunts. Son saint frère s'empressa de reprendre ses suffrages pour elle ; mais ce ne fut qu'après beaucoup de prières et l'offrande réitérée du saint sacrifice de la messe, qu'il eut la consolation d'apprendre d'elle que Dieu avait enfin accepté les bonnes œuvres faites à son intention en expiation de ses fautes, et qu'elle allait sortir du Purgatoire (1).

1. Saint Bernard. *Vie de saint Malachie.*

## CHAPITRE X

**Loin de perdre, on gagne beaucoup à faire cession aux âmes du Purgatoire de la partie satisfaisante de ses bonnes œuvres.**

Développement et explication de notre proposition par M. Boudon et notre vieil auteur. — Exemple de Moïse s'offrant pour apaiser la colère du Seigneur, irrité contre Israël. — Sentiment de Mgr Bouvier, parlant de l'application des indulgences. — Élie et la veuve de Sarepta.

Tout ce que nous donnons par charité aux âmes du Purgatoire, dit saint Ambroise, se change en grâces pour nous, et après notre mort, nous en retrouverons le mérite cent fois doublé.

« Nous devons remarquer, dit M. Boudon, qu'il y a trois choses dans les bonnes œuvres : elles sont méritoires, c'est-à-dire qu'elles méritent un degré de gloire — pourvu qu'elles soient faites en état de grâce ; — elles sont impétratoires, en ce qu'elles obtiennent quelques grâces de Dieu ; elles sont satisfaisantes, parce qu'elles satisfont pour nos péchés. En tant qu'elles sont méritoires, nous n'en pouvons faire part à personne, car le mérite est personnel. C'est à proprement parler, en tant qu'elles sont satisfaisantes, que nous pouvons les offrir pour les autres ; c'est donc en ce sens que nous pouvons en faire un transport, et



dans ce cas, toute la satisfaction appartient à ceux en faveur desquels nous nous en privons.

« Il n'y a rien à craindre pour nos intérêts dans cette cession ou transport des bonnes œuvres ; on ne perd rien du mérite puisque l'on ne peut le donner. Il est vrai qu'on se prive des satisfactions pour ses propres péchés ; mais cet acte héroïque de charité nous est même plus utile que si nous nous réservions nos propres satisfactions, et a plus de force auprès de Dieu, qui est la charité même, pour nous acquitter de nos dettes (1). »

« Il y a des personnes d'ailleurs très-dévotés, qui sont tellement avares du bien qu'elles font, qu'elles croiraient se faire à elles-mêmes un vol de leurs bonnes œuvres, si elles en appliquaient une portion aux âmes du Purgatoire, ne faisant pas attention que, bien loin de rien perdre, il n'y a qu'à gagner en en faisant part à ces pauvres âmes. En effet, la charité héroïque qui porte à se priver d'un bien qui appartient, pour l'appliquer à des personnes qui sont dans un extrême besoin, est d'un mérite presque infini, et procure une satisfaction plus abondante, un plus grand nombre de grâces et un plus grand avancement dans la vertu, que si on s'en réservait toute la valeur. Ceux qui en usent ainsi donnent pour ainsi dire leur âme pour délivrer celles de leurs frères captifs, ce qui, selon Jésus-Christ même, est le plus grand acte de charité que l'on puisse faire. Comme donc de toutes les vertus la charité est celle qui mérite le plus de récompense, étant la plus parfaite, il s'ensuit que le seul acte de charité par lequel on renonce au fruit

1. *Gloire de la sainte Trinité dans les âmes du Purgatoire.*

d'une bonne œuvre, pour en donner toute la valeur satisfaisante à une âme abandonnée dans le Purgatoire, est beaucoup plus méritoire pour celui qui y renonce, que ne l'eût été l'action même, quand il en aurait réservé toute la valeur pour payer ses propres dettes.

« C'est à cause de cela que Moïse a mérité de la part de Dieu de si grandes louanges, ayant offert de prendre la place du coupable, et de donner sa vie pour satisfaire à la justice du Seigneur justement irrité contre Israël, par la faute qu'il avait commise en adorant le veau d'or. Dieu fut si touché de cet acte de charité qu'il calma sa colère et Moïse mérita d'entendre de la bouche du Seigneur ces consolantes paroles : « Allez en paix, conduisez mon peuple vers la terre promise, et mon Ange vous accompagnera partout (1). »

Mgr Bouvier, dans son *Traité des Indulgences*, pose la question suivante : Lorsque l'application d'une indulgence est libre, est-il plus avantageux de la gagner pour les morts que pour soi-même ?

Au premier abord, répond le savant prélat, il paraît y avoir des raisons d'en douter et même de le nier, car un principe reçu en morale est que la charité bien ordonnée commence par soi-même, et Jésus-Christ loue les Vierges sages qui avaient refusé de partager leur huile avec les Vierges folles, dans la crainte d'en manquer elles-mêmes. Toutefois le sentiment contraire est le plus commun, et semble le mieux appuyé.

1° On ne peut, il est vrai, sacrifier son salut pour sauver les autres ; en cela la charité bien entendue commence par soi-même ; mais, hors ce cas d'extrême nécessité, il y a de la générosité à préférer les intérêts

1. Extrait de notre vieux livre.

du prochain aux siens propres. On n'y est pas toujours tenu, mais celui qui s'oublie lui-même, pour secourir son frère, fait un acte héroïque devant Dieu et devant les hommes.

2° D'où il suit que nos intérêts bien entendus ne souffriront aucun préjudice réel de cette conduite, car si nous perdons du côté de la peine qu'il nous faudra expier un jour, nous acquérons, par ces actes de dévouement, des mérites qui nous élèveront en gloire dans la béatitude éternelle. Or ce surcroît de bonheur dans le Ciel l'emporte de beaucoup sur l'avantage qu'il y aurait d'être un peu moins longtemps dans le Purgatoire.

3° En outre, les âmes dont nous aurons accéléré la délivrance ne nous oublieront pas dans le Ciel ; peut-être nous obtiendront-elles des grâces spéciales qui feront que Dieu nous rendra au centuple ce que nous leur aurons prêté. Tout nous invite donc à avoir du zèle et de la piété pour les morts, et à leur appliquer autant d'indulgences que nous le pourrons (1).

Il n'y eut jamais d'action plus héroïque et qui fut mieux récompensée que celle de la veuve de Sarepta. Cette femme n'avait plus, dans une grande famine, qu'une poignée de farine et un peu d'huile. Elle ramassait un peu de bois, à la porte de la ville, pour faire cuire sous la cendre un petit pain fait de ces précieux restes, s'attendant à mourir ensuite de faim avec son fils. Dans cette nécessité extrême, elle rencontre le prophète Élie, qui la prie de lui apporter un peu d'eau, qui était aussi très-rare. Comme elle courait en chercher, le Prophète lui crie de lui apporter en même

1. *Traité des Indul.*

temps un pain. Hélas ! lui répond cette femme, Dieu sait que je n'en ai pas ; il ne me reste plus, pour tous vivres, qu'une poignée de farine et un peu d'huile ; je ramassais ce bois pour aller apprêter à manger à moi et à mon fils, et pour mourir ensuite l'un et l'autre de besoin. — Commencez, reprend le Prophète, par faire pour moi un petit pain, vous en ferez ensuite un autre pour vous et pour votre fils ; Dieu, en récompense de votre charité, se chargera de pourvoir à vos besoins et à ceux de votre famille.

Cette femme fit ce qu'Élie lui avait demandé, s'oubliant elle-même et son fils, pour pourvoir aux besoins du Prophète. Pour prix de cet acte de charité, l'abondance régna dans la maison de cette femme, pendant le reste de la famine. Tant il est vrai que tout ce que l'on donne ou ce que l'on fait par charité n'appauvrit jamais, et que Dieu ferait plutôt des miracles, comme il en fit un pour cette femme, que de laisser manquer du nécessaire les personnes qui sont compatissantes pour les besoins du prochain. C'est là ce qui arrive à celles qui ont de la compassion pour les âmes du Purgatoire, et leur font part de la partie satisfaisante de leurs bonnes œuvres. Dieu les paie abondamment de l'oubli d'elles-mêmes, dès maintenant par des grâces de choix, ou il les paiera dans la vie future par un plus haut degré de gloire dans le Ciel. Soyons donc charitables envers ces pauvres délaissées et le Seigneur se constituera notre débiteur (1).

1. Notre vieil auteur.

## CHAPITRE XI

### **La piété d'ostentation envers les Morts.**

En quoi consiste la piété d'ostentation d'après Bourdaloue. — Sentiment de saint Augustin. — Piété vraie de Joseph envers Jacob son père. — Celle de saint Augustin pour Monique sa mère. — Celle de saint Ambroise envers l'empereur Théodose.

J'appelle piété d'ostentation pour les morts, dit Bourdaloue, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes; recherchant un faux éclat jusque dans les choses les plus saintes, telles que sont les services de l'Église, s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes des fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles; l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Église, qui les a institués. Je veux seulement dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée notre piété envers les morts. Une âme dans le Purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le

fruit, que de toute la dépense, et si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques. Une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance que les plus riches et les plus superbes monuments. Il y a, au reste, une espèce d'iniquité et même d'infidélité à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme, qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du Ciel (1).

Écoutez maintenant notre vieil auteur :

« Que sert à une âme qui est dans le Purgatoire, que l'on pare l'église de noir, qu'on la tapisse d'armoiries, que l'on élève un magnifique catafalque, que l'on brûle beaucoup de cire, pendant que cette âme est elle-même brûlée ? L'âme reçoit-elle quelque soulagement de tous ces grands appareils, de ces nombreux cortèges, qui accompagnent le corps, pendant qu'on le porte en terre ? Il vaudrait mieux donner aux pauvres la dépense de tous ces frais superflus, et en faire offrir des sacrifices qui, étant agréables à Dieu, l'engageraient à avoir pitié de cette pauvre âme. »

Saint Augustin se plaignait, dès son temps, de toutes ces marques de vanité, où les vivants cherchent plus leur propre satisfaction, que le soulagement du défunt. « Les pompes magnifiques des funérailles, dit ce Père, les grandes assemblées, les riches structures de monuments, servent plus à la consolation des vivants, qu'au repos des morts ; mais il ne faut pas douter que ces derniers ne reçoivent un grand soulagement des prières de l'Église, du saint sacrifice, des

aumônes qui sont faites à leur intention, et que tous ces actes de piété n'engagent Dieu à les traiter avec moins de rigueur que leurs péchés ne le méritent. »

La piété de Joseph, à la mort de son père, ne fut pas une piété d'ostentation, mais une piété vraiment filiale, qui dut être très-agréable à Dieu. Ce saint Patriarche n'eut pas plus tôt vu expirer Jacob, qu'il fut saisi d'une douleur si vive, que se laissant tomber sur son corps, il ne se lassait point de baiser son visage froid et livide, et de l'arroser de ses larmes. Ayant fait embaumer son père, il le pleura amèrement pendant soixante-dix jours. Il s'appliqua ensuite à exécuter de point en point toutes ses volontés dernières : il fit porter à grands frais son corps de l'Égypte en la terre de Chanaan, où il avait demandé à être inhumé avec Abraham et Isaac, ses ancêtres.

La piété filiale de saint Augustin à la mort de sa pieuse mère, sainte Monique, ne fut pas moins édifiante ; voici comment lui-même en a tracé le tableau :

« Je m'efforçai d'abord, dit le saint Docteur, de comprimer et de retenir dans mon cœur toute l'amertume dont il était plein, et de me borner, ô mon Dieu, à vous prier de faire miséricorde à votre servante, qui m'avait tant recommandé d'implorer votre miséricorde sur elle. Mais comme le souvenir de l'affection qu'elle avait toujours eue pour moi produisait au dedans de moi-même un flux et un reflux de souvenirs douloureux, je fus obligé de donner cours à mes larmes, qui coulèrent avec tant d'abondance, qu'il semblait que mes yeux s'étaient changés en sources intarissables. Je trouvais même une consolation secrète à pleurer devant votre miséricorde pour une mère, qui était si digne de mes larmes. Que la postérité qui lira la des-

cription de mon deuil, l'interprète comme il lui plaira, je confesserai toujours que je ne pouvais assez pleurer une mère, qui m'avait tant pleuré, pendant tout le temps que je me suis laissé aller au feu d'une jeunesse dérégulée. Elle ne s'est pas contentée de m'avoir enfanté au monde, elle m'a encore enfanté à Jésus-Christ. Ainsi, je puis dire qu'elle est doublement ma mère. Il est donc bien juste que je pleure une mère dont les prières et les larmes ont procuré mon salut. Il est vrai qu'elle ne me demanda pas en mourant toutes les larmes que j'ai versées sur elle ; elle me pria seulement de me souvenir d'elle à l'autel. Ah ! non-seulement je m'en souviendrai, mais je prie encore tous ceux qui liront ceci de vouloir bien s'en souvenir aussi (1). »

La piété de saint Ambroise à l'égard de l'empereur Théodose ne fut ni moins vraie ni moins solide.

« Accordez à Théodose votre serviteur, dit le saint prélat, s'adressant à Dieu, un parfait repos, ce repos que vous avez préparé à vos Saints.— J'aime ce prince et c'est pour cela que je le suis jusque dans la terre des vivants. Je ne mettrai fin à mes larmes, que quand il sera sur la montagne du Seigneur où ses bonnes œuvres l'appellent (2). »

1. *Confessions.*

2. Oraison funèb. de Théod. le Grand.



## CHAPITRE XII

### **Affection stérile pour les défunts.**

Exemple d'affection stérile. — Véhémence sortie de Bourdaloue sur ce sujet. — La fête des fleurs. — Affection naturelle des Parisiens pour leurs défunts. — Réponse à une difficulté.

Thomas de Catimpré raconte de son aïeule, qu'ayant perdu un enfant de grande espérance par une mort prématurée, elle restait inconsolable. Jour et nuit elle versait un torrent de larmes, qui l'exposa par sa continuité à perdre la vue. Tout occupée de sa douleur, elle négligea de s'occuper de l'âme de son enfant ne faisant ni prières ni aumônes à son intention, ni même offrir le saint sacrifice de la messe. Pendant ce temps l'âme de cet enfant gémissait dans le Purgatoire, priant Dieu de faire connaître à sa mère le mal qu'elle lui causait, en se laissant aller à une peine immo-dérée.

Un jour, au plus fort de sa douleur, elle fut ravie en esprit. Il lui sembla voir au milieu d'une route une procession de jeunes gens s'avancant allégrement vers une cité magnifique. Comme elle cherchait avidement si par hasard elle n'y découvrirait pas son fils, elle l'aperçut en effet après les autres, marchant d'un pas ap-pesanti sous le poids de ses vêtements trempés d'eau et avec une fatigue visible. Émue à cette vue, elle lui

crie : « Pourquoi donc, cher objet de mes douleurs, rester loin de cette troupe brillante? Je te voudrais à la tête de tes compagnons. » — L'enfant lui répondit en soupirant : « Voyez, ô ma mère, combien je suis retardé dans ma route par ces larmes stériles, que vous versez sur moi. Cessez de vous livrer à une aveugle et stérile douleur, et s'il est vrai que vous m'aimez, si vous voulez mettre un terme à mes souffrances, appliquez-moi le mérite de vos prières, d'aumônes abondantes et de messes dites à mon intention. Voilà comment vous me prouvez votre attachement maternel. » La vision s'effaça, mais elle avait produit son effet. Dès ce moment, cette mère affligée comprit mieux son devoir et elle s'empressa de le remplir avec une sollicitude chrétienne (1).

Beaucoup de personnes imitent cette mère ; elles se lamentent de la perte des leurs, versent des larmes abondantes à leur souvenir, et tout à leur douleur, elles songent peu à les arracher par leurs prières et leurs autres bonnes œuvres aux flammes qui peut-être les dévorent (2).

1. Gerson. *Plaintes des défunts*.

2. En blâmant l'excès dans les regrets que cause la perte d'un parent ou d'un ami, nous n'avons pas eu l'intention de condamner les marques d'une douleur renfermée dans de justes bornes. Le faire, ce serait condamner la nature et par suite son auteur. Aussi pensons-nous être agréable à nos lecteurs en consignant ici un extrait d'une note intitulée : *Les larmes de la prière*, lue par M. Edmond Le Bland à l'*Académie des inscriptions et belles lettres*, le 12 fév. 1875.

« Rien n'est plus fréquent que la mention des larmes versées en invoquant le Seigneur. Les Juifs de la primitive alliance en avaient dès longtemps donné l'exemple. Les chrétiens regardaient l'effusion des larmes, dans l'oraison, comme un indice de l'assis-

Une piété non moins stérile est celle des personnes qui, à la vérité, prient et font des bonnes œuvres à l'intention de leurs chers défunts, mais que l'état de leur âme rend inutiles pour les morts.

Pécheurs qui m'écoutez, disait Bourdaloue, en prêchant sur le Purgatoire, en vain rendez-vous aux âmes qui sont dans ce lieu de purification les devoirs de la piété chrétienne ; en vain priez-vous et intercédez-

tance divine. « Mon cœur, disait un ascète de la Syrie, ne saurait s'attendrir, si je ne pleure devant mon Dieu. » Saint Grégoire le Grand interprète la demande d'une terre arrosée que Aser adresse à Josué son père par la grâce des larmes que doivent implorer les fidèles. Dans la pensée des saints docteurs, cette marque d'émotion communiquait à la prière une grande efficacité : une légende du VII<sup>e</sup> siècle nous montre un brigand sauvé de la damnation par les larmes qu'il a répandues durant les quelques heures qui séparent son repentir de la mort... Dans l'antiquité, ces larmes de la prière se transformèrent en une sorte de coutume nationale. De là ces lamentations des funérailles. Au livre des *Juges*, nous voyons que tous les ans le sacrifice de la fille de Jephté était pleuré, pendant quatre jours, par les filles d'Israël. Il est question de ces lamentations dans bien d'autres endroits de l'Écriture. Le prophète Jérémie et l'Évangile selon saint Matthieu font mention des pleureuses qu'employaient les Juifs dans les funérailles. Les Romains les employaient aussi pour rendre la cérémonie des obsèques plus pompeuse. Les Hellènes ont conservé cet usage.

Si, continue M. Le Bland, voyageant en Grèce, vous veniez à entrer dans la maison d'un Maniote, quelques heures après qu'il vient d'expirer, vous le verriez, revêtu de ses plus beaux habits, étendu, la figure fardée, sur sa couche funèbre, au-dessus de laquelle sont suspendues ses armes, et les femmes tout à l'entour échevelées, le regard fixe, se levant l'une après l'autre, pour apostropher le mort, lui saisir la main, le baiser au front, puis, rappelant d'une voix entrecoupée par les larmes ses vertus et ses exploits, lui reprocher d'avoir trop tôt quitté sa famille.

Hélas ! que toute cette prétendue affection est inutile pour l'âme des morts !

vous pour elles ; en vain, pour elles faites-vous des largesses aux pauvres ; en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière vous peut suggérer ; ces âmes souffrantes ne tireront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager ; toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet. Pourquoi ? parce que le péché dont votre conscience est chargée anéantit la vertu de toutes ces œuvres. Comment serait-il possible que ce que vous faites pour ces saintes âmes fût de quelque valeur pour elles, puisqu'il est de nul prix pour vous-mêmes (1) ? » Secourir une âme du Purgatoire, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, et le lui céder. Si donc dans l'état de péché, vous pouviez la soulager, il faudrait que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite ; or, il est de foi qu'elles n'en ont aucun, parce que, sans la grâce et la charité, ce sont des œuvres mortes, et qui n'ont pas le principe de la vie ; et étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient aussi pour les autres, à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette règle, le sacrifice de la messe, dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ, et au prix

1. Lorsque l'on dit que les bonnes œuvres faites en état de péché mortel sont de nul prix, même pour celui qui les fait, on n'entend pas que ces œuvres sont entièrement perdues aux yeux de Dieu, on veut seulement dire qu'elles ne méritent point le ciel.

(Note de l'auteur.)

de son sang. D'où il suit qu'un pécheur, dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des âmes du Purgatoire et comment ? En faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivants et pour les morts. Il le peut et il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est l'unique moyen que Dieu lui laisse de secourir ces âmes prédestinées (1).

Quelle piété plus stérile que cette fête des fleurs qui s'est établie aux Etats-Unis depuis la guerre fratricide entre les États du Nord et ceux du Sud ! Chaque année, le 30 mai, au moment où les fleurs sont dans tout leur éclat, — c'est ce qui a fait donner à cette fête funèbre le nom de fête des fleurs, — la société américaine va déposer des couronnes de fleurs sur les tombes des soldats qui, des deux côtés, sont tombés sous les balles ou la mitraille. Souvenir précieux sans doute, s'il portait les parents et les amis des défunts à s'interposer par leurs prières, les aumônes, le jeûne ou l'offrande du saint sacrifice entre les morts et la justice divine.

Mais parmi les visiteurs des tombes des soldats morts sur le champ de bataille, les uns appartiennent au protestantisme qui nie le mérite des bonnes œuvres en faveur des défunts, religion de rose et de miel pour les vivants, de fer et sans entrailles pour les morts ; les autres sont catholiques, et ceux-là, nous aimons à le penser, accompagnent l'offrande de la couronne de l'offrande plus précieuse de la prière. Hélas ! peut-être ce devoir de la charité chrétienne est-il dans cette circonstance aussi omis ? Que sert aux âmes des soldats la pose d'une couronne sur leurs tombes, si l'eau de la

1. Comm. des Morts.

prière ou le sang de Jésus-Christ, par l'offrande du saint sacrifice, ne viennent diminuer ou faire cesser les douleurs que leur cause le feu du Purgatoire ?

Il y a quatorze siècles que saint Jérôme condamnait cette piété stérile pour les morts. S'adressant à un chrétien, nommé Pammachius, qui avait eu la douleur de perdre une épouse bien-aimée : « Un autre que vous, lui disait-il, répandrait sur le tombeau d'une épouse chérie la violette et les roses ; il l'ornerait avec des lis et le chargerait des plus belles fleurs ; mais notre cher Pammachius rend de plus nobles soins à cette poussière sacrée, il arrose ces ossements vénérables avec le baume qui coule des bonnes œuvres. Ce sont là les parfums qui témoignent son amour à des cendres chéries, car il sait bien qu'il est écrit : De même que l'eau éteint le feu, ainsi les bonnes œuvres effacent les péchés (1). »

Saint Ambroise, écrivant à Faustin, pour le consoler de la mort de sa sœur, lui disait également : « Il ne faut pas la pleurer, mais prier Dieu pour elle ; il vaut beaucoup mieux recommander son âme à Dieu, et faire offrir pour elle le saint sacrifice, que de s'affliger par des larmes stériles. »

Tout le monde connaît l'affection des Parisiens pour leurs défunts. Chaque jour, un grand nombre d'entre eux se rendent aux divers cimetières de la ville, pour y satisfaire leur piété à l'égard de leurs chers morts. Mais y a-t-il parmi ces visiteurs beaucoup de priants ? combien parmi eux sont dans un état spirituel qui permette à leurs prières, s'ils en font, de monter jusqu'au trône du Seigneur, et d'obtenir du rafraichis-

1. *Epist. ad Pammach.*

sement pour les âmes qui sont à se purifier dans les flammes du Purgatoire? N'y a-t-il pas bien lieu de craindre qu'un grand nombre de ces visites ne soient une piété stérile pour les morts?

Comme parmi nos lecteurs, il peut s'en trouver qui ne soient pas très-instruits du dogme de la transmission des mérites au moyen de la *Communion des saints*, dans leur intérêt nous croyons utile de leur donner quelques explications, qui leur feront comprendre, ce qu'a dit précédemment le P. Bourdaloue, que toutes les bonnes œuvres et les prières faites en état de péché mortel ne peuvent servir ni à la délivrance ni au soulagement des âmes du Purgatoire.

Chers lecteurs, disons-nous donc, ne soyez pas étonnés si nos prières et nos aumônes sont sans valeur satisfaisante aux yeux de Dieu lorsque nous les faisons dans l'état de péché mortel. En effet, ce péché rompt l'union surnaturelle ou l'incorporation morale formée entre nous et le médiateur au moyen de la grâce sanctifiante, fruit des travaux, des souffrances, de la mort de cet Homme-Dieu. Comme nos prières et nos bonnes œuvres ne sont agréables au Seigneur et ne sont reçues favorablement de lui, que par l'effet de l'union qui existe entre le médiateur et nous, lorsque cette union a été rompue, elles ne peuvent lui plaire, et par suite elles sont sans utilité pour les âmes du Purgatoire. C'est ce que le Sauveur nous a enseigné quand il nous a dit, qu'il est *la vigne* et que nous sommes *les sarments*, mais que le sarment qui ne tient plus à la vigne est stérile.

## CHAPITRE XIII

### L'oubli des Morts.

L'oubli des morts est une des défauts de la nature déchue. — Pourquoi cet oubli est plus sensible à notre époque. — Portrait frappant de la société actuelle par le P. Félix. — Rapprochement de la conduite des chrétiens de notre siècle de celle des païens. — Piété des fidèles des âges précédents pour les morts. — Pieuse coutume bretonne. — Une visite à la demeure des morts.

Le cœur humain, rempli d'amour de lui-même, est naturellement oublieux des autres. Oubliant si facilement son Créateur, le principe de son être et sa fin dernière, il n'est pas étonnant que l'homme oublie ses semblables. Est-il pour cela plus excusable ? Non, sans doute. Il a tort et très-grand tort d'oublier son Dieu et ses bienfaits ; il a également tort d'oublier ses semblables, qui souvent sont ses insignes bienfaiteurs. Dans tous les temps, l'oubli a donc été une des plaies de la nature déchue ; mais on peut dire, sans crainte d'erreur, que cette plaie est plus marquée dans notre siècle, que l'on peut à juste titre nommer le siècle de l'oubli. La soif du bien-être, l'attache aux biens de ce monde, l'amour effréné du plaisir, l'étourdissement produit par l'agitation des affaires ou des fêtes mondaines, tout cela fait perdre de vue les pauvres morts.

Leur souvenir souvent même serait fatigant et im-



portun. On le repousserait, s'il se présentait à l'esprit, car il porte avec lui celui peu agréable de notre propre mort. Et comme on veut s'étourdir sur les fins dernières, qui sont des conseillères austères et tristes, on éloigne la pensée des défunts, parents ou amis. Du reste, le souvenir dont nous voulons parler et que nous désirons faire entrer dans le cœur de nos lecteurs, c'est un souvenir vraiment chrétien, un souvenir de prières et de bonnes œuvres, faites dans un état d'âme qui les rende utiles aux morts, ou au moins qui porte à faire offrir pour eux le saint et adorable sacrifice de la messe.

« Avez-vous jamais réfléchi, demande le P. Félix, dans son opuscule *les Morts délaissés*, à ce phénomène si désolant pour nos frères défunts et si humiliant pour nous : *l'oubli des morts* ? Pour moi, je l'avoue, il m'inspire souvent les plus graves et les plus douloureuses pensées. En voyant la place que tiennent dans le souvenir de ceux qui vivent ceux qui ne sont plus, je me disais : Quoi donc ! nous serons sitôt oubliés ! Hélas ! nous voudrions en vain nous tromper sur ce point ; l'oubli est le triste héritage que notre vie lègue à notre mort. Quand le visage de l'homme a disparu à nos regards, son souvenir ne tient pas longtemps dans notre âme : si vite en effet nous oublions ceux que nous avions le plus aimés ! Cet oubli, nous ne pouvons y croire, alors que notre âme, tout entière à ses regrets et à ses adieux, se promet à elle-même, comme consolation, l'immortalité du souvenir.

« Quand nous tenions dans notre main la main de celui qui nous quittait et qu'il nous disait ces dernières paroles : Ah ! du moins, tu ne m'oublieras pas ? — Moi t'oublier, oh ! jamais, mourir plutôt moi-même.

— Mais hélas ! pauvre cœur que le nôtre ! Tout lui échappe, tout, jusqu'à ses sentiments, qui sont sa propre vie. Quand le coup qu'a frappé la mort retentit encore en nous, et que notre cœur souffre des blessures récentes que ce coup lui a faites, nous savons nous souvenir. Mais le temps marche, il fait quelques pas, et le souvenir va s'effaçant avec la douleur. Le train de la vie amène d'autres relations, des affections nouvelles. Le temps marche encore, et l'on songe à se faire une existence qui n'a plus besoin des morts. Un jour encore... et déjà l'on est tout habitué à se passer d'eux....

« Et cependant, ils nous crient peut-être du fond de l'abîme, où ils sont à payer leurs dettes à la justice divine : Viens ô frère, viens ô sœur, viens ô fils, viens ô mère, viens avec ta prière, avec tes bonnes œuvres, avec ton dévouement, viens, âme toute chérie de mon âme ; il y a si longtemps que je t'attends ; je n'ai que toi, et tu ne viens pas ! Tu veux donc que je porte seul le poids de la justice divine, et tu me condamnes par ton abandon à lui payer par des siècles de tortures ce que tu pourrais acquitter par un jour de sacrifices. Tu m'aimais cependant ; tu as tant pleuré à mes funérailles ; tu as versé tant de larmes sur ma tombe, et aujourd'hui tu ne songes pas à jeter sur ces flammes qui me dévorent la rosée de la prière et la rosée plus salutaire encore du sang de Jésus-Christ répandu chaque jour pour nous ouvrir le Ciel...

« Combien parmi les pauvres délaissés du Purgatoire répètent et répéteront peut-être bien inutilement pendant un grand nombre d'années et même de siècles : « O célestes messagers qui venez visiter ces demeures de l'expiation, pour emporter avec vous les

affranchis de la justice, n'est-ce pas nous encore que vous venez chercher ? Ah ! puisque vous venez du Ciel et que vous y retournez, dites à *Celui qui est notre amour*, que nous mourons à chaque minute de cette séparation qui nous retient si loin de lui. Et vous qui venez de la terre, ah ! c'est notre amour qui vous en prie, allez dire à notre père, à notre mère, à notre frère, à notre sœur, à nos enfants, que nous attendons leurs prières, leurs aumônes, leurs sacrifices, leurs mérites, leurs secours enfin, pour abrégier un siècle de supplices, et nous envoler bientôt dans les joies du Paradis... Hélas ! hélas ! nos amis nous ont abandonnés ; nos proches, eux aussi, nous ont oubliés ; nous pleurons, nous pleurons encore au sein de cette sombre nuit, et il n'est personne qui nous console (1). »

Pour compléter ce lugubre tableau de l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens de notre siècle à l'égard de leurs parents ou amis défunts, nous ajouterons ce que disait sur ce sujet, dans le siècle passé, notre vieil auteur.

« Les païens (2) aiment plus constamment que les chrétiens de nos jours ; ils n'ensevelissent pas avec leurs proches l'amour qu'ils leur portent. Croyant que tout leur bonheur et celui de leur famille dépend de l'honneur et du respect qu'ils rendent aux morts, ils offrent des sacrifices pendant plusieurs jours pour le repos de leurs âmes, et ne manquent pas de renouveler ces sacrifices tous les ans, le jour de l'anniversaire de leur mort ; ce qu'ils continuent jusqu'à la dixième génération.

1. Voir *les Morts délaissés et abandonnés*.

2. Il s'agit de certains peuples de la Chine et du Japon.

« Les mahométans nous couvrent aussi de confusion par leur conduite à l'égard de leurs défunts. On aurait de la peine à croire combien ces infidèles font de dépense pour faire prier Dieu pour le repos des âmes de leurs parents, et combien ils font d'aumônes à leur intention. Ils ne se contentent pas de leur donner toutes les marques possibles de reconnaissance et d'affection pendant leurs funérailles, ils renouvellent ces actes de piété, le septième, le trentième jour et à l'anniversaire de leur mort. Ils paient bien cher leurs prêtres, pour réciter tous les articles de l'Alcoran, sans parler de tout ce qu'ils font en leur particulier. Les pauvres eux-mêmes sont si scrupuleux sur ce point, qu'ils vendraient plutôt tout ce qu'ils ont, que de manquer à s'acquitter de ces pieux devoirs (1). »

« Nos pères et nos ancêtres, dit M. l'abbé Besson, valaient mieux que nous. Ils pleuraient longtemps sur leurs concitoyens ; ils priaient toujours pour eux. Vous le savez, temple saint, qui recevez depuis tant de siècles la dépouille mortelle du chrétien, et dont les voûtes redisent l'office des morts avec un si fidèle écho. Hélas ! ce ne sont plus les voûtes et les arceaux qui s'ébranlent au chant de l'Église ; les larmes ne coulent plus des yeux ; les lèvres sont muettes. Siècle ingrat ! ah ! nous rendras-tu jamais le spectacle qu'offrait ici l'antiquité chrétienne ? Quand le prêtre des temps modernes, expliquant du haut de la chaire le dogme du Purgatoire, sentira-t-il son auditoire ému jusqu'au fond des entrailles ? Quand trouvera-t-il dans cette foule une pensée, une prière, un cri pour répondre enfin à ces voix d'en-bas, qui ne

1. Notre vieux livre.

nous demandent qu'un peu de pitié pour leur âme, en échange de leurs bienfaits. *Miseremini mei, saltem vos amici mei* (1) ! »

Malgré ces reproches bien fondés, nous serions injustes, si nous ne faisons pas quelques heureuses exceptions à cet oubli général des vivants à l'égard des morts. Il existe en Bretagne, du moins dans une partie de ce pays, encore vraiment chrétien, une pieuse coutume qui proteste contre l'assertion trop absolue de l'oubli des morts.

Quand un jeune lévite chante pour la première fois la messe dans sa paroisse natale, le lendemain, on fait un service solennel pour tous les défunts de la famille, qui sont ainsi convoqués à la fête, et pour lesquels il peut y avoir grande fête, ce jour, dans le Ciel. Il y a peu de temps nous assistions à une de ces pieuses et édifiantes cérémonies. Nous ne fûmes pas peu touché en voyant, après l'office, toute la famille se diriger vers le cimetière, afin de faire une visite aux membres défunts, et réciter un *De profundis* à leur intention. Pieuse et sainte coutume bretonne, puisses-tu te conserver longtemps !

1. *Du soulagement des âmes du Purg.*

## CHAPITRE XIV

### **Pourquoi si peu de personnes échappent au Purgatoire. — Moyens de l'éviter.**

Peu de personnes entrent directement dans le Ciel. — Confirmation de cette assertion par plusieurs passages des saints Docteurs. — La vie molle et sensuelle de la plupart des chrétiens donne raison à leur assertion. — Preuves à l'appui de ce sentiment, données par le P. Munford. — Les personnes pieuses, les religieuses, les prêtres eux-mêmes ont sujet de craindre de passer par les flammes purifiantes du Purgatoire. — On peut cependant les éviter. — Les moyens mis en notre pouvoir.

Les théologiens sont d'accord pour assurer que peu d'âmes vont immédiatement au Ciel et sans passer par le Purgatoire. Car, comme le dit saint Basile le Grand, parmi ceux qui se sauvent, la plupart emportent d'ici-bas quelques éclaboussures du siècle, qu'il faudra laver et quelques blessures qui auront besoin de guérison ; ce sera le feu qui lavera ces taches et qui guérira ces blessures.

Lactance, appuyé sur ces considérations, dit aussi que les âmes justes elles-mêmes ne seront pas dispensées de cette terrible épreuve. Saint Jean Chrysostome n'est pas moins affirmatif ; il dit également que les Saints eux-mêmes passeront par ces torrents de flammes, pour en sortir plus purs et plus brillants.

En voyant la vie molle, enervée de toute force, sans

aucun esprit de sacrifice, de la plupart des chrétiens de notre siècle ; en les voyant honteux esclaves de leur palais, et ne tenant, pour un grand nombre, aucun compte des sages prescriptions de l'Église, relativement au jeûne et à l'abstinence, dont ils se dispensent sans motifs suffisants, n'y a-t-il pas lieu de penser que, s'ils parviennent à se sauver, malgré leur éloignement de l'esprit du Sauveur, qui est un esprit de pénitence et de privations, ils devront passer par le Purgatoire et y faire un long séjour ? A l'appui de cette assertion, nous allons citer un passage du P. Munford, qui élucidera notre thèse et la confirmera.

« La plupart des chrétiens, dit ce pieux et savant auteur, ne peuvent satisfaire, pendant cette vie, à la justice de Dieu. En effet, les moyens que nous avons de payer nos dettes sont le jeûne, l'oraison, l'aumône, les indulgences. Mais, pour que toutes ces œuvres nous soient utiles, il faut qu'elles soient faites en état de grâce. Or, pour peu que l'on ait l'usage du monde, sans parler de la manière imparfaite dont elles sont faites, on sait qu'il y a une infinité de gens qui se conservent à peine quelques jours dans cet état ; d'où il suit qu'une grande partie, et peut-être la plus grande, de ces œuvres ne leur sont d'aucun secours pour l'expiation de leurs offenses (1). »

Les personnes pieuses elles-mêmes, malgré le soin qu'elles mettent ordinairement à éviter les fautes mortelles, à cause des péchés de la langue et de leur facilité à satisfaire leur palais, ont évidemment à redouter le Purgatoire. Le sensualisme de notre époque, a dit un pieux évêque, sera pour beaucoup d'âmes la cause

1. *Traité du Purg.*

d'un plus ou moins long séjour dans le lieu de l'expiation (1).

« Jamais peut-être, dit M. l'abbé Besson, les justes n'ont été aussi tièdes ; jamais siècle ne s'est chargé de plus de dettes à payer dans l'autre monde, car personne ne se met en peine d'y faire honneur dans celui-ci. Ces dettes s'accumulent ; on avait grandi dans le péché, on vieillit dans la négligence, et au lendemain de la mort, c'est le compte de tout une vie qu'il faudra faire, apurer, solder, jusqu'à la dernière obole (2). »

Les saintes épouses de Jésus-Christ, les vierges qui l'ont pris pour leur partage, ont aussi à redouter, du moins un certain nombre d'elles, le Purgatoire, à cause de leurs irrégularités, leurs petites fautes contre la sainte pauvreté, contre l'obéissance, contre la charité et surtout contre la sainte loi du silence.

Nous dirons même que les ministres des saints autels, chargés de purifier leurs frères par l'effet des sacrements, et d'offrir la victime sainte pour obtenir l'élargissement des pauvres prisonniers du Purgatoire, ont eux-mêmes à craindre son feu purifiant. Nous demandons donc à nos vénérés confrères dans le sacerdoce la permission de leur dire avec le saint Abbé de Clairvaux : descendons souvent par la pensée dans les cachots de la justice divine, pendant la vie, afin de n'être pas forcés d'y descendre en réalité, après la mort.

Ne l'oublions pas, c'est nous surtout qui sommes *cet économe* auquel le divin Maître doit dire : *redde*

1. Mgr de Marquery, évêque d'Autun, approbation du livre intitulé : *Les saintes Ames du Purg.*

2. 1<sup>re</sup> Conférence sur le Purg.



*rationem villicationis tuæ.* — C'est nous qui sommes *ce serviteur*, auquel le Maître, avant de partir pour un long voyage, *a confié ses talents*, afin que nous les fissions valoir pendant son absence. — C'est nous qui sommes *cet architecte*, qui doit élever, sur le fondement de la foi, cet édifice *d'or, d'argent, de pierres précieuses*, qui sera à l'abri de l'épreuve du feu, tandis que celui qui aura été bâti avec *du bois, du foin et de la paille, sera consumé par le feu.* — C'est nous qui sommes *la maison de Dieu*, dont parle saint Pierre, *par laquelle commencera le jugement du Seigneur.* — C'est de nous qu'il est dit que *le Seigneur portera la lumière de ses lampes jusque dans les lieux les plus reculés de Jérusalem.* — C'est de nous enfin que parle le prophète Malachie, quand il dit : *Voici que le Seigneur vient, qui pourra seulement penser au jour de son avènement ou qui pourra en soutenir la vue? Il sera comme le feu qui fond les métaux, et comme l'herbe dont se servent les foulons. Il sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent; il purifiera les enfants de Lévi, et il les rendra purs, comme l'or et l'argent, qui ont passé par le feu.*

Mais est-il indispensable que chacun de nous, avant d'être admis aux embrassements de l'époux céleste et de jouir de la vision béatifique, soit purifié par les flammes du Purgatoire, comme semblent le dire saint Basile et saint Jean Chrysostome ?

Il est vrai que, ainsi que l'affirme d'une manière si positive la sainte Écriture, *rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux.* Il est vrai qu'avant d'être admis à l'union divine, il faut que cette autre parole des divines Écritures se vérifie pour chacun de

nous : *Ma bien-aimée est toute belle, il n'y a plus de tache en elle.* Il est vrai que l'œil percant de Dieu découvre des taches là où n'en voit pas l'œil si peu pénétrant de l'homme. Il est vrai, comme le remarque le pape saint Léon, que la poussière du monde salit plus ou moins les pieds de tous ceux qui passent sur la terre, même de ceux qui ne la foulent que légèrement.

Néanmoins, il existe un autre feu que celui du Purgatoire, qui peut produire les mêmes résultats ; il peut rendre à l'âme sa beauté première, la nettoyer, et la rendre apte à l'union divine, au moyen de la vision béatifique, c'est le feu de l'amour sacré, c'est le feu divin de la charité.

C'est ce feu qu'annonçait Notre-Seigneur, lorsqu'avant de quitter ses Apôtres pour retourner vers son divin Père, il leur disait que *dans peu de jours ils seraient baptisés dans le Saint-Esprit.* Aussi après la Pentecôte, ils devinrent des hommes nouveaux, tout brûlants du feu surnaturel de la charité, prêts à donner leur vie et à répandre leur sang pour le Sauveur Jésus.

C'est ce feu sacré qui avait purifié l'âme de saint Paul premier ermite, que saint Antoine vit monter au Ciel, immédiatement après sa mort. C'est lui qui avait purifié l'âme de sainte Scolastique, que son frère saint Benoît vit s'envoler dans le Paradis, sous la forme d'une belle colombe. C'est ce feu divin qui avait également nettoyé l'âme de saint Germain, évêque de Capoue, que le même saint Benoît vit emmenée au Ciel par une troupe d'esprits célestes. L'histoire nous apprend que plusieurs autres saintes âmes ont aussi été vues prendre leur vol vers le Ciel, immédiatement après leur mort. Aussi, le savant Bellarmin, consulté par l'angélique Louis de Gonzague, peu d'instants avant sa

mort, pour savoir s'il fallait nécessairement passer par le Purgatoire, avant d'être admis à la contemplation de l'essence divine, répondit que c'était, il est vrai, la règle commune, mais qu'il y avait des exceptions et qu'il espérait qu'il en serait une.

Le Saint-Esprit se sert de deux moyens pour faire faire ici-bas le Purgatoire aux âmes qu'il veut en exempter dans l'autre vie.

Le premier, ce sont les peines et les souffrances physiques ou morales.

« La souffrance, dit Fénelon, est un Purgatoire de miséricorde en ce monde. Mais qui est-ce qui souffre comme les âmes que Dieu purifie par le feu de l'autre monde, et sans se débattre sous sa main, avec un amour paisible, qui grandit toujours ?

« Souffrir avec soumission ce que l'on souffre, ce n'est rien souffrir dans la volonté, c'est être en paix ; heureux germe du Paradis, dans le Purgatoire. Mon Dieu qu'il est beau de faire ainsi son Purgatoire en ce monde (1). »

C'est avec non moins de vérité que saint Augustin a dit : « S'il nous arrive quelque adversité, si un mari, ou une femme, ou un enfant vient à mourir ; si on nous ravit nos biens, rendons donc des actions de grâce au Seigneur, comme doivent le faire des enfants soumis à leur Père. Nous expierons par là tellement nos péchés, que le feu du Purgatoire ne trouvera plus ou presque plus de matière à son action (2). »

« Les souffrances, dit le P. d'Avila, purifient les justes de leurs péchés, comme le feu purifie l'or. »

1. *Lettres spir.*

2. Ser. 12, sur les Saints.

Il y a aussi des âmes auxquelles la bonté divine fait faire leur Purgatoire par l'excès des tentations auxquelles elle permet qu'elles soient livrées, en quelque sorte, comme le saint homme Job fut abandonné, pour le rendre plus parfait, à la rage de Satan. Cet excès de tentations, ainsi que s'exprime un grand maître de la vie spirituelle, est une sorte de fournaise ardente où sont jetées ces âmes, pour être purifiées et nettoyées de l'alliage terrestre, qui les rendait impropres à l'union divine et à la vision immédiate de la divinité. Elle est pour ces âmes ce creuset dont parle la divine Écriture, qui est destiné à purifier l'or et à l'amener à une parfaite netteté (1).

Il semble que l'apôtre saint Jacques ait voulu donner à l'âme ainsi éprouvée l'assurance du bonheur immédiat qui l'attend, quand il a dit : « Bienheureux celui qui passe par le feu des tribulations, lorsqu'il aura été assez éprouvé, il ira recevoir sa couronne (2). »

Le savant et vénérable Jean d'Avila assure que les combats si pénibles que quelques âmes ont à soutenir dans les délicates tentations contre la belle vertu de chasteté, et dont elles sortent victorieuses, sont, à cause des violences qu'elles doivent se faire pour rester fidèles à Dieu, une sorte de martyre, et que comme le martyre ouvre immédiatement le Ciel, de même ces sortes de tentations peuvent exempter du Purgatoire (3).

Le second moyen employé par l'Esprit saint pour nettoyer les âmes et leur faire payer leurs dettes, ce

1. Guillon. *Traité des Tentations*.

2. *Épît. de S. Jac.*, ch. I.

3. *Œuvres* du P. d'Avila.

sont ces actes de l'amour divin, qui sont aussi un feu et sont non moins purifiants que la douleur. L'amour pur, l'amour désintéressé, l'amour oublieux de soi-même, pour ne voir que l'objet aimé, est l'âme du martyr et en a la valeur et l'efficacité.

Heureuses les âmes, dit Origène, pour lesquelles l'amour divin tient lieu du Purgatoire.

Pour faire comprendre à sainte Catherine de Gênes la puissance de l'amour, Notre-Seigneur lui apparut, tenant à la main un globe lumineux, dans lequel venaient se consumer une foule d'objets légers, tels que paille, plumes et d'imperceptibles atômes. Ce globe, lui dit Notre-Seigneur, est le symbole de l'amour divin, qui brûle et dévore les fautes qui échappent à la fragilité humaine (1).

Cette instruction est tout à fait conforme à l'enseignement théologique de saint Thomas.

Aimons donc, aimons de tout notre cœur, aimons surtout par les œuvres, et l'amour pourra nous rendre propres à entrer dans le Paradis, où tout est amour, sans avoir besoin de passer par le Purgatoire, ou si nous y allons, nous ne ferons qu'y passer, sans y faire un long séjour.

Aimons, s'il est possible, comme saint Paul qui disait anathème à quiconque n'aimait pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui se faisait gloire de ne connaître et de n'aimer que Jésus crucifié, et de porter en lui ses divins stigmates.

Aimons, s'il est possible, comme sainte Thérèse, qui, en preuve de son amour, demandait à souffrir, disant que sans la souffrance, qui la rendait conforme à son

1. Saint Liguori. *Pratique de l'amour divin*

saint époux, le Sauveur Jésus, la vie lui était insupportable.

Aimons, s'il est possible, comme saint François-Xavier qui, ayant connu par révélations toutes les souffrances qui l'attendaient dans les Indes, où il allait pour travailler à la conversion des infidèles, disait à Dieu : « Encore plus, Seigneur, encore plus ! »

Aimons, s'il est possible, comme saint Augustin, qui disait à Dieu : « Si par impossible, j'étais Dieu et que vous fussiez Augustin, je voudrais, Seigneur, être Augustin, afin que vous fussiez Dieu. »

Aimons, s'il est possible, comme cette sainte religieuse qui disait, que si elle voyait d'un côté un péché véniel, et de l'autre le Purgatoire et même l'Enfer, elle préférerait aller en Purgatoire ou même tomber en Enfer, que faire un péché véniel.

---

## DEUXIÈME PARTIE

LA MISÉRICORDE DIVINE MANIFESTÉE PAR LES MOYENS NOMBREUX MIS A LA DISPOSITION DES VIVANTS POUR SECOURIR LES MORTS, ET PAR LA CRAINTE SALUTAIRE QUE LES PEINES DU PURGATOIRE DOIVENT INSPIRER AUX PREMIERS.

---

### CHAPITRE PREMIER

#### **Le Purgatoire, admirable invention de la miséricorde divine.**

La miséricorde divine se montre dans toute son étendue par l'établissement du Purgatoire. — Démonstration de sa nécessité. — Ses rigueurs justifiées. — Oubli de l'intérêt propre dans le Purgatoire. — Horreur du péché qu'y ressentent les âmes. — Les opérations divines dans les saintes prisonnières du Purgatoire.

Ce que nous dirons dans ce chapitre est extrait du traité sur le Purgatoire par sainte Catherine de Gênes (1),

1. Catherine Fieschi-Adorno naquit à Gênes en 1447. Son père, Jacques Fieschi, fut vice-roi de Naples, sous René d'Anjou, roi de Sicile. Malgré son attrait pour la vie religieuse, par obéissance, pour ne pas aller contre la volonté de ses parents, elle

ouvrage très-estimé de saint François de Sales et du savant P. Faber. La sainte y dépeint le Purgatoire comme une *admirable invention* de la miséricorde divine, qui veut par lui rendre les âmes propres à la vision béatifique.

« De même, dit Catherine, que l'âme nette de toute tache et entièrement purifiée ne trouve son repos qu'en Dieu, parce qu'elle a été créée pour cette fin ; de même l'âme, en état de péché mortel, n'a point d'autre centre que l'Enfer établi par la justice divine pour cette fin. Ne trouvant donc pas de lieu plus convenable à son état, ni où elle souffre moins, l'âme criminelle, obéissant aux lois de l'ordre divin, se précipite dans l'Enfer, comme dans son centre, et le lieu qui lui est propre.

épousa un jeune seigneur de Gênes, nommé Julien Adorno. Son mariage l'abreuva de peines et de chagrins ; son mari dissipa ses grands biens par sa vie déréglée et ses profusions insensées, de sorte qu'elle se vit réduite à toutes les privations de la pauvreté la plus voisine de la misère. Cependant elle eut la consolation de voir son mari se convertir et même entrer dans le tiers ordre de Saint-François. Il mourut dans de profonds sentiments de piété.

Affranchie des liens du mariage, elle résolut de ne plus vivre que pour Dieu. Elle choisit un genre de vie qui fût tout à la fois contemplative et active. Elle s'attacha au grand hôpital de Gênes, où elle servit les malades avec une charité et une tendresse incroyables. Son amour héroïque pour les malheureux se fit surtout remarquer, lors de la peste qui fit de si terribles ravages à Gênes, dans les années 1497 et 1501. Elle mourut en odeur de sainteté le 19 septembre 1510, à l'âge de soixante-deux ans. Elle a laissé plusieurs ouvrages et entre autres un traité remarquable sur le Purgatoire. Saint François de Sales en faisait un très-grand cas, et en recommandait la lecture. L'évêque de Belley le lut sur son conseil, et il disait qu'il l'avait lu et relu plusieurs fois avec un nouveau goût et de nouvelles lumières ; il ajoutait, qu'il n'avait rien vu sur ce sujet qui l'eût autant satisfait.



« Il se passe quelque chose d'analogue pour le Purgatoire. L'âme, en état de grâce, qui, après s'être séparée du corps, ne se trouve point dans cette pureté parfaite dans laquelle elle fut créée, voit en elle un obstacle qui l'empêche de s'unir à Dieu ; mais connaissant en même temps que cet obstacle ne peut être levé que par le moyen du Purgatoire, elle s'y précipite soudain, et de tout l'élan de sa volonté. Et si elle ne rencontrait pas cette invention de Dieu, si excellemment propre à détruire l'obstacle qui l'arrête, elle sentirait, à l'instant même, une sorte d'Enfer bien plus terrible que le Purgatoire, en trouvant en elle un obstacle qui l'empêcherait de s'unir à Dieu, qui est sa fin. Cette impuissance, quoique passagère, de s'élancer dans les bras de Dieu, crée en elle un supplice ineffable, auprès duquel le Purgatoire, en quelque sorte, ne compte point. Et bien que le Purgatoire soit semblable à l'Enfer, néanmoins, il ne lui est presque rien en comparaison du supplicé qu'elle éprouve de ne pouvoir s'unir à Dieu...

« Les âmes qui sont dans le Purgatoire éprouvent une si grande joie de se voir dans l'ordre de Dieu, qui accomplit en elles tout ce qui lui plaît et de la manière qu'il lui plaît, qu'aucune considération capable d'augmenter leurs souffrances ne peut se présenter à leur esprit. Elles contemplent uniquement l'opération de la bonté divine, et cette ineffable miséricorde dont Dieu use envers l'homme, en faisant du Purgatoire le chemin qui le conduit à lui. Quant à ce qui est de leur intérêt propre, peines ou biens, il leur est absolument impossible d'y arrêter leurs regards, car si elles le pouvaient, elles ne seraient pas dans la charité pure...

« S'il était au pouvoir de ces âmes de se purifier par

la contrition de toutes les taches qui les séparent de Dieu, qu'elles seraient bientôt pures, et qu'elles paieraient promptement toutes leurs dettes. Voyant avec une souveraine clarté ce que c'est que d'être éloignées de Dieu, leur fin et leur amour, elles s'embrasseraient d'un feu de contrition si actif, qu'il consumerait en un instant toutes leurs taches. Mais il n'en est pas ainsi : Dieu, dans sa justice, a décerné qu'il ne leur serait pas remis par ce moyen un denier de ce qu'elles lui doivent. Ces âmes, de leur côté, ont une parfaite soumission à ce décret de Dieu. Elles sont établies dans une telle conformité à sa justice et à ses ordres, que n'ayant ni choix, ni vue, ni volonté propre, elles ne choisissent, ne voient, ne veulent que ce qui plaît à Dieu. »

Malgré le contentement intérieur qu'ont ces âmes de souffrir tout ce que la justice divine leur impose d'expiation pour leurs péchés, elles n'en éprouvent pas moins des douleurs intérieures qui surpassent toute expression, comme le dit sainte Catherine elle-même. Aussi saint François de Sales, tout en adoptant l'opinion de la Sainte relativement au contentement qu'éprouvent les âmes du Purgatoire de souffrir les opérations purifiantes de la justice divine, reconnaît que leur situation est bien digne de compassion. Le saint évêque recommandait très-instamment de prier pour elles, de les soulager par toutes les bonnes œuvres qui peuvent hâter leur délivrance, disant que cette œuvre était l'œuvre de miséricorde par excellence.

Tout en extrayant exactement de l'ouvrage de sainte Catherine ses sentiments sur l'état des âmes dans le Purgatoire, nous n'avons pas eu l'intention de les présenter comme notre doctrine, qui est celle de l'école de saint Thomas.

## CHAPITRE II

### **La reversibilité des mérites, manifestation éclatante de la miséricorde divine.**

Ce que le dogme de la reversibilité des mérites renferme de consolant pour l'humanité déchue. — Vœux ardents des Justes de l'ancienne Loi pour la venue du Réparateur promis. — Offrande que l'Homme-Dieu, au moment de l'Incarnation, fait de lui-même à son divin Père. — Désir de Jésus-Christ d'ouvrir le Ciel aux âmes détenues dans les Limbes et dans le Purgatoire. — C'est entrer puissamment dans ses vues, que de montrer du zèle pour la délivrance des captifs du Purgatoire. — Héroïsme de Marie-Denise pour leur soulagement. — Le prince tué en duel.

Un des dogmes les plus consolants de la religion chrétienne, c'est celui de la reversibilité des mérites. C'est sur lui que repose le mystère ineffable de la rédemption. Ce dogme, dont la révélation vint consoler nos premiers parents, devint l'espoir de la nature humaine dévoyée. La réalisation de la promesse, qui leur fut faite, a été et est encore la source du salut du genre humain. C'est bien la miséricorde divine qui l'a révélé et a porté l'Homme-Dieu à prendre la place de ses créatures révoltées et ingrates. C'est lui qui a été l'objet des plus vives aspirations des Justes de l'ancienne Loi. C'est lui qui leur a fait pousser ce cri d'attente : *Que les cieux s'ouvrent, que le Réparateur en descende!*

*que la grâce, fruit de son sacrifice, tombe sur nous, comme une rosée bienfaisante (1) !*

C'était en vertu de la réversibilité des mérites que l'Homme - Dieu, devenu victime volontaire pour ses frères adoptifs, disait à son Père, au moment de son Incarnation : Mon Père, vous ne voulez plus du sang des boucs et des taureaux ; vous voulez une victime plus parfaite, vraiment digne de vous ; vous voulez un second Adam, capable d'effacer la faute du premier et de satisfaire à votre justice. Hé bien ! me voici ; j'ai pris un corps tout exprès, afin de vous l'offrir en holocauste ; agréez donc mon sacrifice, comme vraiment expiatoire, et faites-en l'application au premier Adam et à tous ses descendants (2). Que la valeur de mon sacrifice, qui est infinie, s'étende à tous les siècles. Qu'il s'étende aux vivants et aux morts ; qu'il aille jusqu'au fond des Limbes pour en ouvrir la porte aux âmes saintes qui y attendent si impatiemment cette heure bénie. Qu'il brise pour le présent et pour l'avenir, moyennant les conditions fixées par votre sagesse et par votre justice, les chaînes des pauvres captifs, qui sont à se purifier ou iront se purifier dans les flammes du Purgatoire.

C'est bien là la miséricorde divine dans toute son étendue. C'est bien le cas de dire avec le Psalmiste : Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, célébrez tous sa gloire, parce que sa miséricorde est affermie sur nous, et que la vérité de ses promesses subsiste éternellement (3).

Si le Sauveur ne descend plus en personne dans le

1. *Prières de la Liturgie.*

2. Saint Paul aux Hébr., ch. x<sup>e</sup>.

3. Ps. 116.

Purgatoire, comme il le fit le jour de sa mort, pour en ouvrir les portes aux captifs qui s'y trouvaient, il désire vivement que ses vrais disciples, les pieux chrétiens, le remplacent, et conduits par la charité, aillent, par leurs prières et leurs bonnes œuvres, briser les chaînes des pauvres âmes qui y gémissent, en attendant le moment si désiré de leur délivrance.

Personne n'a mieux répondu à cet appel de la miséricorde divine, que Marie-Denise, dans le monde mademoiselle Martignac, pieuse religieuse de la Visitation. Elle était vraiment la Providence des âmes du Purgatoire, et le bras droit de la miséricorde divine à leur égard. Ayant reçu du ciel un attrait tout particulier pour travailler à leur délivrance, elle leur avait fait généreusement la cession pleine et entière de la partie satisfaisante de toutes ses bonnes œuvres.

Un jour de fête de Notre-Dame des Anges, fête dans laquelle elle avait coutume d'obtenir la délivrance de plusieurs d'entre elles, attirée par une force supérieure à contempler ce triste séjour, elle y aperçut l'âme d'un prince puissant, qui venait d'être tué en duel, mais auquel Dieu avait accordé la grâce de faire un acte de contrition parfaite avant de rendre le dernier soupir. Marie-Denise reçut l'ordre de prier pour lui, d'une manière spéciale; elle le fit pendant *neuf ans et trois mois*. Elle alla même jusqu'à offrir sa vie en sacrifice pour la délivrance de cette âme; mais elle ne put l'obtenir.

Cette vision produisit une telle impression sur cette sainte fille que la supérieure s'aperçut qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire. Marie-Denise lui raconta la vision qu'elle avait eue. La langue est impuissante pour décrire toutes les souffrances physiques

et morales auxquelles elle se condamna pour obtenir quelque adoucissement à celles de ce malheureux prince. Après un long martyre, souffert volontairement par cette âme généreuse, Dieu lui fit connaître que ses prières et ses bonnes œuvres avaient obtenu que l'âme du prince fut élevée un peu au-dessus de l'abîme du feu, ce qui était cause que ses souffrances étaient moins grandes ; mais qu'à moins de rachat de sa peine par de nombreuses œuvres de charité ou de nombreuses indulgences qui lui seraient appliquées, il était condamné à rester dans le Purgatoire jusqu'à la fin du monde (1).

1. Voir *Tout pour Jésus*, par le P. Faber.

## CHAPITRE III

### **La miséricorde divine manifestée par le zèle qu'ont fait voir les Saints de tous les siècles pour la délivrance des âmes du Purgatoire.**

Zèle des saints de tous les siècles pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire. — Saint Odilon, abbé de Cluny. — Le vénérable Denys le Chartreux. — La vénérable sœur Grâce, religieuse espagnole. — Saint Thomas d'Aquin. — Saint Nicolas de Tolentino. — Saint Vincent de Paul. — La vénérable Anna-Maria Taïgi. — Le vénérable curé d'Ars. — Les Dames auxiliatrices des âmes du Purgatoire.

Inspirés et dirigés par la miséricorde divine, les Saints de tous les siècles ont montré une grande pitié pour les âmes du Purgatoire, et se sont fait un devoir de venir à leur secours par leurs pénitences, leurs prières, leurs aumônes, les indulgences qu'ils leur appliquaient, et surtout par l'offrande du saint sacrifice de la messe. Comme exemples propres à faire bénir la miséricorde divine, et à exciter notre zèle, nous allons rapporter, d'après leurs biographes, ce qu'ont fait quelques-uns de ceux qui se sont fait le plus remarquer par leur charité envers les pauvres défunts. Nous commencerons par saint Odilon, abbé de Cluny.

Ce saint homme eut grand soin, dès les premières années de sa prélature, de faire faire, dans son Ordre, beaucoup de prières, de jeûnes et d'aumônes, d'offrir

souvent et de faire offrir souvent le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ, pour les âmes du Purgatoire. Sa compassion pour elles croissant de jour en jour et voulant les gratifier pour les siècles à venir d'un secours ordinaire, étant d'ailleurs excité à cette bonne œuvre par des révélations faites à un saint ermite, et à quelques-uns de ses religieux, il fit cette belle ordonnance, que tous les ans, le 2 de novembre, le lendemain de la fête de tous les Saints, on ferait dans les monastères de son obédience, la commémoration de tous les fidèles défunts, et que ce jour serait entièrement employé à procurer auprès de Dieu la rémission de leurs péchés, et leur entrée bienheureuse dans le royaume des cieux (1).

Le vénérable Denys le Chartreux était également zélé pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Plusieurs lui apparurent pour implorer l'assistance de ses suffrages. Un jour, il demanda à Dieu qu'il voulût bien lui faire connaître dans quel état se trouvait son père, qui était mort depuis peu de temps. Il entendit une voix qui lui dit : Qu'il ne devait pas vouloir scruter les jugements du Seigneur ; que son père avait besoin de ses prières, qu'elles hâteraient sa délivrance ; que si elles lui étaient inutiles, le mérite lui en serait appliqué à lui-même. Le saint homme continua à prier pour lui, et quelque temps après, il eut la consolation d'apprendre que celui pour lequel il avait tant prié était enfin délivré des peines du Purgatoire (2).

La vénérable Grâce, religieuse espagnole, du tiers ordre de Saint-François, avait aussi une très-grande

1. Voir la *Vie des Saints* de Giry.

2. Giry.



charité pour les pauvres âmes du Purgatoire. On lit dans sa vie, qu'elle disait beaucoup de prières, qu'elle faisait beaucoup de pénitences et de grandes austérités pour obtenir de la miséricorde de Dieu leur délivrance ou quelque diminution de leurs souffrances. Elle gagnait autant d'indulgences qu'elle pouvait, pour les leur appliquer. Elle faisait des quêtes afin de pouvoir faire dire des messes à leur intention. Mais jamais elle ne faisait plus volontiers cette charité, que quand elle savait que quelque nécessiteux, pour lequel ses parents ne pourraient faire prier, était décédé. Ce délaissement d'une âme dans une si grande impuissance était un objet qui la touchait vivement. Aussitôt que les âmes, à la délivrance desquelles elle avait travaillé, étaient sorties de leur prison, elles s'empressaient de venir la remercier et l'assurer de leur reconnaissance dans le ciel (1).

Un jour que saint Thomas d'Aquin était en oraison, sa sœur, la religieuse, lui apparut et lui fit savoir qu'elle était en Purgatoire, le suppliant de ne pas l'oublier. Le Saint se mit en devoir de la secourir par le saint sacrifice de la messe, par des jeûnes et des oraisons. Au bout de quelques jours, elle vint lui rendre grâce du bien qu'il lui avait fait et l'assurer de la gloire qu'elle possédait au Ciel (2).

Saint Nicolas de Tolentino était également très-zélé pour le soulagement des âmes qui expient leurs fautes dans les prisons de la justice divine. Il les recommandait souvent à la miséricorde de Dieu, surtout au saint autel. Il eut plusieurs apparitions d'âmes qu'il avait

1. Giry.

2. Id.

délivrées, et entre autres, de quelques religieux qui expiaient dans les flammes les lâchetés qu'ils avaient commises dans l'accomplissement de leurs devoirs (1).

Saint Vincent de Paul avait une dévotion non moins grande pour les pauvres âmes du Purgatoire, et s'appliquait de tout l'effet de la charité dont son cœur était rempli à procurer leur délivrance. Il exhortait souvent les siens, comme le rapporte le pieux Abelly, à remplir ce devoir de piété. Il leur disait qu'il fallait considérer ces chers défunts comme les membres vivants de Jésus-Christ, animés de sa grâce, et assurés de participer un jour à sa gloire. Aussi, il priait et offrait très-souvent le saint sacrifice de la messe à leur intention. Il le faisait également offrir par les prêtres de sa congrégation. Surtout il voulait que l'on priât pour ceux qui y sont détenus depuis longtemps et qui n'ont personne pour s'intéresser à eux. Il établit pour le même sujet, dans toutes les maisons de sa congrégation, la sainte pratique de dire, trois fois le jour, en commun, le *De profundis* (2).

Une sainte femme, morte à Rome en odeur de sainteté, en 1837, Anna-Maria Taigi, avait aussi une grande dévotion aux âmes du Purgatoire. Son cœur ému par le sort de ces infortunées s'épanchait pour elles en prières, en pénitences et en toutes sortes d'œuvres expiatoires. Très-souvent elle faisait pour elles le chemin de la croix dans le cimetière du Saint-Esprit ou dans celui de Saint-Jean de Latran (3).

Le vénérable curé d'Ars avait également une grande

1. Giry.

2. Voir Abelly. *Vie de saint Vincent*, liv. III., ch. ix<sup>o</sup>.

3. Voir sa *Vie*, par le P. Bouffier.

dévotion aux âmes du Purgatoire. Il avait demandé à Dieu de souffrir le jour pour la conversion des pécheurs et la nuit pour la délivrance de ces pauvres âmes. Le Seigneur l'avait largement exaucé. La fièvre le brûlait sur son pauvre grabat : la toux qui lui déchirait la poitrine était sans intermittence ; il se levait de quart d'heure en quart d'heure, rompu de fatigue, baigné de sueur, pour essayer de trouver, hors du lit, quelque soulagement à son martyre. Il a souvent avoué qu'il ne dormait pas une heure d'un sommeil tranquille et réparateur. Voilà jusqu'où s'étend le zèle pour les pauvres prisonnières du Purgatoire dans les cœurs qui brûlent du feu sacré de la charité (1).

Une autre manifestation de la miséricorde divine à notre époque de refroidissement dans la charité chrétienne, c'est l'institution de l'œuvre admirable des Dames auxiliatrices des âmes du Purgatoire. Ainsi que l'a si bien fait remarquer le P. Félix, ce qui devait, au dix-neuvième siècle, faire voir l'indéfectible charité de l'Église et aussi l'inépuisable bonté de Dieu pour ses enfants défunts, c'était de créer une Institution ayant pour but spécial et exclusif de prier, d'agir, de souffrir pour les âmes du Purgatoire, et de leur consacrer par un acte saintement héroïque toute prière, toute action, toute souffrance, en un mot tout le mérite de la vie (2).

1. *Vie du curé d'Ars.*

2. *Les Morts délaissés.*

## CHAPITRE IV

### **La miséricorde divine brillant dans les nombreux moyens de secourir les morts, mis à la disposition des vivants.**

La miséricorde divine exaltée par sainte Catherine de Sienne. — Chantée par le Psalmiste. — C'est par l'effet de cette miséricorde que les vivants ont des moyens si nombreux de secourir les morts. — Ils sont faciles et à la portée de tout le monde ; nouvel effet de la miséricorde.

« Votre miséricorde, ô mon Dieu, dit sainte Catherine de Sienne (1), donne la vie ; elle donne la lumière qui fait connaître votre clémence en toute créature, dans les justes et dans les pécheurs. Votre miséricorde brille au plus haut des cieux dans vos

1. Catherine de Sienne fut la plus grande femme du xiv<sup>e</sup> siècle. Elle devint, par son génie supérieur, l'arbitre des peuples, des papes et des rois. Ses lettres et ses traités sont remplis d'une érudition céleste.

Elle naquit à Sienne, en 1347. Son père, Jacques Benniensa, était teinturier de profession ; c'était un homme plein de vertus et riche pour son état. Il avait soin de former ses enfants à la piété, et les leçons qu'il leur donnait tiraient de ses exemples un nouveau degré de force.

En 1365, Catherine prit l'habit du tiers ordre de Saint-Dominique, dans un couvent qui était attenant à celui des dominicains. Elle était alors dans la dix-huitième année de son âge. Son plus grand plaisir était de rester enfermée dans sa cellule et de vaquer

saints ; si je regarde la terre, votre miséricorde y abonde ; votre miséricorde luit même dans les enfers, car vous ne faites pas souffrir aux damnés tout ce qu'ils méritent. Votre miséricorde adoucit votre justice : par miséricorde, vous nous avez purifiés dans le sang de votre Fils ; par miséricorde, vous avez voulu habiter avec vos créatures, à force d'amour. Ce n'était pas assez de vous incarner, vous avez voulu mourir ; ce n'était pas assez de mourir, vous avez voulu descendre *aux enfers*, pour délivrer vos saints...

« O miséricorde, le cœur s'enflamme en pensant à vous. De quelque côté que je me tourne, je ne trouve que miséricorde. O Père éternel, pardonnez à mon ignorance, qui ose parler devant vous ; mais l'amour de votre miséricorde me servira d'excuse auprès de votre bonté (1). »

Disons donc avec le Psalmiste : Rendons grâces au Seigneur parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle (2).

C'est par un effet de cette infinie miséricorde que les vivants ont des moyens si nombreux et si faciles de secourir les morts.

à la prière. Elle garda pendant trois ans un silence qu'elle n'interrompait que pour parler à Dieu et à son directeur. Elle retira de ses entretiens avec le Seigneur des lumières surnaturelles prodigieuses, qui lui ont fait donner le surnom de la Théologienne. Quelques docteurs italiens, jaloux de sa réputation, vinrent la trouver pour avoir une conférence avec elle, afin de la prendre en défaut. Leurs efforts tournèrent à leur confusion, et ils ne purent s'empêcher d'admirer sa science prodigieuse et vraiment surnaturelle. Elle mourut en 1380, à l'âge de trente-trois ans, sa vie ayant été remplie de bonnes œuvres et de mérites, malgré sa brièveté.

1. *Dialogue XXX.*

2. Ps. 135.

« Les moyens que nous avons de soulager les défunts, dit notre vieil auteur, sont aussi nombreux que les battements de notre cœur, que nos clins d'œil, nos pensées, nos paroles, nos soupirs et nos actions, puisqu'il n'y a aucune de toutes ces choses qui ne puisse leur être utile. Un mouvement du cœur à leur intention, un regard vers le ciel en leur mémoire, un soupir de pitié pour elles, une pensée de compassion des maux qu'elles endurent, le nom de Jésus prononcé avec dévotion en leur considération, la moindre bonne œuvre en se souvenant d'elles, non-seulement peuvent diminuer leurs peines, mais elles les diminueront certainement, pour peu que la charité y ait quelque part. En effet, quelle attention Dieu ne fera-t-il pas aux soupirs d'un enfant qui gémira vers le Père des miséricordes en lui disant, pénétré d'une vive reconnaissance : mon Dieu, puisque c'est vous-même qui m'avez ordonné d'*honorer père et mère*, je ne puis rendre un plus grand honneur à ceux dont vous vous êtes servi pour me donner la vie et tous les biens que je possède, que de vous prier de tout mon cœur d'avoir pitié d'eux, et de leur donner le repos éternel.

« Il en coûte réellement peu aux vivants quand ils le veulent, pour soulager les défunts. En effet, chaque fidèle est obligé de faire certaines prières, soit en particulier, soit en commun ; d'assister au saint sacrifice de la messe, de s'approcher de temps en temps des sacrements ; de faire quelques jeûnes, des aumônes, de pardonner à ses ennemis, de se refuser les plaisirs prohibés, et de faire plusieurs actions de cette nature. Y perdrait-on, cela coûterait-il beaucoup, si on avait soin d'offrir ces différentes œuvres pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire ? Il ne dépend

donc que de nous de venir à leur secours, bien des fois par jour et presque à tous les moments de notre existence. »

Nous allons maintenant parler en détail des divers moyens de secourir les défunts.

## § 1

### LES SUFFRAGES.

Les suffrages ou les prières des vivants, pourvu qu'elles soient faites en état de grâce, sont très-utiles aux morts. — Les divers suffrages. — Le rosaire ou le chapelet.

Nous devons prier pour les âmes du Purgatoire avec d'autant plus de confiance, que Jésus-Christ nous ordonne de croire que nous obtiendrons infailliblement tout ce que nous demanderons dans nos prières en son nom, si ce que nous lui demandons se rapporte à la gloire de son divin Père. Qui dit tout, n'excepte rien. Il n'y a donc rien que Dieu ne nous accorde, si nous le lui demandons comme il faut, puisque Jésus-Christ a encore dit : *En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous le donnera.*

Or quoi de plus propre à glorifier son divin Père, quoi de plus en rapport avec les désirs de son cœur, que la délivrance des pauvres âmes captives des rigueurs de sa justice ? Point donc de prières qui aient plus de droit à être exaucées, que celles que l'on fait pour les âmes du Purgatoire (1).

1. Notre vieux livre.

Les suffrages peuvent être considérés sous un double point de vue : ou bien en tant qu'ils sont faits au nom de l'Église ; ou bien en tant qu'ils sont une œuvre personnelle. En tant qu'ils sont l'œuvre de l'Église, ils sont toujours agréables à Dieu et utiles aux défunts, quel que soit l'état de l'âme des agents ou des ministres de l'Église, Dieu ne voyant dans ce cas que les supplications et les gémissements de l'Épouse immaculée de son Fils, toujours agréable à ses yeux à cause de sa parure de foi et de charité, et de son union morale avec son Fils bien-aimé. Mais considérés comme l'œuvre personnelle de quelques membres de l'Église, si ces membres sont morts spirituellement, par la présence du péché mortel dans leur âme, leurs prières sont sans valeur aux yeux de Dieu, n'étant pas unies aux mérites du divin médiateur, comme nous l'avons expliqué précédemment (1). Hélas que de suffrages inutiles aux âmes du Purgatoire ! Que le nombre des morts spirituels est grand !

Parmi les suffrages que l'on peut faire pour les défunts, nous indiquerons spécialement l'office des morts, les sept psaumes de la Pénitence, le psaume *De profundis*, suivi du *Requiem æternam* — comme étant affectés par l'Église aux besoins des défunts ; — aussi elle y attache des indulgences (2).

1. C'est l'enseignement de saint Thomas, qui fait la distinction que nous venons de faire d'après lui.

2. Pie V a attaché cent jours d'indulgence à la récitation de l'office des morts, les jours où il est prescrit par les rubriques du *Bréviaire romain*, et cinquante jours en tout autre temps. Il y a quarante jours pour les psaumes de la Pénitence et cent jours pour le *De profundis*, quand on le récite à genoux, à l'entrée de la nuit. (Pie VI.)



Le Rosaire et le Chapelet, qui en est la troisième partie, sont aussi très-propres à soulager les pauvres captifs du Purgatoire, Marie étant toujours prête, comme nous l'avons fait voir dans la première partie, à voler à leur secours, quand elle en est sollicitée, les nombreuses indulgences attachées aux chapelets indulgenciés et aux Brigittains étant, en outre, un motif puissant de leur appliquer ce genre de suffrages. Le P. Giry parle d'une pieuse fille qui avait la dévotion de réciter plusieurs fois, chaque jour, le Rosaire pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Par cette dévotion elle obtint la délivrance d'un très-grand nombre d'elles. Souvent elles venaient, par une faveur de Dieu, lui témoigner leur reconnaissance et l'assurer de leur éternelle gratitude.

## § II

### L'AUMONE.

Puissance de l'aumône sur le cœur de Dieu. — Histoire lamentable d'Édélard, procureur du monastère de Cluny. — L'aumône du cœur ou immolation d'un ressentiment en faveur des âmes du Purgatoire. — La pieuse veuve. — Condition indispensable pour que l'aumône profite aux défunts.

« Un autre excellent moyen de soulager les âmes du Purgatoire, c'est l'aumône. Rien ne leur apporte un secours plus prompt, plus efficace, dans les ardeurs du feu où elles brûlent, puisque le Saint-Esprit la compare à l'eau qui éteint le feu ; *comme l'eau*, dit-il par la bouche du Sage, *éteint le feu lorsqu'il est le plus ardent, de même l'aumône résiste au péché*. L'au-

mône faite à l'intention des défunts est donc comme un mur que l'on bâtit entre ces saintes âmes et les flammes, et qui empêche qu'elles ne soient brûlées. Elle oppose résistance aux peines que demandent leurs péchés, qui deviennent plus légers et moins punissables. Elle les efface même tout à fait quand elle est proportionnée à l'exigence de la Justice divine, qui ne manque jamais de se relâcher de ses droits à la vue de cet acte de miséricorde, selon ces paroles de Tobie : *L'aumône délivre de tout péché*. C'est pour cela que saint Paul l'appelle *un sacrifice et une hostie qui a la force de réconcilier avec Dieu*.

« On peut bien appliquer aux vivants et aux fidèles défunts ces paroles du Prophète-Roi : Dieu a laissé aux riches le soin du pauvre et la protection de l'orphelin. Les vivants sont les riches, parce qu'ils sont en possession des trésors de la divine miséricorde ; les âmes du Purgatoire sont les pauvres et les orphelins, parce qu'en sortant de ce monde, elles sont tombées en toutes sortes de misères, et qu'elles ont perdu tout moyen de se secourir. C'est donc à nous à écouter leurs voix plaintives, et à leur faire part des biens que nous avons entre les mains. Si nous refusons de les secourir, nous crierons à notre tour dans les mêmes feux où elles brûlent maintenant, et on fermera les oreilles à nos cris, suivant ces paroles du Saint-Esprit : *Celui qui est sourd aux gémissements du pauvre, un jour viendra qu'il gémera et personne ne le secourra*.

« Ce ne sont pas toujours les grandes aumônes qui fléchissent le plus la colère de Dieu et satisfont à sa justice. Les deux oboles de la veuve de l'Évangile furent plus agréables à Jésus-Christ, que les grands

présents des Scribes et des Pharisiens, parce qu'elle ne pouvait donner davantage, qu'elle le faisait avec pureté d'intention. Au contraire, les autres le faisaient avec ostentation, et ils se gênaient moins en donnant beaucoup, que la Veuve en donnant peu. Dieu, qui est maître du ciel et de la terre et de tous les trésors, n'a que faire de nos biens ; il ne les veut qu'autant que nous en détachons nos cœurs, et qu'avec eux nous secourons les malheureux. *Si vous avez peu, disait le saint homme Tobie à son fils, donnez peu ; si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; mais faites-le de bon cœur (1).* »

Conformément aux avis de l'Esprit-Saint, le pieux Raban-Maur, premier abbé de Fulde, au ix<sup>e</sup> siècle, du consentement de ses moines, avait arrêté que chaque fois qu'un des religieux passerait à une vie meilleure, sa portion, pendant trente jours, serait donnée aux mendiants, afin que l'âme du défunt fût soulagée par cette aumône. Le procureur du monastère, trop attaché aux biens de ce monde, omettait fréquemment cette distribution, ou la remettait au delà du trentième jour, malgré la tradition ancienne qui marque ce temps comme le plus propice aux suffrages pour les morts. Il arriva, l'an 830, que le monastère de Fulde fut éprouvé par une sorte d'épidémie qui emporta un grand nombre de moines et même l'un des supérieurs. Raban-Maur fit venir le procureur, nommé Édélard, et lui rappela la pieuse pratique. « Ayez grand soin, lui dit-il, que nos Constitutions soient fidèlement observées, et que l'on gratifie les pauvres, durant un mois entier, de la nourriture

1. Notre vieil auteur

destinée aux frères que nous venons de perdre. Si vous y manquez, vous seriez très-coupable devant Dieu, et certainement il vous punirait. » Le procureur promit d'obéir.

Mais hélas ! combien est fatale la passion de l'avarice, surtout dans un homme consacré à Dieu. Édélard, qui en était dominé, qui avait le cœur étroit et la main serrée, ne fit point ce qu'il devait : il priva les pauvres et resta sans pitié pour les âmes de ses frères défunts. Dans la crainte tout à fait déraisonnable que les vivants ne vinsent à manquer, il négligea à la fois les indigents et les défunts. La justice divine ne laissa pas longtemps impunie cette grave infidélité.

Un jour qu'il avait été accablé d'affaires, le soir venu, comme les religieux s'étaient déjà retirés dans leurs cellules, il traversait la salle du Chapitre une lanterne à la main. Quel fut son étonnement de voir l'Abbé avec une quantité de moines, assis à leur place, tenant conseil, malgré l'heure avancée ! Il reconnut le supérieur défunt, ainsi que les autres religieux décédés depuis peu. Il est difficile d'exprimer la terreur dont il fut saisi. Un froid glacial qui courut aussitôt dans toutes ses veines le tint cloué à la place où il se trouvait, comme une statue sans vie. Le supérieur et quelques-uns des frères défunts sortant de dessus leurs sièges vinrent à lui, le dépouillèrent de son habit et se mirent à le frapper avec tant de violence à coups de fouet, qu'il resta privé de sentiment. En même temps, ils lui disaient : « Reçois, malheureux, le juste châtiment de ton avarice. Tu en éprouveras un plus terrible en trois jours, lorsque tu seras descendu avec nous dans la tombe. Alors le suffrage qui t'est réservé sera appliqué à ceux que tu as privés des leurs. » Puis

tout disparut. Pour le pauvre Édélard, il était couvert de plaies et de sang.

Il resta dans ce triste état jusqu'au moment où les frères se levèrent pour se rendre à matines. On le transporta à l'infirmierie à moitié mort, et on lui prodigua tous les soins que réclamait son triste état. Aussitôt qu'il eut recouvré ses sens, il fit prier le Père Abbé de venir le voir. Il lui raconta l'événement tel qu'il avait eu lieu, demanda à se confesser et à recevoir les derniers sacrements, ne pouvant douter que la menace qui lui avait été faite, d'une mort prochaine, ne se réalisât. Effectivement, il mourut au bout de trois jours, comme le supérieur le lui avait dit, lors de la vision. On chanta la messe des morts et l'on distribua la part des pauvres, suivant le pieux usage du monastère. La punition n'était pas finie. Quelque temps après, le défunt apparut à Raban, pâle, défiguré. L'Abbé frappé de cette vision lui demanda ce qu'il désirait qu'on fit pour lui. « Ah ! répondit l'infortuné Édélard, les prières et les aumônes de notre sainte communauté ne m'ont servi de rien ; le mérite ne m'en a pas été appliqué. Il l'a été à ceux de mes frères, que mon avarice avait frustrés des secours auxquels ils avaient droit. La justice divine a arrêté que tous les suffrages qui seront faits à mon intention ne me seront point appliqués, que mes frères ne soient auparavant sortis du Purgatoire. O mon Père, vous qui vous êtes toujours montré si bon pour moi, ayez pitié de moi ; ayez la charité de faire redoubler les aumônes, afin de payer ce qui est encore dû pour mes frères, le reste me servira à payer mes propres dettes. »

Le saint Abbé se rendit avec empressement à la demande de son religieux. Un mois après, Édélard appa-

rut de nouveau à Raban-Maur, le remercia de sa charité, et lui annonça sa délivrance (1).

Cet exemple nous fait voir combien nous serions coupables et à quels châtimens nous nous exposerions, surtout dans la vie future, si nous négligions d'acquitter les legs pieux de nos parents et de remplir exactement leurs dernières volontés, qui doivent être sacrées pour nous.

Un autre genre d'aumônes non moins agréable à Dieu et qui est supérieur de sa nature à l'aumône ordinaire, c'est, dit le P. Munford, de pardonner une injure ou une grave offense pour obtenir le soulagement ou la délivrance d'une âme du Purgatoire ; en voici un exemple mémorable :

Une veuve de qualité n'avait qu'un fils ; il fut tué par son ennemi, dans un temps de troubles. Le meurtrier, craignant d'être pris, se cacha ; mais bientôt sa cachette fut découverte. Déjà les archers étaient en campagne pour le prendre, lorsque notre pieuse veuve, étouffant tout sentiment de vengeance, l'envoya prévenir du danger qu'il courait. Elle fit plus, afin de faciliter son évasion, elle lui envoya de l'argent, et le cheval même de son fils, qu'il avait si cruellement assassiné. Elle offrait cette œuvre de miséricorde pour l'âme de son cher fils, priant le Seigneur d'être miséricordieux envers lui, comme elle venait de se montrer miséricordieuse pour lui plaire en pratiquant la

1. L'abbé Trithème. *Vie de Raban-Maur*. — Théoph. Raynaud, jésuite. *Hist. spir.* Le fait que l'on vient de lire, quoique extraordinaire, ne nous semble pas invraisemblable, c'est la peine du talion appliquée dans l'autre vie, après avoir reçu dans celle-ci un commencement d'exécution.

charité à l'égard de son ennemi. Peu après, son cher enfant lui apparut, tout resplendissant de gloire, lui annonçant qu'en vertu de l'acte de charité qu'elle venait de pratiquer à son intention, Dieu l'avait délivré des flammes du Purgatoire, auquel il était condamné pour plusieurs années (1).

N'oublions pas qu'il en est de l'aumône comme de la prière et des autres bonnes œuvres, faites pour les morts ; pour qu'elle leur soit profitable, il faut que ceux qui la font soient dans l'amitié de Dieu par l'effet de la grâce sanctifiante. Cependant il n'est pas nécessaire, ainsi que le fait remarquer saint Thomas, que les domestiques et autres personnes qui distribuent les aumônes soient elles-mêmes en état de grâce, il suffit que ceux ou celles qui commandent les aumônes soient dans cet état (2).

### § III

#### LA SAINTE COMMUNION.

La sainte Communion est la meilleure des aumônes faites à l'intention des défunts. — Pourquoi? — Fait rapporté par le vénérable Louis de Blois.

Parmi les diverses espèces d'aumônes que l'on peut faire à l'intention des âmes du Purgatoire, la sainte Communion tient un des premiers rangs. Ainsi que le remarque judicieusement le P. Rossignoli, dans ses *Merveilles divines*, elle est, après l'offrande du saint

1. Munford. *Purgatoire*.

2. S. Thomas. *Somm.*, art. Suffrage.

sacrifice, dont elle est le complément, l'acte le plus sublime de la religion, celui qui procure le plus de gloire à Dieu, et une gloire telle qu'elle répare l'injure du péché dans une mesure que lui seul définit, mais qui est considérable. L'humilité, la contrition, la ferveur, l'amour dont l'âme se pénètre alors, sont d'ailleurs, de leur nature, des œuvres satisfaites d'un haut prix, principalement lorsque Notre-Seigneur, soleil de justice et foyer de charité, réside en elle. C'est d'après ces considérations que plusieurs interprètes appliquent à la Communion pour les défunts le mot de Tobie : *Mettez votre pain sur le tombeau du juste.*

Le vénérable Louis de Blois rapporte qu'un dévot serviteur de Dieu fut visité par une âme du Purgatoire, qui lui fit connaître tout ce qu'elle endurait de tourments. Elle était punie pour avoir reçue la sainte Eucharistie sans une préparation suffisante et avec beaucoup de tiédeur. En expiation de cette faute, sans doute souvent réitérée, l'éternelle justice lui avait appliqué le supplice d'un feu dévorant. « Serviteur de Dieu, lui dit-elle, vous qui avez été mon ami, et l'êtes encore je l'espère, je vous en conjure, faites une fois pour moi la sainte Communion et faites-la avec toute la charité dont vous êtes capable. J'ai la confiance que cette Communion ainsi faite suffira pour compenser mes coupables froideurs et procurer ma délivrance. » Son ami se fit un devoir pressant de faire ce qui lui était demandé. L'âme lui apparut de nouveau, brillant d'un incomparable éclat, le remerciant de sa charité et l'assurant de sa félicité (1).

1. Louis de Blois. *Le Collier spirituel.*



C'est donc avec raison que saint Bonaventure a dit : Que la charité vous porte à communier le plus fréquemment possible pour les défunts, car il n'y a rien de plus efficace pour leur procurer le repos éternel.

## § IV

### LE JEÛNE.

Mérite du jeûne. — Ses diverses espèces. — Le jeûne bien compris peut être pratiqué par tout le monde.

« Nous lisons, dit le Père Munford, au premier livre des Rois, que les habitants de Jabès de Galaad ayant appris la mort de Saül et de ses trois fils, quelques-uns d'entre eux partirent incontinent, marchèrent toute la nuit, prirent les corps, et les ayant enterrés dans le bois de Jabès, *jeûnèrent pendant sept jours*. Cet exemple montre qu'il y a longtemps que les fidèles jeûnent pour les morts (1).

« On comprend sous le nom de jeûne toutes les pénitences extérieures. Comme le nom de pénitence effraie le plus grand nombre des chrétiens, qui ont toujours mille prétextes pour s'exempter d'en faire aucune, tels que leur santé, leur âge, leurs occupa-

1. Par une tradition primitive, dit un pieux auteur, venue du premier Père, toute la race humaine, dans tous les temps et sous tous les climats, a fait entrer le jeûne dans les prescriptions religieuses, comme un moyen de pénitence, comme un sacrifice agréable à Dieu, et propre à attirer la miséricorde divine sur tous ceux qui souffrent dans ce monde ou même au delà du tombeau \*.

\* *Opuscule sur le jeûne*, approuvé par Mgr de Fréjus et de Toulon.

tions, j'ai cru bon de leur proposer un certain nombre d'actes de mortification, que tout le monde peut faire, sans que la santé ou les occupations en souffrent. Par exemple, on peut s'abstenir de certains divertissements non nécessaires, de telle conversation, de tel jeu, de tel spectacle. Qu'on s'en abstienne sinon toujours, au moins de temps en temps ; ce sera un jeûne. Dans les repas, on peut se priver d'une chose qui flatte le palais, mais n'est pas nécessaire pour la santé. On peut donner moins de liberté à la langue, et réprimer pour un temps le désir que l'on aurait de causer, c'est là faire au Seigneur ce que l'Écriture nomme un sacrifice de ses lèvres. On peut également imposer quelques sacrifices à ses yeux en les privant de voir des choses qui ne peuvent que satisfaire la curiosité, et à ses oreilles en les privant d'écouter des nouvelles non utiles à connaître. Plus ces petites mortifications coûteront à la nature, plus elles seront agréables à Dieu ; plus elles seront méritoires et utiles aux âmes du Purgatoire (1). »

## § V

LES PEINES, LES CHAGRINS, LES MALADIES, LES INFIRMITÉS,  
LES DIVERS ACCIDENTS DE LA VIE, SOUFFERTS AVEC PA-  
TIENCE ET RÉSIGNATION, SONT UN MOYEN PUISSANT DE  
SECOURIR LES DÉFUNTS.

« Ce n'est pas seulement en pratiquant des mortifications extérieures ou intérieures et des actes de piété, dit encore le P. Munford, que nous pouvons soulager les âmes du Purgatoire ; nous pouvons également beaucoup

1. Voir le *Purg.* du P. Munford.

les aider en souffrant avec patience les maux que Dieu nous envoie. En effet, il ne nous arrive rien de fâcheux en cette vie, qui ne puisse servir à la satisfaction pour nos péchés et pour ceux de nos frères, si nous le recevons de la main de Dieu avec joie, ou du moins sans plaintes et sans chagrin. Si Dieu donc veut que nous soyons affligés ou par quelque longue maladie, ou par une perte imprévue, soit de nos biens, soit de notre honneur, soit de nos parents ; s'il permet que nos ennemis nous persécutent, ou que nos amis nous abandonnent, embrassons ces croix de tout notre cœur, et gardons-nous bien d'en murmurer. Nous en tirerons de grands trésors de mérites pour assister, dans leurs besoins, ces âmes souffrantes qui nous conjurent d'avoir pitié d'elles (1). »

« Un moyen facile, mais peu connu et encore moins pratiqué, dit un autre pieux auteur, de servir les pauvres âmes du Purgatoire, c'est l'acceptation amoureuse de mille accidents pénibles qui sont semés sur le chemin de la vie. Par exemple, supporter avec patience la fatigue du travail, les infirmités ; recevoir sans se plaindre un refus, une humiliation non méritée ; endurer l'intempérie des saisons, la mauvaise humeur du prochain ; par là on a toujours un denier à donner aux pauvres âmes du Purgatoire. Oh ! comme le dit Bossuet, que l'homme est riche, puisque avec si peu il peut gagner le Ciel et le faire gagner aux autres (2). »

Sainte Lidwine offrait à Dieu pour la délivrance des âmes du Purgatoire les accès de fièvre qui, tous les jours, la dévoraient, et cela pendant de longues heures,

1. Munford. *Purgatoire*.

2. *Saintes âmes du Purg.*

ainsi que ses autres infirmités qui étaient très-nombreuses. Elle ne comptait pour rien les hideuses plaies dont tout son corps était couvert, et était heureuse d'avoir par là un moyen certain de secourir ces pauvres âmes, aux maux desquelles elle était très-sensible (1).

## § VI

### LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Effets puissants du saint sacrifice pour le soulagement ou la délivrance des âmes du Purgatoire. — Le bon Larron éprouva le premier l'efficacité du sacrifice de la croix. — Jésus-Christ en descendant aux Limbes et dans le Purgatoire délivra toutes les âmes qui y étaient détenues. — Le religieux, apparaissant au bienheureux Henri Suso, demandant *du sanj.* — Les Anges descendant dans le Purgatoire, après la sainte messe, pour en faire sortir les âmes auxquelles ont été appliqués les mérites du sacrifice. — Dernière recommandation de sainte Monique en mourant. — La reine Marguerite d'Autriche. — La princesse Isabelle. — Sainte Élisabeth de Hongrie et sa fille Constance. — Pourquoi on doit réitérer l'offrande du saint sacrifice pour les mêmes personnes.

Si l'illustre Judas Macchabée eut particulièrement recours aux sacrifices de l'ancienne Loi, pour obtenir le soulagement de l'âme des soldats qu'il avait perdus dans un combat contre l'armée d'Antiochus, à combien plus forte raison devons-nous avoir confiance dans celui de la Loi évangélique, où l'on immole non de vils animaux, mais Jésus-Christ même, dont le sang demande grâce pour les vivants et pour les morts? On dirait que l'Église dans l'offrande de la sainte Victime

1. Voir la *Vie de sainte Lidwine.*

porte encore plus d'intérêt aux morts qu'aux vivants, puisqu'elle prie pour ceux-ci avant la consécration, et attend pour prier pour les premiers, que Jésus-Christ soit descendu sur l'autel et soit déjà immolé. A l'exception du bon Larron, ce furent les âmes des trépassés qui ressentirent les premiers effets du sang précieux qui coula sur la croix. Le Sauveur du monde n'eût pas plus tôt expiré, que son âme descendit dans la partie des enfers, appelée les Limbes, pour consoler les Pères qui y étaient détenus et leur annoncer que leur délivrance allait avoir lieu. Il visita aussi les âmes du Purgatoire, et en délivra celles qui avaient achevé leur pénitence, dit saint Thomas, et consola les autres. Mais il est plus conforme à la grandeur du triomphe de Jésus-Christ de dire avec saint Bonaventure, saint Anselme et plusieurs autres Docteurs, que toutes les âmes du Purgatoire furent délivrées, le Sauveur leur ayant fait remise du reste de leurs peines, à l'exemple des rois qui, le jour de leur entrée triomphale dans leurs états, rendent la liberté aux prisonniers qui ne sont pas détenus pour des crimes. Or c'est le même sang, qui fut versé sur la croix, qui coule chaque jour sur l'autel, et dont la vertu toute-puissante n'a pas diminué. Aussi cela a toujours été la pratique de l'Église, pratique fondée sur une tradition apostolique, d'offrir le saint sacrifice de la messe pour les défunts, qui se sont endormis dans le baiser du Seigneur (1).

Les chœurs des Anges, dit saint Jean Chrysostôme, qui assistent au saint sacrifice, prosternés devant la majesté divine, volent aussitôt qu'il est offert, pour faire ouvrir les prisons du Purgatoire et pour exé-

1. Notre vieil auteur.

cuter tout ce qu'il a plu à Dieu d'accorder, pendant ce temps précieux, aux prières des fidèles et aux mérites de son Fils (1).

Le bienheureux Henri Suso rapporte qu'un religieux mort lui apparaissant se plaignit de ce qu'il le délaissait. Le Saint lui ayant répondu qu'il offrait chaque jour ses prières à son intention. — Il faut du sang de Jésus, lui répliqua le défunt. — Il voulait parler du sacrifice de la messe (2).

Saint Augustin loue avec raison sa sainte mère Monique de ce que, sentant sa fin approcher, il ne lui vint point dans la pensée d'ordonner qu'on lui fit de magnifiques funérailles, ni qu'on embaumât son corps, ni qu'on la mit dans un tombeau particulier, ni même qu'on l'enterrât dans son pays. La seule chose qu'elle demanda fut que l'on se souvint d'elle à l'autel. Aucun jour de sa vie elle n'avait manqué d'assister au sacrifice dont le sang a effacé nos péchés (3).

On lit dans la vie de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, que dans un seul jour, celui de ses obsèques, on a dit près de onze cents messes pour le repos de son âme. Cette princesse n'en avait demandé par son testament que mille, le roi Philippe III, son époux, en fit dire vingt mille.

L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, étant mort, la princesse Isabelle; sa femme, fit dire quarante mille messes pour le repos de son âme.

Constance, fille de sainte Élisabeth, et reine de Castille, avait été enlevée par une mort inopinée à l'affec-

1. Rodriguez. *Traité du sacrifice de la Messe.*

2. Gloire de la sainte Trinité dans les âmes du Purgatoire.

3. Confessions.

tion de sa famille et de ses sujets. Sa mère et le prince son mari, ayant appris cette triste nouvelle, se rendaient dans la ville de Santarem où la jeune reine avait été inhumée.

Un ermite se mit à courir derrière le cortège royal, disant qu'il voulait dire un mot à la reine. Les gardes le repoussaient ; mais la Sainte s'étant aperçue de son instance donna ordre de le lui amener. Il lui dit que pendant qu'il priaient dans son ermitage, la reine Constance lui était apparue, et l'avait instamment prié de faire connaître à sa mère qu'elle gémissait au fond du Purgatoire, qu'il fallait faire dire pour elle la messe pendant un an. Sa commission faite, l'ermite se retira. Les courtisans, qui avaient entendu le message, s'en moquaient tout haut et traitaient l'ermite de visionnaire, d'intrigant, de fou. Mais la pieuse Élisabeth et le roi son époux portèrent un jugement différent sur l'ermite et son message, et ils chargèrent un saint prêtre, nommé Ferdinand Mendez, de dire les messes demandées.

Au bout de l'année, Constance se fit voir en songe à sa sainte mère ; elle était vêtue de blanc et éclatante de beauté. Maintenant, ma mère, lui dit-elle, je suis délivrée du Purgatoire et je m'envole vers la béatitude éternelle. — Le même jour le pieux Mendez fit connaître qu'il avait achevé de dire les trois cent soixante-cinq messes demandées. C'était le prix de la rançon de Constance (1).

Il ne faut pas se persuader, dit le P. Maurel, qu'à cause du mérite infini du sacrifice de la croix, identique

1. Surius. *Vies des Saints*. — J. Fulgiti. *Vie de sainte Élisabeth*. — Rossignoli. *Merv. divines*.

avec celui de l'autel, où Jésus-Christ est encore la victime et le principal sacrificateur, il suffise toujours de célébrer une seule fois la messe pour obtenir la délivrance d'une âme souffrante dans le Purgatoire. Si la vertu du sacrifice de la croix fut infinie, l'application qui s'en fait par le sacrifice de la messe ne l'est pas. Tout le fruit de sa passion et de son sang, Notre-Seigneur n'a pas voulu nous l'appliquer à chaque messe que l'on dit. Cette application ou l'efficacité du divin sacrifice par rapport à nous correspond à nos propres dispositions de ferveur et de piété. C'est la pensée de saint Thomas (1).

Il est donc très-utile de faire souvent célébrer le saint sacrifice pour les morts. Si les âmes pour lesquelles nous prions sont au Ciel, les fruits de la messe, par un effet de la bonté divine, seront salutaires à d'autres âmes (2).

Il est bien probable, comme le pense saint Augustin, que l'application plus ou moins abondante des mérites de Jésus-Christ aux fidèles trépassés dépend de l'état spirituel et moral où étaient les âmes au moment de

1. Saint Alphonse de Liguori, à la suite d'un très-grand nombre de théologiens, enseigne que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui a fait connaître l'efficacité du saint sacrifice de la messe appliqué aux défunts, lorsque, lors de l'institution du divin sacrement de nos autels, il dit que son sang allait être répandu pour la rémission des péchés. Cette expression embrasse tout ce qui a rapport à l'offense divine, tant la culpé que la peine du péché. Aussi, dans l'ordination des prêtres, l'Église, dirigée par l'Esprit-Saint, leur donne le pouvoir d'offrir le saint sacrifice, tant pour les vivants que pour les morts, au nom du Seigneur Jésus qui vit en elle \*.

2. *Traité des indulgences*, par Maurel.

\* Voir le *Traité sur l'Eucharistie*, n° 300.



la mort (1). C'est aussi ce que donnent lieu de conjecturer plusieurs révélations faites par des âmes pour lesquelles on avait offert le saint sacrifice (2).

## § VII

### L'ASSISTANCE A LA SAINTE MESSE.

Fruits abondants de l'assistance quotidienne à la sainte messe pour les défunts. — Chaque fidèle offre à sa manière le saint sacrifice avec le prêtre. — La princesse Isabelle.

Après l'offrande du saint sacrifice, l'assistance à la messe est un des moyens les plus puissants que la miséricorde divine met entre nos mains, pour secourir les fidèles défunts.

Le très-saint, très-sacré, très-souverain sacrifice et sacrement de la messe, dit saint François de Sales, est le centre de la religion chrétienne, le cœur de la dévotion, l'âme de la piété; mystère ineffable, qui comprend l'abîme de la charité divine, et par lequel Dieu, s'appliquant réellement à nous, nous communique magnifiquement ses grâces et ses faveurs. Assistez donc chaque jour à la sainte messe, afin d'offrir avec le prêtre le sacrifice de notre rédemption pour l'Église souffrante (3).

1. Voir Mgr Bouvier. *Traité de l'Euch.*

2. On rapporte que plus d'une fois saint Bernard, célébrant le saint sacrifice de la messe dans l'église de Saint-Paul aux Trois-Fontaines à Rome, a vu monter au Ciel les âmes que les mérites du saint sacrifice et ses prières avaient arrachées au lieu de l'expiation.

3. Vie dévote.

Quoiqu'il n'y ait, dit notre vieil auteur, que les ministres sacrés des autels à offrir à Dieu le saint sacrifice, en qualité de prêtres, on peut cependant dire que chaque fidèle, étant, selon saint Pierre, *roi et prêtre* tout ensemble, offre aussi le saint sacrifice. C'est ce que prouve le *Memento* pour les vivants, où le prêtre, ayant dit : Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes et de tous ceux qui sont ici présents, dont vous connaissez la foi et la dévotion, pour qui nous vous offrons ce sacrifice de louanges, ajoute : ou vous l'offrent. Ces paroles prouvent clairement que les fidèles offrent à Dieu le saint sacrifice de la messe, conjointement avec le prêtre, avec cette différence que le prêtre l'offre immédiatement et par ses mains, tandis que le peuple présent ne l'offre que médiatement et par les mains du prêtre. On peut conclure de là que chaque fidèle est en droit d'offrir Jésus-Christ à son Père pour le repos de l'âme de ses parents et amis défunts, pour qu'il *les mette dans le lieu de paix et de rafraîchissement* qui est la vie éternelle.

La pieuse princesse Isabelle, comprenant toute l'utilité qui pouvait revenir au prince Albert son époux, qu'elle avait eu la douleur de perdre, de l'assistance à la sainte messe, entendit pendant un mois, avec une grande dévotion, jusqu'à dix messes par jour.

## § VIII

## LES INDULGENCES.

Les indulgences, moyen facile et efficace de venir au secours des défunts. — Sur quoi reposent les indulgences. — Le trésor de l'Église est inépuisable — De quelle manière elles peuvent servir aux morts. — Pascal 1<sup>er</sup> et l'autel privilégié. — Saint Grégoire et le moine Juste. — Remarque importante de Mgr Bouvier, au sujet des indulgences plénières. — A quelles âmes du Purgatoire doit-on faire de préférence l'application des indulgences dont on peut disposer. — Le capitaine polonais.

Un autre moyen facile et efficace de soulager les âmes des défunts, ce sont les indulgences accordées par les souverains pontifes à cette intention. La tradition de l'Église nous apprend que les indulgences appliquées aux âmes des fidèles trépassés leur sont d'un grand secours. S'il est vrai que ces pauvres âmes peuvent être soulagées par les prières, les aumônes, les pèlerinages et autres bonnes œuvres des fidèles, elles le seront bien davantage par l'application que leur fait le souverain pontife des mérites surabondants de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de tous les saints.

Boniface VIII fonde là-dessus le trésor inépuisable de l'Église, comme l'explique la glose de la Bulle que ce Pape a donnée à cette intention. Les indulgences étant une grâce ne reposent point sur le mérite de celui qui les gagne ; il suffit qu'il soit dans un état spirituel qui permette de les lui appliquer. Quoique les mérites de la sainte Vierge et des autres saints soient une augmentation du trésor de l'Église, ce trésor est spécialement composé de ceux du Sauveur. Ce

sont eux qui forment les principales richesses de l'Église, sa passion ayant été excessive, c'est-à-dire plus que suffisante pour racheter le genre humain. C'est pour cela qu'elle est appelée un excès : saint Luc, parlant du mystère de la Transfiguration, dit que Jésus-Christ s'entretenait avec Moïse et Élie de *l'excès qu'il allait accomplir en Jérusalem*. Une seule goutte d'un sang si précieux eut été suffisante pour la rédemption de l'Univers entier, parce que la nature divine étant unie à la nature humaine, la moindre souffrance du Sauveur était d'un prix infini, et par conséquent capable de racheter le monde entier. Or comme il a versé tout son sang et a souffert des douleurs inimaginables, n'ayant pas voulu que la surabondance de sa passion fût inutile, il en a fondé le trésor de l'Église, et en a donné l'administration à son Vicaire en terre, pour en tirer ce qu'il jugerait utile au bien des fidèles : c'est là ce que l'on est convenu de nommer *les Indulgences* (1).

Pour comprendre comment les indulgences sont profitables aux âmes des défunts, il faut que l'on sache qu'elles s'appliquent ou par manière d'absolution ou par manière de suffrages. Les vivants étant encore sous la juridiction du Pape, il leur applique les indulgences par manière d'absolution, en vertu du *pouvoir* qu'il a reçu de Jésus-Christ qui lui a dit, *tout ce que vous remettrez sur la terre sera remis dans le ciel*. Mais comme les morts ne sont plus sous cette juridiction, les indulgences ne leur sont appliquées que par manière de suffrages, c'est-à-dire que le Pape, comme Vicaire de Jésus-Christ, tire du trésor de l'Église ce

1. Notre vieil auteur.

que sa prudence juge convenable, et le fait offrir par les fidèles pour les défunts à Dieu, qui l'accepte en paiement, les vivants substituant les morts à eux-mêmes, en vertu de la Communion des saints. C'est ce qui a fait dire à saint Thomas, s'appuyant sur les saints Canons, que l'indulgence n'est pas une pure rémission, mais une espèce de rachat. Ainsi l'indulgence est un mélange de justice et de miséricorde. En effet, lorsqu'une âme est condamnée au Purgatoire, elle doit expier ses fautes par de rigoureux tourments ; mais le Vicaire de l'Homme-Dieu prend dans le trésor public de tous les fidèles de quoi payer pour elle. Dieu dans sa grande bonté daigne agréer ce genre de paiement, qui libère devant sa justice l'âme qui lui était redevable.

C'est d'après ces principes qu'il faut expliquer les privilèges dont notre saint père le Pape honore certains autels, accordant la délivrance d'une âme du Purgatoire, en considération du saint sacrifice de la messe qui y est offert à cette intention, les jours marqués.

Pascal 1<sup>er</sup>, qui fut élevé sur la chaire de saint Pierre au commencement du neuvième siècle, semble avoir été le premier qui ait attaché des indulgences aux autels particuliers, en faveur des morts. Les onze papes qui après lui occupèrent le trône pontifical suivirent son exemple et confirmèrent cette institution, qui s'est perpétuée dans l'Église jusqu'à nos jours.

L'auteur de la vie de saint Grégoire le Grand nous apprend que, dès le temps de ce grand Pape, qui vivait dans le sixième siècle, il y avait déjà des indulgences appliquées aux morts par mode de suffrages. Il rapporte qu'un religieux, nommé Juste, était mort après avoir obtenu le pardon de fautes contre les

règles de son Institut, qu'il n'avait pas eu le temps d'ex-pier. Saint Grégoire, dont il avait été le disciple, présumant qu'il était dans les tourments du Purgatoire, fut ému de compassion. Il ordonna donc que l'on célébrât la messe à l'intention du défunt, pendant trente jours consécutifs, et que le trentième on récitât des prières sur son tombeau. Aussitôt que ces actes de piété furent accomplis, l'âme du religieux apparut à un Frère, la nuit suivante ; elle lui annonça que jusqu'alors elle avait été dans de grands tourments, mais qu'elle en avait été délivrée par les secours qu'on lui avait donnés (1).

Nous devons faire une remarque importante au sujet des indulgences plénières, en laissant la parole à Monseigneur Bouvier, qui élucidera la question mieux que nous.

Quoique, dit le savant théologien, le rescrit qui accorde une indulgence plénière reversible sur les défunts porte qu'elle pourra servir à la délivrance d'une âme du Purgatoire, on ne peut jamais être certain que l'indulgence ait eu son plein effet, et voici pourquoi :

Les âmes des fidèles défunts n'étant plus sous la juridiction du Pape, il ne peut leur remettre la peine due à leurs péchés, par manière d'absolution, mais il le fait seulement par mode de suffrage. — C'est ce que nous avons dit précédemment. — Dieu accepte-t-il toujours le prix qui lui est offert, comme rachat de la peine due au péché ? C'est ce que l'on ne peut savoir. En outre, les vivants ont-ils été exacts à remplir toutes les conditions prescrites pour gagner l'indulgence ? La moindre

1. Notre vieux livre.

omission suffit pour en empêcher le gain, et par suite son transfert aux défunts. Ainsi donc, quoique l'on ait souvent appliqué à un défunt un certain nombre d'indulgences, même plénières, il est possible qu'il ait encore besoin d'assistance, et il est bon de continuer à lui en appliquer (1).

Plusieurs auteurs, qui ont traité la matière, posent cette question : Quand on n'a pas des raisons de justice, d'amitié ou de reconnaissance pour appliquer une indulgence plénière à une personne, plutôt qu'à une autre, lequel est le plus à propos d'en faire l'application à l'âme la plus délaissée, ou à celle qui est le plus près de sortir du Purgatoire, ayant à peu près payé ses dettes ? Voici leur réponse :

Si l'âme la plus abandonnée semble devoir être préférée, à cause de son délaissement, celle qui est le plus près de sortir du Purgatoire et d'entrer dans le Ciel, si l'on considère la gloire de Dieu, qui doit en toutes choses être placée en première ligne, mérite la préférence. En effet, cette âme, réunie aux chœurs des Anges et des Bienheureux, louera et bénira Dieu dans ses divers attributs, et par là procurera une augmentation de gloire extérieure à la sainte et adorable Trinité.

Imitons le zèle des âmes pieuses, surtout de notre époque, qui se font un devoir de gagner le plus d'indulgences qu'elles le peuvent, afin de secourir plus abondamment les pauvres prisonniers du Purgatoire et de briser leurs fers.

On raconte qu'un brave capitaine, émigré polonais, qui demeurait à Rome, il y a quelques années, passait

1. Si nous n'avons pas rapporté textuellement le passage de Mgr Bouvier, nous en avons donné très-exactement le sens.

une partie de sa vie, depuis vingt ans qu'il habitait la Ville éternelle, à visiter les églises dans lesquelles il pouvait gagner des indulgences pour les défunts. Quand il pensait en avoir, à force d'applications de ses suffrages, délivré une, il mettait sous sa protection et confiait à son assistance une personne de sa connaissance, soit amie, soit ennemie, qu'il savait avoir besoin de secours spirituels. Quel bel exemple à imiter ! C'est ainsi que cet homme admirable pratiquait la charité à l'égard des morts et à l'égard des vivants, successivement.

## § IX

### LES INDULGENCES DU CHEMIN DE LA CROIX.

Parmi les nombreux moyens de venir au secours des âmes du Purgatoire, la *Via Crucis*, ou les stations du Chemin de la Croix, est un des plus aisés, et qui leur procure les secours les plus abondants.

« La Congrégation du Concile de Trente, dit Monseigneur Bouvier, fut chargée par Innocent XII d'examiner quelles étaient les indulgences qu'Innocent XI et les autres pontifes, ses prédécesseurs, avaient accordées à ceux qui faisaient le pieux exercice du Chemin de la Croix. Elle décida que c'étaient les mêmes que celles qui étaient attachées à la visite de tous les lieux rendue recommandables à Jérusalem par la présence de Jésus-Christ, et l'accomplissement de quelqu'un de ses Mystères. Cette décision fut confirmée par le Pape.

« Quoique nous n'ayons rien de précis sur la quantité des indulgences qui sont attachées à ce pieux exercice, nous savons cependant qu'elles sont abondantes,



et toutes applicables aux âmes du Purgatoire (1). »

Pour gagner ces indulgences, il est nécessaire de faire réellement les Stations, c'est-à-dire d'aller d'un lieu à un autre, se mettant en face de chacune d'elles, autant que possible, suivant ainsi le Sauveur dans sa marche pénible, depuis le prétoire de Pilate, jusqu'au Calvaire. Il faut, en outre, méditer quelques instants sur le sujet de chaque station, ou au moins sur la passion de l'Homme-Dieu, prise dans sa généralité, ou sur quelqu'une de ses circonstances. Cela suffit pour les personnes simples et peu instruites, qui sont incapables de longues réflexions ; pour elles, il suffit même de penser affectueusement à quelque circonstance de la passion qui les impressionne le plus. Aucune prière vocale n'est d'obligation (2).

N'oublions pas, dit le P. Maurel, de déterminer dans notre esprit la personne ou les personnes à qui nous désirons faire l'application des indulgences, cette détermination étant laissée par l'Église au choix de celui ou de celle qui remplit les conditions de l'indulgence.

Rien cependant n'empêche d'étendre son intention, offrant ces indulgences pour les âmes les plus délaissées, pour celles qui sont le plus proche de sortir du Purgatoire, ou pour les morts de telle paroisse, de telle communauté, de telle famille, ou même pour les morts en général. Dieu, dont la science, la sagesse et la clémence sont infinies, saura bien choisir celles de ces saintes âmes qui méritent le plus de recevoir l'application des indulgences (3).

1. Saint Liguori dit que les indulgences plénières que l'on peut gagner s'élèvent à plusieurs centaines (*Gloire de Marie*).

2. Mgr Bouvier et le P. Maurel.

3. Maurel. *Traité des indulg.*

On peut aussi remettre toutes les indulgences que l'on peut gagner entre les mains de la très-sainte Vierge, afin qu'elle en fasse la distribution suivant sa sagesse.

Soyons zélés pour le soulagement de tant d'âmes, qui implorent notre assistance, sans peut-être que nous fassions attention à leurs pressantes sollicitations. A leur intention, faisons, au moins une fois par semaine, le vendredi, ou si cela est plus commode, le dimanche, le pieux exercice du Chemin de la Croix. Nous connaissons des Communautés où le plus grand nombre des religieuses le font une fois chaque jour, et deux ou trois fois les jours de dimanche et de fête. Combien ces maisons doivent être chères au cœur de Jésus ! Que de faveurs spirituelles elles doivent attirer sur leurs membres ! Comme les âmes du Purgatoire doivent les aimer !

## § X

LES INDULGENCES DES SIX PATER, AVE ET GLORIA PATRI,  
DU SCAPULAIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Traitant des moyens de secourir les défunts, nous ne pouvons omettre les nombreuses indulgences attachées à la récitation de six *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, que peuvent gagner, toutes les fois qu'elles réciteront ces prières, les personnes qui portent le scapulaire de l'immaculée Conception, nommé le *scapulaire bleu*. Comme pour le Chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas nécessaires, l'état de grâce suffit. Les indulgences que l'on peut gagner sont celles qui sont attachées à la visite des sept Basiliques de Rome, à celle de l'église de la Portioncule à Assise, à celle de Saint-Jacques de Compostelle et de la Terre-

Sainte. Quel trésor mis à notre disposition ! Pourrions-nous par insouciance refuser d'y puiser, pour payer les dettes des pauvres captifs du Purgatoire ? Si sainte Catherine de Sienne, pour éviter à son père les souffrances de ce lieu où se fait sentir tout le poids de la Justice divine, s'offrit à souffrir ce que ses péchés méritaient d'expiation, dans l'autre vie, offre qui fut acceptée par un effet de la miséricorde divine, qui pourrait refuser, pour soulager des parents et des amis, de réciter des prières auxquelles sont attachées de si grandes faveurs ? Nous avons connu une sainte religieuse qui les disait un grand nombre de fois chaque jour, profitant pour cela de tous ses moments libres. On la rencontrait fréquemment *égrainant son chapellet* à cette intention. Nous connaissons un saint prêtre qui ne laisse pas passer un jour sans dire ces *Pater* et *Ave* pour les pauvres âmes du Purgatoire. Nous nous rappelons avoir entendu un célèbre prédicateur de retraites ecclésiastiques connu dans toute la France, le P. Chaignon, recommander cette pratique comme une des plus fructueuses pour les âmes des fidèles trépassés.

Il y a quelques années, un journal, impie, répandu à profusion dans notre malheureuse France, voulant tourner en ridicule les indulgences et la sainte profusion avec laquelle les souverains pontifes les répandent dans notre siècle d'indifférence, avait intitulé un de ses articles : *Purgatoire à louer*. Effectivement, si nous le voulions, nous pourrions, sinon le dépeupler, ce qui n'est pas aisé, eu égard au nombre d'âmes qui bien probablement y entrent chaque jour, au moins en faire sortir aussi, chaque jour, un très-grand nombre.

## § XI

## L'ACTE HÉROÏQUE.

L'acte héroïque est un don que l'on fait de toutes ses œuvres satisfactoires personnelles pendant sa vie, et lorsque l'on porte l'héroïsme à sa perfection, des suffrages qui nous seront appliqués ou faits pour nous après notre mort, en faveur des âmes du Purgatoire. On dépose ce don entre les mains de la très-sainte Vierge, pour que cette bonne Mère en fasse la distribution suivant sa sagesse.

Le P. Gaspard Oviden, religieux Théatin, fut, sinon l'auteur, du moins le zélé propagateur de cet acte héroïque, enrichi d'indulgences par les souverains pontifes Benoît XIII, Pie VI et récemment par Pie IX.

Le P. Ferdinand de Mauroy, homme éminemment apostolique, fit à l'heure de la mort une donation écrite, par laquelle il transférait aux âmes du Purgatoire toutes les messes que l'on dirait pour le repos de son âme, toutes les pénitences que l'on ferait en sa faveur, toutes les indulgences que l'on gagnerait pour lui.

Le P. Jean Fabricius, jésuite, pratiqua également avant de mourir cet acte héroïque de charité, il fit le sacrifice, en faveur des âmes du Purgatoire, de toutes les messes, indulgences, aumônes, mortifications, que la Compagnie a coutume d'appliquer à ceux de ses membres qui ne sont plus.

Le V<sup>e</sup> Ximenès fit, dit-on, ce vœu ou cette donation par le conseil de la sainte Vierge elle-même.

Voici les faveurs dont jouissent les personnes qui font cet acte dans sa plénitude :

1° Les prêtres ont le privilège personnel de l'autel privilégié tous les jours de l'année ;

2° Les simples fidèles peuvent gagner l'indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, toutes les fois qu'ils font la communion, pourvu qu'ils visitent ce jour-là une église ou un oratoire public et y prient aux intentions du souverain pontife.

En outre, ils gagnent une indulgence plénière, tous les lundis, en entendant la sainte messe pour le soulagement des âmes des défunts, moyennant la visite et les prières mentionnées ci-dessus.

Quoique cette offrande puisse se faire de cœur et sans parler, voici cependant la formule abrégée de cet acte :

« Pour votre plus grande gloire, ô mon Dieu, et imiter le plus possible le doux Jésus, mon Rédempteur, afin aussi de montrer mon dévouement à la très-sainte Vierge, ma Mère, qui est aussi celle des pauvres âmes du Purgatoire, je remets entre ses mains toutes mes œuvres satisfaites, ainsi que le fruit de toutes celles qui pourraient être faites à mon intention après ma mort, afin qu'elle en fasse l'application aux âmes du Purgatoire, suivant sa sagesse et son bon plaisir. »

Il est avantageux de renouveler de temps en temps cette offrande, afin d'augmenter sa charité en faveur des pauvres captifs de la Justice divine, et ses mérites aux yeux de Dieu (1).

1. Voir le P. Maurel. *Traité des indulg.*

## CHAPITRE V

### **La miséricorde divine se montrant dans l'établissement du mois des Morts.**

Sagesse de l'Église qui consacre un mois, chaque année, au souvenir et au soulagement des défunts. — Usages pieux des Israélites relatifs au culte des morts. — L'Église a conservé et sanctifié l'usage de consacrer, chaque année, un temps au culte des morts. — Règlement plein de charité d'un concile de Bavière. — Pierre le Vénéral. — Appropriation comme naturelle du mois de novembre au culte des morts.

L'institution du mois des Morts est un admirable effet de la sagesse de l'Église et de sa sollicitude pour les pauvres âmes du Purgatoire. Dans les siècles de foi, dans lesquels une foule de maisons religieuses priaient jour et nuit pour les défunts, un mois consacré d'une manière spéciale à leur soulagement eut pu paraître une superfétation. Tous les jours, toutes les nuits, montaient vers le Ciel des prières ardentes pour la délivrance des pauvres prisonniers de la Justice divine. Un grand nombre d'eux voyaient donc leurs chaînes brisées par l'effet de la charité infatigable des moines. Mais depuis que le protestantisme et l'impiété révolutionnaire ont détruit, dans presque toutes les parties de l'Europe, ces saints asiles de la prière, cette lacune de la charité chrétienne avait besoin d'être comblée. C'est ce qu'a fait la miséricorde divine en

portant les âmes pieuses à faire, soit en particulier, soit en commun, le mois des Morts. Non pas que cette dévotion soit nouvelle ; elle remonte, quant à son esprit, à l'origine des siècles ; mais elle a pris un développement et une organisation qu'elle n'avait pas auparavant.

Cette pieuse pratique a commencé chez le peuple juif. Seul alors, au milieu d'une société païenne et corrompue, à posséder le trésor des traditions primitives, il ne se contenta pas de proclamer que c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, il voulut encore donner à ce devoir de la piété filiale et fraternelle la consécration de la durée et du temps.

A la mort d'un membre de la famille, les parents portaient le deuil pendant trente jours, et ne cessaient pendant ce temps d'offrir des sacrifices pour le défunt. Ainsi en fut-il à la mort de Jacob, de Moïse et d'Aaron.

Les sept premiers jours étaient consacrés d'une manière plus spéciale à la mémoire du défunt. Ils croyaient que les âmes des morts recevaient quelque soulagement, les sabbats et les jours de fête, parce que ces jours-là les parents allaient prier sur leurs tombes.

L'Église n'a donc fait que continuer la pieuse et touchante institution du mois des Morts. Saint Grégoire la rendit plus importante encore en y ajoutant trente messes, pendant trente jours consécutifs, et les Papes Innocent XI, Benoît XIII, et Pie IX surtout, ont enrichi d'indulgences nombreuses cette louable pratique.

Par les ordres de saint Odilon, les moines de Cluny furent les premiers à ranger le mois des Morts parmi les exercices réguliers. Une sainte émulation se ré-

pandit bientôt dans tous les monastères si nombreux à cette époque.

Ami du saint abbé de Cluny, Benoît VIII contribua puissamment à l'étendre partout, pour l'avantage des morts d'abord, puis pour le grand profit des vivants, que le souvenir des morts édifie.

Dans un concile de Bavière, il fut statué qu'à la mort de l'un des Evêques ou Abbés de cette province, chacun des survivants dirait trente messes, et que l'on en ferait célébrer autant pour chaque prêtre ou moine défunt.

Pierre le Vénérable demanda ce nombre de messes à chaque prêtre de son Ordre pour le repos de l'âme de sa mère.

Charlemagne fit plus encore ; ne prenant pour mesure que son amour et sa vive piété, il fonda un chapitre de Chanoines, la récitation de trente psautiers par an, et la célébration d'autant de messes, pour le bonheur éternel de Roland son fils, qu'il avait perdu (1).

Ce qu'il y a de spécial au mois des Morts, tel qu'il se pratique maintenant, c'est que la piété catholique l'a fixé au mois de novembre, à cause sans doute de la Commémoration générale des Morts, fixée au 2 de ce mois. Ce mois d'ailleurs est propre par son caractère lugubre à rappeler le souvenir des morts ; les feuilles achèvent de sécher et de tomber des arbres. La tige des plantes meurt ; l'atmosphère prend un vêtement de deuil ; les frimas commencent à ralentir la circulation du sang ; les longues soirées forcent à la réflexion et semblent donner du temps pour la prière.

1. *Saintes âmes du Purg*



C'est donc un mois parfaitement choisi par la Providence pour rappeler les vivants au souvenir des morts et à la pensée de l'éternité. Célébrons-le avec piété et venons pendant ce mois, d'une manière spéciale, au secours des défunts, surtout de nos parents et de nos amis.

## CHAPITRE VI

**La miséricorde divine se manifestant par les grâces secrètes et extraordinaires accordées à un certain nombre de personnes, au moment de la mort, qui font qu’elles meurent dans l’amitié de Dieu et vont en Purgatoire, malgré les écarts de leur vie passée qui pouvaient et devaient faire craindre pour leur salut.**

Il y a, dans le Purgatoire, un certain nombre d’âmes qu’on avait tout lieu de croire réprouvées. — Sentiment de l’auteur des âmes du Purgatoire. — Celui de M l’abbé Besson. — Celui d’un philosophe chrétien. — Ce que Dieu dit un jour, sur ce sujet, à sainte Catherine de Sienne. — Le Purgatoire considéré comme *huitième sacrement*. — Le Père de Ravignan et le maréchal Excelsmans. — Le saint curé d’Ars et les bouquets du mois de mai. — Sainte Marguerite de Cortone et les deux marchands tués par des brigands. — Danger du délai de la conversion. — Le Vénérable de la loge maçonnique de Besançon. — La miséricorde divine ne veut pas être tentée.

Quatre-vingt mille personnes, dit Monseigneur de Ségur, meurent chaque jour ; deux millions quatre cent mille meurent chaque mois ; de vingt-huit à trente millions paraissent chaque année devant Dieu. Sur ce nombre, il s’en trouve au moins quelques-unes que Dieu, par un effet de son infinie miséricorde, arrache à Satan par les dispositions de repentir et de contrition parfaite qu’il leur donne et qui suppléent

aux sacrements qu'elles n'ont pu recevoir. Elles vont en Purgatoire, quoique leurs antécédents pussent donner lieu de penser qu'elles étaient en Enfer. C'est ce que nous allons démontrer, à la plus grande gloire de la miséricorde divine.

« Combien, dit le pieux et savant auteur des *Saintes âmes du Purgatoire*, l'apoplexie, les accidents imprévus, ne moissonnent-ils pas, chaque jour, de victimes imprudentes et coupables, qui, sans préparation aucune, franchissent le seuil de l'éternité ? Elles devraient périr ; mais, ô puissance de la miséricorde de Dieu, une grâce, aussi efficace qu'inattendue, s'est épanchée sur elles ; elles y ont correspondu, et les voilà soudain réconciliées avec le Juge suprême, par un acte de contrition sincère et parfaite. C'est un miracle, mais un miracle facile à Celui qui n'attend qu'un gémissement du cœur humain pour pardonner et changer un larron en un élu (1). »

« Il s'est perdu, ce semble, ce fanfaron de l'impiété moderne ; il s'est perdu à jamais, ce semble, dans la compagnie des pervers qui ont raillé sa foi, corrompu ses mœurs, éloigné de lui, à la dernière heure, le prêtre et les sacrements, obtenu une signature pour enfouir son corps dans une terre profane. L'Église pleure sur ces scandaleuses funérailles dont elle a été écartée ; l'Église tremble, comme une mère, pour cette âme qu'elle n'a pu ni visiter, ni éclairer, ni réconcilier avec son Dieu ; l'Église se désole, comme Rachel, mais elle ne refusera pas de m'entendre, quand je lui dirai : « Consolerez-vous : ce fils que vous pleurez n'est peut-être pas perdu pour toujours. Peut-

1. *Saintes âmes du Purg.*

être a-t-il détesté son crime et vous a-t-on caché son repentir. Peut-être, quand ces anges de Satan croyaient livrer la pauvre âme à leur maître ténébreux, cette âme est-elle échappée à Satan et à ses anges, par un acte de vive contrition, que le cœur a conçu, et que les lèvres déjà fermées n'ont pu rendre. Peut-être Dieu, voyant au fond de cette âme le germe du repentir, s'est-il hâté de fermer les sens, et la fixant par la mort dans la voie du salut, l'a-t-il jetée avec ce germe béni dans le Purgatoire, où il achèvera sa sanctification par les souffrances qu'il lui fait aimer. Espérez, ô sainte Église, espérez ; le Purgatoire vous garde, j'en ai la confiance, des âmes qui vous appartenaient par le désir dans le schisme et l'hérésie ; des âmes qui vous ont appartenu seulement à leur dernier soupir, des âmes qui se sont envolées, à ce dernier moment, des mains de l'Oiseleur infernal, et qui ont chanté dans le Purgatoire le cantique de leur délivrance éternelle (1). »

« Si un pécheur, dit un philosophe chrétien, n'a pas paru à Dieu indigne de la grâce de la réconciliation dans les surprises de la mort, en un instant, en une seconde, cette grâce a pu lui être accordée. Il ne nous appartient pas de scruter ce qui se passe entre Dieu et l'âme, au moment suprême, dans les mystères de la mort, et l'Évangile nous dit qu'il y a des ouvriers de la dernière heure compris au nombre des élus. Tant qu'une révélation spéciale ne nous a pas fait connaître le jugement de Dieu, il n'y a pas un homme à l'égard duquel la foi et la charité nous interdisent toute espérance (2). »

1. Besson. *Les mystères de la Vie future.*

2. M. Martin. *Vie future*, ch. VIII, § 2.

« Lorsque je brise quelqu'un par la foudre et la tempête, disait Dieu à sainte Catherine de Sienne, on m'accuse de cruauté, et on pense que j'ai négligé le salut de cette personne ; tandis que j'ai permis ce malheur, et l'ai frappée, pour la sauver de la mort éternelle (1). »

L'extrême sévérité des peines du Purgatoire, dit le Père Faber, ne saurait s'expliquer, si nous n'admettions pas une multitude d'âmes sauvées avec des dispositions imparfaites. Le Purgatoire explique les énigmes de la vie, autant qu'aucune des choses établies par Dieu. En présence de ce système d'expiation, que nous pourrions appeler *un huitième sacrement, le sacrement du feu*, pour purifier les âmes auxquelles les sept sacrements véritables n'ont pas suffi à conférer une pureté parfaite, ne devrions-nous pas reconnaître que c'est là une invention de Dieu pour multiplier les fruits de la passion de notre Sauveur. Il l'a établie en prévision de cette multitude d'hommes, qui devaient mourir dans l'amour de Dieu, mais dans un amour imparfait. N'est-ce pas, au delà du tombeau, une continuation des miséricordes prodiguées au lit de la mort ? Dieu se contente de bien peu ; il nous demande le moins possible relativement à ce qui est même nécessaire au salut, et cet indispensable ne lui est donné qu'avec une médiocrité d'amour, avec une parcimonie d'amour, vraiment désolante. Le Purgatoire donne donc la raison de l'extrême indulgence de Dieu. Aussi les âmes y sont-elles pressées par milliers, pour y recevoir la beauté qui leur manque (2). »

1. *Traité de la Providence.*

2. *Tout pour Jésus.*

Saint Grégoire de Nazianze semble avoir envisagé le Purgatoire sous le même point de vue que le Père Faber, car il l'appelle *le dernier Baptême*.

Cette manière d'envisager le Purgatoire nous paraît très-propre à manifester toute l'étendue de la bonté de Dieu et de son immuable miséricorde. Considéré sous ce point de vue, il semble perdre son aspect lugubre, et se montre comme le supplément des sacrements de pénitence et d'extrême-onction. Le savant Alban Butler et Godescard, son traducteur, paraissent l'avoir considéré de la sorte (1).

Le Père de Ravignan aimait à parler des mystères de la grâce, qu'il croyait se passer au moment de la mort, et son sentiment était qu'un grand nombre de pécheurs se convertissent à leurs derniers instants, expirent réconciliés avec Dieu, et vont dans le Purgatoire payer ce qu'ils doivent à sa justice (2).

Le maréchal Exelmans, qu'une chute de cheval précipita dans la tombe, ne pratiquait pas la religion. Il avait promis de se confesser, il n'en eut pas le temps. Néanmoins, le jour même de sa mort, une personne, habituée aux communications divines, crut entendre une voix intérieure qui disait : Qui donc

1. *Vies des Saints*, 2 nov.

2. On lit dans les œuvres de sainte Gertrude que, pour répondre à la crainte qu'elle avait, qu'à l'heure de la mort un grand nombre d'âmes ne se repentissent plus par la crainte de l'enfer que par le mouvement de l'amour divin. Notre-Seigneur lui dit : « Lorsque je vois à l'agonie ceux qui se sont souvenus quelquefois de moi avec douceur et plaisir, ou qui ont fait quelque œuvre méritoire, je leur apparais avec un visage si plein de bonté et de miséricorde, et qui me rend si aimable, qu'aussitôt ils se repentent par amour jusqu'à la moëlle la plus intime de leur cœur, de m'avoir offensé, et ainsi, par une telle pénitence, ils obtiennent le salut. »

connait l'étendue de ma miséricorde ? Sait-on quelle est la profondeur de la mer et ce qu'elle renferme d'eau ? Beaucoup sera pardonné à certaines âmes, qui ont beaucoup ignoré (1).

Voici deux faits qui serviront à confirmer notre thèse.

Un religieux, missionnaire, prêchant une retraite aux dames de Nancy, avait rappelé qu'il ne faut jamais désespérer du salut d'une âme, et que parfois les actes les moins importants aux yeux des hommes sont récompensés par le Seigneur d'une manière toute spéciale, à l'heure de la mort. Il venait de quitter l'église ; une dame en deuil vint le trouver et lui parla ainsi :

« Mon Père, vous avez recommandé la confiance et l'espoir ; ce qui m'est arrivé justifie vos paroles. J'avais un époux toujours bon, affectueux, irréprochable dans sa vie d'homme public et d'homme privé ; mais il restait complètement en dehors de toute pratique religieuse. Mes prières, comme quelques mots que j'avais hasardés à ce sujet, n'avaient produit aucun résultat.

Durant le mois de mai qui précéda sa mort, j'avais élevé, comme j'avais l'habitude de le faire chaque année, un petit autel dans mon appartement, à la très-sainte Vierge, et je l'ornais de fleurs renouvelées de temps en temps. Chaque dimanche, mon mari allait passer la journée à la campagne. A son retour, durant le mois, il m'offrit un bouquet qu'il avait lui-même cueilli. J'employais ces fleurs à l'ornementation de mon oratoire. Mon mari s'en apercevait-il ? Agissait-il

1. P. Blot. Au Ciel on se connaît.

uniquement pour m'être agréable, ou un sentiment de piété envers la sainte Vierge l'animait-il ? Je n'en sais rien ; mais il ne manqua pas un dimanche de le faire. Dans les premiers jours du mois suivant, il fut subitement frappé par la mort, sans avoir le temps de recevoir les secours de la religion. J'étais inconsolable ; ma santé était sérieusement altérée ; ma famille me força de partir pour le Midi. Comme je passais par Lyon, je voulus voir le saint curé d'Ars, qui vivait encore. Je lui écrivis pour solliciter une audience, et recommander à ses prières mon mari, mort subitement. Je ne lui donnai pas d'autres détails.

A peine étais-je entrée dans l'appartement où il recevait, que le saint curé me dit : Madame, vous êtes désolée ; mais avez-vous donc oublié les bouquets de fleurs de chaque dimanche du mois de mai ? — Il me serait impossible de dire quel fut mon étonnement en entendant M. Vianney rappeler une circonstance dont je n'avais parlé à personne et qu'il ne pouvait connaître que par révélation. — Il ajouta : « Dieu a eu pitié de celui qui avait honoré sa sainte Mère ; à l'instant de la mort, votre époux a pu se repentir ; son âme est dans le Purgatoire ; nos prières et nos bonnes œuvres l'en feront sortir (1). »

Sainte Marguerite de Cortone avait été une grande pécheresse ; mais elle fit de ses égarements une pénitence si sévère, qu'elle reçut de Dieu des grâces merveilleuses. Comme parmi ses dévotions, celle aux âmes du Purgatoire tenait un des premiers rangs, le Seigneur, touché de son zèle, lui accordait souvent la faveur de jouir de leur délivrance.

1. *Bulletin* de l'œuvre de saint François de Sales, nov. 1873.



Un jour, deux marchands, qui avaient été attaqués par des voleurs, et tués, après avoir été dévalisés, lui apparurent, pour réclamer instamment le secours de ses suffrages. Ils lui dirent qu'ayant été conduits par les brigands au fond d'un bois, prévoyant le sort qui les attendait, pendant le trajet ils invoquèrent l'assistance de Marie, le refuge des pécheurs, et s'excitèrent à la douleur de leurs péchés. Dieu, à la prière de la très-sainte Vierge, leur accorda une contrition parfaite de ces péchés ; la mort, qu'ils acceptèrent en punition de leurs fautes, qui étaient nombreuses et graves, acheva de les justifier devant Dieu. Sans cette grâce extraordinaire, ils auraient été, l'un et l'autre, damnés ; mais ils étaient en Purgatoire, où ils souffraient énormément ; ils la suppliaient, puisque le Seigneur avait été assez bon de leur permettre de venir implorer son assistance, de les arracher au plus tôt aux supplices qu'ils enduraient. La Sainte se rendit facilement à leurs demandes et obtint leur délivrance (1).

Que conclure de cela ? Qu'il faut prier, même pour les défunts dont la vie antérieure et même les derniers instants inspireraient des inquiétudes quant à leur salut, la miséricorde divine opérant quelquefois, à la mort, des miracles de conversion. Mais compter sur ces miracles pour vivre dans l'indifférence par rapport à la grande affaire de la sanctification, pendant le temps où Dieu nous donne force et santé, ce serait évidemment le tenter, ce serait s'exposer à mourir dans un état qui conduirait directement à la réprobation éternelle. Le Seigneur nous menace dans

1. Voir la *Vie de sainte Marguerite*.

les divines Écritures de nous laisser mourir dans notre péché, si pendant que nous le pouvons, nous refusons de prêter l'oreille de l'âme à son appel paternel. On ne voit pas tous les jours des miracles de grâce, comme celui dont il est parlé dans le journal *le Monde*, sous la date du 7 juin 1874.

Le Vénérable de la Loge maçonnique de Besançon, y lit-on, vient de mourir, après avoir reçu les secours de la religion. Malgré les obsessions de ses confrères de Paris, de Strasbourg et de Mulhouse, venus à son lit de mort pour le circonvenir, il a voulu s'entretenir avec deux prêtres, faire abjuration et recevoir les Sacrements. Sa fin a été très-édifiante.

Nous le répétons, c'est là un vrai miracle de la grâce. C'est là un effet de cette miséricorde infinie que nous nous plaisons à exalter, de cette miséricorde, de laquelle le Seigneur disait, en s'adressant à sa fidèle servante, sainte Catherine de Sienne : « Il ne faut jamais se laisser aller au désespoir, mais au contraire, toujours espérer dans le sang de mon Fils, malgré tous les crimes que l'on a commis. »

Aussi le Seigneur ajoutait : « Il ne faut pas différer à se convertir, car c'est s'exposer beaucoup, que de compter sur un temps que l'on n'a pas, et en négligeant le bon emploi de celui que ma grâce accorde. » — Et encore : C'est une chose terrible pour l'homme de se trouver désarmé au milieu de ses ennemis sur le champ de bataille (1). Ce champ de bataille si redoutable est celui de la mort.

Ainsi que le disent les divines Écritures, *le Seigneur dissimule les péchés des hommes, pour qu'ils fassent*

1. *Dialogues.*

*pénitence*, afin que par cette patience infatigable, il les attire peu à peu à rentrer en eux-mêmes, et à se convertir à lui par une sincère pénitence. Heureux ceux qui comprennent cette bonté infinie de Dieu, et qui s'en servent pour leur salut. Car si on ne la connaît que pour en abuser, et pour s'affermir dans l'oubli de sa justice par le souvenir de sa miséricorde, on doit craindre que sa patience, tant de fois méprisée, ne se change en fureur, comme l'Esprit-Saint le fait entendre au livre des Proverbes (1).

1. Voir Sacy, sur le XI<sup>e</sup> chapitre de *la Sagesse*.

## CHAPITRE VII

**La miséricorde divine dans les saintes industries de la grâce, se servant de la mort d'un parent ou d'un ami pour faire sortir une âme de l'état du péché mortel, et la rappeler à la vie de la grâce.**

Les bonnes œuvres faites en état de péché mortel sont des œuvres mortes. — Elles ne sont d'aucune utilité aux défunts. — Instruction de saint Paul sur ce point de la doctrine catholique. — Ce que dit sur ce sujet Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne. — Dans les vues miséricordieuses de la divine Providence, la mort d'un membre aimé de la famille est souvent un moyen ménagé par la bonté divine pour rappeler les autres à la pratique de la religion. — Les deux frères. — Pieux usage de la catholique Bretagne. — Le prisonnier.

Ainsi que déjà nous l'avons dit, les bonnes œuvres faites en état de péché mortel sont des œuvres de nulle valeur pour le soulagement ou la délivrance des âmes du Purgatoire ; ce sont, suivant l'expression de la Théologie, des œuvres mortes. C'est là un point de la doctrine catholique qui est hors de tout doute, comme nous l'avons démontré. C'est ce que l'Apôtre des nations, saint Paul, disait aux Corinthiens dans sa première épître. Quoi que je fasse, leur écrivait-il, quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis en grâce avec Dieu, si je n'ai la charité de Dieu, c'est en vain que je travaille. Quand je parlerais le langage des Anges — (en

intercédant avec leur dévouement pour les défunts) ; — quand j'aurais distribué tout mon bien aux pauvres — (en faveur des défunts) ; — quand j'aurais livré mon corps au feu et aurais souffert tous les tourments — (par les plus rudes et les plus rigoureuses pénitences) ; — quand je ferais des miracles — par les œuvres de la charité chrétienne — sans la grâce et la charité qui est sa compagne, tout ce que j'aurais fait — pour les âmes du Purgatoire -- ne leur servirait de rien. Dieu, en effet, comme le fait remarquer saint Jean Chrysostôme, a tellement en horreur le péché mortel, qui le sépare de l'âme qui l'a commis et qui sépare l'âme de lui, qu'il ne tient aucun compte — pour le mérite et pour la satisfaction — des meilleures œuvres faites dans cet état de séparation. Que d'œuvres, excellentes en elles-mêmes, sont inutiles, comme nous l'avons dit plus d'une fois et ne pouvons trop le répéter, pour les pauvres âmes du Purgatoire ! c'est ce que Notre-Seigneur fit comprendre à sainte Catherine de Sienne, dans l'instruction qu'il lui donna sur ce sujet.

« Si tu regardes le Purgatoire, lui dit-il, tu y trouveras mon aimable Providence, assistant les pauvres âmes qui dans leur ignorance ont méconnu le prix du temps ; car depuis qu'elles sont séparées de leur corps elles ne peuvent plus mériter. Ma Providence permet que vous qui êtes encore sur la terre, vous puissiez les secourir par les aumônes, les jeûnes, les prières, par toutes les bonnes œuvres faites *en état de grâce*, et surtout par le sacrifice que mes ministres offrent à l'autel. Ma miséricorde veut bien que vous abrégiez ainsi le temps de leur pénitence. N'est-ce pas là une grande faveur de ma bonté (1) ? »

1. *Dialogue* CXLVI<sup>o</sup>.

Cette même miséricorde se sert assez fréquemment de l'affection que l'on a eue pour un père, une mère, un frère, une sœur, un époux, une épouse, un enfant, que l'impitoyable mort a enlevés, comme d'un moyen puissant et efficace, pour ouvrir les yeux à des morts tout vivants, et les ressusciter à la vie de la grâce ; afin que, par leurs bonnes œuvres, ils puissent être utiles aux morts de l'autre monde. Le fait suivant prouvera notre proposition.

Depuis assez longtemps, deux frères vivaient dans une inimitié connue de la localité qu'ils habitaient. L'un des deux tombe malade, c'était le plus jeune. L'aîné, homme de foi, quoique non pratiquant, ayant appris la maladie de son frère et le péril même où il se trouve, car la maladie est déclarée mortelle par le médecin, se hâte de se rendre auprès du malade. Il demande à être introduit auprès de lui. L'entrevue produit le meilleur effet, la haine paraît enlevée comme subitement et une réconciliation parfaite s'opère. L'aîné, voyant le danger où se trouve son frère pour son âme autant que pour son corps, lui propose de faire venir un confesseur et s'offrir pour aller lui-même le chercher. La confession est faite avec une connaissance parfaite ; le saint viatique et l'extrême-onction sont administrés, à l'édification des assistants. Le malade meurt dans d'excellentes dispositions. Son frère, qui l'aimait sincèrement, se dit à lui-même : J'aimais mon frère ; il est maintenant, je ne puis guère en douter, dans le lieu de l'expiation, il est en Purgatoire ; il doit y souffrir beaucoup, et cependant je sais, puisque la religion me l'apprend, que tant que je serai dans l'inimitié de mon Dieu, toutes mes prières, toutes mes bonnes œuvres ne lui seront d'aucune utilité ; il faut donc que

j'aille à confesse, afin de pouvoir ensuite travailler à abréger son Purgatoire. Le lendemain il allait se jeter aux pieds d'un confesseur, et quelques jours après, il faisait la sainte communion, aux intentions de son frère.

Il avait agi en bon frère ; son cœur et sa foi le rapprochèrent de Dieu, après l'avoir rapproché de son frère. C'est ainsi que la bonté de Dieu se servit de cet événement pour le rappeler à la pratique de ses devoirs religieux.

Il existait dans la catholique Bretagne un pieux usage qui, malheureusement, se perd déjà, dans beaucoup d'endroits. Le jour du service pour un défunt ou une défunte, qui a lieu ordinairement le septième jour après la mort ou l'enterrement, les plus proches parents s'approchaient du tribunal de la pénitence et ensuite de la sainte table. Tout en faisant une bonne action et une bonne œuvre à l'intention des défunts, ils en faisaient une utile à leurs âmes.

L'anecdote suivante achèvera de nous faire connaître combien le temps semble long en Purgatoire, et par suite avec quel soin on doit se mettre dans l'état spirituel nécessaire pour pouvoir en secourir les pauvres prisonniers. « Un homme depuis des années gémissait dans une prison célèbre. Un jour, las de souffrir, il conçut une pensée de délivrance. Une femme était toute-puissante en ce temps-là ; elle avait le crédit assez grand et la main assez forte pour briser les fers du prisonnier et mettre fin à ses souffrances. Voici, dit l'histoire, en quels termes éloquents le malheureux lui adressait sa supplique : « Madame, le 25 de ce mois de l'année 1760, il y aura cent mille heures que je souffre, et il me reste deux cent mille heures à souffrir

encore ! » Je ne sais ce qui arriva. Le cœur de cette femme se trouva-t-il assez dur pour résister à cette éloquence ? Je l'ignore, mais il me semble que l'on ne pouvait mettre davantage en si peu de mots : il y a cent mille heures que je souffre ; il m'en reste deux cent mille à souffrir encore. — Il y a cent mille heures, — il les avait donc comptées ? Oui, comme vous pouvez compter un à un les battements d'une horloge pendant une longue et triste nuit, où la souffrance vous tient éveillés (1).

1. *Les Morts délaissés*, par le P. Félix.



## CHAPITRE VIII

**La miséricorde divine se montrant dans la crainte salutaire que la considération des peines du Purgatoire doit inspirer aux vivants et dans l'esprit de pénitence qui doit en être l'effet.**

La crainte est bonne; elle est même le commencement de la sagesse et souvent mène à l'amour. — Effets, d'après le P. Faber, que doit produire la méditation des souffrances du Purgatoire. — Les vivants doivent s'instruire à l'école des défunts. — Idée salutaire qu'avait saint Grégoire du feu du Purgatoire. — Exclamation de saint Léon à ce sujet. — Lamentation d'une âme du Purgatoire. — Dieu nous donne le choix ou de la pénitence en cette vie ou des peines du Purgatoire en l'autre. — Combien cette dernière est dure. — Les pénitences données au saint Tribunal doivent être faites avec la plus grande exactitude. — La vénérable Angèle Toloméï. — Ce que saint Grégoire nomme de dignes fruits de pénitence. — Le Purgatoire de saint Patrice. — Le sou et les mille ducats. — Puissante exhortation à la vie pénitente par sainte Catherine de Gênes.

Aimer le bon Dieu de tout son cœur, et en preuve de son amour, observer ses divins préceptes, tel est, nous dit l'Esprit-Saint, le premier devoir de l'homme. Craindre les jugements divins et le compte qu'il faudra rendre au Seigneur du bon emploi du temps de la vie et des grâces reçues est un moyen certain d'arriver à la pratique exacte des préceptes divins. Si la crainte servile n'est pas la perfection, elle est souvent le com-

mencement de la sagesse et le chemin qui mène à la crainte filiale. Aussi Notre-Seigneur nous a-t-il recommandé de craindre le Juge sévère qui peut envoyer le corps et l'âme dans les brasiers de l'enfer. Aussi, dans la parabole du mauvais riche, a-t-il entr'ouvert sous nos yeux cette prison de feu, et nous a-t-il engagé par là même à méditer sur le sort qui attend l'âme qui meurt en dehors de l'amitié divine. Il désire vivement nous mettre immédiatement, après notre mort, en possession des joies du Paradis, qu'il nous a mérité et ouvert par les travaux et les souffrances de sa douloureuse passion. Sa miséricorde nous met donc devant les yeux le pénible et effrayant tableau des peines acerbes qui attendent dans le Purgatoire les personnes qui meurent redevables à sa justice des peines temporelles dues pour leurs péchés, non acquittées en cette vie.

Comme nous l'avons dit précédemment après le P. Faber, la méditation des souffrances du Purgatoire est très-salutaire, elle porte à la pénitence, à une vie régulière et chrétienne, à l'estime des indulgences, à la patience et à la résignation dans les peines et les chagrins de la vie. Écoutons donc notre vieil auteur nous développant la nécessité de la mortification et de la pénitence pour ne pas avoir à en faire une plus dure dans l'autre monde.

« C'est une vérité incontestable que tous ceux qui, avant leur mort, n'auront pas pleinement satisfait à la peine due pour leurs péchés pardonnés, seront obligés de les expier dans le Purgatoire.

« La plupart des chrétiens, lâches et ennemis de la pénitence, ont la témérité de dire : Bienheureux qui en sera quitte pour ce feu ! O funeste bonheur, puisqu'il n'y a qu'un malheur plus grand, celui de l'enfer.

Qui a jamais cru que ce soit un bonheur de brûler vif et longtemps sans mourir ? Ce n'est pas ainsi que pensait saint Grégoire le Grand, qui disait : « Parce que je regarde ce feu passager comme plus insupportable que toutes les tribulations de la vie, je souhaite non-seulement que Dieu ne me condamne pas au feu éternel, mais encore je crains de ressentir les effets de sa justice en passant par ce feu passager. »

« Saint Léon pape ne pouvait penser sans effroi aux tourments que l'on endure en Purgatoire. Aussi tout épouvanté, il s'écriait : « O tourments, quoique vous soyez des tourments de miséricorde, cependant que vous êtes cruels ! »

« Vous dites, ô mon Dieu, que vous aimez les âmes que vous purifiez dans le Purgatoire, et vous les brûlez du même feu que celui de l'enfer ? Ah ! si votre miséricorde nous réserve dans l'autre monde des supplices si rigoureux, nous sommés donc bien imprudents d'attendre à faire une satisfaction si dure, pendant que nous pouvons encore en faire une suffisante, qui n'est rien en comparaison de celle que vous nous préparez après notre mort ? Ici votre miséricorde n'est que douceur ; mais dans l'autre monde, elle ne sera que rigueur. Celui qui attend à se laisser punir, plutôt que de se punir lui-même, pourra bien dire sans erreur, que de Père tendre que vous êtes, pendant que nous sommes ici-bas, vous êtes devenu, dans le Purgatoire, un Juge sévère. C'est donc à nous à choisir ce qui nous est le plus avantageux. On sent, il est vrai, une grande répugnance à châtier un corps, qui aime naturellement et recherche toutes ses commodités, et tout ce qui flatte les sens ; mais les privations qu'on lui fait éprou-

ver ne sont rien en comparaison des feux du Purgatoire.

« Il n'y a rien qui effraie comme la peine du feu ; tout autre supplice paraît plus tolérable. Aussi c'était celui qu'employait autrefois la justice humaine pour punir les grands coupables, afin d'intimider les spectateurs et de les empêcher de se laisser aller aux mêmes crimes. Il suffit d'avoir vu brûler un homme, pour frémir quand on se rappelle ce cruel spectacle.

« A quelle pénitence ne se serait pas volontiers soumis le coupable qui aurait été condamné à la mort du bûcher ? Il eut regardé comme une faveur insigne, si on eut changé sa peine en celle d'une prison perpétuelle dans un obscur et infect cachot. Coucher sur un peu de paille, manger un morceau de pain sec et boire de l'eau, ne jamais jouir de la vue du soleil et de la compagnie de ses semblables ; être, en outre, chargé de lourdes chaînes ; tout cela lui eut paru peu de choses, en comparaison des douleurs atroces du supplice du feu.

« La miséricorde divine ne nous demande pas de telles pénitences, pour nous faire éviter un supplice plus redoutable encore et par son intensité et par sa longueur, que celui du bûcher, et nous n'aurions pas la sagesse de prêter l'oreille à sa voix maternelle ? Où serait donc notre prudence ?

« Si les pénitents, dit l'abbé du Clot, pouvaient concevoir combien il leur est avantageux de satisfaire sur la terre pour leurs péchés, ils ne se contenteraient pas d'accomplir avec ferveur les pénitences qui leur sont imposées par le ministre de la réconciliation, mais ils s'imposeraient eux-mêmes de nouvelles satisfactions.

« Lorsqu'un pénitent, ajoute le P. Maurel, se plaint de la pénitence qui lui est enjointe au saint tribunal, qu'il murmure et blâme la sévérité du confesseur, il montre bien qu'il ne connaît ni l'énormité du péché, ni la grandeur des obligations qu'il a contractées en le commettant (1). »

Saint Grégoire le Grand, commentant cette parole de saint Jean-Baptiste, que rapporte l'Évangile : *Faites de dignes fruits de pénitence*, disait au peuple de Rome : « Mes frères bien-aimés, je vous prie de faire attention que saint Jean ne dit pas seulement qu'il faut faire pénitence, mais bien qu'il faut *faire de dignes fruits de pénitence*. Qu'entendait-il par là ? Il voulait faire comprendre que les âmes innocentes, qui n'ont pas contracté de dettes envers la Majesté divine par le péché, et surtout par des péchés graves, peuvent jouir des biens de la créature, et en user en bénissant la main libérale qui les leur départ avec une sainte prodigalité. Mais pour ceux d'entre nous qui ont gravement offensé le Seigneur, qui ont foulé aux pieds les divins préceptes de la chasteté chrétienne, ils doivent se priver des jouissances permises aux âmes innocentes, afin de satisfaire pour leurs péchés et de faire pénitence. Plus nous avons offensé la Majesté divine et sommes redevables à sa justice, plus nous devons nous imposer de privations. C'est là ce que saint Jean nomme *de dignes fruits de pénitence*. Que chacun de nous s'interroge, qu'il écoute sa conscience. La punition à s'infliger doit être proportionnée au nombre et à la grandeur des fautes (2).

1. Maurel. *Traité des indulg.*

2. Voir l'Homél. XX<sup>e</sup> sur les Évang.

Quels sont les chrétiens de nos jours qui se conforment à l'enseignement si exact de ce grand Pape ? Quand on a confessé ses péchés et accompli la légère pénitence imposée par le confesseur, on pense en avoir fait assez pour s'acquitter envers la Justice divine. Il faudra que le Purgatoire et peut-être un dur et long purgatoire supplée à notre lâcheté. Puisse l'exemple suivant nous ouvrir les yeux et nous porter à mieux comprendre nos véritables intérêts.

La vénérable Angèle Toloméï, dominicaine, avait été élevée, dès ses plus tendres années, dans l'amour et la pratique de la vertu, et avait acquis de grands trésors de mérites. Dans une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau, comme elle paraissait près de rendre le dernier soupir, elle eut une vision. Il lui sembla être transportée dans une vaste plaine, où étaient représentées au vif les peines du Purgatoire.

Tel fut l'effet de cette vision, que lorsque cette sainte fille reprit connaissance, tout son corps palpait, tressaillait et éprouvait d'étranges convulsions. Elle avait reconnu la place qu'elle eut occupée, et les peines qui lui étaient destinées, si la vie ne lui eût été rendue pour lui donner le temps d'expier ses fautes. Et ces fautes, qu'étaient-elles ? Des péchés véniels, que des inclinations mal combattues lui avaient fait commettre. Dès lors, elle n'eut plus d'attrait que pour la pénitence, afin de s'acquitter envers la justice divine, pendant qu'elle le pouvait. Les austérités les plus immolantes pour la nature ne l'effrayaient pas, et elle s'y livrait avec une grande ardeur.

Lorsqu'on lui conseillait de se modérer : « Si, comme moi, répondait-elle, vous aviez vu le Purgatoire, vous

ne trouveriez pas que j'en fais trop ; vous penseriez, au contraire, que je n'en fais pas assez (1). »

Que diront notre lâcheté et notre amour de nous-mêmes si mal compris ?

Afin de nous couvrir d'une honte salutaire, il est bon de mettre sous nos yeux la ferveur et la générosité des chrétiens du moyen âge. Nous allons donc placer ici la description de la pénitence fameuse, connue sous le nom de *Purgatoire de saint Patrice*.

Au milieu de cette grande île qu'on a nommée jusqu'au treizième siècle Hibernie, et que l'on appelle maintenant Irlande, se trouve un lac nommé *Déarg*, dans lequel sont plusieurs îles, où l'on voyait encore, vers la moitié du siècle dernier, des monastères très-anciens.

Une de ces îles s'appelle l'île de Saint-Dabéoce, et le prier du monastère de cet endroit portait le titre de *prier du Purgatoire*. Assez près de là, dans le même lac, il y avait une autre petite île, qui est celle dont nous allons parler, appelée *l'île du Purgatoire de saint Patrice*. On y voit, dit un auteur du dix-septième siècle, une chapelle avec un petit monastère, appelé *Ragles*, gardé par un religieux de Saint-Dabéoce. Au milieu de l'île est un antre, long de seize pieds, un peu bas et assez étroit pour qu'un homme gros puisse y tenir mal son aise. C'est dans cet antre que se faisait le purgatoire.

Sur les bords de l'île, il y avait des huttes pour recevoir les pèlerins, et auprès de l'antre, que l'on nommait quelquefois *le Puits de saint Patrice*, il y avait six petites loges rondes de trois pieds de dia-

1. Voir les *Annales dominicaines*.

mètre, qui étaient comme autant de *malaises* pour exercer les pèlerins.

Quand les pèlerins abordaient à ce lieu, munis d'une permission de l'Évêque et du Prieur du Purgatoire, le religieux de l'île les recevait, les interrogeait, et lorsqu'il les trouvait bien résolus d'entrer au Purgatoire, il les mettait durant neuf jours dans les exercices. Alors on ne leur donnait pour chambre que l'une de ces petites loges que l'on appelait des lits, lits cependant où il n'était jamais permis de se coucher, par la raison qu'ils n'avaient que trois pieds de diamètre en longueur et en largeur. On ne sortait de là que trois fois le jour pour aller à la chapelle. Durant huit jours, nulle autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, sans sel ni autre assaisonnement. Le neuvième jour, on ne prenait rien du tout. Le religieux menait en cet état le pénitent à la Caverne, et la fermait à clef, pour ne la rouvrir qu'après vingt-quatre heures, pendant lesquelles *le pénitent faisait son Purgatoire*.

Messingham et de nombreux auteurs irlandais font remonter l'origine du Purgatoire à saint Patrice, c'est-à-dire vers le commencement du cinquième siècle (1).

Sans doute ce genre de pénitence n'est plus dans nos mœurs ; notre éducation si molle, peut-être l'affaiblissement des tempéraments, ne le rendraient plus possible ; aussi nous ne l'avons rapporté que comme encouragement à une pénitence beaucoup plus douce et plus en rapport avec nos habitudes.

Donnons maintenant la parole à sainte Catherine de Gênes.

1. *Vies des saints de France*, par Charles Barthélemy, tome V.



Celui, dit la Sainte, qui satisfait pour ses péchés dans cette vie, ressemble à une personne qui acquitte une dette de *mille ducats* avec *un sou*, tandis que celui qui attend à s'acquitter qu'il ait quitté la terre devra donner *mille ducats*, au lieu d'*un sou*.

Que n'ai-je, dit encore la Sainte, une voix de tonnerre pour me faire entendre de toute la terre ! Je dirais à tous ceux qui l'habitent, et je me sens pressée de le leur dire en effet : « O infortunés ! pourquoi vous laissez-vous tyranniser par le monde ? pourquoi ne jetez-vous pas les yeux sur la détresse où vous vous trouverez à la mort, et ne pourvoyez-vous pas à votre avenir, pendant qu'il en est temps encore ? Vous présumez de la miséricorde de Dieu ; vous l'exaltez sans fin ; vous la dites vous-mêmes sans bornes ; mais vous ne pensez pas que cette bonté si grande sera précisément ce qui vous condamnera au jour du jugement, pour n'avoir pas voulu accomplir la volonté du plus excellent de tous les maîtres. Cette bonté dont il use à votre égard devant vous engager à lui obéir, au lieu de vous porter à l'offenser, d'autant plus qu'à la bonté méprisée succède nécessairement la justice, à laquelle il faut, bon gré mal gré, satisfaire pleinement (1).

1. *Purgatoire* de sainte Cather.

## CHAPITRE IX

**La miséricorde divine manifestée par le soin que prend la Providence de nous donner la facilité d'acquitter nos dettes en cette vie, au moyen des peines, des chagrins, des maladies, de la perte des biens, de celle de nos parents ou amis, et autres afflictions qui sont le pain quotidien de la vie présente et surtout par la mort, acceptée en esprit de pénitence.**

La justice divine exige satisfaction en cette vie ou dans l'autre. — Nos premiers parents ont payé cette dette par l'acceptation des souffrances auxquelles ils furent condamnés. — David a fait de même. — Avantages précieux de l'acceptation chrétienne des peines et des misères de la vie. — Sainte Lidwine. — La mort reçue comme expiation nous purifie. — Conditions imposées par l'Église, au nom de Dieu, pour que l'on puisse gagner l'indulgence, à l'article de la mort. — Sentiment de saint Augustin sur la sévérité des peines de l'autre vie. — La durée dans l'autre monde. — Les deux religieux. — Le bon frère coadjuteur et les bouquets de fleurs.

C'est une vérité incontestable, comme nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent, que la justice divine doit être satisfaite dans cette vie ou dans l'autre. Ses droits sont imprescriptibles. Quoique la miséricorde la porte à en céder quelque chose, elle en conserve assez pour effrayer notre lâcheté et notre sensualisme.

Par un effet de la miséricorde divine, la Sagesse éternelle a arrêté dans ses décrets divins que la souffrance servirait d'expiation à la créature coupable, pour s'acquitter envers la Justice divine, soit dans cette vie, soit dans l'autre, quand l'expiation n'aurait pas été suffisante dans celle-ci.

Ce fut par l'effet de cet arrêt divin et miséricordieux que l'adorable Trinité, après avoir remis à Adam et à Ève, en prévision de la réparation qui devait lui être offerte par l'Homme-Dieu, la peine de la mort éternelle méritée par leur grave désobéissance, les condamna, pour leur faire acquitter la peine temporelle due à leur péché pardonné, à la mort temporelle, aux souffrances et aux maladies qui devaient la précéder et l'accompagner. Nous aimons à penser que l'acceptation humble et amoureuse de cette peine par nos premiers parents, que leur fidélité à faire pendant neuf cents ans l'autre partie de la pénitence qui leur avait été imposée, le travail, acquitta leur dette, et qu'après leur mort, ils furent immédiatement admis dans les limbes, sans passer par le Purgatoire.

Ce fut sans doute parce que David, en homme de foi, accepta toutes les souffrances et les tribulations dont fut remplie la dernière partie de sa vie, qu'il paya ses dettes à la justice divine, C'est ce qui lui fit répondre à ses serviteurs qui le pressaient de punir sévèrement l'audacieux Séméï, qui, lors de sa fuite devant Absalon son fils révolté contre lui, l'accablait d'outrages : Laissez-le me maudire, selon l'ordre qu'il en a reçu du Seigneur ; peut-être que le Seigneur regardera mon affliction et me fera quelque bien, pour les malédictions que je reçois aujourd'hui (1).

1. Deuxième livre des Rois.

Nous sommes donc ennemis de nous-mêmes et de notre félicité future, que pour le moins nous retardons, lorsque, au lieu d'accepter avec soumission et même avec reconnaissance les peines et les chagrins de la vie, nous nous révoltons intérieurement contre la main paternelle qui ne s'appesantit sur nous que par amour.

Qui est-ce, demande un pieux auteur, qui, sans les malheurs involontaires de la vie, les maladies, les accidents, les chagrins, les contradictions, les douleurs et les pertes, songerait à expier tant de péchés graves, commis autrefois et tant de fautes journalières qui se renouvellent à chaque instant? On doit savoir cependant que la pénitence est indispensable pour entrer dans le Ciel. Malgré cela, on ne peut se résoudre à la faire, ou, si on la fait, elle est si molle et si lâche, qu'elle ne peut être d'un mérite bien grand. On passerait donc sa vie dans la mollesse, et à la mort, on se verrait condamné à faire une longue et dure pénitence dans le Purgatoire, si Dieu, dans sa miséricorde, ne nous préparait lui-même des moyens pour nous donner la facilité de payer à sa justice ce que nous lui devons (1).

C'est cette vérité que le bienheureux Jean d'Avila voulait faire comprendre à une pieuse demoiselle, à laquelle il écrivait en lui disant : « L'ineffable miséricorde de Dieu visite à diverses heures, par les travaux qu'il leur envoie en ce monde, les âmes qu'il considère comme sa vigne chérie, afin de les exempter d'en souffrir en l'autre, parce que sans cela il ne serait pas possible de passer immédiatement de la terre dans le Ciel,

1. *Traité de la confiance dans la misér. de Dieu*, par feu Mgr. l'archev. de Sens.

et que les souffrances de ce monde ne sont rien en comparaison de celles de l'autre (1). »

On lit dans la vie de sainte Lidwine que, connaissant par l'effet d'une grâce spéciale l'avantage de payer ses dettes dans la vie présente, elle supplia Notre-Seigneur, au nom et par les mérites de la sainte Vierge, dans laquelle elle avait une grande confiance, de lui envoyer tant de souffrances et d'afflictions que son âme, au sortir de son corps, fut assez pure pour qu'elle allât au Paradis, sans passer par le Purgatoire. La Sainte eut révélation que sa demande avait été agréée, et qu'elle paierait toutes ses dettes dans ce bas monde (2).

La mort, surtout acceptée en expiation des fautes de la vie passée, est un moyen presque certain de purification spirituelle. L'amour, en effet, a la vertu de nous laver et de nous justifier. Or la marque la plus forte, a dit Jésus-Christ, que l'on puisse donner à quelqu'un de son amour, est de sacrifier sa vie pour lui, la vie étant ce que l'on possède de plus précieux. Lors donc qu'on accepte la mort avec soumission à la volonté divine, on donne par là à Dieu une preuve irrécusable de son amour. Cet acte doit donc purifier l'âme et la rendre apte à l'union béatifique, au moins quand il est fait avec charité et avec le désir de voir Dieu et de lui être uni, comme à sa fin dernière.

N'est-ce pas parce que le bon Larron accepta la mort comme expiation de ses crimes, qu'il mérita d'entendre de la bouche de Jésus-Christ cette consolante parole : Vous serez aujourd'hui avec moi en Paradis.

L'Église, éclairée et conduite par l'Esprit-Saint, re-

1. Liv. II<sup>e</sup>, lettre xxx<sup>e</sup>.

2. Voir la *Triple couronne*, par le P. Poiré.

garde l'acceptation de la mort, en tant que marque de conformité et d'abandon à la volonté divine, comme la meilleure pénitence que l'on puisse faire. Aussi, pour accorder l'indulgence plénière, à l'article de la mort, exige-t-elle que l'on se soumette parfaitement à la volonté de Dieu qui demande qu'on lui rende le dépôt de la vie qu'il nous avait confié (1).

Profitons donc des moyens miséricordieux que la bonté divine nous offre de payer nos dettes et ne disons pas, comme saint Augustin reprochait aux fidèles d'Hippone de le dire : Que nous importe d'aller au Purgatoire, pourvu que nous arrivions à la vie éternelle ? Non, leur disait le saint Évêque, ne parlez pas de la sorte ; car ce feu du Purgatoire sera plus rude que tout ce que l'on peut voir, penser ou sentir sur la terre. Comme il est écrit du temps du jugement, qu'un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour, qui sait s'il ne brûlera pas dans ce feu des jours, des mois et même des années ? Se peut-il faire que celui, qui maintenant ne voudrait pas tenir un moment le bout du doigt dans le feu, ne craigne pas d'y être plongé durant un si long espace de temps (2) ?

Le passage suivant, extrait des *Morts délaissés* par le P. Félix, va puissamment confirmer l'enseignement de saint Augustin. « Qui nous dira ce qu'est pour ces souffrants d'un autre monde le passage de la durée ? Car la durée pour nous, ce n'est pas le temps qui passe, c'est celui que nous sentons passer, et la lenteur de son passage croît pour les souffrants, à proportion de la douleur. C'est là ce qui pour les âmes du

1. Maurel. *Traité des indulg.*

2. Voir Giry, 2 nov.

Purgatoire met de longs jours dans leurs minutes, de longues années dans leurs jours, et dans leurs années des siècles qui semblent ne pouvoir finir.

Un jour, un religieux étant apparu à l'un de ses frères, après sa mort, lui révéla que trois jours passés en Purgatoire lui avaient semblé plus longs que trois mille ans.

Un autre, ayant dans un état extraordinaire éprouvé le supplice du Purgatoire, depuis matines jusqu'à l'aurore seulement, se persuada qu'il souffrait depuis cent cinquante ans (1).

Le fait que nous allons rapporter, sous l'autorité du P. Rossignoli, donnera un nouveau poids aux assertions du P. Félix.

Deux religieux très-pieux s'étaient liés d'une étroite amitié. L'un d'eux ne tarda pas à tomber malade. Un Ange, en récompense de ses vertus, lui annonça sa mort prochaine et lui fit même connaître que son Purgatoire ne serait pas long, qu'il en sortirait lorsqu'on aurait dit pour lui une messe de *Requiem*.

Plein de joie, il fait appeler son ami, lui fait confidence de l'annonce de l'Ange et le conjure, par les liens sacrés qui les unissent, de l'arracher promptement au Purgatoire, en disant une messe des morts, aussitôt après son trépas. Son ami le lui promet, et rassuré par cette promesse, il meurt avec bonheur.

Dès le lendemain matin, son ami court à la sacristie, se revêt des ornements sacerdotaux et monte à l'autel. Il prie avec une grande piété, conjurant le Dieu des miséricordes de recevoir l'âme du défunt dans son saint Paradis, lui accordant ainsi, comme

1. P. Félix. *Les Morts délaissés*.

l'Église le demande pour ses enfants, le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

La messe était à peine terminée, qu'il voit lui apparaître l'âme du défunt, rayonnant de bonheur et cependant conservant un certain reste de chagrin. Oh ! mon frère, lui dit-il, qu'est devenue votre amitié ; comment, malgré vos promesses, avez-vous eu la dureté de me laisser une année entière en Purgatoire ? — En vérité, lui répond l'autre, vous me surprenez beaucoup ; j'ai tenu exactement ma promesse, puisque je viens à peine de déposer les ornements sacrés, et que vous êtes mort depuis moins de vingt-quatre heures, puisque vos funérailles n'ont pas encore eu lieu. — L'âme, poussant un profond soupir, s'écria : Qu'elles sont donc intolérables les souffrances du Purgatoire, puisqu'elles m'ont fait prendre quelques heures pour une année (1) !

Puisque les peines du Purgatoire sont si excessives, faisons en sorte de les éviter en acquittant nos dettes ici-bas, par notre patience et notre résignation dans les épreuves et les souffrances de la vie. Ayons aussi compassion des âmes qui les éprouvent, imitant la charité, du moins dans son principe, du bon religieux dont nous allons parler.

Il était frère coadjuteur et portier dans une maison de la Compagnie de Jésus, à Rome. Comme par l'effet de son vœu de pauvreté, il ne pouvait disposer de rien sans l'autorisation de ses supérieurs, il se faisait frère quêteur, afin de pouvoir faire dire des messes, à l'intention des pauvres âmes du Purgatoire. Pour obtenir de larges aumônes des cardinaux, des prélats,

1. Rossignoli. *Les Merv. divines.*



des grands seigneurs et des étrangers qui venaient au noviciat de Saint-André, il cultivait, dans un petit jardin dont il avait la disposition, des roses, des jacinthes, des giroflées, des anémones et autres fleurs, dont il faisait des bouquets, qu'il présentait aux visiteurs en plaidant la cause de ses chères âmes. On se laissait facilement persuader par le bon frère, on ouvrait volontiers sa bourse, et on lui faisait de larges offrandes. Quand il fut à sa dernière heure, toutes les âmes qu'il avait ainsi fait sortir du Purgatoire, par la permission de Dieu, vinrent le visiter et l'assistèrent visiblement jusqu'à son dernier soupir, à la grande édification des assistants (1).

1. P. Alégambe. — Rossignoli.

## CHAPITRE X

**La miséricorde divine dans le soin que le Seigneur prend de nous inspirer de l'horreur des fautes vénielles, qui seront sévèrement punies dans le Purgatoire, si elles n'ont été effacées et suffisamment expiées en cette vie.**

nstruction importante de la Sagesse éternelle. — Il n'y a pas, à proprement parler, de petites fautes, les moindres blessant la majesté divine. — Les petits péchés punis sévèrement, même en cette vie : Moïse et Aaron. — David. — La femme de Loth. — Enseignement de sainte Catherine de Gênes. — Le frère mineur surnommé l'Angélique. — Le prêtre mort sans l'Extrême-Onction. — Illusion de beaucoup de chrétiens au sujet du mensonge. — Le chevalier de Coëtus. — Les péchés de la langue. — Gertrude et Angélique. — Avis important donné aux personnes pieuses. — Le lecteur de théologie et Eusèbe de Nuremberg.

Écoutez la Sagesse éternelle, nous dit la miséricorde ; elle fait entendre sa voix le long des chemins, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés. C'est à vous, hommes, s'écrie cette divine Sagesse, que je veux me faire entendre ; imprudents, écoutez ce que je vais vous dire, car ma bouche publie la vérité, et mes instructions sont plus précieuses que l'or : *La crainte du Seigneur hait le mal. Fuyez le péché comme on fuit à la vue d'un serpent* (1).

1. *Prov.*, ch. viii.

Ne dites jamais : c'est un petit péché ; sachez qu'à proprement parler, il n'y a point de petit péché, le moindre blessant la majesté divine (1) ; voyez comme la justice du Seigneur punit ce que l'on nomme de petits péchés, même en cette vie.

Moïse et Aaron sont privés de l'entrée dans la Terre promise à leurs pères, pour un simple péché de défiance. Dieu leur ordonne de frapper de leur baguette un rocher, afin d'en faire sortir une rivière d'eau pure. Moïse obéit, mais il hésite ; il craint que l'eau ne coule pas au premier coup, il en frappe aussitôt un second, et la pierre est changée en une fontaine. Dieu, irrité de ce doute, lui dit, ainsi qu'à son frère : Parce que vous n'avez pas ajouté une foi entière à ma parole et ne m'avez pas glorifié par votre confiance devant mon peuple, vous ne l'introduirez pas dans la terre que je dois lui donner (2).

David, ce roi selon le cœur de Dieu, se laisse entraîner par un sentiment de vanité ; malgré les représentations de ses officiers, qui voient bien que cet acte déplaira à Dieu, il persiste à faire faire le dénombrement de son peuple, et prend une complaisance vaniteuse dans le résultat. Bientôt il reconnaît sa faute et s'en humilie devant Dieu. Le Seigneur la lui pardonne ; cependant, afin de nous faire comprendre combien le péché véniel lui déplait et quel châtement il mérite, soit dans cette vie, soit dans l'autre, il envoie à David le prophète Gad, qui lui dit de sa part, qu'il lui laisse le choix de trois fléaux, en punition de

1. S. Basile. — Cela ne détruit pas la distinction entre le péché véniel et le mortel.

2. *Les Nombres*, ch. xx.

sa faute. Le roi choisit celui qui lui semble le plus doux : la peste, et celle-ci lui enlève, dans l'espace de trois jours, dans lequel le châtement est circonscrit, soixante-dix mille hommes (1).

Ce châtement paraît excéder la faute, et cependant Dieu étant la justice et la bonté mêmes ne peut avoir excédé en sévérité.

Autre exemple non moins effrayant.

Le Seigneur, étant sur le point de réduire Sodome en cendres, envoie deux Anges pour en faire sortir le juste Loth, avec sa femme et ses filles. Les Anges leur défendent de regarder derrière eux. A peine sortis de la ville, un bruit effroyable se fait entendre, les éclairs mettent le ciel tout en feu, les tonnerres grondent de toutes parts, des tourbillons de soufre embrasé font entendre des sifflements horribles, les habitants de la ville qui brûlent poussent des cris épouvantables. La femme de Loth, saisie de frayeur et oubliant, par une légèreté assez ordinaire à son sexe, la défense qui lui a été faite, regarde derrière elle pour voir ce spectacle de terreur. En punition de sa faute, qui semble légère, elle devient elle-même un exemple frappant de la sévérité de la justice de Dieu, étant changée en une statue de sel (2).

Si la justice divine a puni si sévèrement, en cette vie, des fautes qui certainement n'étaient pas mortelles, pensons-nous que cette justice sera plus indulgente dans l'autre monde ? Le péché véniel, quoique léger à notre appréciation, est néanmoins une injure faite au plus parfait de tous les êtres ; il est une ré-

1. Deuxième liv. des Rois, ch. xxiv.

2. *Genèse*, ch. xix.

volte contre la plus éminente de toutes les grandeurs ; il est un mépris de la volonté du plus aimable de tous les pères ; il est un mal, au-dessus duquel il ne s'en trouve qu'un, le péché mortel. Il est un mal essentiellement opposé à Dieu, tellement que si par un péché véniel on pouvait sauver sa propre vie, faire cesser les plus terribles fléaux, tels que les guerres, les pestes, les famines, empêcher la destruction de tout l'univers, changer les démons en séraphins brûlant d'amour pour Dieu, arracher tous les damnés à l'enfer, on ne devrait pas le commettre.

La gloire que toutes les bonnes œuvres possibles auraient procurée au Seigneur au moyen d'un péché véniel ne pourrait contre-balancer l'outrage que lui fait un seul péché de cette espèce. Que cette doctrine, qui est pourtant l'enseignement de tous les théologiens, paraîtra exagérée à plus d'un lecteur ! Et cependant la raison elle-même ne peut méconnaître que le bien ne doit jamais être le résultat volontaire et prévu du mal. C'est l'enseignement de saint Paul, qui était un vrai philosophe éclairé par l'Esprit-Saint.

Concluons donc de là que les fautes vénielles non expiées en cette vie devront nécessairement l'être dans l'autre. La philosophie elle-même, dit M. Martin, reconnaît que les fautes légères auront besoin d'expiation, si elles n'ont été effacées ici-bas par le repentir (1).

Sainte Brigitte assure également que les fautes les plus légères, telles que paroles oiseuses, retours d'amour-propre, petites médisances, vivacités, et autres de ce genre, seront sévèrement punies dans le Purgatoire.

1. *Vie future*, ch. VII, § 1.

Le fait suivant va confirmer notre enseignement.

Dans le couvent des frères mineurs de Paris vivait un religieux, que sa grande piété avait fait surnommer *l'Angélique*. Il mourut, en laissant après lui la réputation d'un *Saint*. Il se trouvait dans le même couvent un Lecteur de théologie, qui, bien qu'il n'ignorât pas la loi de l'Ordre qui obligeait à dire trois messes pour chaque religieux défunt, omit de s'acquitter de cette obligation. Il lui semblait inutile d'intercéder pour une âme dont la vie avait été un modèle de vertus, et qui devait avoir été admise immédiatement dans le Ciel. Au bout de quelques jours, se promenant dans le jardin, tout entier à ses réflexions théologiques, il voit tout à coup devant lui le défunt, qui, lui adressant la parole, lui dit : Cher Maître, je vous en conjure, ayez compassion de moi.

Surpris de cette apparition et de cette demande, il répliqua : « Eh quoi ! âme sainte, vous avez besoin de mon secours ? — Je suis retenue en Purgatoire, dans l'attente des trois messes que vous devez dire. — Comment se fait-il, qu'après une vie aussi sainte que celle que vous avez menée, vous soyiez en Purgatoire ? — Les jugements de Dieu sont bien différents de ceux des hommes. Ses yeux perçants découvrent des taches là où ceux des hommes n'en voient pas. Hâtez-vous, cher Maître, de m'arracher aux tourments que je souffre, en attendant ce qui doit payer le reste de mes dettes. Le Lecteur s'empressa de réparer son omission, et prit la détermination de ne plus manquer d'acquitter les messes dues après la mort des moines, même après celle de ceux qui auraient vécu en saints (1).

1. *Chroniques des frères mineurs*. Rossignoli.

Voici un autre fait, qui achèvera de démontrer que le châtement des fautes vénielles, dans l'autre monde, sera sévère.

Un ecclésiastique, attaqué d'un mal qui, par sa nature et son intensité, annonçait que la mort ne devait pas tarder à arriver, remit de jour en jour à recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, malgré les exhortations de son confesseur et les avis des personnes qui le soignaient. C'était l'effet de cette persuasion ou superstition populaire, que la réception de ce sacrement est un arrêt de mort. Elle le surprit, avant qu'il pût recevoir le sacrement destiné à purifier l'âme de ses taches, et à la préparer aux derniers combats contre l'Enfer.

Or, pendant qu'on se disposait à faire ses funérailles, Dieu permit qu'en présence de tous les invités, réunis autour du corps, ses yeux s'ouvrissent, et il parla ainsi : « Pour me punir de mes retards, de la perte de la grâce de la purification, dont je me suis volontairement ou imprudemment privé, le Seigneur m'a condamné à cent ans de Purgatoire, à moins que les prières et les bonnes œuvres des fidèles ne me viennent en aide. Si j'avais reçu le sacrement des mourants, comme c'était mon devoir, j'aurais échappé à la maladie par la vertu qui lui est propre et j'aurais eu le temps de faire pénitence. » Cela dit, les yeux se refermèrent, le mort était rentré dans le repos suprême (1).

Pour faire éviter à nos lecteurs peut-être un grand nombre d'années de Purgatoire, nous voulons les mettre en garde contre une maxime populaire, qui

1. Michel Alix. *Jardin des pasteurs*. — *Merv. div.* du P. Rossignoli.

est une véritable erreur. Cette maxime erronée est, qu'il n'y a que le mensonge pernicieux ou nuisible au prochain qui soit défendu, que l'officieux est très-permis. Ne pouvant nous-même nous poser comme autorité assez forte pour prouver la fausseté de cette proposition, nous donnerons la parole à deux autorités capables d'enlever l'assentiment de nos lecteurs.

Saint Thomas, ce grand Docteur dont les paroles sont regardées comme des oracles dans la plupart des questions théologiques, se pose celle-ci : Tout mensonge est-il un péché ?

Le saint Docteur, après avoir rappelé cette parole de la sainte Écriture : *Gardez-vous de commettre aucun mensonge*, continue, et raisonne ainsi : Ce qui est mauvais en soi ne peut être licite en aucune circonstance ; or le mensonge est mauvais en soi, puisque l'acte qui le constitue porte sur une matière illégitime ; les mots étant naturellement les signes de la pensée, il est contraire aux lois de la nature d'exprimer par la parole ce que l'on n'a pas dans l'esprit. Ainsi tout mensonge est un péché (1).

Écoutons maintenant un moraliste.

Quand même le mensonge ne serait qu'en matière légère, et qu'en conséquence le péché ne serait que véniel, peut-on regarder ce mal comme peu de chose ? Peut-on compter comme une bagatelle et pour un rien d'offenser Dieu, de lui désobéir et de perdre un peu de son amitié, dont le moindre degré est plus précieux que tous les biens de ce monde, que la faveur de tous les hommes ? Peut-on compter pour rien d'endurer dans le Purgatoire, si l'on meurt sans avoir ex-

1. *Petite somme de saint Thomas*, par M. l'abbé Lebreton.



pié ces fautes, des tourments plus grands que tous ceux qu'ont endurés tous les martyrs ensemble (1).

Le brave chevalier de Coëtus, capitaine dans les armées vendéennes, avait une véritable notion du mensonge. Il le regardait comme un mal, qu'il n'est jamais permis de faire, même pour sauver sa vie. Ayant été fait prisonnier, après une affaire assez chaude, qui avait mis hors de combat un grand nombre de Républicains, les officiers de la colonne ennemie, touchés de sa bravoure et de sa belle conduite pendant le combat, lui firent entendre qu'il aurait la vie sauve, s'il voulait affirmer que ce n'était pas lui qui avait commandé le feu. — « Ce serait, répliqua le brave chevalier, racheter ma vie par un mensonge, par conséquent par une faute ; jamais je n'y consentirai ; vous pouvez donc me faire passer par les armes. » Il mourut, victime de son amour pour la vérité et de son horreur pour le mensonge. Sa mort dut l'exempter du Purgatoire (2).

Il ne faut donc pas s'étonner, dit saint Bernard, que les Saints soient plus touchés de l'offense qu'un seul péché véniel fait à Dieu, que les mondains ne le sont de la crainte des châtimens éternels de l'Enfer, c'est que l'amour divin leur a fait comprendre sa malice et son opposition à la fin dernière de l'homme, son union avec Dieu par la charité dans le Paradis.

Nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans appeler l'attention de nos lecteurs et plus encore de nos lectrices sur les péchés de la langue, qui seront cause que beaucoup d'âmes iront en Purgatoire. Le divin

1. L'abbé Guillet. *Cours d'inst.*

2. Créineau-Joly. *Guerres de la Vendée.*

Maître a dit en termes formels qu'à son jugement *il faudra rendre compte même d'une parole inutile*. Or les saints Pères, et entre autres saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Basile, saint Ambroise, saint Grégoire, le vénérable Bède, entendent par *paroles oiseuses* toutes celles qui n'apportent aucune utilité à la personne qui les profère ou à celle qui les entend. Que nos chères sœurs, les religieuses, nous permettent de leur demander ce que, d'après cet exposé, on doit penser de tant de petits entretiens tenus dans le saint temps du silence, contre la défense des règles ou des Constitutions ?

Nos chères sœurs n'ont-elles pas lieu de craindre que, le plus grand nombre de ces entretiens se composant de paroles pour le moins oiseuses, il ne faille les expier dans le Purgatoire ? Nous leur demandons encore la permission de leur raconter une anecdote *d'outre-tombe*, qui peut-être leur fera plus d'impression, et une impression plus salutaire, que tous nos avis.

Dans un monastère de l'Ordre de Cîteaux, deux jeunes filles de riche maison firent profession le même jour ; l'une se nommait Gertrude et l'autre Marguerite. On les avait placées au chœur, l'une à côté de l'autre. La première, quoique très-vertueuse, avait le malheureux défaut du bavardage, et rompait souvent le silence, entraînant sa sœur à l'imiter. Une maladie l'emporta, à la fleur de l'âge. On l'avait entermée, suivant l'usage du temps, au fond de l'église. Or, un soir que les religieuses étaient réunies pour chanter l'office, la voici qui apparaît devant l'autel, fait la gémulation et va s'asseoir auprès de Marguerite. Celle-ci est saisie de frayeur, devient pâle, tremblante et est prête à défaillir. On s'empresse autour

d'elle, on s'informe du mal qu'elle éprouve, on lui prodigue mille soins. Alors, sans dire mot, elle va se jeter aux pieds de l'Abbesse, et lui raconte tout ce qui s'était passé, ajoutant qu'aussitôt après les vêpres, la défunte s'était levée, avait fait une inclination jusqu'à terre et avait disparu.

La prudente Abbesse, craignant que ce ne fût l'effet de l'imagination ou une ruse du démon, donna cette consigne à Marguerite : Si Gertrude vous apparaît de nouveau, vous lui direz : *Benedicite* ; si elle vous répond *Dominus*, suivant notre usage, vous lui demanderez d'où elle vient et ce qu'elle veut.

Le jour suivant, à la même heure, nouvelle apparition. Marguerite la salue : *Benedicite*, — *Dominus*, répond le fantôme. Ma chère Gertrude, poursuit la religieuse, d'où venez-vous à cette heure, et que voulez-vous? — Je viens satisfaire à la justice divine, dans le lieu même où j'ai péché avec toi, lorsque j'ai tant de fois rompu le silence, et te l'ai fait rompre pour des choses inutiles. Oh ! si tu savais combien je souffre ? Je suis tout environnée de flammes ; ma langue surtout en est consumée. Ma bien-aimée sœur, profite de mon exemple ; mets un frein à ta langue (1).

Nous omettons le reste de l'histoire ; il nous suffit de dire que Marguerite profita de la leçon, et devint une religieuse modèle par la pratique du silence.

Nous engageons les personnes pieuses à méditer soigneusement les maximes suivantes dictées par l'Esprit-Saint.

« Les longs discours ne seront pas exempts de péché. — Celui qui garde sa langue garde son âme. — Celui

1. P. Rossignoli. *Merv. div.*, d'après Césaire et Alexis Signala,

qui est inconsideré dans ses paroles tombera dans beaucoup de maux. — La bouche de l'insensé le brise lui-même et ses lèvres sont la ruine de son âme. — La mort et la vie sont au pouvoir de la langue. — La religion d'une personne qui ne sait pas gouverner sa langue et la retenir n'est qu'une piété d'apparat (1).

On raconte que le P. Eusèbe de Nuremberg, auteur très-connu par ses ouvrages de piété et son zèle pour la délivrance des âmes du Purgatoire, priant au milieu du chœur de l'église du collège impérial de Madrid, l'âme d'un père lecteur en théologie, mort quelques jours auparavant, lui apparut. Le défunt réclamait une partie de ses suffrages, parce qu'il était condamné à de rudes tourments dans le lieu de l'expiation, pour avoir souvent rapporté aux supérieurs, avec exagération et sans assez de charité, les défauts du prochain. A cause de cela, sa langue était livrée à un feu cuisant (2).

1. *Livres sapientiaux*. — Saint Jacques.

2. Rossignoli. Extrait d'Alph. d'Androda, *Vie du P. de Nuremberg*.

## CHAPITRE XI

**La miséricorde divine manifestée par l'empressement avec lequel le Seigneur se plaît à exaucer les prières qui lui sont adressées par l'intermédiaire des âmes du Purgatoire.**

Sainte industrie de la miséricorde divine reliant la terre au Purgatoire, par un échange de secours mutuels. — Maxime répandue sur ce point parmi les personnes pieuses. — Sainte Catherine de Bologne. — Enseignement de Bellarmin et de Suarez. — Excellence des prières des âmes du Purgatoire. — Exemples frappants de la puissance de leur intercession.

N'est-ce pas une sainte industrie de la miséricorde divine de relier le Purgatoire à la terre, par la bonté avec laquelle le Seigneur se plaît à exaucer les prières qui lui sont adressées par l'intermédiaire des âmes qui y sont? N'est-ce pas un moyen certain de les arracher à l'oubli des vivants, et de porter ces derniers à intercéder pour elles? Devenues par là leurs bienfaitrices, n'ont-elles pas un droit certain à leur reconnaissance, qui se manifestera par les prières et les bonnes œuvres, qu'ils feront pour elles? Louons donc et bénissons la miséricorde divine, et disons avec le Psalmiste: « Le Seigneur est plein de compassion, sa miséricorde est inépuisable. Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant sa miséricorde s'élève et s'affermi

au-dessus de ceux qui le craignent. — La miséricorde du Seigneur est de l'éternité à l'éternité. — Bénissez le Seigneur, vous qui êtes son ouvrage ; bénissez-le dans toute l'étendue de son empire ; et toi, ô mon âme, bénis le Seigneur (1). »

C'est un axiôme très-répandu parmi les personnes pieuses, que l'on n'obtient jamais plus sûrement une faveur de Dieu, qu'en la lui demandant par l'intermédiaire des âmes du Purgatoire.

Sainte Catherine de Bologne disait souvent à ses sœurs : Lorsque je désire obtenir une grâce du Seigneur, je prie les âmes du Purgatoire de la demander en mon nom, et j'obtiens ce que je souhaite (2).

C'est donc, dit le P. Rossignoli, une sainte pratique de s'adresser aux âmes du Purgatoire pour obtenir plus facilement ce que l'on demande à Dieu. N'étant plus *dans la voie* ou le temps du mérite, elles ne peuvent prier pour elles-mêmes, mais elles peuvent obtenir pour les vivants de très-grandes grâces (3). Tel est l'enseignement exprès de deux illustres théologiens, le cardinal Bellarmin et le docte Suarez. « Ces âmes, dit le premier, sont saintes et chères au Seigneur. La charité les porte à nous aimer ; elles savent, au moins d'une manière générale, à quels périls nous sommes exposés, quel besoin nous avons du secours du Ciel. Pourquoi ne prieraient-elles pas, alors même qu'elles souffrent pour leur propre compte ? C'est ce qui nous arrive à tous ici-bas, puis-

1. Ps. cii, traduction de la Harpe.

2. *Saintes âmes du Purg.*

3. Mgr Bouvier dit que les âmes du Purgatoire peuvent prier non-seulement pour les autres, mais encore pour elles-mêmes, demandant la diminution de leurs peines.

que débiteurs envers le Ciel, nous n'hésitons pas néanmoins à intercéder pour le prochain. Les saints Patriarches qui étaient dans le sein d'Abraham priaient pour les vivants, ainsi que la sainte Écriture nous l'apprend de Jérémie et du grand-prêtre Onias (1).

Si les âmes du Purgatoire, dit un autre pieux et savant auteur, prient pour nous, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en leur intercession ? Elle sera pour nous une source intarissable de grâces, car leurs prières sont revêtues de toutes les conditions qui peuvent les rendre agréables à Dieu et efficaces : la foi vive, le zèle ardent, l'amour le plus pur, l'intention la plus droite. Quelle différence de leurs prières aux nôtres ! Comme nous, elles n'ont pas à lutter contre ces mille divagations d'une imagination volage, qu'il nous est difficile d'enchaîner ; rien de charnel, rien d'intéressé ne vient souiller l'affection qui les inspire.

Leurs larmes, leurs tortures, leur soumission amoureuse au bon plaisir de Dieu sont aussi des prières ; quelles prières ! Ainsi ont prié les saints ; c'est ce qui nous explique les merveilles et les faveurs que nous en obtenons (2).

A l'appui de cet enseignement, nous allons donner une lettre d'un célèbre libraire de Cologne, Guillaume Bayessen, au R. P. Jac. de Munford, célèbre promoteur de la dévotion aux âmes du Purgatoire ; la lettre est de l'année 1649.

« Je vous écris, mon Père, pour vous faire part de la double guérison de mon fils et de ma femme. Ma maison étant fermée les jours de fête, j'en profitai

1. *Les Merv. div. dans les âmes du Purg.*

2. *Saintes âmes du Purg.*

pour me mettre à lire le livre dont vous m'aviez confié l'impression. J'étais encore occupé à cette lecture, lorsqu'on vint me prévenir que mon petit enfant, âgé de quatre ans, éprouvait les premières atteintes d'une singulière maladie, qui s'aggrava promptement, et le mit en danger de la vie. Les médecins en désespéraient. Tout à coup, la pensée me vint que je pourrais peut-être obtenir sa guérison en faisant un vœu en faveur des âmes du Purgatoire. De bon matin, je me rends à l'église, et je supplie avec une grande ferveur le bon Dieu de m'exaucer, m'engageant par vœu à donner gratuitement cent exemplaires du livre qui apprend à s'intéresser aux membres de l'Église souffrante et de les distribuer aux ecclésiastiques et aux religieux, afin qu'ils s'acquittassent avec plus de fruit des pratiques qui y sont consignées.

« J'étais plein d'espérance. Quand je rentrai à la maison, je trouvai mon fils en meilleur état ; il demandait déjà de la nourriture, quoique depuis plusieurs jours il n'eut pu avaler une goutte même de liquide. Le lendemain, il était parfaitement guéri.

« Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, qu'un autre accident non moins grave vint peser sur moi. Ma femme, en rentrant chez elle, fut prise d'un tremblement subit de tous ses membres, qui la jetait à terre et lui ôtait tout sentiment. Peu à peu les paroxysmes augmentèrent au point de lui ôter tout appétit, et jusqu'à la parole. On employa tous les remèdes possibles, mais en vain ; le mal grandissait de jour en jour, et enfin on jugea que tout était fini pour elle. Je me rappelai alors que déjà j'avais obtenu, par l'intercession des âmes du Purgatoire, la guérison de mon enfant. Je me rends donc à l'église, et là proster-



né devant l'autel du Saint-Sacrement, je renouvelai mes supplications avec toute l'ardeur que m'inspirait le dévouement conjugal. Je formulai le vœu de distribuer deux cents exemplaires du Livre, si mes prières étaient exaucées.

« Je rentre chez moi, plein de confiance; mes domestiques viennent au devant de moi et m'annoncent, tout joyeux, que la malade éprouve un soulagement notable, que le délire a cessé et que la parole est libre. Je vole m'en assurer; tout était vrai. Je lui offre des aliments, elle les mange avec appétit. Très-peu de temps après, elle était parfaitement rétablie et venait avec moi, dans le lieu saint, témoigner sa reconnaissance au Dieu des miséricordes qui s'était montré si bon père pour nous (1). »

Nous terminerons cette seconde partie, par ces réflexions d'un Philosophe chrétien.

La pensée du Purgatoire, où les âmes sont temporairement exilées de Dieu, détourne des fautes légères. — Si on a commis des fautes graves, cette même pensée anime à les effacer à force de bonnes œuvres. — Elle ne permet pas l'oubli des morts, parce qu'elle nous montre des devoirs de charité à remplir envers eux, au moyen de la prière et des bonnes œuvres (2).

1. *Merv. divines.*

2. *Vie future*, ch. VII, § 1.

Le fait suivant, qui a eu lieu tout récemment, confirme la thèse que nous avons défendue dans ce chapitre :

Lors de la terrible catastrophe qui vient de plonger une partie des départements du Midi dans la désolation, un des Pères Carmes du couvent de Saint Cyprien (Toulouse), nommé le R. P. E...., venait d'achever d'entendre la confession d'une dame qui avait réclamé son ministère dans ce danger prochain de mort,

lorsque la maison s'éroula. Le bon Père fut entraîné par le torrent dévastateur ; mais s'étant à l'instant recommandé à la sainte Vierge et aux âmes du Purgatoire, pour lesquelles il avait une grande dévotion, une poutre, qui semble se trouver là comme tout exprès pour lui servir de radeau, devient l'instrument de son salut. Il l'enlace de ses deux bras vigoureux et s'élance avec elle dans le courant. Il est longtemps ballotté par les flots de cette mer improvisée qui détruit tout sur son passage. Pendant ce temps, le bon Père ne cessait de répéter : « O Vierge du Carmel, venez à mon secours. O chères âmes du Purgatoire, vous pour qui j'ai si souvent prié dans ma vie, daignez maintenant penser à moi et prier pour moi. » Aussitôt après cette prière, sa poutre, changeant de direction, le conduisit au fond du jardin de la Grave, en face d'un gouffre où l'eau se précipitait avec fracas. Il invoqua de nouveau la sainte Vierge et les âmes du Purgatoire, et tout à coup une grande charrette, entraînée par le courant, vint se placer entre lui et l'abîme. Il était accablé de fatigues, une petite poutre, tombant on ne sait d'où, lui servit à reposer la tête, dans une position où il lui était permis d'attendre le lever du soleil. Enfin, l'eau ayant baissé, il se mit à chercher la ferme ; sa faiblesse avait besoin d'un bâton ; la Providence le lui fit trouver. S'appuyant sur ce soutien, et ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, il s'avança un peu et se vit en face de la statue de la sainte Vierge, qui est dans le jardin de la Grave. Il l'embrassa et en baisa les pieds avec larmes. Une sœur de Charité l'aperçut et y envoya deux hommes qui le soutinrent au moment où, épuisé de fatigues, il allait tomber de défaillance, et le portèrent dans l'hospice entre leurs bras.

---

## TROISIÈME PARTIE

LA MUNIFICENCE DIVINE DANS L'ÉTENDUE DES BIENS  
DONT LE SEIGNEUR SE PLAÎT A COMBLER SES ÉLUS  
DANS LE CIEL.

---

### CHAPITRE PREMIER

**Esquisse imparfaite du bonheur que Dieu réserve dans le Ciel aux âmes qui ont acquis dans le Purgatoire le degré de pureté nécessaire pour être admises à la vision béatifique.**

David peignant dans ses divins cantiques les joies du Ciel. — Magnifique tableau qu'en fait saint Paul, après Isaïe. — Les consolations surnaturelles goûtées de fois à autre ici-bas par les Saints ne sont que quelques gouttes de la félicité des élus. — Elle est montrée à sainte Thérèse dans un ravissement. — Paroles de saint Augustin sur ce sujet. — Quel sera dans le Ciel le contentement du cœur. — Quelles seront les satisfactions des sens rappelés à l'état d'innocence de la création. — Image assez frappante des délices du Ciel dans le festin d'Assuérus. — Clovis et saint Remi.

Si la sainteté et la justice de Dieu l'obligent à faire passer par le creuset des souffrances dans le Purgatoire le plus grand nombre des âmes qui doivent un jour composer une partie de sa cour glorieuse, et jouir

des délices du Paradis, sa munificence, lorsqu'elles sont en état d'être admises en sa présence, se plaît à les combler de biens incomparables. C'est ce qui a fait dire au saint roi David : *O Seigneur, ô mon Dieu, que les délices que vous avez réservées pour ceux qui vous craignent sont abondantes et excessives. Et ailleurs : Vos élus seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices* (1).

Ce sont de ces délices inénarrables que parle saint Paul, après Isaïe, lorsqu'il dit : *L'œil n'a jamais rien vu, l'oreille n'a jamais rien entendu, le cœur de l'homme n'a jamais rien conçu qui puisse être comparé au bonheur des élus.*

Les consolations surnaturelles dont le Seigneur se plaît à inonder, de fois à autre, le cœur de ses amis pendant la vie présente, ne peuvent être comparées aux délices du Ciel, et cependant ceux qui en ont joui n'éprouvent plus qu'ennui et dégoût ici-bas. Aussi saint Augustin, après avoir bu pendant quelques instants, par anticipation, à la coupe des joies pures de l'éternelle patrie, disait à Dieu : que je m'ennuie, Seigneur, de la vie présente, que mon pèlerinage ici-bas me semble long !

Ce même Augustin disait encore : on peut aimer la divine béatitude, la désirer avec ardeur, soupirer après elle ; mais il est impossible d'en former des pensées, d'en faire des discours qui correspondent à son excellence.

Le Seigneur ayant montré à sainte Thérèse, dans un ravissement, une petite partie des joies et des beautés

1. Ps.

du Paradis, la Sainte disait ensuite : Les choses que je voyais étaient si admirables, que la moindre suffirait pour transporter une âme, et lui imprimer un extrême mépris pour tout ce qui se voit ici-bas.

Les délices que Dieu réserve à ses Élus forment, d'après saint Thomas, un état qui renferme tous les biens dont un être intelligent est capable; mais l'étendue de ces biens ne peut être comprise.

Le cœur éprouvera cette plénitude de contentement promise par Notre-Seigneur à ses fidèles disciples. Il sera rassasié par la possession de l'objet de ses désirs les plus ardents, et cette possession lui fera goûter une suavité ineffable. Ce sera le goût du plus charmant et du plus agréable de tous les objets ; la jouissance de la douceur même et du principe infini de toutes les douceurs. Ce sera l'embrassement éternel et immuable du souverain Bien ; le repos dans la dernière fin. C'est ce que l'Évangile nomme *entrer dans la joie du Seigneur*.

Quant aux satisfactions des sens, après la résurrection, elles seront pleines et entières. Ils jouiront de toutes les délices dont ces facultés corporelles sont susceptibles. La vue sera réjouie par le regard de l'humanité sainte du Fils de Dieu, de la gloire de la sainte Vierge, de celle de tous les Saints et de mille autres objets charmants, qui se trouveront dans le Paradis. — L'ouïe sera récréée par une mélodie et un concert toujours nouveaux, formés par cette multitude de Bienheureux, dont l'occupation sera d'aimer, d'adorer et de louer Dieu. — L'odorat sera réjouï par l'odeur si suave des corps ressuscités et glorifiés, plus exquise que tous les parfums. — Le goût éprouvera toutes sortes de jouissances par une impression délicieuse, qui sera

éternellement attachée au palais. — Le toucher recevra dans tous les membres une volupté pure et indicible par un doux tempérament des sensations les plus agréables (1).

D'après saint François de Sales et un savant commentateur des divines Écritures, la description du festin splendide, que le roi Assuérus fit préparer dans Suse, la capitale de son royaume, est propre à nous donner une faible idée des délices que Dieu, dans sa munificence, réserve dans les parvis éternels, aux Bienheureux.

Assuérus, nous dit le Livre sacré, qui régnait depuis les Indes jusqu'à l'Éthiopie, sur vingt-sept provinces, la troisième année de son règne, fit un festin magnifique à tous ses officiers, aux plus braves d'entre les Perses, aux premiers d'entre les Mèdes, et aux gouverneurs des provinces, étant lui-même présent. Ce festin dura longtemps, ayant été continué durant cent quatre-vingts jours. Et comme le festin finissait, il commanda qu'on en préparât un autre pour tout le peuple qui se trouvait dans Suse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; il voulut que le festin se tint dans le vestibule de son jardin, et du bois qui avait été planté de la main des rois, avec une munificence royale.

On tendit de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur de bleu céleste et d'hyacinthe, qui étaient soutenues par des cordons de fin lin teints en écarlate, passés dans des anneaux d'ivoire, et attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or et d'argent — sur lesquels on se mettait pour manger — étaient rangés en ordre sur un pavé de porphyre et de marbre

1. Voir Giry. *Vies des Saints*, 1<sup>er</sup> nov.

blanc, qui était embelli de plusieurs figures avec une admirable variété. Ceux qui avaient été invités à ce festin buvaient en des vases d'or et les viandes étaient servies dans des bassins tout différents les uns des autres. On y présentait un vin de choix, et en abondance, comme cela convenait à la magnificence royale. Nul ne contraignait à boire ceux qui ne le voulaient pas ; mais le Roi avait ordonné qu'un des grands de sa cour fût assis à chaque table, afin que chacun prit ce qui lui plairait (1).

Plus splendide est encore le festin que Dieu dans son amour immense pour ses élus leur a préparé dans le Paradis ; ce festin, c'est la vue et la contemplation amoureuse de lui-même. Ce sera là leur nourriture pendant l'éternité. Leur amour sera libre, quoique nécessaire, attirés irrésistiblement qu'ils seront par la beauté divine, et les charmes des perfections de la divinité. Ce sera un festin perpétuel, quoique toujours renaissant, qui ne produira ni satiété, ni dégoût. Plus on contempera, plus on voudra contempler, parce que l'on découvrira toujours de nouveaux charmes et de nouvelles beautés dans cet Être infini en perfections. Heureuse et sainte occupation qui comblera tous les désirs de notre cœur. Pourquoi avons-nous si peu d'ardeur pour mériter un pareil bonheur ?

« Contempler Dieu en lui-même, dit un Philosophe chrétien, dans l'unité de sa nature et de sa substance, dans la trinité de ses personnes, et dans la gloire de son Verbe fait homme et rédempteur des hommes ; admirer Dieu dans toutes ses œuvres, dans toutes les merveilles de la création, comme aussi dans la beauté

1. *Esther*, ch. 1.

idéale et surnaturelle des corps, et plus encore dans la beauté céleste des âmes justes, et dans la sublimité des purs esprits ; aimer Dieu en lui-même et par-dessus toutes choses, aimer en lui tous ceux qui l'aiment, ... tel est le bonheur du Ciel (1). »

Ce qui contribue à augmenter le bonheur des élus, du moins leur bonheur accessoire, c'est l'union parfaite qui règne entre eux, au moyen de la charité, qui fait que le bonheur de l'un augmente celui des autres et réciproquement.

« Si tu contemples le Ciel, dit un jour le Seigneur à sainte Catherine de Sienne, tu verras avec quel ordre et quel amour ma Providence a tout réglé parmi les Anges et les Bienheureux, qui ont mérité la vie éternelle par le sang de l'Agneau. Aucun ne jouit seul du bonheur que je lui ai donné, mais tous participent à celui de chacun, afin qu'unis par une charité parfaite, le plus grand jouisse du bonheur du plus petit, et le plus petit du bonheur du plus grand. Je dis le plus petit, quant à la mesure de la béatitude, car le plus petit est aussi rassasié que le plus grand ; tous, à des degrés différents, jouissent de la plénitude du bonheur (2). »

Saint Remi, voulant impressionner Clovis et ceux de ses sujets qui devaient recevoir le baptême en même temps que lui, avait fait orner le Baptistère de l'église de Reims de magnifiques tentures. Il y avait fait allumer une grande quantité de flambeaux, et brûler les parfums les plus suaves. Clovis, émerveillé de tout cela, se tournant vers le saint évêque, lui dit : Mon Père, est-ce

1. *Vie future*, conclusion.

2. *Dialogue* cxlvii<sup>e</sup>.



là le Ciel dont vous m'avez parlé ? — Non, mon fils, c'en est seulement une faible image.

De même, ce que nous avons dit de ce séjour de délices ineffables ne peut en donner qu'une faible idée. Ce qui nous reste à dire achèvera de lever le voile et de nous donner des connaissances plus complètes ou moins imparfaites du bonheur que Dieu nous a préparé et nous réserve, si nous voulons nous en rendre dignes.

## CHAPITRE II

**Départ du Purgatoire d'une âme qui est assez pure pour être admise à la vision béatifique. — Incidents du voyage. — L'arrivée dans le Paradis. — La lumière de la gloire.**

Enfin les dettes sont payées, soit par la souffrance, soit par les suffrages des vivants. Cette âme sainte a lavé sa robe dans les flammes purifiantes, qui lui ont rendu sa première beauté, son éclat du jour de son baptême. Il n'y a plus en elle aucune tache qui puisse blesser les yeux si délicats de son saint époux Jésus, et les regards si pénétrants de la sainte et adorable Trinité. Le fidèle compagnon de son pèlerinage est là, qui l'attend. Sa mission ne sera finie que lorsqu'il l'aura introduite dans les Tabernacles éternels et l'aura mise en possession du trône qu'elle a mérité. Les portes du Purgatoire s'ouvrent. Conduite par son fidèle ami, elle se dirige vers le Ciel. Elle franchit soudain, comme la foudre, l'atmosphère où se trouve l'air que nous respirons. Peut-être rencontre-t-elle sur la route une âme qui, pendant qu'elle était sur la terre, lui fut chère, et qui, comme elle, vient de sortir du lieu de l'expiation, ou bien de la prison de son corps, sans passer, par une heureuse exception, par le lieu de la

purification. Alors les pompes s'unissent. Les cortèges se mêlent, et la joie du triomphe est double. Ces deux arrivées seront célébrées par une fête commune, dans l'assemblée des élus. A l'époque de deuil où l'Église se voile d'ornements funèbres dans tous les temples de l'univers catholique, pour intercéder en faveur de ses enfants défunts, comme les rencontres sont nombreuses et touchantes ! C'est une multitude de captifs, qui voient tomber leurs chaînes, et opèrent leur invisible ascension, en faisant retentir un cri de délivrance, le cantique du départ pour l'éternité heureuse. Cet instant de tristesse pour nous est la saison fertile pour le divin Moissonneur. C'est l'époque où il recueille abondamment pour les célestes demeures ces nobles épis, qui sont les âmes. Les élus, nouvellement délivrés, accomplissent ensemble leur joyeux voyage. Certes la marche n'est pas lente ; elle surpasse celle de l'oiseau, heureux d'échapper au coup du chasseur ; elle égale presque la pensée. Les gênantes lois de l'espace ne subsistent plus pour les âmes. Les murs les plus épais, les globes les plus vastes ne les arrêtent pas. Elles ont un point d'appui partout ; leur ressort ne se brise jamais : c'est leur amour pour Dieu. Il ne se ralentit pas ; loin de là, il s'accélère à mesure qu'elles approchent de ce Dieu, qui fut sur la terre l'objet de leurs désirs, et qui sera dans l'éternité leur inépuisable récompense, l'époux dont elles ne seront plus séparées par aucune barrière ni par aucun écart. L'élu va bientôt le posséder, sans crainte de le perdre jamais. Dans cet espoir, il s'élève au-dessus des astres, et laisse bien loin celui dont la paisible clarté tempère l'obscurité des nuits. Il va de monde en monde. Enfin, le Paradis, c'est-à-dire cette

zône que nous ne comprenons qu'imparfaitement maintenant, se présente (1).

Il est bien probable, dit M. Martin, que le siège principal de la puissance de Dieu, le séjour des élus, le Ciel, est dans les régions célestes des astres, au milieu des plus belles merveilles de la création, où éclatent la grandeur, la sagesse et la bonté du Créateur.

Saint Paul, dans son épître aux Éphésiens, dit que Jésus-Christ s'est élevé, lors de son ascension, au-dessus de tous les Cieux ; l'Apôtre n'a-t-il pas voulu par là faire entendre que le Sauveur avait pris possession de tout l'univers entier, pour lui et pour ses élus ?

Cependant l'Église n'a rien défini à ce sujet ; les Livres saints laissent la question indécise, et la science humaine ne peut fournir là-dessus que des données insuffisantes pour la trancher (2).

Sur le seuil du Ciel, elle reçoit ce secours surnaturel, nommé la *Lumière de la gloire*, avec lequel elle va devenir capable de contempler l'adorable Trinité. Sans ce secours, elle ne pourrait soutenir l'éclat de la Majesté divine ; elle en serait offusquée.

« L'entendement créé, dit saint François de Sales, verra l'essence divine sans aucune entremise d'espèce ou représentation ; mais il ne la verra pas néanmoins sans quelque excellente lumière qui le dispose, l'élève et renforce pour le rendre propre à la vue d'un objet si sublime et si éclatant. Comme la chouette a bien la vue assez forte pour la sombre lumière de la nuit sereine, mais non pas pour la lumière du midi, qui est trop

1. Voir *le Paradis catholique*, par M. l'abbé Lohan, ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Nantes.

2. *La Vie future*, ch. ix, § 3 par M. Martin, doyen de la Faculté des lettres de l'Académie de Rennes.

brillante pour ses yeux faibles et troubles ; ainsi notre entendement, qui a assez de force pour comprendre et examiner les vérités naturelles, et même les choses surnaturelles de la grâce, par les lumières de la foi, ne saurait néanmoins, ni par la lumière de la nature ni par celle de la foi, atteindre jusqu'à la vue et à la contemplation de la Substance divine.

C'est pourquoi la suavité de la Sagesse éternelle a disposé de ne point appliquer son essence à notre entendement, qu'elle ne l'ait préparé, revigoré et habilité pour recevoir une vue si éminente et disproportionnée à sa condition naturelle, comme est la vue de la divinité.

En Dieu gît la fontaine même  
De vie et de plaisir suprême ;  
Sa clarté nous apparaîtra  
Aux rais de sa vive lumière,  
Et notre liesse plénière  
De son jour seulement naîtra (1).

1. *Traité de l'amour de Dieu*, liv. III<sup>e</sup>, ch. XIV<sup>e</sup>.

Saint François de Sales est un savant et profond théologien, d'une vaste érudition et d'un jugement très-sain, aussi sa doctrine est-elle d'une parfaite exactitude. On rapporte que Pie IX, à l'occasion des sollicitations qui lui ont été adressées pour faire décerner au saint évêque de Genève le titre de *Docteur*, a dit ce mot bien caractéristique : il faudra l'appeler le *Docteur infallible*.

## CHAPITRE III

**Les premiers actes de la nouvelle arrivée dans le Paradis. — La prise de possession de son trône.**

### § I

Hommages rendus à la Très-Sainte Trinité. — La Bienheureuse reçoit sa couronne. — La différence des rangs dans le séjour de la gloire. — Place d'honneur destinée à la virginité.

Conduite par son guide fidèle, notre Bienheureuse va se prosterner devant l'adorable Trinité. Elle aperçoit l'*Ancien des jours* sur son trône, son vêtement est blanc comme la neige, les cheveux de sa tête sont comme la laine la plus fine. Son trône est de flammes ardentes, les roues sont un feu brûlant. Un fleuve de feu rapide sort de devant sa face. Un millions d'anges le servent et mille millions assistent devant lui (1).

Cette Majesté souveraine ne l'effraie pas ; elle la porte à l'adoration et à la louange. Se prosternant donc, à l'imitation des vingt-quatre vieillards qui environnent son trône, elle remercie avec effusion de cœur l'auguste Trinité de ses bontés infinies pour elle, et des grâces qui lui ont fait mériter d'être admise à la vision béatifique.

1. *Daniel*, ch. VII.

Venez, ma bien-aimée, lui dit le Père éternel, venez l'épouse chérie de mon Fils, qui vous a lavée dans son divin sang, venez recevoir la couronne que je vous ai destinée de toute éternité, et que votre coopération fidèle à mes grâces vous a fait mériter. Le temps de l'épreuve est passé, celui de la félicité éternelle est arrivé. Maintenant, ma bien-aimée, vous êtes toute belle, et il n'y a plus en vous de tache, qui vous empêche de jouir de ma présence et de contempler ma divine essence (1).

Pendant les jours de votre pèlerinage, jours de combats et de mérites, vous avez souvent poussé vers moi des soupirs d'espérance et des cris plaintifs. Combien de fois, avec mon serviteur David, avez-vous dit : C'est en vous, Seigneur, que j'espère; ne permettez pas que je sois confondue dans mon attente. Rendez votre oreille attentive à ma prière; hâtez-vous de me secourir (2).

Conformément à mes promesses et par l'effet de mon affection pour vous, ma bien-aimée, j'ai écouté vos supplications, et vous ai fait sortir victorieuse du combat. A chaque victoire que vous remportiez, vous ajoutiez une fleur à votre couronne. C'est pour cela que je permettais ces combats. Satan voulait vous faire participer à sa révolte contre moi; mais moi, je voulais vous faire mériter une couronne plus belle, que bientôt je vais poser sur votre front. Si quelquefois, dans la lutte, vous avez reçu quelque blessure, c'est que vous aviez négligé de m'appeler aussitôt à votre aide ou que votre libre arbitre n'a pas correspondu à

1. *Cant.*, ch. vii, v. 7 et 8.

2. *Ps.* xxx.

ma grâce. Mais vos plaies sont guéries et vous pouvez maintenant boire à longs traits dans le calice des voluptés célestes (1).

Seigneur, lui répond notre Bienheureuse, j'ai erré *comme une brebis perdue* ; mais vous avez eu pitié de moi, et vous m'avez rappelée au bercail par un effet de votre bonté paternelle. Vous le savez, Dieu de miséricorde, même dans mes égarements, dans les égarements de ma jeunesse, j'ai aimé vos divins préceptes, plus que l'or et les diamants. C'est à cause de cela que vous avez été indulgent pour mes faiblesses. Heureuse si vos paroles avaient toujours été pour moi cette lampe qui devait conduire mes pas et la lumière qui devait diriger mes sentiers. J'ai rencontré sur ma route la tribulation et la détresse. Alors j'ai crié vers vous du fond de mon cœur ; je vous ai dit : Exaucez-moi, Seigneur, et que désormais je cherche vos justices (2).

Ma bien-aimée, répond le Seigneur, j'ai tout oublié ; j'ai jeté vos fautes, comme l'a dit un de mes Prophètes, derrière mon dos (3) ; je vous ai pardonné. Vous avez payé tout ce que vous deviez à ma justice. Venez rece-

1. Non-seulement, dit saint François de Sales, les Bienheureux voient Dieu, ce en quoi consiste leur félicité essentielle, mais aussi ils l'entendent parler et parlent avec lui ; ils font des colloques admirables avec sa Majesté divine, et c'est encore ici un des principaux points de leur béatitude. O Dieu, quelle joie et quelle jubilation sera celle que recevront les Bienheureux par les dialogues et les entretiens amoureux, qu'ils auront avec Notre-Seigneur, qui leur parlera de ce qu'il a fait et souffert pour eux.... (Premier sermon sur la Toussaint.)

2. Ps. cxviii-xxiv-xliv.

3. Isaïe, xxxviii.



voir votre couronne et prendre possession de votre Trône.

L'âme se prosterne de nouveau devant l'adorable Trinité, et répète avec les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse : « Vous êtes digne, Seigneur, notre Dieu, de recevoir gloire et honneur parce que vous avez tout fait pour vos élus (1). »

Alors s'accomplit ce que l'Esprit-Saint a dit dans le livre de la Sagesse : *Les justes vivront éternellement ; le Seigneur leur réserve leur récompense ; ils recevront de sa main un royaume admirable et un diadème éclatant de gloire* (2).

Le Père éternel ordonne à l'Ange chargé de distribuer les trônes, de lui donner celui que lui ont acquis ses travaux et ses bonnes œuvres. L'Ange adore le Dieu trois fois saint, et s'empresse d'exécuter ses ordres.

« Dans le séjour de la gloire, où la justice habite, dit l'abbé Lohan, tous les divers degrés de vertu sont diversement récompensés, et il est rendu à chacun suivant ses œuvres. L'Ange qui distribue les couronnes n'en laisse tomber aucune sur un front pour lequel elle n'est pas faite. Il proportionne les rayons du diadème à l'éclat du mérite, sur toute tête où il pose la récompense. Heureuses, mille fois heureuses les âmes qui, sur la terre, n'ont point mis de bornes à leur perfection et se sont appliquées à marcher sans relâche, sans défaillance, toujours plus avant dans les sentiers au bien (3). »

1. *Apocal.*, ch. iv.

2. *Sagesse*, ch. v.

3. *Le Paradis cath.*, ch. vii.

C'est ce que Notre-Seigneur a voulu nous faire entendre, quand il a dit : *il y a diverses demeures dans la maison de mon Père céleste*. Ces paroles du Sauveur, comme le fait remarquer un savant interprète, indiquent une subordination admirable dans les différents degrés de gloire, qui sont proportionnés à la mesure de la vertu de chaque membre du corps mystique de l'Homme-Dieu.

La lumière de la gloire, dit saint François de Sales, donnera la mesure à la vue et à la contemplation des Bienheureux, et selon que nous aurons plus ou moins de cette sainte splendeur, nous verrons aussi plus ou moins clairement, et par conséquent plus ou moins heureusement, la très-sainte divinité, qui, regardée diversement, nous rendra de même différemment glorieux (1).

Si l'âme que l'Ange doit couronner est de celles qui ont goûté ces maximes de l'Esprit-Saint : *« O combien est belle la race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu, sa mémoire est immortelle ; et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes. On l'imite lorsqu'elle est présente ; et on la regrette lorsqu'elle s'est retirée. Elle triomphe et elle est couronnée comme victorieuse pour jamais, après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté (2). »* Si elle a conservé intact le beau lis de la virginité, l'Ange lui fait connaître la place qu'elle occupera dans le chœur des vierges, dans ce chœur qui forme la garde d'honneur de l'Homme-Dieu. Seul il a le privilège de chanter le cantique qui semble tou-

1. *Traité de l'amour de Dieu*, liv. IIIe, ch. xv.

2. *Sagesse*, ch. iv.

jours nouveau par sa beauté et la joie qu'il procure à l'âme qui le chante, cantique des victoires remportées sur la chair (1).

La virginité, dit saint Jean Chrysostôme, étant une vertu plus rare qu'on ne le pense communément, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait le privilège de chanter seule un cantique auquel les autres Bienheureux ne peuvent prendre part. La chasteté est une vertu générale qui se répand sur la langue, sur les yeux, sur les mains, sur les pieds, sur toutes les parties du corps, dans lesquelles elle fait régner la pureté (2).

1. *Apocal.*; ch. xiv.

2. Voir saint Aug., le livre de *la Virginité*, et Bossuet sur l'*Apocalypse*.

Corneille de la Pierre, dans son *Commentaire* sur le livre de *la Sagesse*, raconte l'entretien qu'eut sainte Victoire, qui recueillit ensuite la double couronne du martyr et de la virginité, avec la bienheureuse Anatolie. Cette dernière, voulant faire comprendre à Victoire l'excellence de la virginité, lui dit : « Ma chère sœur, j'ai eu une vision, dans laquelle le Seigneur m'a fait connaître l'excellence de la virginité : je vis un jeune homme portant sur la tête un diadème d'or, vêtu de pourpre, et couvert de pierres précieuses. Il me dit, d'un air agréable et le visage plein de gaieté : « La virginité est une pourpre royale, qui élève celles qui en sont revêtues au-dessus de toutes les autres. La virginité est une pierre d'un prix inestimable ; elle est le trésor incomparable du Roi des rois. Les voleurs tâchent de le ravir à ceux qui le possèdent ; conservez-le avec toute la diligence possible, et soyez d'autant plus sur vos gardes pour la conserver que vous la possédez dans un degré plus éminent. » Animée par cet avis céleste, la Bienheureuse résista constamment aux pressantes sollicitations d'un jeune seigneur romain, nommé Eugène, qui désirait vivement l'épouser.

## § II

Hommages rendus par la Bienheureuse à Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'Eucharistie, préparation à la vision béatifique. — Adorations et louanges au Cœur sacré du Sauveur. — Prière affectueuse en faveur des personnes qui ont secouru l'âme, pendant qu'elle était dans le Purgatoire.

La couronne sur la tête, accompagnée de son guide charitable, notre Bienheureuse va se prosterner devant le trône de Jésus-Christ, son divin Sauveur et adorable Maître. Elle le voit à la droite de son Père, éclatant de gloire et de majesté. Son trône est environné de ces quatre animaux mystérieux, qui ont chacun six ailes et sont pleins d'yeux, à l'entour et au dedans de leurs ailes. Ils ne cessent de répéter, jour et nuit, avec amour : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui doit venir. Elle voit aussi proche du trône ces vingt-quatre vieillards qui ont chacun à la main une harpe et une coupe d'or (1).

Elle admire l'éclat que jettent de toutes parts, dans le Paradis, les cicatrices des plaies du Sauveur Jésus ; elles sont aussi brillantes que des soleils. Pendant l'éternité elles contribueront à faire la joie des Bien-

1. *Apocalypse*, ch. iv.

Les vingt-quatre vieillards désignent l'universalité des Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament représentés par leurs chefs et leurs conducteurs. Ceux de l'Ancien paraissent dans les douze patriarches et ceux du Nouveau dans les douze apôtres ; les quatre animaux sont les quatre Évangélistes. — Voir Bossuet sur l'*Apocalypse*. — Woutiers, *Comment. id.*

heureux. Jusqu'au jugement, elles plaident auprès de l'adorable Trinité la cause des pauvres pécheurs. En les voyant, la colère du Père éternel se laisse fléchir et attend patiemment leur conversion.

Notre Bienheureuse se prosterne donc avec une sainte joie devant le trône de l'Homme-Dieu. Elle lui fait hommage de sa couronne, reconnaissant avec une grande effusion de cœur, que c'est à son sang divin qu'elle doit d'avoir échappé à la fureur de Satan et à la mort éternelle. Elle chantera pendant les siècles des siècles les effets de la charité et de la miséricorde divine. Elle répétera, sans interruption, avec les milliers d'Anges qui environnent son trône : qu'à cause de sa mort volontaire pour les pécheurs, il est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire, bénédiction (1).

Elle témoigne aussi à son Sauveur sa vive reconnaissance pour l'institution de l'adorable Eucharistie, de ce sacrement, œuvre de son incomparable amour, qui met l'homme en état de participer par avance à l'intuition divine, quoique d'une manière imparfaite et en rapport avec la vie de la terre (2). Elle voit que ce sacrement est la source féconde des vertus, et la racine principale de la sainteté. Elle comprend la sagesse de la conduite de l'Église qui, appuyée sur la parole du bon Maître : Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous, presse si vivement ses enfants de s'asseoir fréquem-

1. *Apocal.*, ch. v.

2. L'âme arrivée au Ciel, dit saint François de Sales, voit l'utilité et le fruit des sacrements ; elle voit comment la grâce est communiquée par eux, selon la préparation et les dispositions qu'on y apporte. Premier serm. pour la Toussaint.

ment au banquet eucharistique. Elle connaît que la communion prédispose les âmes à la contemplation divine dans le Ciel ; que nous sommes ici-bas comme des enfants, qu'une nourriture appropriée à leur âge dispose à en recevoir une plus substantielle, quand les forces de leur estomac permettront de la leur donner. Elle comprend que Dieu, dans sa grande sagesse, se comporte pendant notre pèlerinage sur la terre, comme il le fit à l'égard de Moïse. Ce saint homme lui avait demandé à jouir du bonheur de contempler, un instant, sa gloire. Je ne puis, lui répondit le Seigneur, me rendre à vos désirs ; si je le faisais, vous seriez tellement ébloui par l'éclat de ma gloire, que vos faibles organes seraient brisés et vous mourriez à l'instant même. Ce bonheur vous est réservé pour le Paradis. Tout ce que je puis, par un effet de ma tendresse pour vous, accorder à vos souhaits peu éclairés, ce sera de passer devant vous ; mais à cause de la faiblesse de vos organes, je mettrai la main devant votre visage, et je ne l'ôterai qu'après mon passage, alors vous pourrez m'apercevoir par derrière (1).

C'est ainsi que Notre-Seigneur agit avec nous, pendant notre exil ici-bas ; il couvre l'éclat de sa gloire des voiles eucharistiques, et nous dispose peu à peu à la contemplation de la divinité sans voile, dans le séjour des élus (2).

1. *Exode*, ch. xxxiii.

2. Voir Mgr Gerbet. *Dogme générateur*. — L'abbé Lohan. *Paradis cath.*

La sainte Eucharistie est aussi la source principale des vertus chrétiennes. Avec quel à-propos un pieux évêque disait dernièrement dans une lettre pastorale : « Pourquoi le Pape et les évêques conservent-ils leur sérénité et leur énergie au milieu des tempêtes,

Notre Bienheureuse adore alors le cœur du Sauveur, ce cœur qui, comme il le disait lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, a tant aimé les hommes et a été si peu payé de retour. Elle lui dit avec l'Église empruntant les paroles d'Isaïe : « Je vous rends grâce, Seigneur Jésus, de ce que votre divin cœur vous a porté à vous présenter à votre Père pour prendre notre place et calmer son juste courroux. Par l'effet de votre offrande, sa colère s'est apaisée, et dans sa miséricorde, il nous a consolés en mettant à notre disposition tous les trésors de sa grâce, fruit des mérites de votre sainte Passion. C'est parce que vous avez été mon secours et mon appui, ô Sauveur, plein de pitié pour vos pauvres créatures, que j'ai triomphé de mes ennemis spirituels et ai échappé à leurs embûches. C'est dans vos plaies sacrées, ô Sauveur bien-aimé, que, comme dans des fontaines d'eaux bienfaisantes et intarissables, j'ai été puiser les grâces dont j'ai eu un besoin incessant, pour traverser le désert aride de la vie et arriver au Paradis, où votre divin Père m'a couronnée (1).

des combats incessants qu'ils sont obligés de soutenir et des ténèbres répandues à dessein ? C'est parce que nous possédons dans le saint-sacrement Jésus-Christ Notre-Seigneur qui a vaincu l'Enfer avec sa faiblesse apparente, et qui ne cesse de répéter par la voix de la foi : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* • (Lettre pastorale de l'évêque grec-uni de Przemyl.)

1. Épître de la messe de la fête du Sacré-Cœur. Isaïe, ch. XII.

Le plus grand hommage que nous puissions rendre au Cœur de Jésus, c'est de nous efforcer d'imiter sa douceur et sa patience, conformément à la recommandation qu'il nous a faite, quand il nous a dit de sa bouche bénie : apprenez de moi la douceur de cœur et pratiquez-la à mon imitation. Saint François de Sales peut être proposé comme un parfait modèle de la douceur chrétienne.

Pleine de gratitude envers les personnes qui ont contribué, par leurs bonnes œuvres, à hâter son bonheur et à la faire sortir de sa dure prison, elle s'adresse de nouveau à Jésus-Christ, et lui dit, pleine de confiance :

Bon Maître, vous qui avez assuré que tout ce que l'on fait au moindre des vôtres est censé fait à vous-même, et que vous vous chargiez de le récompenser ; daignez, je vous en supplie, en vertu de votre promesse, combler de vos bénédictions les plus abondantes les personnes charitables qui, par leurs bonnes œuvres, ont puissamment contribué à me faire ouvrir les portes du Paradis, en m'aidant à payer mes dettes à la justice de votre Père.

Mon épouse bien-aimée, répond Jésus, vous ne pou-

L'anecdote suivante, qui ne manque pas d'intérêt, va corroborer notre assertion :

Pendant le séjour que le Saint fit à Paris, en compagnie de son frère Jean-François, évêque capucin, un seigneur calviniste tint à saint François d'incroyables discours, sous prétexte de discussion. Cette série d'impertinences dura trois longues heures. Le Saint garda imperturbablement sa sérénité, sa paix et sa douceur habituelles. Quand le gentilhomme fut parti, Jean-François apostropha vivement son saint frère : « Eh ! Monseigneur, lui dit-il, comment y avez-vous pu tenir ? Vous n'avez donc pas une goutte de sang dans les veines ? » A quoi le bon Saint se contenta de répondre par un sourire et quelques bonnes paroles.

Quelque temps après, il appela son frère : « Mon frère, lui dit-il avec grande douceur et gravité, je connais une femme que vous avez rendue bienheureuse. — Moi ? lui répondit Jean-François, très-étonné. Laquelle donc ? — Celle que vous auriez épousée, lui répondit malignement saint François de Sales \*. Hélas ! il y a plus de Jean-François que de saints François ; s'il est possible, augmentons-en le nombre pour honorer le Cœur de Jésus.

\* Voir le *Bulletin de l'Œuvre de Saint-François de Sales*, 1875.



viez me faire de demande plus agréable. | Vous savez combien j'aime la gratitude ; ne doutez pas que je ne me charge volontiers de payer votre dette : je donnerai, en votre faveur, des grâces de choix aux personnes qui vous ont fait part du mérite de la vertu satisfaisante de leurs bonnes œuvres ; comptez sur ma promesse.

La Bienheureuse remercie et adore respectueusement son saint Époux.

### § III

Hommages rendus par l'âme bienheureuse à la très-sainte Vierge.

— Pieux entretiens entre Marie et l'âme. — Le *Magnificat* chanté au Ciel. — Saint Joseph.

Du trône de Jésus à celui de Marie sa sainte Mère, la Reine des Anges et des Saints, il n'y a qu'un pas : le trône de Jésus-Christ est à la droite de celui de son Père céleste, et celui de Marie est à la droite de celui de Jésus. Notre Bienheureuse va donc se jeter aux pieds de sa bonne et bien-aimée Mère. Oh ! que Marie lui paraît belle ! Si Jésus par la majestueuse beauté de son visage ne ravissait d'admiration et de joie les heureux habitants du Ciel, Marie suffirait par le sien pour faire leur félicité (1). Elle brille sur son trône comme une rose mystique, ou comme l'étoile du matin précurseur du soleil de la grâce. Les plus beaux Anges la servent ; les harpes et les voix célestes forment un concert autour d'elle. On reconnaît dans cette fille

1. Quelle consolation recevrons-nous, étant au Ciel, où nous verrons cette bénite face de Notre-Dame, tout enflammée de l'amour de Dieu. — Saint François de Sales, serm. du deuxième dim. de Carême.

des hommes, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés. Elle est toute bonté, toute compassion, toute indulgence (1).

L'âme arrivée du lieu de l'expiation, où elle a ressenti les effets de sa puissante intercession, comme elle avait éprouvé ceux de sa maternelle protection, pendant les jours du combat de la vie, lui exprime sa vive reconnaissance pour toutes ses bontés.

O ma bonne et bien-aimée Mère, lui dit-elle, qu'un de vos plus grands serviteurs, qui est maintenant un de mes frères, le pieux et docte Bernard, a eu raison de dire que jamais on n'implore en vain votre assistance ; que vous êtes le canal par lequel passent toutes les grâces qui du ciel viennent à la terre ; que vous êtes l'échelle des pauvres pécheurs, leur refuge, leur dernière espérance, et le plus ferme appui des pauvres enfants d'Adam. Comme ils ont bien raison, pendant les jours de leur épreuve, de répéter souvent : « Nous vous saluons, ô notre Reine, Mère de miséricorde ; vous êtes notre vie, notre douceur, notre espérance. Pauvres exilés sur cette terre de misères et de souffrances, nous élevons vers vous nos voix suppliantes. Soyez, ô bonne Mère, notre avocate auprès de Jésus votre Fils, et procurez-nous le bonheur de le voir et de le posséder un jour dans sa gloire (2).

C'est à vous, ô Marie, que je dois, après Jésus, mon bonheur ; soyez donc à jamais bénie et remerciée pour votre sollicitude maternelle et vos bontés incomparables (3).

1. Chateaubriand. *Génie du Christ*.

2. *Salve, Regina*. Antienne à la sainte Vierge.

3. Le saint homme Job a dit de lui-même, dans son admirable poëme, qu'il avait reçu en naissant le don de la miséricorde, et

Mais, ô ma Mère, que vous êtes belle ! Si pendant votre séjour sur la terre on vous eut prise pour une divinité, si l'enveloppe mortelle dont vous étiez revêtue ne vous eut fait reconnaître pour une fille

que cette vertu avait toujours crû en lui. De même Marie reçut avec la grâce de sa première sanctification le don de la miséricorde, et elle fut comme ointe, suivant l'expression des divines Écritures, de l'huile de la miséricorde, plus qu'aucune autre créature ; sur ce point comme sur tant d'autres, elle ne le cèda qu'à son divin Fils. Dès lors, son cœur fut comme détrempé dans le baume d'une céleste douceur. Elle crût incessamment dans cette excellente vertu, et y fit des progrès qu'il ne nous est pas permis de comprendre. La douce inclination qu'elle avait à compatir aux misères humaines prit en elle un tel accroissement par la répétition des actes qu'elle en produisait, qu'au moment où elle fut choisie pour être la Mère du Dieu des miséricordes, de Jésus-Christ, elle était arrivée à un point incompréhensible aux Anges mêmes. Dès avant l'Incarnation, comme il fut révélé à sainte Brigitte par sainte Agnès, Marie eût préféré souffrir tous les tourments qu'une pure créature est capable d'endurer, plutôt que de ne pas contribuer, autant qu'il était en elle, au salut du genre humain. Ainsi que le dit saint Bonaventure, ce fut l'abîme de la charité de Marie qui fit descendre dans son sein l'abîme de la miséricorde divine, conformément à cette parole de David, *qu'un abîme attire un abîme*.

Qui pourra expliquer l'accroissement que reçut la miséricorde de la très-sainte Vierge de l'union si étroite qu'elle eut alors avec le Dieu de toute bonté ? Qui pourra comprendre la mesure de sa charité pitoyable, maintenant qu'elle a le cœur comme divinisé et comme absorbé dans l'océan des douceurs inimaginables de la très-sainte Trinité ? Sa largeur embrasse toutes nos misères ; sa longueur s'étend jusqu'à l'heure de la mort et même au delà du tombeau ; sa profondeur pénètre les abîmes du péché, d'où elle nous arrache par sa protection maternelle ; sa hauteur atteint le Ciel, où aboutissent tous les traits de ses grandes miséricordes \*.

\* Voir *la Triple couronne* du P. Poiré.

d'Ève (1) ; maintenant que votre saint et pur corps, qui, comme celui de votre divin Fils, n'a pas éprouvé la corruption, est glorifié, que votre beauté est ravissante ! Si Jésus n'était par l'éclat du sien la lumière du Paradis, vous, ma Mère, vous en tiendriez lieu par l'éclat du vôtre (2).

Ma fille, lui répond Marie, mon âme glorifie le Seigneur, parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; voilà pourquoi toutes les nations, jusqu'à la fin des siècles; m'appelleront bienheureuse. C'est lui dont le nom est saint qui a fait en moi de grandes choses, lui dont la miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent (3). Louez-le avec moi, ma fille, car l'une et l'autre nous étions des filles d'Ève, des merveilles de sa droite en nous (4).

Vous voyez à ma droite, ma chère fille, mon saint époux, Joseph. Comme sur la terre il a constamment partagé mes peines et mes douleurs, pendant le temps de notre sainte et pure union, maintenant il partage ma gloire. Tel est l'oracle sacré, qui s'est accompli en nous, comme dans tous les enfants d'Adam ; il faut souffrir avant de jouir.

Qui honore Joseph m'honore moi-même ; je tiens pour fait à moi-même tous les honneurs qui lui sont rendus. C'est avec une grande satisfaction que je l'ai vu donner, par le Vicaire de mon Fils en terre, pour patron à l'Église. Joseph reconnaîtra cet honneur par

1. Paroles de saint Denys l'Aréopagite.

2. *Apocalypse*, ch. XXI.

3. *Saint Luc*, ch. 1<sup>er</sup>.

4. Cela n'est pas en opposition avec le dogme de l'Immaculée Conception de Marie.

la protection dont il entourera le bercail de mon Fils (1).

Ma chère fille, goûtez votre bonheur, et expérimentez désormais pour l'éternité ce que David, mon aïeul, a dit : *Goûtez et voyez combien Dieu est libéral envers ceux qui l'ont servi avec fidélité.*

1. Saint Joseph, que Pie IX, à la demande des fidèles et d'un grand nombre de cardinaux et d'évêques, a donné, en 1871, pour patron spécial à l'Église, a été le plus saint et le plus élevé en grâce de tous les Patriarches de l'Ancien Testament. Il a eu l'honneur insigne d'être le représentant visible du Père céleste auprès de Marie et auprès de Jésus. Il est le patron de l'Église universelle, qui sera jusqu'à la fin des siècles la sainte famille de Dieu sur la terre. Celle de Nazareth l'avait figurée : saint Joseph y tenait la place du Pape, chef et époux de l'Église, comme Vicaire du Sauveur ; Marie figurait l'Église, mère des élus ; les chrétiens, fils adoptifs de Dieu et frères de Jésus-Christ, étaient renfermés moralement dans sa personne divine. Ayons donc dans nos cœurs les sentiments de vénération et de piété filiale qui remplissaient le cœur de Jésus-Christ, pendant qu'il vivait à Nazareth, avec le saint Protecteur de son enfance. Demandons par lui la grâce d'une foi vive, d'une constance inébranlable, d'une vraie sainteté. (Voir les *Bulletins de Saint-François de Sales*, mars 1874-1875.)

## CHAPITRE IV

### **Illumination surnaturelle de l'intelligence.**

#### § 1

Connaissances abondantes communiquées à l'âme admise à l'intuition divine. — Intelligence plus parfaite du mystère de l'auguste Trinité. — De la chute des Anges. — Pourquoi l'envie ne se trouve pas dans le Ciel.

On ne promet pas seulement aux justes, dit le savant Bellarmin, qu'ils verront Dieu ; on les assure encore qu'en Dieu ils verront tout. Quelle joie donc éprouve l'âme qui voit toutes choses à découvert et telles qu'elles sont en elles-mêmes ! Quel charmant spectacle ! Qu'heureux sont ceux que le Seigneur admettra à en jouir pendant l'éternité (1) !

Notre Bienheureuse voit donc son intellect se développer et s'agrandir. Ses connaissances s'étendent et surpassent de beaucoup toutes celles que l'esprit humain, le plus heureusement partagé, peut acquérir ici-bas.

1. Dans le Ciel, dit un savant apologiste de la religion, Lefranc de Pompignan, la manifestation des secrets des divines Écritures et surtout des Prophéties fera une partie de la joie et du bonheur des Saints.

« Que les Bienheureux, dit saint François de Sales, reçoivent de suavité par la claire vision du mystère de la sainte Trinité ! Ce mystère adorable est dévoilé à leurs yeux, autant que la nature divine peut être connue et comprise par l'esprit humain. Le voile est tombé, mais la clarté du soleil du Dieu infini en essence offusque la faiblesse du regard de l'âme, quoique fortifié par *la lumière de la gloire.* »

Elle voit avec une joie inexprimable l'éternité dans le Père, que toujours et toujours il a été l'éternité, et que l'éternité c'est Dieu ; qu'il est appelé Dieu le Père, par ce que tout est né de lui, qu'il a été Père, avant le commencement de toutes choses, et éternel avant la création de ces éclatants ouvrages, qu'il a formés et qui ne sont veus que de la prescience de son éternité (1).

Elle voit que cette *Lumière de la Lumière* qui était avant le temps, dans l'éternité, *au commencement*, comme parle l'Évangéliste, c'est le Fils, la splendeur du Père et par lequel toutes les créatures ont été faites.

Le Fils s'est revêtu de l'humanité, qu'il avait lui-même tirée du limon de la terre. L'égalité du Fils avec le Père est demeurée cependant entière, quoique

1. La foi simple au mystère de la très-sainte Trinité doit être, de la part des âmes solidement chrétiennes, une sorte d'amende honorable pour les outrages que cet auguste Mystère reçoit de la part d'un grand nombre de prétendus esprits-forts qui refusent de soumettre leurs petites intelligences à la révélation divine, et surtout de la part des sociétés de Francs-Maçons, la plaie la plus dangereuse de notre époque. Ils admettent, à la vérité, le grand Architecte de l'univers ; mais ils rejettent le mystère de la très-sainte Trinité, fondement de la foi chrétienne, et base de l'espérance des fidèles.

s'unissant à l'homme, parce qu'il a revêtu la nature humaine étant Dieu.

Elle voit que dans le Saint-Esprit sont réunies l'éternité et l'égalité; qu'il est un feu et un feu qui ne peut s'éteindre; que c'est lui qui forme et resserre l'éternité et l'égalité des trois Personnes, de manière qu'elles ne font qu'un Dieu.

Elle voit que le Fils est dans le Père, comme la parole dans le son de la voix, et que le Saint-Esprit est dans l'un et dans l'autre, comme le souffle dans le son et dans la parole. Que dans le Père est l'éternité, parce que nul n'était avant lui; que dans le Fils est l'égalité, puisque le Fils n'est jamais sorti de son Père, et que le Père n'a jamais été sans son Fils. Mais dans le Saint-Esprit est l'union de l'un et de l'autre parce que le Fils a toujours été dans le Père et le Père avec le Fils, et que le Saint-Esprit est en tous les deux la flamme et la vie qui n'en font qu'un (1).

1. Voir les *Révélations de sainte Hildegarde*, approuvées par saint Bernard en 1147, et par le pape Eugène III, au Concile de Trèves, en 1148.

Hildegarde, d'une famille illustre, au comté de Spanheim, dans le bas Palatinat du Rhin, naquit en l'an 1098. Dès l'âge de huit ans, ses parents la placèrent dans un monastère de religieuses du mont Saint-Disibode, où elle fut élevée avec soin, sous la direction de Jutte sa tante, sœur du comte de Spanheim, qui en était Abbessse. Hildegarde se donna de tout son cœur au Seigneur, et sa fidélité à correspondre aux grâces divines, dont elle fut abondamment prévenue, lui mérita de recevoir du Ciel des lumières extraordinaires et des visions sublimes, qui la rendirent l'oracle de son siècle. Elle fut consultée par les plus grands personnages de son temps : papes, empereurs, évêques, abbés, supérieurs de monastères, tous recouraient à sa science surnaturelle. Après la mort de Jutte sa tante, elle fut élue Abbessse; elle gouverna sa nombreuse communauté avec la plus rare sagesse et la plus ardente charité. Elle



La chute de Lucifer lui est également dévoilée. Elle voit que l'orgueil est un vice ténébreux, qui méprise la lumière de la vérité. Ce vice a commencé dans le premier Ange, parce qu'il ne considéra que sa splendeur et ne regarda pas d'où elle venait. Il se dit à lui-même : « Je veux être mon maître, je n'en veux pas d'autre. » C'est ainsi que sa gloire s'est évanouie, qu'il l'a perdue pour toujours et qu'il est devenu le Prince des ténèbres et de l'Enfer (1).

La Sagesse divine, qui se sert de la malice de Satan et des autres Anges déchus pour former les élus, lui est aussi manifestée. Elle voit, ainsi que le Seigneur l'a révélé à sainte Catherine de Sienne, qu'ils servent à exercer la vertu des hommes par des attaques et des tentations de tous genres, mais qu'en voulant leur enlever la vie de la grâce et les faire participants de leur révolte contre la volonté divine, ils les enrichissent pour l'éternité. C'est ainsi que le Seigneur se glorifie par leur malice.

Notre Bienheureuse connaît que l'envie, cette passion basse, qui brûle le cœur de la plupart des enfants d'Adam, ne se trouve pas dans le Ciel. Elle remarque avec une extrême satisfaction que tous les habitants de la céleste Jérusalem sont unis par les liens de la plus pure et de la plus parfaite charité. Cette union vient de l'accord parfait et absolu de leur volonté avec celle de Dieu, dans laquelle la leur se perd par sa

mourut en 1179, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée solennellement, elle est cependant honorée publiquement en plusieurs lieux ; elle a opéré un grand nombre de miracles et son nom est inscrit au *Martyrologe romain*.

1. Au même lieu.

parfaite et complète conformité à la sienne. Comme Dieu ne peut aimer et n'aime souverainement que sa gloire et son être infiniment parfait, il s'en suit que, par l'effet de l'amour que les Saints ont pour lui, ils désirent avec ardeur qu'il soit parfaitement glorifié et parfaitement honoré, et dans l'accomplissement de ce désir, qui est comme un fruit que le Saint-Esprit produit en eux, ils ont la joie inconcevable de voir que Celui qu'ils aiment avec tant d'ardeur est si riche par lui-même, que ses biens et ses trésors sont infinis.

Du fleuve abondant d'amour qui arrose la Jérusalem céleste, cette Ville sainte où Dieu a établi son séjour, sort comme un ruisseau l'amour du prochain, qui fait que les Saints, qui n'ont pour objet que la gloire et l'honneur de Dieu, comme nous venons de le dire, sont comblés de joie de voir avec quelle ferveur il est honoré et glorifié par les autres Bienheureux, et de quelle sorte il les glorifie et se glorifie en eux. C'est cet amour si pur qui fait qu'ils sont plus satisfaits de la gloire des plus grands Saints, que de la leur propre, parce qu'elle contribue davantage à celle de Dieu (1).

Cette vue ravit de joie et de bonheur la nouvelle arrivée, et elle s'écrie dans les transports d'une sainte allégresse : O cité de Dieu, que de merveilles ont été publiées à votre gloire, mais tout ce que l'on a dit de vous n'est rien en comparaison de la réalité (2).

1. Voir les *Lettres* du P. Jean d'Avila, liv. II, lettre XIII.

2. Ps. LXXXVI. — *Rois*, liv. III.

## § II

Le mystère de l'incarnation. — Celui de la rédemption. — Le péché. — La résurrection des corps. — La prédestination.

Le mystère ineffable de l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine fait, dit saint François de Sales, l'admiration des heureux habitants du Ciel. Ils contemplent avec ravissement cette œuvre si sublime et si relevée qu'elle surpasse infiniment tout ce que les esprits, tant angéliques qu'humains, peuvent concevoir (1).

La raison du profond et adorable mystère de l'incarnation du Verbe est manifestée à notre Bienheureuse. Elle admire la haute sagesse de l'auguste Trinité, qui a voulu recevoir des hommages et des adorations dignes d'elle par la déification de la nature humaine, dans la personne du Verbe fait chair. Elle pénètre le but mystérieux de l'union de la nature humaine à une personne divine. Elle voit que la fin première de cette union a été la glorification de la divinité, et la fin subséquente la réintégration de l'humanité dans les grandeurs et les privilèges dont l'avait privée la faute du Chef de la race humaine. Elle comprend le sens profond de cette expression de l'homme-Dieu dans l'Apocalypse : *Je suis l'alpha et l'oméga* de toutes choses ; et cette autre de saint Paul dans l'Épître aux Hébreux : *Tout a été fait pour le Christ et par le Christ*. Elle connaît alors que Jésus-Christ a été le but et la fin première de la création, le prototype de la race humaine. Elle comprend le sens caché de cette parole sublime,

1. 1<sup>er</sup> Sermon pour la Toussaint.

sortie de la bouche du Très-Haut, le sixième jour de la création : *Faisons l'homme à notre image*. Elle connaît que cette image est son Fils unique, le miroir où se reflète sa divinité, *la splendeur de sa gloire*. L'homme lui est donc montré comme ayant été créé tout exprès pour devenir un jour le propre Fils de Dieu par l'incarnation. Elle voit qu'en pétrissant de ses mains divines la terre dont il forma le corps d'Adam, le Seigneur avait en vue la formation de celui de Jésus-Christ, l'homme-Dieu, son Fils unique. Comme les idées de notre Bienheureuse s'agrandissent ! que de vérités jusqu'alors incomprises ou tout à fait inconnues lui sont dévoilées !

Comme un monarque a besoin de sujets sur lesquels il puisse régner, elle apprend que c'a été pour en donner à Jésus-Christ que les hommes ont été créés ! et que c'est ainsi que s'est accomplie cette parole : *Je vous donnerai les nations pour héritage*, d'abord par droit de naissance, puis par droit de conquête, que le Père éternel adressa à son Fils, en vue du mystère de l'incarnation (1).

Elle connaît que comme le Christ a été la fin de la création de l'homme, l'homme a été le motif et la fin de la création des animaux de la terre, des oiseaux du ciel et des poissons de la mer. C'est ce que saint Paul a enseigné, quand il a dit : Hommes, tout est à vous, Dieu vous a tout soumis, comme aux monarques de ce monde ; mais vous êtes créés pour le Christ, comme lui-même l'est pour la gloire de Dieu (2).

1. Ps. II.

2. Saint Paul, *Ire Épît. aux Corinth.*, ch. III.

La doctrine renfermée dans les alinéas ci-dessus est celle de

Le mystère vénérable de la Rédemption est également mis à nu à ses yeux. Quelle nouvelle merveille d'amour elle découvre ! Elle lit dans le cœur de Jésus-Christ, et voit les sentiments qui l'animaient à l'égard de son Père et du monde coupable. Pénétré de douleur à la vue de l'outrage fait à son divin Père par le péché et du désordre mis par lui dans la création, il se détermine librement, au moment de l'Incarnation, à se charger de chasser du monde Satan où il régnait en maître par le péché, et à payer dans toute sa rigueur la dette exigée pour le rachat du genre humain.

« Je ne veux pas, se dit l'homme-Dieu, que l'œuvre de mon Père reste en désordre ; je ne saurais souffrir de rival de sa gloire dans ses États. Tout ce qu'il a fait lui doit hommage : l'univers chante d'office son amour. Je le purgerai donc de tout cœur qui se ferme à ses charmes ; toute volonté rebelle à sa loi, je la retrancherai de la communion normale des êtres, pour la laisser tomber, déshonorée, au rebut de la création,

saint François de Sales dans son *Traité de l'amour de Dieu*. — Le Sauveur, dit le savant évêque de Genève, fut le premier dans l'intention divine de ce projet éternel que la divine Providence fit de la production des créatures, et en vue de ce fruit admirable fut plantée la Vigne de l'univers. — Le savant P. d'Argentan, dans ses *Grandeurs de Jésus-Christ*, embrasse le même sentiment. Si Adam, dit-il, n'eût pas péché, l'homme-Dieu, au lieu de prendre un corps passible et mortel, eût pris un corps impassible et immortel, comme chef de la nature humaine, appelée à l'immortalité et à la vision béatifique, sans passer par la mort. — Cette doctrine a été soutenue par Suarez, par Scot et par toute son École ; par le P. Faber, par Mgr Bertaud, par M. Combalot, et dernièrement par M. l'abbé Pin, vicaire général de Covington, qui assure que ce sentiment est celui des Pères de l'Église en général et entre autres de saint Athanase, saint Cyrille, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme.

dans l'éternel tombeau de l'amour et du bonheur, l'Enfer. — Le péché, je le rétracterai donc d'une manière surabondante ; je l'effacerai, je l'abolirai complètement par une absolue satisfaction.

« Ainsi, ô mon Père, subsistera immobile votre plan divin, exempt de tout désordre, de tout mal, saint, tout dirigé à votre gloire, tout destiné au bien de vos enfants.

« De quel bien je puis, à ces conditions, devenir l'auteur et la source ! Mais quelle occasion pour moi de prouver à mon Père ma reconnaissance pour la gloire toute gratuite dont il m'a revêtu en me faisant son propre Fils ! C'est sans mérite de ma part qu'il m'a prédestiné de toute éternité à l'union hypostatique avec son Verbe, à l'honneur de siéger de droit au conseil de la Trinité, à la gloire de partager sa vie, enfin à l'héritage personnel de la divinité ! Eh bien ! cet honneur reçu à mon incarnation, je puis le mériter par la rédemption, si je m'en charge. Oui, si je détruis le mal, si je rends la création à sa destination première, et l'homme à son Auteur ; si je rétablis Dieu dans tous ses droits, et le plan divin dans toute sa portée ; si, en un mot, je me fais Réparateur et Sauveur, ma condition divine sera mon acquit, ma conquête, le juste fruit de mes travaux, et j'aurai mérité, ô mon Père, l'infini bien d'être votre Fils (1). »

Elle comprend parfaitement la vérité de ces pensées d'un grand amant de Jésus crucifié : « C'est l'amour qui l'a fait descendre du Ciel, pour prendre une chair humaine dans le sein si pur et si chaste de sa très-sainte

1. Voir *Jésus-Christ dans le plan divin de la création*, par M. l'abbé Pin.

Mère : c'est lui qui l'a accompagné de là à la crèche, de la crèche dans tant de travaux, de ces travaux à la croix, où, par l'excès inconcevable de son amour, il nous a obligés à l'aimer parfaitement, selon ces paroles sorties de sa bouche : *Quand on m'aura élevé de terre, j'attirerai tout à moi.* Car ces mots : *élevé de terre*, ne signifiaient autre chose que de mourir en croix, et attirer alors tout à lui par l'amour qu'il allume dans le cœur des hommes (1). »

C'est donc avec une souveraine raison que le bon P. Faber disait : « Oh ! qu'il est doux d'être sauvé par Jésus ! Il semble qu'il vaille mieux pour nous d'être rachetés à ce prix, que de n'avoir jamais failli. Il est si doux de devoir quelque chose à Jésus ! Quel bonheur de ne pouvoir nous passer de lui un seul moment ! Quelle joie de le trouver partout, et partout occupé à nous forger de nouvelles chaînes d'amour (2). »

La Bienheureuse comprend alors mieux qu'elle ne l'avait fait et sur la terre et dans le Purgatoire, quelle est la malice du péché, le désordre qu'il met dans le cœur humain et dans la nature tout entière, qu'il est le non-être, le refus de reconnaissance du souverain domaine de Dieu et une monstrueuse ingratitude.

Sur l'enseignement infallible de l'Église, notre Bienheureuse avait cru avec simplicité le dogme de la résurrection des corps, à la fin des siècles. Ce mystère, qui avait donné lieu à sa foi de s'exercer et à son esprit d'adorer la puissance divine, lui est dévoilé. Elle voit comment s'accomplira cette promesse du saint roi David, organe de l'Esprit-Saint : *Le Seigneur garde*

1. *Lettres spirituelles* du P. Jean d'Avila, liv. III<sup>e</sup>, lettre XIII<sup>e</sup>.

2. *Tout pour Jésus.*

*les ossements de ses élus et aucun ne sera anéanti* (1). Les secrets de la science, qui peut-être lui avaient été cachés, sont mis à nu à ses yeux. Elle voit mieux que les Savants que dans la nature, par l'effet de la divine Providence, rien n'est détruit ; qu'il y a de pures modifications dans l'état des corps ; qu'ils se transforment, mais que leur substance subsiste. Elle connaît donc combien il sera facile à la toute-puissance de Dieu de ramener à leur état plus ou moins primitif les molécules des différents corps, qui avaient plus ou moins éprouvé des transformations (2). Elle adore la toute-

1. Ps. xxxiii.

2. La science démontre la possibilité de l'identité des corps après la résurrection. Elle reconnaît avec saint Grégoire de Nysse et Leibnitz, qu'il y a dans l'homme, comme dans tous les autres corps organisés et animés, un principe, toujours invariable, qui reste uni à l'âme séparée de son corps, qui sera un jour l'agent de la résurrection, en rappelant à lui tous les éléments nécessaires pour reconstituer le corps, que la mort avait dissous. (*Vie future*, par M. Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, ch. viii.)

Toutes les croyances populaires, toutes les religions, presque tous les philosophes admettent la résurrection future des corps. — Le même, ch. vi, 17<sup>e</sup> alinéa.

L'étude de la nature, dit M. l'abbé Besson, suffit pour nous convaincre non-seulement de la possibilité, mais de la vraisemblance de la résurrection. Tous les jours notre corps meurt, et tous les jours il ressuscite. Les éléments qui le composent aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux qui le composaient, il y a dix ans, et demain, d'autres molécules disparaîtront pour faire place à de nouvelles qui disparaîtront à leur tour. L'identité n'est donc pas dans le flux et le reflux perpétuel des molécules qui entrent en nous, qui en sortent, que l'âge renouvelle, que la mort dissout, que la corruption désagrège et que les vents dispersent. Ce qui constitue l'identité des corps, c'est la force qui vit au milieu de la matière et qui la gouverne. Cette force puissante de la résurrection peut rappeler les molécules qui composaient le corps, elle



puissance du Seigneur qui opérera cette merveille. Elle la bénit et s'écrie de toutes ses puissances intérieures avec Job : *Je verrai un jour mon Sauveur avec les yeux transformés de mon corps.*

Elle attend avec confiance la réalisation de cette annonce de Tertullien, que la résurrection réparera nos corps, en faisant disparaître en eux toutes traces du travail de la mort, qui avait commencé à agir, dès l'instant de la conception, et qui a continué pendant tout le cours de la vie (1).

Le mystère insondable de la prédestination pour

peut changer tant de molécules qui en sont sorties, elle peut s'en agréger d'autres, et ce sera cependant le même corps. Ce qu'elle fait tous les jours pendant la vie, elle le fera au moment de la résurrection. Voilà le mystère perpétuel dans lequel nous vivons ; c'est la science qui l'atteste, et, en l'attestant, elle nous dit assez que nous n'avons pas à nous mettre en peine des éléments de notre corps, du lieu où ils se trouvent, puisque ces éléments se déplacent, changent, se dispersent pendant notre vie, comme après notre mort ; que nous n'en sommes pas les maîtres, que nous n'avons conscience ni de leur sortie, ni de leur changement, ni de leur transformation et que cependant nous demeurons toujours les mêmes. Rassurons-nous donc sur l'identité du corps qui nous sera rendu. Ce sera le nôtre. C'est la science qui nous garantit le miracle de la résurrection, et qui le déclare conforme aux lois de la nature \*.

Écoutons le P. Monsabré proclamer la même vérité du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris :

« La matière, en perpétuel mouvement, ressemble au fleuve qui s'écoule et qui remplace un flot par un flot, si bien que la science peut déterminer mathématiquement le jour où de ce que je suis aujourd'hui il ne restera plus un seul atôme. Malgré cela, je suis toujours la même personne \*\* . »

1. *De resurr. carnīs*, ch. LVII.

\* Voir les *Mystères de la vie future*, conférence sur la résurrection.

\*\* 4<sup>e</sup> Conférence, Carême 1875.

les faibles lumières des enfants d'Adam, pendant leur séjour sur la terre, est mis à découvert devant les yeux surnaturellement éclairés de notre Bienheureuse. Ce que les plus savants théologiens n'ont pu découvrir par de longues études lui est montré dans un instant. Elle voit que tous les systèmes des docteurs de la science ne peuvent donner la clef de ce que Dieu veut tenir caché par un effet de sa divine sagesse. Elle bénit cette sagesse infinie qui, de toute éternité, a prédestiné Marie à devenir la Mère de Jésus-Christ et qui pour la rendre digne de cet honneur inouï l'a séparée, par un décret spécial, en vertu des mérites futurs de son divin Fils, de la masse du reste des enfants d'Adam viciée et corrompue par les suites du péché originel. Elle la bénit également de toutes les grâces accordées à elle-même et à tous les Bienheureux ses frères, au moyen desquelles ils ont mérité leurs couronnes. Elle connaît que ces couronnes, comme l'a dit saint Augustin, sont plus encore l'effet des bontés prévenantes du Seigneur, que des efforts et de la générosité des élus qui cependant les ont par là placées sur leurs têtes. Elle s'écrie donc : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui dans la personne de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous a suscité un puissant secours, dans la maison de David son serviteur, comme il l'avait promis par la bouche de ses saints Prophètes (1).

1. Saint Luc, ch. 1.

On entend par la Prédetermination la volonté ou le dessein que Dieu a formé, de toute éternité, de conduire par sa grâce un certain nombre d'hommes au salut éternel, de manière à les y faire arriver infailliblement, sans leur ôter le libre arbitre.

Quoique Dieu donne à tous les hommes les grâces nécessaires au salut, c'est un dogme catholique qu'il ne leur donne pas à tous

## § III

Manifestation de la direction donnée par la Providence à toutes les choses de ce bas monde. — La puissance de la prière. — Les Anges ministres du Seigneur. — Saluts aux neuf chœurs des Anges.

Que de merveilles lui sont révélées relatives à l'administration de ce bas monde ! Elle a l'œil des Prophètes, et lit comme eux dans les secrets divins, avec cette différence qu'ils ont vu par avance ce qu'elle voit maintenant accompli. Ce que le génie de Bossuet n'a fait qu'entrevoir dans la fondation et la

les mêmes grâces ; qu'il a des grâces particulières, des grâces de choix, qu'il accorde aux uns plutôt qu'aux autres, et qu'il réserve de toute éternité la vie éternelle à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin.

Il est de foi que la prédestination est gratuite. La vie éternelle est une grâce de Dieu, la grâce des grâces, la grâce par excellence qui suppose toutes les autres grâces. Néanmoins, la prédestination, considérée sous le rapport de la gloire, en ce qui concerne les adultes, suppose aussi les mérites des justes. La vie éternelle est tout à la fois une grâce de Dieu et la récompense des bonnes œuvres faites en état de grâce.

Ici s'élève une question qui a beaucoup occupé les scolastiques : il s'agit de savoir si le décret de la prédestination à la gloire est antérieur, suivant notre manière de concevoir les choses, à la prévision des mérites de l'homme aidé par la grâce, ou s'il est postérieur à la prévision des mérites. Parmi les théologiens de grand renom, les uns sont pour la prédestination absolue ou antécédente ; les autres sont pour le sentiment opposé, qui semble mieux se concilier avec la volonté certaine de Dieu de vouloir sauver tous les hommes, qui ont été rachetés au prix du sang de l'homme-Dieu, et avec l'idée que nous nous formons de sa bonté et de sa providence. Jusqu'ici, l'Église s'est abstenue de trancher

succession des quatre grands Empires qui ont préparé l'avènement du Messie lui est montré avec une parfaite clarté. Elle voit comment la divine Providence a tout dirigé pour préparer les voies à l'accomplissement du mystère ineffable de l'Incarnation du Verbe, et lui former un royaume spirituel. Elle voit que tout dans l'univers se rapporte au Christ, comme à la fin dernière des œuvres de l'adorable Trinité, et que lorsque le Père éternel fit entendre cette mémorable parole : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances*, il voulait nous faire entendre qu'en dehors de Jésus-Christ et de son Règne sur le monde, tout lui paraît étranger, comme étant dévoyé de sa voie (1).

Quels magnifiques tableaux de la Sagesse divine et de la Providence dans la direction des choses humaines se déroulent à ses yeux ! Elle comprend parfaitement le sens profond de cette expression des divines Écritures : *La Sagesse conduit toutes choses avec nombre, poids et mesure*, c'est-à-dire avec une prudence dont les raisons échappent souvent à la faiblesse de notre es-

le diffèrent et permet à chacun d'adopter l'opinion qui lui semble plus rationnelle et plus en rapport avec les divines Écritures.

Le nombre des prédestinés ou des élus doit-il l'emporter sur celui des non-prédestinés ou des réprouvés, qui ne le seront cependant que par leur faute et parce qu'ils n'auront pas voulu profiter des moyens de salut que le Seigneur avait mis à leur disposition ? C'est encore une question vivement débattue entre les théologiens. Cependant, le sentiment le plus commun est que le plus grand nombre de ceux qui meurent dans le sein de l'Église catholique sont sauvés \*.

1. C'est la doctrine que nous avons développée dans le paragraphe précédent.

\* Voir Suarez et Mgr Gousset.

prit, mais dont les Bienheureux connaissent et louent la vérité et la justice.

Elle saisit facilement la vérité de cette maxime, que notre amour mal entendu de nous-mêmes nous empêche de goûter : dans les mains de la Providence tout sert à former les élus, même et surtout les événements qui nous paraissent les plus fâcheux. Et cette autre : qu'il n'arrive rien par l'effet de ce que les hommes, dans leur ignorance, nomment *le hasard*, mais que tout a été prévu de toute éternité par Dieu, et dirigé par lui à l'établissement du Règne spirituel de son Fils, ici-bas et dans le Ciel (1).

Elle voit, ce que les docteurs ne saisissent qu'avec peine, l'accord parfait entre la grâce et le libre arbitre de l'homme ; elle connaît clairement que s'il ne peut rien faire de digne de l'éternelle récompense, sans le secours prévenant et concomitant de la grâce, ce secours ne fait en rien violence à sa liberté et lui laisse le choix entre le bien et le mal, qui n'est mal que par l'absence du bien, absence coupable par la non-conformité de notre volonté à celle de Dieu.

La prière lui apparaît comme ce levier puissant dont parlait un savant (Archimède), par lequel il prétendait pouvoir soulever la terre (2).

1. Combien cet enseignement, qui est la doctrine catholique, fait de bien à l'âme.

2. Nous, ministres de Notre-Seigneur, chargés de continuer son œuvre de sanctification des âmes, nous avons dans les mains ce levier spirituel, avec lequel nous pourrions soulever le monde moral ; c'est l'office divin, que la sainte Église nous oblige à réciter, chaque jour, pour tous les besoins du corps mystique de l'homme-Dieu. Comment nous acquittons-nous de ce devoir sacré ? Comme le veut et nous le recommande notre Mère, la

C'est à la prière que les Saints doivent toute leur force et leur puissance dans le monde moral. Elle la voit cette arme irrésistible terrassant Satan, lui enlevant une foule de victimes, déjouant ses ruses, désarmant le bras de Dieu, recevant la clef des trésors cé-

sainte Épouse de Jésus-Christ, le récitons-nous *dévoûté*, et *attenté*, et surtout *digné*? N'est-il pas à craindre que, lorsque le jour du Seigneur viendra, comme parle saint Paul, et que l'ouvrage de chacun sera manifesté, le nôtre — la récitation quotidienne du saint office — ne nous fasse condamner au Purgatoire?

Que de grâces nous obtiendrions pour l'Église et pour nous-mêmes, si nous avions du saint office la haute idée qu'en avait le vénérable P. Eudes, à la béatification duquel on travaille présentement. Ce saint prêtre regardait la récitation de l'office divin comme la plus grande et la plus importante action d'un ecclésiastique. Aussi, il ne fut pas plutôt engagé dans les ordres sacrés, qu'il mit tout son soin à réciter le bréviaire avec piété et dévotion. Il disait quelquefois aux prêtres de sa connaissance : « Nous récitons notre office extérieurement et quant à l'écorce, il est vrai; mais le disons-nous intérieurement avec l'attention d'esprit et la dévotion du cœur qui conviendraient à une telle action? » Pour lui, il se préparait avec soin, suivant la recommandation de l'Esprit-Saint, à la récitation du saint office. Pour se rappeler la dignité de l'action qu'il allait faire, avant de commencer, il se disait ces paroles : *Sancta sancte*, et *divina, digne Deo*. Il s'arrêtait ensuite quelques instants, pour formuler ses intentions et se recueillir entièrement. Malgré cela, on l'a entendu plus d'une fois dire : Mon bréviaire, oh ! quel compte à rendre !

Passant, un jour, devant une église, il y entra, selon sa coutume, avec son compagnon pour y adorer le Saint-Sacrement. Les prêtres du lieu y chantaient l'office des morts d'une manière peu édifiante et avec une extrême précipitation. L'un d'eux entonna le magnifique cantique d'Ezéchias, *Ego dixi: In dimidio dierum...* J'ai dit : Au milieu de mes jours, j'irai donc aux portes de l'Enfer... « Ah ! s'écria le P. Eudes en gémissant, si vous continuez de ce pas-là, vous y serez bientôt \* . »

\* *Les vertus du P. Eudes*, par le P. Hérembourg.

lestes, avec la permission d'y puiser à pleines mains. Elle plaint les vivants qui connaissent si peu la puissance de cette arme toute-puissante dans la main des humbles ; leur indifférence pour en faire usage. Elle voit les Anges recueillir les prières de leurs frères de la terre, qui sont animées par la foi, l'espérance et la charité, et les présenter au Seigneur. Le Dieu bon et miséricordieux, qui ne demande qu'à être prié, afin d'avoir l'occasion de répandre les largesses de sa grâce sur les hommes, autorise les vœux que lui présentent les Anges, et ces messagers fidèles se hâtent de retourner sur la terre pour porter à leurs frères puînés le résultat de leurs supplications.

Alors, elle comprend mieux qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors la sagesse et l'importance de cette maxime du docteur saint Alphonse : Les prédicateurs ne devraient rien insinuer avec plus de force et de constance à leurs auditeurs, et les confesseurs à leurs pénitents, que cette vérité, sortie de la bouche du Sauveur lui-même : Il faut prier et prier sans interruption au moyen des saints désirs du cœur et de l'union de l'âme avec Dieu, car la prière est la clef du Ciel.

Elle reconnaît la vérité de cette autre maxime des docteurs, que la prière est aux adultes ce que le saint baptême est aux enfants ; que, de même qu'un enfant qui n'a pas reçu le baptême ne peut entrer dans le Paradis, les adultes qui négligent le saint exercice de la prière et ne prient plus ne peuvent se sauver, faute de grâces que la prière devait leur obtenir. Elle voit clairement qu'une des principales raisons pour lesquelles le nombre des élus est si petit, c'est qu'on ne

prie pas assez ou qu'on prie mal. Elle voudrait donc qu'il lui fût possible de crier du haut du Ciel à ses frères et à ses sœurs de la terre : Priez, priez sans cesse, comme l'a recommandé le divin Maître, et priez bien, afin de vous sauver.

La sainte harmonie que le Créateur a établie entre les diverses parties de l'univers, et les êtres doués d'intelligence qui en sont comme les princes, lui est dévoilée. Elle admire la gradation parfaite que sa sagesse a formée entre les trois règnes de la nature. Les êtres qui les composent sont étagés avec une admirable proportion, depuis la pierre inerte jusqu'au zoophyte, et depuis le zoophyte jusqu'à l'animal, qui est le plus voisin de l'homme. Pour former la chaîne entre lui et l'homme, Dieu a créé les Anges. Comme il a constitué l'homme le prêtre de la nature dans ses trois règnes, qui ont reçu l'ordre de glorifier le Seigneur à leur manière, car il leur a dit : Que la terre bénisse le Seigneur, le loue et l'exalte au-dessus de tout, dans tous les siècles ; montagnes et collines, bénissez-le ; herbes et plantes qui germez dans la terre, bénissez le Seigneur ; sources et fontaines, mers et fleuves, bénissez-le ; baleines et vous tous animaux qui respirez sous les eaux, oiseaux du ciel, bénissez le Seigneur ; animaux domestiques et sauvages, bénissez le Seigneur ; il a chargé les Anges de recueillir toutes les bénédictions que l'homme lui adresserait au nom de la nature tout entière. Car, lui aussi a reçu l'ordre de bénir le Seigneur, tant en son nom, qu'au nom des êtres sans raison, ce flambeau divin qui l'élève de tant de degrés au-dessus du premier degré de la classe des animaux, qui a été donné à lui seul, comme au Roi et au Prêtre



de la nature. Enfants des hommes, prêtres de Dieu, lui a dit le Créateur, bénissez le Seigneur (1).

C'est aux Anges qu'il a confié la direction de l'univers ; il en a fait, comme le dit saint Paul, ses ministres (2), pour le gouvernement matériel de la machine du monde. Depuis le brin d'herbe de la vallée jusqu'à l'astre des cieux tout est confié à leur gouvernement (3). Sous les ordres du Seigneur, ils conduisent la brillante armée du Ciel (les astres). C'est par eux, dit Origène, que la fertilité est donnée à la terre ; c'est par leurs soins que les fontaines coulent de leurs sources, que les fleuves traversent les campagnes pour les arroser, que l'air se conserve dans sa pureté et a la vertu d'entretenir la vie dans l'homme. Ils sont aussi les instruments de la justice et de la vengeance du Seigneur. C'est par leur ministère qu'Adam et Ève furent chassés du Paradis terrestre ; qu'eut lieu la destruction des cinq villes si coupables de la Pentapole ; la mort des premiers-nés des Égyptiens, lors de la délivrance des Hébreux ; la peste qui fit mourir soixante-dix mille hommes, en punition de la faute de David ; la destruction de l'armée de Sennachérib sous Ézéchias et tant d'autres faits dont font mention les divines Écritures (4). Toutes ces connaissances remplissent notre

1. Cantique des trois jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone.

2. *Heb.*, ch. 1.

3. Qui facit angelos suos ministros flammarum ignis. *Heb.*, ch. 1.

4. La doctrine du gouvernement du monde par les Anges est celle des Pères et des Docteurs de l'Église, du moins en général. Elle est même celle de nos anciens philosophes, tels qu'Aristote et Platon. Saint Thomas, le P. Faber, Mgr Gaume et Guillois

Bienheureuse de joie et d'admiration, et elle dit avec les enfants de la fournaise : *Anges du Seigneur, bénissez-le tous.*

Elle contemple avec une sainte admiration la ravissante subordination des neuf Chœurs des Anges. Elle voit avec un certain étonnement comment les plus élevés, — ceux d'un degré supérieur, — illuminent les inférieurs et leur communiquent les ordres du Seigneur. Elle admire la contemplation constante de l'ordre des Séraphins, qui semblent être des fournaises brûlantes d'amour.

Remplie de plus en plus d'étonnement et d'admiration, elle leur envoie à tous un salut solennel.

O vous, s'écrie-t-elle, qui touchez les rivages de la nature humaine, et faites sentir sur tous les points de l'univers votre invisible action, salut, saints Anges ! O vous qui annoncez les grands événements et accomplissez les missions sublimes, salut, Archanges ! O vous qui commandez l'exécution des ministères sacrés, salut, Principautés ! O vous qui définissez les moyens de mettre en œuvre les lois du gouvernement divin, salut, Puissances ! O vous qui donnez la force d'agir, salut, Vertus ! O vous dont le commandement suprême

l'ont adoptée. Le savant Auguste Nicolas l'admet également, et dit que ce sont les Anges qui font mouvoir la terre.

« Le culte superstitieux des planètes et des étoiles, dit M. l'abbé Mignot, est venu de ce que les hommes les ont regardées comme les tabernacles et la demeure des intelligences, qui en réglaient les mouvements. — Mém. de l'Acad. des inscriptions. — Le P. Monsabré, dans la quatrième Conférence à Notre-Dame, carême 1875, a suivi la doctrine de saint Thomas et de son école : « Astres du ciel, a dit le savant Dominicain, venez apprendre à obéir aux lois qui vous tiennent enchaînés et aux esprits qui vous gouvernent. »

désigne ce qu'il faut faire, salut, Dominations ! O vous qui recevez pour les transmettre les communications du Roi des rois, salut, Trônes ! O vous dont la science suréminente pénètre les secrets divins, salut, Chérubins ! O vous, qu'enchaîne dans une plus étroite intimité le divin amour, salut, Séraphins (1) !

1. P. Monsabré. Conférence sur les Anges.

## CHAPITRE V

### **Les joies du cœur.**

Le cœur, source principale des joies de l'âme. — Dieu trouve son bonheur dans la connaissance et la contemplation de lui-même; l'âme bienheureuse trouve le sien dans la contemplation de Dieu, bien suprême. — Plénitude du bonheur résultant de cette contemplation. — Belles explications de saint François de Sales pour faire comprendre l'étendue du bonheur des Saints. — Amour réciproque des Bienheureux.

Si l'intelligence a ses joies dans les lumières abondantes et profondes qui lui sont communiquées, le cœur a aussi les siennes, qui sont d'autant plus parfaites et plus abondantes qu'il est le foyer et le centre de l'amour, partie essentielle et principale du bonheur des Bienheureux.

« Dieu goûte son bonheur en se connaissant, et en voyant qu'il est le Bien suprême ; l'âme trouve le sien et le goûte, en apercevant Dieu, et en remarquant qu'elle le possède. La joie de l'élu vient d'une opération intellectuelle : l'âme bienheureuse voit Dieu, elle voit ce qu'elle est par rapport à lui ; associée à sa sainteté, à ses jouissances et à ses gloires. De là résulte la félicité pour elle. Ce n'est point la totalité de son bonheur, c'en est le germe, et dans ce germe, que de joies, que de beautés toujours naissantes, toujours épanouies! —  
« L'âme est face à face avec Dieu, sans intermédiaire,

sans voile ; elle découvre en lui d'immenses profondeurs, des abîmes de beautés. Sans s'arrêter un seul instant, pendant des siècles qui ne finissent jamais, elle va *de clarté en clarté*, comme le dit saint Paul, de repli lumineux en repli lumineux ; de nouvelles couleurs passent devant ses yeux ; de nouveaux éclats de lumière la frappent toujours ; c'est une scène renaissante et toujours immuable. C'est la fraîcheur de la nouveauté dans la persistance de l'éternité...

« Le Dieu que les élus contemplant avec des yeux qui ne peuvent plus se détacher de lui n'est pas seulement beau, il est bon, bon jusqu'à l'infini, et ce côté de sa nature correspond à un autre sentiment gravé dans le cœur de l'homme. Dieu est le bien, et il l'est, non-seulement en lui-même, mais par rapport à nous, puisqu'il est notre bien, l'objet de l'affection de nos cœurs, le terme fixé à notre vie, notre lieu de repos, la fin suprême de nos âmes. Cette convenance profonde, ignorée hélas ! ou peu sentie sur la terre, mais parfaitement vue dès que Dieu est dévoilé et paraît dans son éclat, excite alors dans l'âme un mouvement irrésistible et la précipite dans le sein de Dieu, plus promptement que le plomb ne tombe sur le sol. Elle fait naître au premier aspect un invincible amour, lui donne son aliment et sa vitalité (1). »

« La grande cause de la béatitude de mes serviteurs, dit une fois le Seigneur à sainte Catherine de Sienne, est de me voir et de me connaître. Cette vision et cette connaissance remplissent la volonté de ce qu'elle désire : elle est donc heureuse. Jouir de la vie éternelle, c'est surtout posséder ce que la volonté désire. Me

1. L'abbé Lohau. *Le Paradis catholique*.

voir, me connaître et m'aimer, donne la félicité parfaite (1). »

Notre Bienheureuse comprend toute l'étendue de son bonheur. Elle se réjouit d'être enfin arrivée au terme des vœux et des désirs de toute sa vie. Jamais elle n'avait pu trouver la vraie félicité, la félicité pleine et entière, dans le lieu de l'exil. Maintenant qu'elle est dans la Patrie, rien ne manque à son bonheur. Elle boit à longs traits dans le calice des délices éternelles, et c'est la vue de Dieu qui forme la délicieuse boisson qui la désaltère pleinement, sans lui causer de plénitude ni de dégoût. Plus elle boit dans ce délicieux calice, plus elle veut y boire, et toujours elle y boira.

« L'entendement des Bienheureux, dit saint François de Sales, s'abîmera en la claire vue de tous les mystères de notre rédemption. Leur volonté sera dans une union très-intime et inséparable avec celle de Dieu. Toutes les puissances et facultés de leur esprit seront tellement rassasiées qu'ils ne pourront souhaiter autre chose, que ce qu'ils posséderont. Ce que le Seigneur Jésus a dit dans l'Apocalypse : *Je leur donnerai une manne cachée qui les rassasiera entièrement*, s'accomplira. Il remplira également la promesse qu'il a faite de donner à chacun des élus *une pierre blanche, sur laquelle il aura gravé un nom nouveau, que personne ne pourra entendre, sinon celui qui la recevra*. Quelle est *cette pierre blanche*, qui sera donnée à l'âme bienheureuse, sinon Jésus-Christ, *vraie pierre angulaire*, qui se donnera à chaque Bienheureux par une incompréhensible et ineffable communication, qu'il leur fera de lui-même. Mais quel sera *ce nom gravé*

sur cette pierre? Ce sera le nom de chaque Bienheureux, conformément à ce qu'a dit Isaïe : *Il nous a écrits en ses mains*. Les clous qui les ont percées nous y ont écrits en caractères ineffaçables, de même que la lance nous a écrits en son cœur sacré en lui ouvrant le côté. Cette parole écrite sur cette pierre, c'est celle que le Sauveur dira à l'âme bienheureuse : Je suis tout à toi et tu es tout à moi ; tu ne te sépareras jamais de moi, et je ne m'éloignerai jamais de toi. Le comble de la félicité des Bienheureux est de savoir que la gloire dont ils jouissent sera éternelle, et ne prendra jamais fin (1). »

« Il y a, dit saint Ambroise, un si grand amour, d'une part entre Dieu et les élus, et d'autre part entre les élus eux-mêmes, que tous les élus s'aiment mutuellement, autant que chacun d'eux s'aime soi-même, et que tous aiment Dieu par-dessus tout. Cette mutuelle charité fait la joie des Bienheureux. Chacun se réjouit de son propre bonheur et du bonheur d'autrui. Chacun est heureux du bonheur de tous, et tous le sont du bonheur de chacun. Ils multiplient ainsi leur félicité. Comme une intarissable fontaine où s'abreuvent des peuples entiers ne laisse à personne ni envie, ni regret, parce que la source coulera toujours ; ainsi coule le fleuve de l'amour divin dans l'enceinte du séjour des Bienheureux. Comme une tendre mère se réjouit des caresses et des dons accordés à son enfant chéri, et les regarde comme faits à elle-même, ainsi chacun des élus jouit des biens et des faveurs qu'obtiennent ses compagnons de gloire (2). »

1. Voir le I<sup>er</sup> Sermon pour la Toussaint.

2. Besson. *Conférence sur le Ciel*.

## CHAPITRE VI

### **Le plaisir de la mémoire.**

Bonheur qu'éprouve le soldat à se rappeler les travaux et les périls de la guerre. — Satisfaction qu'éprouvent les élus à se rappeler les combats et les triomphes de la vie du temps. — Louanges que ce souvenir les portera à adresser à Dieu. — Les joies de la mémoire résultant des entretiens avec les saints Anges.

La mémoire aura aussi ses satisfactions. Elle a contribué à mettre la couronne sur le front des élus ; il est juste qu'elle ait une part marquée dans leur félicité.

Qui n'a entendu un vieux militaire parler des guerres auxquelles il a pris part ? Il se rappelle avec bonheur et fierté toutes les actions d'éclat auxquelles il a assisté, et où il a joué un rôle quelconque, fut-ce le moindre. Il lui semble encore assister aux batailles auxquelles il s'est trouvé. Il se rappelle avec une grande satisfaction tous les actes de bravoure qu'il a faits, les dangers et les périls qu'il a courus. Il parcourt par la pensée les pays ennemis qu'il a traversés, se rappelle les souffrances qu'il a éprouvées dans les marches et les contre-marches qu'il a été obligé de faire, soit pour prévenir, soit pour éviter l'ennemi. Les privations qu'il a souffertes, et qui alors lui sem-



blaient très-pénibles, ne lui semblent plus que des bagatelles, mises en parallèle avec les victoires remportées. Il vit du passé, autant que du présent.

Il en sera de même pour les élus arrivés au Ciel. Les combats livrés à la chair, au démon et au monde, dont ils seront sortis victorieux, seront pour eux un sujet de joie et d'une grande satisfaction. Les labeurs de la vie chrétienne, les privations attachées à la pratique exacte du devoir, l'esprit de sacrifice inhérent au titre de disciple fidèle de Jésus-Christ, les pénitences, les mortifications imposées par les lois de Dieu et de l'Église, seront pour eux un souvenir plein de délices. Ils béniront sans cesse le Seigneur qui les a soutenus dans leurs combats, et les en a fait sortir victorieux. Chacun d'eux dira avec le Psalmiste : « O mon âme, bénis le Seigneur ; que tout ce qui est en moi rende hommage à son saint nom ; mon âme, bénis le Seigneur et n'oublie jamais ses bienfaits. C'est lui qui a fait grâce à toutes tes fautes, qui a guéri tes infirmités. C'est lui qui te couronne de ses miséricordes. C'est lui qui comble tes désirs de tous ses biens, car il est bienfaisant par nature. Anges qui environnez son trône, vous qui êtes toujours prêts à accomplir ses volontés, bénissez à jamais pour moi le Seigneur (1). »

La mémoire des élus, dit saint François de Sales, sera toute pleine de Dieu, du souvenir des grâces et des biens qu'il leur aura faits pendant la vie.

Pour que la mémoire, dit-il encore, éprouve un jour ces joies, il faut lui retrancher maintenant mille souvenirs inutiles, qui la remplissent trop du présent et des choses terrestres ; il faut la remplir de la considé-

1. P's. civ.

ration des biens célestes et spécialement des divins mystères de la passion et de la mort de Jésus-Christ (1).

Nos bons anges, dit ailleurs le saint Évêque, nous apporteront une grande consolation, quand ils nous rappelleront les saintes inspirations qu'ils nous ont données autrefois ; elles étaient comme un lait sacré qu'ils allaient puiser dans les mamelles de la bonté divine. Ce lait divin nous a soutenus et fait croître en vertu (2).

1. 1<sup>er</sup> Sermon pour la Toussaint.

2. Sermon du deuxième dimanche de Carême.

## CHAPITRE VII

### Une visite dans le Paradis.

#### § I

##### NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Le Paradis, ainsi que nous l'avons dit au chapitre II, est, comme on le croit généralement, placé au-dessus des astres. C'est ce que saint Paul nomme *le troisième Ciel*, et le P. Jean d'Avila *le Ciel des cieux*. C'est, suivant saint Thomas et la foule des théologiens, un lieu déterminé où Dieu se manifeste à ses élus d'une manière spéciale, leur permet la contemplation de son essence, et les inonde par là d'un torrent de célestes voluptés. Ce lieu ou cet espace étant quelque chose de créé a des parties. Mais quelle que soit la partie qu'occupe chacun des élus, il voit et contemple Dieu, qui est infini. Seulement, il se manifeste plus ou moins à ses Saints, selon que leurs vertus leur ont mérité de le contempler plus ou moins imparfaitement. Les places ou les degrés dans le Ciel se règlent sur la vue plus ou moins claire que l'on a des perfections divines qui constituent la Divinité, ainsi que nous l'avons dit au chapitre III.

Il ne faut pas croire que les élus soient fixés dans un lieu de ce beau séjour ; ils peuvent le parcourir et aller d'un endroit dans un autre, avec la facilité ou

l'agilité propre aux Esprits, sans que leur félicité en souffre, parce que partout ils trouvent Dieu, et portent en quelque sorte leur Paradis avec eux, comme le dit saint Augustin (1).

Conformément à la classification adoptée par l'Église dans sa Liturgie, nous diviserons les Bienheureux par chœurs ou par séries.

## § II

LE SACRÉ COLLÈGE DES APOTRES. — LE CHOËUR DES MARTYRS. — CELUI DES CŒURS BLESSÉS PAR L'AMOUR SACRÉ. — LES SAINTS AMANTS DE LA CROIX.

Sous la conduite de son guide fidèle, notre Bienheureuse parcourt le splendide Palais qui désormais sera sa demeure, afin d'en connaître les différentes parties et ses heureux habitants.

Les premiers qui s'offrent à ses regards sont les Apôtres. Saint Pierre tient le premier rang, récompense de sa foi et de son amour. Qu'elle est grande la puissance de la foi ! Qu'elle est forte celle de l'amour ! Elle a fait verser à Pierre des torrents de larmes amères ; elle lui a fait verser son sang, pour servir de base à la sainte Église du Sauveur Jésus, qu'il avait reçu mission de bâtir, de concert avec ses onze collègues. Pierre, par son martyre, est devenu cette pierre solide que les flots des persécutions ne peuvent ébranler, contre laquelle ils viendront se briser, jusqu'à la fin des siècles.

1. Voir le *Paradis catholique*, de M. l'abbé Lohan. — *Saint Thomas et la vie future*, par M. Martin.

Du haut du Ciel, notre Bienheureuse admire la force de cette parole puissante du Maître de Pierre, du divin fondateur de l'Église, qui défie la rage de Satan et celle de ses satellites : *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Église*. Alors lui vient à la mémoire cette prédiction du Roi-Prophète : C'est en vain que les Rois et les peuples se liguèrent contre le Christ et son Lieutenant. Ce Lieutenant, fort de la promesse de son Maître, se rira des ligués ourdies par l'astuce et la perfidie. — Elle salue humblement le collège des Apôtres, ces dignes Assesseurs du Sauveur Jésus, lorsqu'à la fin des temps, il viendra juger le monde, dans l'éclat de sa gloire, et elle continue sa visite.

A l'auréole brillante qui entoure leurs têtes, elle reconnaît facilement le chœur des Martyrs, de ces âmes grandes et généreuses, à la foi forte et solide, qui ont mis en pratique ces maximes du Sauveur Jésus : *La plus grande preuve que l'on puisse donner de son amour est de mourir pour l'objet aimé ; et cette autre : Celui qui perdra sa vie temporaire pour moi en retrouvera une autre plus heureuse dans le Ciel, et celle-là ne finira pas*.

Cette troupe glorieuse porte des robes blanches, d'une blancheur éclatante (1) ; elles doivent cette beauté au sang de l'Agneau, dans lequel elles ont été lavées (2).

Elle voit ce grand évêque d'Antioche, Ignace, qui condamné à être dévoré par les bêtes, dans l'amphithéâtre de Rome, craignant que les fidèles de cette capitale du monde ne s'opposassent par leurs prières au grand désir qu'il avait de donner sa vie pour le

1. *Apocalypse*. — Hymne ambrosienne.

2. *Apocalypse*.

Sauveur Jésus, leur écrivait : « Je vous en conjure, que votre bienveillance ne me soit pas préjudiciable. Laissez-moi dévorer par les bêtes, qui me conduiront à Dieu. Je commence maintenant à être le disciple du Sauveur Jésus. Je ne souhaite rien des choses visibles, je les estime moins que la poussière, afin de jouir enfin de Jésus-Christ. Laissez-moi, mes frères, et ne m'empêchez pas de chercher la vie. Jésus-Christ est la vie des fidèles, ne m'empêchez pas de mourir pour lui, parce que la vie sans Jésus-Christ est une mort et non une vie (1). »

Elle voit aussi brillant d'une gloire incomparable, cet autre évêque, Polycarpe. Ayant été averti en songe par Notre-Seigneur que dans trois jours il serait arrêté pour être conduit devant le Proconsul, il assembla ses amis et il leur dit : « Dans peu de jours, je serai brûlé vif ; que mon Seigneur Jésus soit béni à jamais de ce qu'il veut bien me faire mériter la couronne du martyre. »

Étant menacé par le Proconsul des bêtes et du feu, il lui répondit : « Je ne crains point ce feu qui tue le corps et dure peu ; mais je redoute celui qui dure toujours et se nourrit de la mort des impies. Faites venir les bêtes, allumez le feu, je suis prêt à tout (2). »

Elle distingue, à l'éclat de sa couronne et de sa palme, cette jeune vierge nommée Agnès, qui, à l'âge de treize ans, par la fermeté de sa foi et de son amour pour Jésus-Christ, sut déjouer toutes les ruses du gouverneur de Rome, méprisant ses offres séduisantes et

1. Épître de saint Ignace, évêque d'Antioche, aux Rom.

2. *Vies des Saints*, par Giry.

se riant de ses menaces. Voyant que le bourreau hésitait et n'osait, à cause de sa grande jeunesse, la frapper avec son glaive : « Qu'attends-tu ? lui dit-elle. Fais mourir ce corps qui peut être vu des yeux des hommes, dont je ne veux pas être regardée, et que mon âme vive, elle qui est agréable aux yeux de Dieu. Que mon Seigneur qui m'a élue pour son épouse, et auquel seul je veux plaire, daigne par sa bonté me recevoir entre ses bras (1) ! »

Notre Bienheureuse bénit la bonté divine qui s'est glorifiée par la force et le courage qu'elle a donnés aux Martyrs, et qui en les couronnant a accompli la promesse faite dans les saintes Écritures : *Les justes vivront éternellement, le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux. Ils recevront de la main de Dieu un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire* (2).

1. *Vies des Saints*, par Giry.

2. *Sagesse*, ch. v ; épître de la messe de plusieurs martyrs.

La foi et l'amour, qui ont produit les martyrs des premiers siècles de l'Église, sont une sève divine qui subsistera jusqu'à la fin des temps. Aussi elle porte encore des fruits consolants et glorieux pour la religion catholique, comme en font foi les *Annales de la Propagation* de cette foi divine, qui a sa racine dans le cœur de Jésus. Pour notre édification, nous rapporterons quelques-uns des sentiments que le désir du martyre inspirait à un saint prêtre du XVII<sup>e</sup> siècle, à la béatification duquel travaille activement la Curie romaine.

« On l'a souvent, dit son historien, entendu s'écrier : Venez, croix, venez, peines, afin que je souffre, à l'exemple de mon Sauveur, et pour l'amour de ce divin Jésus qui a tant souffert pour moi. C'est trop peu de n'avoir qu'un corps à immoler, de n'avoir qu'une vie à perdre, de ne mourir qu'une fois. Très-cher Jésus, certes, si j'avais tous les corps humains qui ont été, qui sont et qui seront, très-volontiers, moyennant votre grâce, je voudrais les

Il est un autre genre de martyre qui consiste, non plus à verser son sang pour affermir sa foi, mais à s'oublier entièrement pour ne vivre que pour Dieu et de Dieu. C'est, en petit, la vie des Séraphins sur cette terre. C'est l'amour divin brûlant suavement et quelquefois durement les cœurs, par l'effet de désirs inas-

livrer et les abandonner pour vous à toutes sortes de supplices. Oh! s'il était possible de mourir autant de fois pour votre amour, qu'il y a de moments dans tous les siècles passés, présents et à venir, que je n'estimerais heureux! Ah! le très-unique amour de mon cœur, qui me donnera de me voir tout rouge de mon sang, tout couvert de plaies et de douleurs pour l'amour de vous, comme vous l'avez été autrefois pour l'amour de moi! O feux, ô flammes, ô glaives, ô confusions, mépris, opprobres, venez fondre sur moi! Que j'aime toujours mon très-aimable Jésus, que je vive et meure en l'aimant \*.

Nous le demandons à nos lecteurs, n'est-ce pas beau, n'est-ce pas admirable? n'est-ce pas propre à nous couvrir de confusion?

L'anecdote suivante va confirmer notre assertion, que la sève du martyre est toujours dans l'Église catholique et qu'elle y sera tant qu'elle durera, c'est-à-dire jusqu'au dernier jour du monde.

Il y a à peine quelques jours, le quatrième conseil de guerre de Paris jugeait les soldats de la Commune qui ont pillé le couvent de Picpus. Parmi les témoins cités, comparait un frère servant, attaché à la communauté; il est âgé de vingt-neuf ans. Ce témoin servait, contraint par la force, la table des fédérés pendant leur occupation de Picpus. Un jour, après fortes libations, un d'eux lui mit le pistolet sur la poitrine en lui disant : Reconnais qu'il n'y a pas de Dieu ou je te tue. — Je proclame hautement et à la face de l'univers, répond le frère, qu'il y a un Dieu, souverain Créateur et souverain Maître de toutes choses. Je lui rends mes plus profonds hommages d'amour et de reconnaissance. — Feu! lui crient les forcenés, qui entourent le frère. — Après un moment de réflexion, celui qui avait fait la menace retire son arme en disant : Non je ne veux pas le tuer, car cet animal deviendrait un martyr (Voir la Semaine rel. de Rennes).

\* Vertus du P. Eudes.



souvis de jouir de Dieu, désirs qui crucifient et purifient.

Elle distingue, parmi les cœurs brûlés du feu sacré de la sainte dilection, saint Augustin, qui disait à Dieu : Recevez mon cœur, ô cher Maître, décochez contre lui toutes les flèches de votre divin amour ! Oh ! que ces blessures me seront douces et aimables ; oh ! que je serai glorieux, si mon âme peut dire un jour : J'ai été allaitée de votre charité (1).

Elle aperçut aussi, brûlant du feu sacré qui consume délicieusement les Séraphins, ce grand archevêque de Valence, saint Thomas de Villeneuve, qui s'écriait, dans un transport d'amour : « Vous m'ordonnez, Seigneur, de vous aimer en toutes choses et par-dessus toutes choses, et vous me l'ordonnez par le commandement le plus strict, le plus sévère. Eh quoi ! est-il possible, ô mon Dieu, que je sois si injuste, si ingrat, que d'avoir besoin d'un semblable précepte ? Après m'avoir créé à votre image, racheté par le sang précieux de votre Fils, et comblé de tant de grâces et de bienfaits, comment est-il nécessaire que vous me commandiez de vous aimer ? Ah ! vous me confondez, Seigneur, par ce précepte et me convainquez du peu que je suis. Mais, ô commandement infiniment doux, infiniment aimable, fardeau agréable et facile à porter. Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de m'avoir obligé de vous aimer par une loi aussi sainte et aussi désirable, et d'avoir ajouté un aiguillon à notre amour naturel pour vous ! Si vous me défendiez de vous aimer, une telle défense me paraîtrait impossible et insupportable. Je pourrais

1. *Méditation.* Giry. *Vie des Saints.*

plutôt supporter tous les maux de l'Enfer, que la privation de votre amour (1). »

Comme la couronne de ce Séraphin de la terre est belle ! Comme l'amour la rend brillante !

Elle voit aussi, brûlante du feu sacré, dans un haut degré, sainte Madeleine de Pazzi, dont le cœur sur la terre avait été une fournaise d'amour.

« O amour, amour, s'écriait-elle, que tu es peu connu et aimé ! Si tu ne sais où te reposer, viens, ô amour, viens tout entier en moi ; que je te recevrai bien ! » Et ailleurs : « O âme créée par l'amour, pourquoi n'aimes-tu pas l'amour ? Et qu'est-ce donc que l'amour, sinon Dieu ? O amour, tu me fais fondre, tu me dissous, tu me consumes, tu me fais mourir, et plus je vis, plus je sens de la peine de voir que tu n'es ni connu ni aimé. Venez, âmes chéries, venez aimer mon amour, venez aimer votre Dieu (2). »

L'Ange lui fait encore remarquer, parmi les cœurs brûlés ici-bas du feu sacré de l'amour divin, sainte Mechtilde du Saint-Sacrement.

Écoute, lui dit-il, ce qu'elle écrivait à une de ses amies : « O amour pur et saint, je reconnais votre puissance, votre grandeur, et votre souveraine autorité ; réglez donc et élevez-vous au-dessus de tout ce qui n'est pas vous, et paraissez-vous seul. Je mets ma liberté à vos pieds. O amour, tirez-moi de la profonde solitude du cloître, pour me mener au martyre, à la mort, au néant ; arrachez-moi de moi-même et transformez-moi en vous, pour me faire vivre uniquement de vous (3). »

1. *Œuvres* de saint Thomas de Villeneuve.

2. *Œuvres* de la Sainte.

3. Voir la *Vie* de sainte Mechtilde, fondatrice des religieuses de l'Ador. perp.

Son saint Conducteur, en lui montrant saint Paul de la Croix, fondateur des Passionnistes, lui raconte cette anecdote, qui décèle la plénitude d'amour dont était rempli son cœur :

Traversant une forêt, tout à coup il s'arrête et s'adressant à ses compagnons de voyage, il s'écrie : Oh ! n'entendez-vous pas ces arbres et leurs feuilles qui vous disent : Aimez Dieu, aimez Dieu. S'enflammant de plus en plus de l'amour divin, son visage devient rayonnant, et il continue à dire bien haut : Oh ! comment se peut-il que vous n'aimiez pas Dieu ? comment cela peut-il être ? Mes frères, aimez Dieu, aimez Dieu, il mérite tant notre amour. N'entendez-vous pas ces arbres qui vous crient d'aimer Dieu ? O amour divin, ô divin amour !

Écoute encore, chère sœur, ce petit récit, il te fera plaisir, dit l'Ange à notre Bienheureuse.

On voyait souvent le saint homme se promener dans la campagne, surtout au printemps, contemplant avec attention les fleurs qui se trouvaient sur son passage ; les touchant ensuite avec son bâton, il leur disait : Taisez-vous, chères fleurs, taisez-vous, ne nous reprochez pas notre ingratitude envers notre Créateur commun.

N'est-ce pas là, chère sœur, une belle leçon pour nos frères et nos sœurs de la terre ? Puissent-ils en profiter (1).

Ainsi que nous l'avons dit dans l'avant-propos de ce livre, les cœurs brûlés par l'amour sacré ne passent pas ordinairement par le Purgatoire, le feu sacré de la sainte dilection les purifiant des petites faiblesses de l'humanité.

1. Voir *Tout pour Jésus*.

Elle aperçoit encore, tout brillants de gloire, les saints Amants de la croix du Seigneur Jésus, qui ont mis leur bonheur et leur honneur à souffrir pour lui. Elle voit le divin Paul, l'Apôtre des nations, lui qui se glorifiait de porter sur son corps les sacrés stigmates du divin Crucifié ; lui qui ne se réjouissait que dans la croix de son adorable Maître. — Elle voit Thérèse de Jésus, enflammée du désir de souffrir, dès sa jeunesse ; se dédommageant de la privation de n'avoir pu aller endurer le martyre, en souffrant avec une patience héroïque, pendant toute sa vie, toute espèce de maux, que le Seigneur semblait se plaisir à lui envoyer, afin de contenter son désir insatiable de la souffrance. — Elle voit une des filles spirituelles de la mère Thérèse, ce cœur si brûlant d'amour, non moins altéré de souffrances que Thérèse, et désirant par là donner un aliment à son amour, Marie-Madeleine de Pazzi, demandant à ne pas mourir, afin de pouvoir souffrir. Aussi dans une extase, son saint Époux lui proposant le choix entre une couronne de roses, récompense de ses souffrances passées, et une couronne d'épines, symbole de nouvelles douleurs, elle court avec empressement à la couronne d'épines, se la passe elle-même sur la tête et éprouve par l'effet de cet acte de violentes douleurs, qu'elle continua à ressentir le reste de sa vie. — Elle voit, brillant de gloire et de beauté, cet humble enfant de sainte Thérèse, et en même temps son père spirituel, saint Jean de la Croix, qui, un jour, interrogé par Jésus pour savoir quelle récompense il désirait pour les services qu'il avait rendus à l'Ordre des Carmélites réformées, répondit qu'il n'ambitionnait que la croix du mépris et de la souffrance. Ce vœu fut satisfait complètement par le soin que prit la Providence de lui

procurer l'un et l'autre. — Elle voit, également brillante de beauté et de clarté, en attendant que son corps, instrument de ses souffrances, participe à la gloire de son âme, une sainte Lidwine, qui pendant trente-huit ans fut clouée sur un grabat, édifiant par sa patience et la joie qu'elle éprouvait de souffrir toutes les personnes qui la voyaient.

Ce spectacle remplit notre Bienheureuse d'une sainte joie ; elle y reconnaît l'accomplissement des promesses divines, que *ceux qui auront semé dans les larmes recueilleront dans la joie* ; que *quiconque souffre avec Jésus-Christ régnera un jour avec Jésus-Christ*. Elle comprend mieux qu'elle ne l'avait fait, pendant qu'elle était sur la terre, la vérité de cette maxime du grand et saint patriarche de Constantinople, saint Jean Chrysostôme : que les croix sont plus précieuses que l'or et les diamants. Aussi le Saint disait que, s'il avait eu le choix entre le rôle de l'Ange qui fut enlever les chaînes de Pierre enfermé dans la prison par Hérode, et celui de Pierre, souffrant pour Jésus, il eut préféré être Pierre (1).

1. On lit dans les *Révélations* de sainte Gertrude qu'un jour Notre-Seigneur lui dit : « Comme l'anneau est le signe de l'alliance des époux entre eux, de même l'adversité est le signe authentique de l'élection divine, et comme l'alliance de l'âme avec Dieu. » Quelle parole consolante pour tant de cœurs opprimés par la douleur !

Le vénérable P. Eudes aimait à répéter cette maxime : « La croix est un effet de l'ineffable miséricorde de Dieu sur une âme. » Sa conduite a prouvé combien son affection et son estime pour la croix étaient profondes, peu de personnes ayant eu à porter autant de croix que lui.

Ecrivant à une de ses filles spirituelles, que le Seigneur faisait

## § III.

ADAM ET ÈVE, CHEFS DU CHŒUR DES PÉNITENTS. — LE BON LARRON. — SAINTE MADELEINE ET SAINTE MARGUERITE DE CORTONE. — LA VALEUR DES LARMES MANIFESTÉE DANS LA PERSONNE DE DAVID. — GLOIRE INCOMPARABLE DES PAUVRES VOLONTAIRES. — RÉCOMPENSE DE L'AUMÔNE. — LES DEUX TRÔNES INOCCUPÉS. — LES HUMBLÉS EXALTÉS. — LES SAINTS INNOCENTS. — LES PETITS ENFANTS APPELÉS AU CIEL APRÈS LEUR BAPTÊME.

Accompagnée de son guide fidèle, notre Bienheureuse continue son agréable visite dans le Paradis. — Sœur chérie, lui dit l'Ange, vois-tu à la tête du chœur des pénitents, chœur brillant de gloire, les deux premiers humains, la souche de l'humanité, Adam et Ève. Ils avaient été créés dans un état de sainteté et de perfection, qui les rapprochait de nous ; leur intelligence était ornée des plus belles et des plus magnifiques connaissances ; leur volonté était droite, et se portait naturellement au bien ; c'est cela qui a rendu leur faute plus grande. Ils l'ont amèrement pleurée ; leur pénitence a été longue et héroïque. Ils ont espéré dans la grâce du Réparateur de leur nature tombée,

marcher par la sainte voie de la croix, il lui disait : « Le grand Apôtre a prononcé une parole bien profonde quand il a dit : *Il était convenable que Jésus fut consommé par les souffrances.* O dignité, ô sainteté, ô excellence admirable des souffrances qui sont employées à la perfection et à la consommation d'un Dieu, à la perfection de Jésus, Homme-Dieu \* ! »

\* *Vertus du P. Eudes.*

que le Seigneur, dans son immense miséricorde, leur promit, le jour même de leur chute. Que la pénitence a de force et de pouvoir sur le cœur de Dieu ! Par elle, il oublie les plus grandes chutes ! Admire avec nous l'immense bonté du Seigneur, qui a réparé si magnifiquement la nature humaine dans la personne du Verbe incarné. Sœur bien-aimée, tu dois, maintenant que tes lumières sont plus grandes, comprendre le sens de ces mystérieuses paroles, que tu as bien des fois entendu chanter dans les temples du Seigneur, le jour où l'Église commence à célébrer le grand mystère de la résurrection de l'Homme-Dieu ! *Heureuse faute d'Adam qui a mérité à l'humanité un pareil Réparateur.* Par lui et en lui l'humanité a été élevée jusqu'à la divinité ; honneur incomparable, qui exciterait notre jalousie, un pareil honneur n'ayant pas été fait à notre nature, si cette basse passion pouvait avoir prise sur nous.

Vois-tu cet heureux pénitent de la dernière heure, le modèle des pécheurs qui ont le bonheur de se reconnaître sur leur lit de mort, c'est le bon Larron, celui qui eut la faveur insigne d'entendre de la bouche de Jésus-Christ cette consolante et vivifiante parole : en récompense de ton repentir et de la pénitence que tu as pratiquée en acceptant tes tourments et la mort en expiation de tes crimes, *tu seras, aujourd'hui même, avec moi en Paradis.*

Et cette autre pénitente que tu vois briller d'un si vif éclat, c'est Madeleine, celle à qui Jésus assura que ses nombreux péchés lui avaient été remis parce qu'elle avait beaucoup aimé. Telle est la force et la puissance de l'amour, il lave et purifie ; il nettoie comme le feu auquel il ressemble. Tu sais quelle vie angélique Made-

leine a menée après l'Ascension du Sauveur, elle n'était plus sur la terre qu'extérieurement, mais son esprit et son cœur étaient tout au Ciel.

Voilà encore un exemple de la puissance de la contrition et des œuvres satisfactoires, c'est sainte Marguerite de Cortone. La première partie de sa vie avait été un désordre continuel ; la mort du complice de ses crimes, mort tragique, la fait rentrer en elle-même ; elle reconnaît ses égarements, les pleure amèrement, les expie par des pénitences héroïques, et par là elle satisfait tellement à la justice divine, qu'elle mérite d'être favorisée de grâces spéciales de la part d'un Dieu qui est riche en miséricorde.

Voici l'aïeul du Sauveur des hommes, David, cet illustre pénitent, lui qui par humilité a consigné dans ses sacrés cantiques sa chute et sa pénitence. Il arrosait, chaque nuit, sa couche de ses larmes et mêlait la cendre à son pain. Aussi, malgré son énorme péché, par l'effet de son repentir, il a été chéri de Dieu, qui pardonne toujours au pécheur repentant, et a mérité que ce fût de son sang que le corps de l'Homme-Dieu fut formé.

Sœur bien-aimée, allons saluer les premiers parents du genre humain et tous ces illustres pénitents.

Adam et Ève voient avec bonheur cette nouvelle échappée aux filets de Satan, cette heureuse partie des dépouilles enlevées à l'Enfer par la mort de l'Homme-Dieu. Ils remercient l'Ange d'avoir protégé et bien dirigé cette branche sortie de leur souche maudite et de l'avoir introduite dans les parvis célestes.

La pauvreté volontaire, louée et préconisée par le Fils de Dieu, qui l'a ennoblie et presque divinisée dans sa personne, en ayant fait sa compagne inséparable,



pendant tout le temps qu'il a été sur la terre, apparaît à notre Bienheureuse avec toute sa grandeur et ses richesses spirituelles. En attendant que Jésus-Christ, fidèle à ses promesses, les fasse asseoir, au dernier jour, sur des trônes, pour juger, en qualité d'assesseurs, le monde épris d'une affection aveugle et coupable pour les biens passagers, qui fournissent aux passions leur aliment principal, elle voit une troupe de pauvres volontaires, brillant du plus vif éclat, en récompense de leur pénitence, de leur patience et de leur humilité, effets de la sainte vertu de pauvreté.

Elle remarque le pauvre d'Assise, le généreux saint François, homme au cœur grand et même héroïque, inondé de gloire, en récompense de sa tendre et vive affection pour la pauvreté. Elle distingue aussi la fille spirituelle de ce glorieux patriarche, Claire ; entourée d'une troupe nombreuse d'âmes grandes et généreuses comme elle, qui, par amour pour Jésus et pour l'imiter plus parfaitement, ont tout quitté afin de dépendre entièrement des soins de la divine Providence, et de pouvoir dire avec plus de vérité avec saint François : Notre Père qui est dans les cieux, qui pourvoit à la nourriture des petits oiseaux, pourvoira à nos besoins. Traitées par les mondains d'êtres inutiles et à charge à la société, elles ont été, par leurs prières et leurs pénitences, la sauvegarde et le paratonnerre de cette société aveugle et ingrate. Notre Bienheureuse voit cela clairement dans la lumière divine qui éclaire son intellect, et elle plaint les hommes, ses frères, d'être si insensés et de marcher dans une fausse voie.

Elle voit également, plongé dans un torrent de voluptés célestes, ce pauvre mendiant, objet, pendant sa vie, du mépris et du rebut du monde, Benoît Labre.

Pour lui s'est vérifié, comme pour beaucoup d'autres pauvres volontaires, cette parole de la divine Écriture : *Le Seigneur lui avait donné la science des Saints ; il l'a enrichi du fruit de ses travaux* (1).

Notre Visiteuse remarque les magnifiques promesses faites à l'aumône et aux autres œuvres de miséricorde, remplies dans la personne d'une foule d'âmes charitables, d'âmes pleines de foi et oublieuses d'elles-mêmes, pour faire du bien à leurs semblables. Elles avaient vu Jésus-Christ dans le prochain souffrant, lui qui a dit : *Tout ce que vous ferez au moindre des miens, en mon nom, sera sensé fait à moi-même ; je vous le rendrai un jour ; ne serait-ce même qu'un verre d'eau froide, s'il a été donné par charité, pour me plaire, il ne demeurera pas sans récompense.* Ces âmes, parmi lesquelles elle distingue saint Vincent de Paul, saint Jean l'Aumônier, sainte Françoise, dame romaine, sainte Élisabeth, duchesse de Thuringe, sainte Germaine Cousin, avaient compris cet enseignement de nos livres divins : *Les bienfaits sont comme un jardin délicieux et béni du ciel, et les fruits de la miséricorde demeureront éternellement. Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre et elle priera pour vous afin de vous délivrer de tout mal. Celui qui a pitié du pauvre prête au Seigneur à intérêt, et le Seigneur lui rendra ce qu'il lui aura prêté. Celui qui donne au pauvre n'aura besoin de rien. L'aumône de l'homme est devant Dieu comme un sceau, et il conservera le bienfait de l'homme, comme la prunelle de l'œil* (2).

Notre Bienheureuse remarque aussi deux trônes,

1. *Sages*. Ch. x.

2 *Livres sapientiaux*.

non encore occupés ; sur chacun d'eux, elle lit ces mots : *Comme il répandra ses biens avec libéralité sur les pauvres, sa justice demeurera dans tous les siècles, et sa puissance sera élevée et comblée de gloire* (1).

Frère, dit l'âme visiteuse, s'adressant à son aimable compagnon, pour qui sont ces deux trônes ?

Ils sont, lui répond l'Ange, pour deux de tes frères de la terre, qui sont encore dans le lieu de l'épreuve, mais dont la conduite chrétienne donne tout lieu de croire que leurs travaux auront un jour leur récompense. Leur histoire est intéressante; je vais, chère sœur, te la raconter telle que nous l'a apprise l'Ange de la cité

#### 1. Psaume III.

Nous ne pouvons résister à la satisfaction de proposer comme modèle de l'amour et du respect pour les pauvres un saint prêtre, à la béatification duquel la Congrégation des Rites donne tous ses soins, le vénérable Père Eudes, dont nous avons déjà eu occasion de parler plus d'une fois.

« Le grand amour qu'il portait à Notre-Seigneur, dit un de ses historiens, lui faisait aimer chaque chose à proportion de la ressemblance ou de la proximité qu'elle avait avec lui. Ne voyant rien sur la terre qui le représentât plus sensiblement que la personne des pauvres, il les honorait et les affectionnait au delà de tout ce que l'on peut dire. Il les regardait comme les *Sacrements du Sauveur*, sous lesquels il est caché, à peu près comme sous les espèces de l'adorable Eucharistie. Il leur baisait humblement les pieds et les mains, et les touchait avec les mêmes sentiments de vénération qu'il eût eu pour les saintes reliques...

« Il avait fait vœu, dès sa plus tendre jeunesse, de ne jamais leur refuser l'aumône, tant qu'il en aurait le moyen, et de les assister de tout son pouvoir... Quand, à la tête de sa nouvelle Congrégation (les Eudistes), il se vit libre de suivre les penchants de son cœur, il ne mit plus de bornes à ses charités, et plusieurs fois, on le vit s'ôter le pain de la bouche et se priver du nécessaire pour assister abondamment les malheureux.

qu'ils habitent, dans une de nos saintes réunions (1).

Je ne te dirai ni le nom de ces vertueux époux, ni celui de la ville qu'ils habitent ; tu les connaîtras un jour.

Le mari est chef d'un modeste atelier, dont le produit suffit à peine aux besoins du ménage. Ces humbles ressources, il les partage avec de plus pauvres que lui. Le gain de la semaine, il le distribue, tous les dimanches, aux malades, aux orphelins, aux infirmes, aux prisonniers, à tous ceux qui souffrent, tantôt aux uns, tantôt aux autres.

Sa femme pieuse comme lui, ayant les mêmes sentiments de foi et de charité chrétienne, est associée depuis trente ans à ses œuvres de bienfaisance. Voici quelques traits de son admirable charité, dont, j'en suis certain, sœur bien-aimée, le récit te causera une vraie satisfaction.

Un jour, après une longue maladie, car tu sais, sœur chérie, que le bon Dieu, notre Maître commun, éprouve ses fidèles serviteurs par la souffrance et les autres peines de la vie terrestre, elle sortait de chez elle. Elle

« Quand on a le cœur plein de charité pour les pauvres, disait-il souvent, on trouve toujours moyen de les assister. »

« A l'exemple du divin Maître, il conversait avec les misérables plus volontiers qu'avec les riches ; il était plus prompt à les visiter dans leurs maladies et à les consoler dans leurs afflictions. Il se rendait avec joie au confessionnal quand ils l'y demandaient. En un mot, il n'avait pour eux que de l'amour et du respect, et se remettait souvent en mémoire ces paroles de Notre-Seigneur : *Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites* \*. »

1. Voir *Job*, chap. 1.

\* Le P. Hérembourg. *Vertus du P. Eudes*.

rencontre à quelques pas de sa demeure, quatre enfants à peu près abandonnés par leurs parents, le corps couvert d'une lèpre hideuse et dans une saleté tellement dégoûtante, que les passants détournaient les yeux. Cette vertueuse femme, touchée de pitié, s'empresse de les recueillir chez elle. Elle les soigne avec un dévouement admirable, sans se laisser rebuter, par la crainte bien fondée de gagner elle-même la maladie. Son mari approuve l'acte de charité héroïque qu'a fait sa femme, et le partage en faisant construire un appartement pour loger ses enfants adoptifs, sa maison étant trop petite.

Un autre jour, s'étant arrêtée un instant dans la rue, elle voit passer auprès d'elle une pauvre fille, errante, à demi vêtue. Imitant la charité de l'illustre saint Martin, dont tu connais l'histoire, elle lui couvre les épaules avec son camail, et la fait conduire dans une maison de refuge, où sa jeunesse et son honneur sont en sûreté.

Entraînée par sa charité infatigable, elle ne craint pas de pénétrer dans ces infâmes repaires du crime, dont les tristes habitantes, exploitant l'inexpérience et les passions naissantes de la jeunesse, vivent aux dépens de leurs malheureuses victimes. Elle les aborde avec le zèle de l'apôtre, leur fait voir la perversité de leurs voies, les attendrit quelquefois et est assez heureuse pour en porter un certain nombre à rentrer dans les sentiments du regret et du repentir chrétiens. Le bon Dieu bénissant ses avis et sa charité, qui est l'éloquence la plus persuasive, elle a eu la consolation de ramener au devoir plus de cent de ces malheureuses créatures. Quelle joie et quelle satisfaction elle a procurées par là aux Anges gardiens de ces pauvres filles!

Aussi, si un grand nombre d'apôtres pareilles se trouvaient dans les grandes cités, nous n'aurions pas la douleur de voir tant d'âmes tomber en Enfer.

En continuant sa visite, elle voit avec bonheur l'accomplissement de cet oracle sacré, que l'humilité conduit à la gloire, et que quiconque se sera fait petit par vertu sera grand dans le royaume des cieux. Elle aperçoit donc tout éclatants de beauté et de gloire célestes tous ces petits par amour de la vie cachée, qui ont fui, autant qu'ils l'ont pu, les regards des hommes, et n'ont cherché qu'à être vus de Dieu seul. Elle découvre dans un haut degré de gloire un Alexis, jeune patrice romain, appartenant à l'une des premières familles de Rome, qui, pour se soustraire aux grandeurs toujours si périlleuses de ce monde, quitte la maison paternelle sous l'habit d'un mendiant, passe dix-huit ans à Édesse, se délectant dans les mépris et les insultes qu'il y reçoit, pris pour un gueux paresseux. Revenu à Rome, pour éviter les honneurs dont il allait être l'objet, sa sainteté ayant été miraculeusement manifestée, il passe le reste de sa vie dans un petit réduit, que, par charité, son père, qui ne l'a pas reconnu, a consenti à lui donner pour habitation, insulté et méprisé par les valets de la maison.

Elle remarque aussi dans tout l'éclat de la gloire un saint Félix de Valois, issu du sang royal de la maison de France, qui, dans la crainte d'être appelé à monter un jour sur le trône, quitte secrètement la cour du comte de Champagne, son oncle, change son nom, et se retire dans une profonde solitude, où il espère échapper aux regards des hommes et à leur souvenir.

Elle voit également, brillant comme un soleil, un saint François de Paule, modèle accompli de l'humilité

chrétienne, qui, malgré les merveilles que Dieu se plaisait à opérer par lui, se regardait comme le dernier des hommes, s'estimait être un grand pécheur, et a voulu que ses enfants spirituels se nommassent *Minimes*, c'est-à-dire les derniers et les plus petits des religieux (1).

Ici un magnifique spectacle se déroule à ses yeux : elle voit les *saints Innocents*, ces premières victimes du Sauveur Jésus, ces premiers martyrs, moissonnés dès leur entrée dans la vie, comme un tourbillon brise les roses naissantes ; elle les voit jouer avec leurs

1. Saint Paul, parlant de l'humilité, l'appelle par excellence la vertu de Notre-Seigneur. C'est elle qui nous imprime sa ressemblance, et qui fait le caractère propre d'un chrétien ; elle est le fondement du salut, la gardienne de la piété et le véhicule des bénédictions du ciel. Les saintes Lettres nous apprennent que Dieu, qui a fait toutes choses de rien, établit encore très-souvent les ouvrages de sa grâce sur le néant. L'histoire des patriarches et des prophètes dans l'Ancien Testament, celle de la sainte Vierge et des apôtres dans le Nouveau nous le prouvent évidemment. Leur élévation n'est fondée que sur leur humilité : ils n'ont été grands devant Dieu que parce qu'ils étaient petits à leurs propres yeux. C'est ce qui faisait dire au vénérable P. Eudes : « Donnez-moi une âme qui soit vraiment humble, je dirai qu'elle est vraiment sainte ; si elle est très-humble, qu'elle est grandement sainte ; si elle est grandement humble, qu'elle est très-sainte et ornée de toutes les vertus ; la divine Majesté est glorifiée en elle, Jésus y réside, elle est son trésor, le paradis de ses délices ; enfin, elle sera très-grande au royaume des cieux, puisque l'Évangile nous assure que celui qui s'humiliera sera exalté ; au contraire, une âme sans humilité est la demeure des démons et un abîme de toutes sortes de vices \* . »

Méditons attentivement, qui que nous soyons, ces maximes, qui sont vraiment évangéliques.

\* *Vertus du P. Eudes.*

couronnes et leurs palmes sous l'autel du ciel. Cette vue la réjouit, et la fait s'écrier : Gloire à Jésus, fils de Marie, qui a lavé dans son sang divin, même avant qu'il fut répandu sur le Calvaire, ces prémisses des martyrs (1).

Un autre spectacle, non moins beau, excite également son admiration : ce sont ces milliers de jeunes enfants, portant encore la belle robe de leur baptême, qu'aucune tâche n'a souillée. La miséricorde divine les a enlevés de ce monde avant qu'ils eussent eu le temps de perdre le trésor incomparable de leur innocence. Les portes du Ciel se sont immédiatement ouvertes devant eux. Hélas ! peut-être de nouvelles Rachel les ont-elles longtemps pleurés. Peut-être de nouveaux Jacob, après avoir perdu ces petits Joseph, ont-ils, dans leur douleur, demandé à quitter promptement cette vallée de larmes, afin d'aller retrouver ceux qui les avaient devancés dans la tombe. Aveuglés par leur peine, ni les uns ni les autres n'ont compris que c'était par un amour de prédilection que le Seigneur s'était hâté de rappeler à lui ces jeunes enfants, dans la crainte qu'ils ne fussent corrompus par la malice du siècle et ne perdissent leurs couronnes (2). Ils chantent le cantique de l'Agneau, disant : *Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur, Dieu tout-puissant ; vos voies sont justes et véritables, ô Roi des siècles* (3).

1. Hymne de la fête des saints Innocents.

2. *Sagesse*, ch. iv.

3. *Apocal.*, ch. xv. — Les païens eux mêmes disaient, guidés par les seules lumières de la raison : les dieux rappellent promptement à eux ceux qu'ils aiment (Calmet, sur le livre de la *Sagesse*).



Nous trouvons, dans la *Vie* du célèbre duc de Gandie, saint François de Borgia, un trait bien propre à confondre une foule d'âmes pieuses qui n'ont pas le courage de recevoir avec calme et abandon à la volonté divine la dure croix de la perte de quelques parents ou amis. François ayant appris dans les rues de Valladolid la mort subite de la comtesse de Lerina, celle de ses filles qu'il aimait le plus tendrement, et qui était encore plus recommandable par sa piété que par ses belles qualités, il s'arrêta, pria quelques instants pour elles et continua son chemin. Il allait pour lors à la cour. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'entretint avec l'impératrice comme à l'ordinaire. En la quittant, il recommanda la comtesse à ses prières. — Eh quoi! reprit la princesse, a-t-on jamais vu quelqu'un aussi peu touché de la mort de sa fille? — Madame, répondit François, elle ne m'avait été que prêtée; le Maître l'a rappelée à lui, ne dois-je pas me soumettre à sa volonté et le remercier de l'avoir fait entrer dans sa gloire, comme j'ai lieu de l'espérer de sa miséricorde infinie? Il a repris son dépôt; puis-je me plaindre \* ?

\* Voir Godescard, 10 octobre.

## CHAPITRE VIII

### **Beautés ravissantes du Paradis.**

Étonnement et satisfaction que la visite du Paradis produit sur notre Bienheureuse. — Exclamation de saint Augustin au sujet des beautés du Ciel. — Comparaisons de sainte Thérèse. — Détail des beautés de ce beau séjour par saint François de Sales. — Ce que sera le Paradis après la résurrection générale.

Que le palais, que Dieu dans sa munificence a bâti de sa main puissante, pour être la demeure de ses élus, paraît beau à notre Visiteuse ! Tout ce qu'elle voit la ravit et l'enchanté ! Toutes les beautés de notre planète lui paraissent bien peu de chose, mises en parallèle avec les merveilles qui s'offrent de toutes parts à ses regards étonnés. La magnifique description faite par saint Jean de la céleste Jérusalem ne lui semble qu'une faible peinture des beautés réelles de ce magnifique séjour. Elle reconnaît l'exactitude de cette exclamation de saint Augustin : « Si dans notre prison, vous faites pour nous, Seigneur, de si grandes choses, que ne ferez-vous pas dans votre palais, dans votre Paradis ? Si nous avons déjà tant de consolation dans cette vallée de larmes, que ne ferez-vous pas pour nous le jour du festin nuptial ? Ces petites choses nous aident à comprendre les grandes et

les choses visibles nous conduisent à la contemplation des choses invisibles (1). »

Notre Bienheureuse reconnaît également que les comparaisons que les Saints ont employées pour nous donner une idée de la beauté du Paradis avaient une vérité relative et adaptée à la vie de la terre. La mère sainte Thérèse, a dit saint François de Sales, a essayé de trouver quelque similitude propre à nous donner quelque idée de la beauté du Ciel. Elle le compare à une grande salle, dont les murs seraient entièrement couverts de magnifiques tableaux et de grandes glaces. L'une d'elles est si resplendissante et si grande que si l'on s'y regarde, on s'y voit parfaitement soi-même, et en même temps, avec un plaisir singulier, tous les tableaux et toutes les glaces qui sont dans la salle.

Cette salle est le Ciel empirée, où Dieu se manifeste à ses élus, dans l'éclat de sa gloire. Outre qu'on l'y voit lui-même, on y voit tout en lui. On s'y voit soi-même, avec toutes les grâces que l'on a reçues. On y voit également la gloire de tous les Saints, leurs mérites, ce qu'ils ont souffert, les grâces et les faveurs qu'ils ont reçues de Dieu, pendant le temps de l'épreuve. On y voit aussi toutes les choses créées, toutes les diverses parties de la création avec leurs incalculables beautés (2).

« Que dire de la noblesse, de la beauté, de la multitude des heureux habitants du ciel ? Qu'y-a-t-il de comparable à la beauté ravissante de ces millions d'Ange, de Chérubins, de Séraphins ; à la majesté, à la dignité de cette multitude innombrable d'Apôtres, de Martyrs,

1. *Solil.* XXI<sup>o</sup>.

2. Voir le premier Sermon de saint Fr. de Sales pour la Touss.

de Confesseurs, de Vierges et de saintes Femmes. Oh ! que cette compagnie est bien faite pour rendre heureux ! Le moindre des heureux habitants de la sainte Cité est plus beau, plus agréable à voir que le monde avec toutes ses merveilles. Que sera-ce de les voir tous ? Toujours ils chantent le cantique de l'amour éternel. Toujours, ils jouissent d'une constante allégresse. Ils se procurent les unes aux autres des contentements indicibles. Ils vivent dans la consolation d'une heureuse et indissoluble société (1). »

« Nous nous reconnaitrons tous les uns les autres dans le Ciel. Quel contentement nous recevrons en voyant ceux que nous avons si tendrement aimés dans cette vie ! Les amitiés particulières ne nuiront jamais à l'amitié générale que tous les Bienheureux auront les uns pour les autres parce qu'elles prendront leur source en Dieu qui les dirigera de manière que tous s'aimeront de ce pur amour dont il est le modèle et le principe (2). »

Elle voit que c'est avec vérité que M. l'abbé Lohan a dit : « Après la résurrection, les défauts de notre système planétaire n'existeront plus dans les objets de la brillante demeure accordée aux élus. On y possédera un jour sans déclin et sans aurore, qui aura toute la fraîcheur de la nuit, et ajoutera aux grâces du printemps la chaleur de l'été et la fécondité de l'automne. Une immense clarté, remplira tout de ses rayons ; mais cette clarté loin de brûler ou d'éblouir les yeux, éclairera en rafraichissant, comme un astre qui se réfléchit au fond des eaux, et conserve néan-

1. *Vie dévote*, ch. xvi.

2. Sermon du deuxième dim. de carême.

moins son éclat. Sa magnificence y sera extrême, mais sans fatigue pour les habitants, car tout y sera en rapport, l'homme et les somptuosités qu'il contempera. Selon la parole du Dante: les organes de nos corps seront assez robustes pour tout ce qui pourra leur plaire (1). »

1. *Le Paradis cath.*, ch. III, § 2.

## CHAPITRE IX

### **Bonheur accidentel ou accessoire des élus.**

Bonheur accidentel des élus, la réunion aux personnes que l'on a connues et aimées sur la terre. — Au Ciel on se reconnaît. — Joie d'un pasteur des âmes, — d'une pieuse institutrice, — d'une bonne mère. — Un message du Ciel.

Ce ne sera pas une petite satisfaction pour les élus de se trouver au milieu d'êtres chéris, qui les auront devancés dans la tombe et dans le séjour des délices éternelles. Lorsque la cruelle mort était venue briser des liens aimés, ceux qui quittaient la terre et ceux qui y restaient s'étaient donné rendez-vous au Ciel. On y retrouve donc ceux dont la séparation avait causé une peine si sensible. Cette union désirée contribue au bonheur des élus. Alors on parle de la terre, des peines et des joies passées ; de ceux qu'on a laissés et que l'on souhaite ardemment voir venir bientôt arriver au lieu de l'éternel repos.

« Quel instant solennel et mémorable, même au sein de l'éternité, que celui où s'accomplit la reconnaissance entre les amis et les proches, entre l'épouse et l'époux, entre la mère et le fils, entre tous ceux qui se sont aimés sur la terre, et pleurés au moment de la mort... Quelles ravissantes paroles et quelles douces marques d'amitié ! Les voilà donc enfin réunis dans un

bonheur commun, ces amis, ces proches, que les nécessités de la vie et d'inévitables devoirs avaient séparés, les voilà réunis, malgré la distance des lieux où ils ont vécu, et la différence des destinées qu'ils ont subies (1).»

Ce serait une grave erreur de penser qu'au Ciel on ne se reconnaît pas. La sainte Écriture, la Tradition, la raison elle-même condamnent ce sentiment.

Abraham, au rapport du saint Évangile, reconnut le pauvre Lazare, qui, comme lui, était dans le sein de Dieu.

Nous nous reconnâtrons tous au Ciel, dit saint Augustin. Vous connaîtrez tous les Saints. Ils se connaîtront, non parce qu'ils verront la face des uns des autres, mais parce qu'ils verront comme les Prophètes ont coutume de voir ici-bas, et même d'une manière bien plus excellente ; ils verront divinement parce qu'ils seront pleins de Dieu (2).

« Les âmes des justes, dit Honorius d'Autun, connaissent tous les justes, elles connaissent même leur nom, leur race, leur mérite, comme s'ils avaient toujours été avec eux : elles connaissent aussi tous les méchants, de manière à savoir pour quelle faute chacun d'eux est en Enfer (3). »

Notre union dans le Ciel, dit Tertullien, sera d'autant plus grande, que nous sommes destinés à un état meilleur, devant ressusciter pour une union spirituelle, et devant reconnaître les nôtres, comme ils nous reconnaîtront nous-mêmes.

1. *Le Paradis catholique*, ch. x.

2. Sermon 243.

3. *Elucidarium*.

« O mon frère, disait saint Ambroise, pourse consoler de la perte de son frère Satyre, puisque vous m'avez précédé dans le Ciel, préparez-y moi une place. De même qu'ici-bas, tout fut commun entre nous, de même au Ciel nous ignorerons la loi des partages. Ne faites pas attendre longtemps, je vous en conjure, celui qui éprouve un si grand désir de vous rejoindre. Oui, je me console en espérant que la séparation, mise entre nous par votre départ, ne sera pas longue, et que par vos prières vous obtiendrez la grâce d'attirer plus promptement à vous celui qui vous regrette si vivement (1). »

Le raisonnement montre qu'il doit en être ainsi, c'est-à-dire qu'on se reconnaît au Ciel.

« Les Bienheureux ont une science infuse et actuelle qui leur vient par voie de révélation ou d'illumination, soit de la part de Dieu, soit de la part du Christ, soit de la part des Anges ou des Saints plus élevés en gloire. Ils ont aussi une science naturelle et acquise, qu'ils ont obtenue pendant cette vie, soit par le travail, soit par l'expérience, et qu'ils conservent au Ciel. Perdraient-ils donc, dans le séjour de la félicité, celle de toutes leurs connaissances acquises, qui peut le plus accroître leur bonheur, la connaissance des parents et des amis qu'ils eurent ici-bas (2) ? »

Notre cœur lui-même nous crie bien haut que les choses doivent se passer de la sorte. Ne manquerait-il pas en effet quelque chose à notre bonheur, dans ce lieu où cependant la félicité est complète, si nous ne pouvions y reconnaître ceux que nous avons aimés et

1. Saint Ambroise. *De la mort de son frère.*

2. R. P. Blot. *Au Ciel on se reconnaît.*



aimons encore, qui seront admis à partager notre belle demeure ; nous entretenir avec eux, leur communiquer nos pensées, leur faire voir la permanence de nos affections, et bénir, de concert avec eux, le Dieu bon qui nous aura rendus les uns les autres participants de son bonheur éternel ? Tenons donc pour certain que dans le Ciel nous nous retrouverons et nous nous reconnaitrons. Car, comme le dit si bien M. l'abbé Lohan, la mort sépare et ne détruit pas ; le Ciel sera le lieu de la réunion. Les liens de la parenté et de l'amitié, qui auront été épurés, n'en seront que plus forts. Vous retrouverez votre ami, disait saint Jean Chrysostôme à une veuve désolée, votre Thérasius, non plus avec cette beauté corporelle dont il était doué, mais avec une autre splendeur qui surpassera l'éclat du soleil.

Si notre Bienheureuse a été, pendant son pèlerinage sur la terre, honorée du titre auguste de pasteur des âmes, avec quel bonheur elle retrouvera au Ciel celles de ses ouailles, qui seront entrées avant elle dans le séjour de la gloire éternelle. Elles viendront avec empressement la remercier de ses soins spirituels.

« Cher pasteur, lui diront-elles, c'est à vous, après Dieu, que nous sommes redevables de notre bonheur ; c'est vous qui, par vos instructions, vos sages conseils, et surtout par vos saints exemples, nous avez montré la route du Ciel. Soyez à jamais béni pour votre zèle, et vos soins paternels (1). »

1. Que les pasteurs des âmes, vraiment dignes de ce nom, aient dans le Ciel une magnifique couronne, c'est ce que montre clairement le portrait du saint prêtre, tracé par une main de maître. Ce tableau doit nous faire honorer notre saint ministère, comme

Quel bonheur pour une sainte institutrice qui s'est dévouée, pendant de longues années, à l'éducation de l'enfance ou de la jeunesse, de se voir entourée d'une troupe nombreuse de jeunes filles, qui viennent lui rappeler que c'est aux bons principes qu'elle s'est appliquée à leur inculquer, à la crainte et à l'horreur du péché qu'elle s'est efforcée de leur inspirer, à l'amour de la vertu et surtout de la modestie chrétienne, qu'elle leur avait communiqué par ses leçons et ses exemples, qu'elles doivent la couronne qu'elles portent !

Quelle joie pour une bonne mère de retrouver éclatants de gloire et jouissant d'un bonheur parfait plusieurs de ses enfants ou de ses petits-enfants, qu'elle avait par ses soins maternels formés à la pratique du bien ! Peut-être les avait-elle longtemps pleurés ; peut-être s'était-elle trop affligée de leur départ précipité pour l'autre monde ; maintenant, elle se réjouit de ce qu'ils l'avaient devancée dans la gloire éternelle ; car

le vent saint Paul, et nous encourager aux sacrifices perpétuels que réclame notre sublime vocation.

« Le prêtre, c'est l'une des plus merveilleuses créations de l'Église catholique, qui en a produit de si belles. Cet homme sacrifie les joies, les honneurs, les ambitions du monde, pour ne mettre qu'en Dieu ses espérances. Il s'arrache aux joies de la famille, pour se donner tout entier et sans partage à cette autre famille chrétienne dont il devient le pasteur et le père. Il est l'homme de la prière et du pardon, de la mansuétude et du renoncement ; l'ami des délaissés, le consolateur de ceux qui ont perdu avec l'espérance la dernière force de la vie. Il est le martyr mystique qui puise, chaque jour, dans le grand sacrifice chrétien le sens de la douleur volontairement acceptée pour la rédemption des âmes. L'antiquité païenne, si elle l'avait connu, lui aurait dressé des autels ; nos âges chrétiens lui avaient fait une auréole de respect\* . »

\* Chesnelong, discours à l'Assemblée génér. des cathol., mars 1875.

elle est assurée qu'ils ne perdront pas leur couronne, et ne seront plus exposés aux périls si divers de la vie.

Les joies de la patrie ne font pas oublier aux élus ceux de leurs parents et amis qui sont encore dans l'exil et sur le champ de bataille de la vie. Notre Bienheureuse s'adressant à son guide complaisant et fidèle compagnon : Frère bien-aimé, lui dit-elle, j'ai une dernière faveur à réclamer de ton dévouement. Si le mauvais riche, dont parle l'évangile du Seigneur Jésus, s'intéressait au sort des frères qu'il avait laissés dans le monde, et priait Abraham de leur envoyer un message par Lazare, afin de les engager à se convertir, et à ne pas s'exposer à le rejoindre dans les Enfers ; moi aussi je désire envoyer, avec la permission du Dieu bon qui vient de me couronner, un message céleste à tel et tel de mes parents, pour les porter à travailler constamment et généreusement à leur salut.

Si notre Roi y consent, répond l'Ange, je suis, sœur chérie, tout disposé à te rendre le service que tu me demandes : allons demander à Jésus la permission.

Ils vont se prosterner devant le trône du Roi des Anges, qui accède volontiers à leur prière. La grâce sollicitée est obtenue (1).

1. Le langage des Anges et celui des âmes débarrassées des entraves des sens n'a aucun rapport avec celui de ce bas monde ; il est en harmonie avec la nature toute spirituelle des Anges et celle des âmes séparées du corps. « Quand un ange, dit M. l'abbé Soyer, dirige ses pensées vers un autre, et désire qu'il les connaisse, alors cette direction de volonté est comme une locution ou une parole par laquelle il fait connaître ses pensées et parle à un autre \* . »

\* *Saint Michel et les Anges.*

L'Ange part avec la rapidité de l'éclair ; il traverse les espaces, et il est bientôt arrivé aux lieux où il doit remplir son message. Soit dans le sommeil, soit dans la veille, choisissant le moment le plus opportun, il souffle doucement à l'oreille des protégés de sa sœur ces charmantes strophes :

Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme,  
Mais la prison qui le tient enfermé,  
Par les tourments de l'exil consumé,  
Temps de l'épreuve et que la vie on nomme.

Ce corps mortel que l'œil ravi contemple  
D'abord charmant, mais promis au tombeau,  
Ce n'est pas l'homme... il est certes plus beau  
Lui dont un Dieu voulut faire son temple.

Reconnais donc, homme, ton origine,  
Et d'un cœur fier dédaigne ces bas lieux,  
Certain qu'un jour tu dois fleurir aux Cieux,  
Car n'es-tu pas une plante divine ?

Il laisse ces pieuses pensées comme une semence de salut dans l'esprit et le cœur de ceux qu'il avait mission d'avertir de penser sérieusement à leur éternité.

Bientôt le messager céleste reprend son vol vers le séjour des élus, et va rendre compte à sa sœur de l'exécution exacte de sa mission.

## CHAPITRE X

### **Désir de l'âme arrivée au Ciel de voir son corps venir partager sa félicité.**

Avant la chute, il existait une harmonie parfaite entre le corps et l'âme. — Désordre introduit par le péché dans la nature humaine. — Efforts inspirés par la foi pour rétablir l'harmonie entre le corps et l'âme. — Pour récompense de la docilité du corps, l'âme arrivée au Ciel désire lui faire partager son bonheur. — Qualités des corps glorieux : impassibilité, — agilité, — subtilité, — clarté, — récompense des vertus chrétiennes de la vie.

Qu'elle était belle l'harmonie parfaite que le Créateur avait établie entre l'âme et le corps de nos premiers parents ! L'âme remplie d'une sagesse surnaturelle dirigeait le corps avec une prudence quasi divine. Tous les sens étaient soumis à l'âme, comme les serviteurs doivent l'être à leur maître. La révolte de l'âme contre Dieu fut cause, qu'à leur tour, les sens se révoltèrent contre l'âme. Elle avait refusé de reconnaître le souverain domaine du Créateur, les sens aussi voulurent se soustraire à l'empire de l'âme. Souvent donc, comme punition de sa faute, le Seigneur permet qu'ils entrent en révolte contre elle, qu'ils lui enlèvent son sceptre et sa couronne, et la réduisent à l'état honteux de la servilité. L'homme, comme l'a dit le saint Roi-prophète, oubliant sa dignité et sa grandeur,

s'est dégradé et avili, et s'est rendu semblable, par sa conduite, au cheval et au mulet.

Éclairée par le Christ, l'âme a voulu secouer ce joug honteux et humiliant, elle a voulu reconquérir et retrouver sa liberté première. De là une lutte terrible entre le corps et l'âme. Elle a dit au corps : Tu ne commanderas plus, tu obéiras ; les rôles étaient renversés ; ils vont être rétablis dans l'ordre premier (1). Jésus-Christ, en effet, a dit : quiconque voudra mériter la vie éternelle devra mourir aux convoitises et aux désirs déréglés de la chair ; il devra la tenir sous ses pieds et lui commander en maître. De là donc une guerre continuelle entre l'âme et le corps, qui a de la peine à renoncer à l'empire qu'il avait usurpé. Le grand apôtre Paul nous a parfaitement décrit, dans ses admirables épîtres, la lutte terrible que l'âme est obligée d'engager contre le corps, pour n'être pas son honteux esclave et reprendre le sceptre du commandement. Aussi, pour forcer son corps à laisser l'âme maîtresse et à suivre ses lois, il le châtiât rudement et le forçait par les privations et les souffrances à ne plus regimber et à suivre sans trop de résistance les ordres de l'âme. Tous les Saints ont imité saint Paul, et ont tous traité durement leurs corps, afin de l'obliger à une obéissance parfaite (2).

1. Chez nous, disait Tertullien en parlant des premiers chrétiens, l'âme commande et le corps obéit, à l'inverse de ce qui se passe chez les païens, chez qui le corps commande, tandis que l'âme lui est honteusement soumise.

2. Pour ne citer que quelques exemples propres à confirmer notre proposition : saint Bernard avait traité pendant toute sa vie si durement son corps, que, sur son lit de mort, il semblait lui demander pardon d'avoir été trop dur pour lui. Saint François

L'harmonie ayant été rétablie entre le corps et l'âme au moyen de la pénitence et de la mortification chrétienne, le corps est devenu cher à l'âme. Il a partagé ses privations, ses peines, ses souffrances, et il est de toute équité qu'il partage sa récompense. Au moment de leur séparation, tout en se réjouissant d'être délivrée de sa prison, et de pouvoir prendre son essor vers le Ciel, comme un captif, au moment où ses chaînes sont brisées, se trouve heureux de recouvrer sa liberté, de rentrer dans sa patrie et dans sa famille, l'âme a cependant espéré d'une espérance sans doute, appuyée qu'elle était sur la parole de Dieu, qu'un jour elle se réunirait au compagnon de ses épreuves, reformé et perfectionné, afin de le rendre participant de son bonheur et de voir par là sa félicité devenir plus complète.

Arrivée au Ciel, l'âme attend donc avec une pieuse et sainte impatience, mais qui cependant n'altère en rien sa paix, l'effet des promesses divines. Elle désire vivement que le compagnon de ses travaux et de ses mérites sorte de la poussière du tombeau, et revenu à l'état de l'âge viril, sans déféctuosités et sans besoins physiques, participe au torrent de saintes voluptés auxquelles elle boit à longs traits (1).

d'Assise nommait le sien *frère l'âne*, et lui donnait le moins possible de *foin et de paille*, afin de le rendre plus souple au commandement.

1. Saint Bernard et les meilleurs commentateurs entendent du désir qu'ont les saints de la résurrection de leurs corps ce passage de l'*Apocalypse* : « Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont donné leur vie pour la parole de Dieu, qui jetaient un grand cri en disant : Jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice et à venger notre sang ? » Voir Woutiers. *Quest. sur l'Apocalypse*.

Elle souhaite vivement voir son corps revêtu des qualités du corps ressuscité du Sauveur, qui doivent être concédées aux corps de tous les élus, dont Jésus-Christ est le chef. Comme celui de Jésus ressuscité, les corps des Saints seront inaccessibles à la douleur : il est juste qu'ayant, pendant le temps de l'épreuve et du mérite, porté en eux les marques du divin Crucifié, ils participent à son immortalité et à son impassibilité.

En récompense de leur promptitude à obéir à l'âme et à la suivre dans l'accomplissement des préceptes divins et des devoirs d'état, ils auront le don d'une agilité surprenante, qui leur permettra de se transporter partout où ils voudront, avec la rapidité de l'éclair. Les corps des Bienheureux pourront, dit saint Augustin, parcourir toutes les parties du Paradis, avec une facilité et une promptitude extrêmes.

« Au Ciel, dit M. l'abbé Lohan, le corps n'est plus une chair lourde et pesante qui affaisse et appesantit ; c'est une matière subtile et pénétrante, légère comme une flamme. » Sur la terre, le corps, trop puissant, noyait l'esprit dans la matière ; au Ciel, par un juste retour, par une heureuse et indestructible compensation, l'âme noie le corps dans l'esprit ; c'est ce que saint Paul a voulu nous faire comprendre quand il a dit *que le corps serait spirituel* (1). »

Quant à l'agilité des corps glorieux, dit le bon saint François de Sales avec son style imagé, elle sera telle, qu'il n'y a pas d'arbalète qui aille si vite, et comme ils seront plus subtils que les rayons du soleil, aussi seront-ils plus agiles qu'eux ; ils iront plus vite que le vent et aucune autre chose que l'on puisse

1. *Le Paradis cathol.*, ch. VI.



imaginer. Ce sera le résultat de l'empire parfait de l'âme sur le corps, qui le mènera où elle voudra (1).

Comme Jésus-Christ put entrer dans le cénacle, où ses disciples étaient réunis, les portes étant fermées par l'effet de la subtilité, autre attribut des corps glorieux, les élus pourront également traverser tous les corps sans éprouver la moindre résistance, ainsi que le dit saint Thomas.

L'âme, dit sainte Catherine de Sienne, étant devenue immuable en Dieu, le corps par l'effet de sa réunion à l'âme perdra sa pesanteur, et sera subtil et léger. Le corps glorifié pourra ainsi passer à travers tous les obstacles, et ne craindra ni l'eau ni le feu, non par sa vertu propre, mais par celle de l'âme (2).

Le soleil n'est pas plus brillant que le seront les corps glorieux. La cause de cette clarté sera le rejaillissement de la gloire de l'âme sur le corps. Plus grande sera la clarté de l'âme en vertu des mérites acquis sur la terre, plus le corps sera resplendissant. Suivant une comparaison employée par saint Grégoire, on verra la gloire de l'âme à travers l'enveloppe du corps, comme on voit à travers le cristal la couleur d'un objet. La gloire qui rejaillira de l'âme, loin de détruire la nature du corps, le perfectionnera (3).

Ne crois pas, dit un jour le Seigneur à sainte Catherine de Sienne, que la béatitude du corps après la résurrection ajoute à la béatitude de l'âme ; car il s'ensuivrait que tant qu'elle n'aurait pas son corps, l'âme n'aurait qu'une béatitude imparfaite, ce qui ne

1. Premier Sermon pour la Toussaint.

2. *Dial.* xli.

3. Voir la *Petite Somme* de saint Thomas.

peut être, parce que rien ne manque à son bonheur. Ce n'est pas le corps qui donnera la béatitude à l'âme, mais c'est l'âme qui la donnera au corps ; elle l'enrichira de son abondance, lorsqu'au jour du jugement elle se revêtira de la chair, dont elle s'était séparée (1).

Cependant, ce que sainte Catherine vient de dire n'est pas opposé à ce qu'avance Honorius d'Autun, qui nous semble être en parfait accord avec les sentiments intimes de l'âme ou du cœur humain : La joie des Bienheureux ne sera pleine et entière, qu'après la résurrection, quand ils auront recouvré leurs corps (2).

1. *Dial.* xli.

2. *Elucidarium*, lib. III.

## CHAPITRE XI

### **Bonheur complémentaire des corps glorieux. — Les joies des cinq sens.**

Les joies des cinq sens spiritualisés. — La vue. — L'ouïe. — L'odorat. — Le goût. — La langue. — Le toucher. — Visites et promenades des corps spiritualisés. — Justification de cette allégation.

Le bonheur des élus, après la résurrection, devant être rendu complet par la réunion de l'âme et du corps, il est dans la nature des choses que chacun des sens spiritualisés ait des jouissances en rapport avec sa fin. C'est de cette félicité des sens qu'il nous reste à parler. Nous prendrons pour guide le pieux et savant cardinal Bellarmin (1).

1. Le vénérable Robert Bellarmin, né à Monte-Pulciano en 1542, et neveu par sa mère du pape Marcel II, ne fut pas seulement un habile et savant théologien, un excellent prédicateur et le plus célèbre controversiste de son temps, il fut encore un des plus saints et des plus zélés prélats, dont s'honore l'Église. Sa carrière a été toute brillante de bonnes œuvres et de vertus. Il entra dans la Compagnie de Jésus à dix-huit ans, et peu de temps après, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la théologie à Louvain. Ses prédications excitaient un si vif enthousiasme que les protestants eux-mêmes venaient d'Angleterre et de Hollande pour l'entendre. Clément VIII l'obligea, par un commandement

## § I

## LA VUE.

« Le plus noble, le plus vif et le plus actif des sens extérieurs est sans contredit celui de la vue. Or, la vue aura dans le Ciel toute la satisfaction dont elle est capable. Premièrement, les Saints se verront eux-mêmes, et comme leurs corps seront reformés sur le modèle de celui de Jésus-Christ, ainsi que parle saint Paul, ils seront si beaux, si lumineux, qu'ils ne le céderont pas au soleil en beauté et en éclat. Quel contentement auront-ils donc, lorsqu'ils verront leurs corps ainsi resplendissants, lorsqu'ils verront aussi ceux des autres Saints, et surtout ceux de Jésus-Christ et de sa sainte Mère? Si le soleil, à son lever, réjouit toute la nature, quelle joie ne causera pas à chacun des Bienheureux la vue de tous ces soleils vivants, je veux dire de tous ces corps qui attireront et charmeront tous les yeux, tant par l'admirable disposition et la juste proportion de leurs membres, « que par leur extraordinaire splendeur »? On peut ajouter pour le plaisir de la vue ce que dit saint Augustin : Les Martyrs auront quelque marque de gloire dans la partie de leurs corps qui aura le plus

formel, à accepter le chapeau de cardinal, et le nomma en 1602, archevêque de Capoue.

Ce qu'il avait été jusqu'au moment où tant d'honneurs vinrent le chercher, il le fut toujours dans le cœur ; hors les marques de sa dignité, il n'avait rien qui le distinguât d'un simple jésuite. Il gardait aussi fidèlement que possible les règles de la Compagnie, et il voulut rendre son âme à Dieu dans le noviciat *du Jésus*.

Clément X fit commencer en 1674 les informations juridiques pour sa béatification.

souffert. Ainsi l'on verra sur la tête de saint Étienne, une couronne composée d'autant de diamants qu'on lui a jeté de pierres.

Saint Barthélemy, dépouillé de sa peau, sera revêtu d'une pourpre éclatante et plus éclatante que celle des rois et des empereurs. On verra les plaies de tous les autres, dont nous ne parlerons pas en détail, plus brillantes que les astres. Mais celui qui les surpassera tous en clarté, sans toutefois les éclipser, ce sera le roi des martyrs, qui brillera, au milieu d'eux, comme le soleil entre les étoiles.

Oublions-nous ces *nouveaux cieux* et cette *terre nouvelle*, que l'Écriture nous fait espérer de voir à la fin des siècles, lorsque l'univers, tout renouvelé, changera de face, et paraîtra, sans comparaison, plus beau qu'il n'a jamais été. Ce nouveau spectacle causera certainement un nouveau plaisir aux Bienheureux et leur sera un nouveau sujet d'exalter la puissance divine (1).

## § II

### L'OUÏE.

Il est hors de doute que, dans le ciel, les corps glorieux auront les organes nécessaires pour entendre et pour parler. Nous lisons dans Tobie et dans l'Apocalypse que dans le Paradis on chantera des cantiques à la louange du Seigneur. Ces cantiques, si agréables et toujours nouveaux, réjouiront merveilleusement les Saints, et ils leur plairont d'autant plus, que les voix seront plus belles ; que celui dont on chantera les lou-

1. Bellarmin. *Opuscules spirituels*.

anges en sera plus digne ; que le lieu où se feront ces concerts résonnera mieux ; que ceux enfin qui les entendront auront l'oreille plus délicate, et seront en plus grand nombre.

Qui pourrait donc concevoir quel sera l'excès de leur joie, lorsque, jouissant d'une paix stable et brûlant d'amour pour Dieu, ils s'exciteront les uns les autres à le louer éternellement ? S'il est vrai, comme le rapporte saint Bonaventure, que saint François d'Assise, ayant entendu la douce harmonie d'un luth touché par un Ange, en fut tellement ravi qu'il se croyait dans un autre monde, quel plaisir sera-ce d'entendre des millions de voix jointes à autant d'instruments qui, séparés en deux chœurs, et se répondant continuellement les uns aux autres, chanteront dans tous les siècles les louanges de Dieu (1) ?

Voulant peindre le bonheur des saints, M. l'abbé Besson, dans sa conférence sur le Ciel, dit en s'adressant aux élus :

Vous chanterez comme les Anges avec ces lyres harmonieuses, que Dieu lui-même daigne écouter (2).

1. Bellarmin. *Opuscules*.

2. Il n'est pas étonnant que nous soyions destinés à unir un jour nos voix à celles des Anges, puisque les Anges sont quelquefois venus mêler leurs voix à celles des hommes. Nous lisons en effet dans la *Vie de saint Félix de Valois*, fondateur avec saint Jean de Matha de l'ordre des Trinitaires, qu'une veille de la fête de la Nativité de Marie, cette bonne Mère, pour récompenser la grande dévotion et la tendre et vive affection que ce grand Saint avait pour elle, daigna venir avec une troupe d'Anges chanter les matines au monastère de Cerfroid, dont il était supérieur. Ce fait est aussi consigné dans la *Légende* du Saint, insérée dans le *Bréviaire romain*, et une fête particulière à l'Ordre en perpétue le souvenir.

Vous chanterez le bienfait de la création, et vous aurez pour le peindre et pour l'exalter une voix plus douce et plus ravissante que l'éclat des fleurs.

Vous chanterez le bienfait de la rédemption, c'est-à-dire l'ordre harmonieux de la nature et de la grâce, qui n'aura plus de voiles pour vous, et dont vous pénétrerez les mystérieux rapports.

Vous chanterez les miséricordieuses prévenances de l'amour divin, les magnificences de l'Eucharistie.

Vous chanterez le Verbe, mais le Verbe dépouillé de l'écorce du sacrement, qui sera dans le ciel votre science, votre amour, votre gloire, votre éternité, votre tout.

Vous chanterez les effets mystérieux de la grâce dans la formation des élus, les épreuves, les souffrances, les combats de la vie présente.

Vous direz avec l'accent de la reconnaissance et de l'amour, combien le plaisir du ciel est noble après les mortifications de la pénitence.

Vous chanterez Marie, assise à la droite du Seigneur, et revêtue d'une robe étincelante de variété.

Vous chanterez le bonheur des Anges et tous les Anges chanteront le vôtre, à leur tour ; le bonheur des Saints, et tous les Saints vous répondront avec les mêmes félicitations et les mêmes louanges.

Vous chanterez et vous entendrez retentir d'échos en échos, de profondeur en profondeur, cette louange à la fois unanime et distincte, où chaque élu aura son cantique, sa lyre et son accent, mais où tant de cantiques n'en feront qu'un seul, et où de tant de lyres réunies, il ne s'échappera vers Dieu qu'un éternel re-

merciment pour tant de repos, tant de science, tant d'amour et tant de gloire (1).

Les élus chanteront pendant l'éternité, sans jamais se lasser et avec un bonheur incessant, le cantique du saint Roi-prophète :

*Alleluia* ! Chantons, nous qui dans sa loi sainte  
Mettons notre bonheur ; célébrons Jéhovah !  
Des parvis du Seigneur nous qui peuplons l'enceinte,  
Louons son nom très-haut. Amen ! *Alleluia* !

*Alleluia* ! Tribus fidèles,  
Chantons de Jéhovah les bontés éternelles ;  
Dans nos nouveaux transports, chantons que son grand nom  
Est infiniment doux et infiniment bon ;

*Alleluia* ! Tribus fidèles,  
Chantons de Jéhovah les bontés éternelles.

Il est le Dieu des dieux, le Roi des Elohims,  
Car ses bontés sont éternelles ;  
Le Seigneur des seigneurs, le roi des Adonims,  
Car ses bontés sont éternelles.

Du miracle il a seul le pouvoir merveilleux,  
Gloire à ses bontés éternelles ;  
Par son Verbe puissant il a créé les cieus ;  
Gloire à ses bontés éternelles.

Il donne à toute chair son pain de chaque jour,  
Gloire à ses bontés éternelles ;  
Les esprits, les cœurs vivent de son amour,  
Gloire à ses bontés éternelles.

*Alleluia* ! Tribus fidèles,  
Chantons de Jéhovah les bontés éternelles ;  
Dans nos nouveaux transports, chantons que son grand nom  
Est infiniment saint et infiniment bon ;

*Alleluia* ! Tribus fidèles,  
Chantons de Jéhovah les bontés éternelles (2).

1. Voir les *Mystères de la vie future*, par M. l'abbé Besson.

2. Extrait avec quelques modifications des *Épopées christologiques*, publiées par le P. Champon, S. J.



## § III

## L'ODORAT.

L'odorat sera réjoui par l'odeur suave qui sortira des corps des Bienheureux. Si, après leur mort, les corps d'un grand nombre de Saints et entre autres ceux de saint Hilarion, de saint Servule, de sainte Françoise, de saint Jean de la Croix, de saint François de Paule, de sainte Tarsille, de sainte Thérèse, par un effet de la volonté divine et comme marque de l'honneur que méritait la dépouille mortelle de ces amis de Dieu, ont répandu, et cela contre les lois de la nature, une odeur qui embaumait les lieux où ils étaient déposés, odeur qui par sa suavité surpassait tout ce que la nature et l'art produisent de plus agréable à l'odorat ; que sera-ce, quand des millions de corps glorieux laisseront sortir de chacun d'eux des odeurs d'une suavité incomparable ? Il est probable que ceux qui auront le plus souffert avec patience et conformité à la volonté divine répandront les odeurs les plus agréables.

## § IV

## LE GOUT.

La foi nous apprend qu'après la résurrection les corps des élus seront semblables à celui de Jésus ressuscité. Or nous lisons dans l'Évangile que le Sauveur après sa résurrection mangea, en présence de ses apôtres, un peu de poisson et de miel. Les corps des élus, sans avoir besoin de nourriture, conserveront

donc la puissance de la manducation et par suite le sens du goût, qui devra avoir ses jouissances et ses satisfactions, comme les auront les autres sens. Quels seront ces plaisirs ? La sainte Écriture ne le dit pas ; mais le Seigneur, qui comblera ses élus de l'abondance des biens de sa maison, comme l'annonce le Prophète-roi, saura bien procurer au goût des satisfactions en rapport avec sa nature spiritualisée.

Il manquerait quelque chose au corps des Bienheureux, dit saint Augustin, s'il n'avait pas la puissance de prendre des aliments, et sa perfection n'existerait pas, s'il en avait besoin.

Il semble bien naturel que les corps des Saints qui ont été crucifiés dans tous leurs sens, dans celui du goût, comme dans les autres, éprouvent des jouissances dans chacun de leurs sens, et par suite dans celui du goût.

## § V

### LA PAROLE (LA LANGUE).

Je veux, dit saint François de Sales, traiter un point qui regarde une certaine gloire accidentelle des Bienheureux, je veux parler de la satisfaction qu'ils éprouvent dans les conversations qu'ils ont ensemble. Oh ! quelle agréable conversation est celle dont ils jouissent, puisqu'ils conversent avec les Anges et les Archanges, les Chérubins et les Séraphins, avec les saints Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les saintes Vierges, avec la Reine des vierges, notre glorieuse Dame, avec la très-sainte humanité de Notre-Seigneur, et enfin avec l'adorable Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

O Dieu ! quelle consolation recevrons-nous de cette conversation céleste que nous aurons les uns avec les autres !

Mais, me direz-vous, puisque nous converserons, et nous entretiendrons avec tous ceux qui sont en cette Jérusalem céleste, qu'est-ce que nous dirons ? De quoi parlerons-nous ? Quel sera le sujet de nos entretiens ? Quel sujet ? Ce sera celui de la miséricorde que Dieu nous aura faite ici-bas, par laquelle il nous a rendus capables d'entrer en la jouissance de cette félicité bienheureuse, en laquelle l'âme n'aura plus rien à désirer. De quoi traiterons-nous encore dans ces conversations ? De la mort et passion de Notre-Seigneur. Oh ! si nous pouvions comprendre quelque chose de la consolation que les Bienheureux auront en parlant de cette mort, combien nos âmes se délecteraient d'y penser ?

Allons plus loin ; que dirons-nous de l'honneur de converser même avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ? C'est ici sans doute que notre félicité prendra un accroissement indicible. Que ferons-nous, quand nous verrons ce cœur très-adorable et très-aimable de notre divin Maître, tout ardent de l'amour qu'il nous porte ? Hé ! dirons-nous à votre divin Sauveur, est-il possible que vous nous ayez tant aimés, que de graver nos noms en votre cœur et en vos mains (1) ?

1. Sermon pour le deuxième dim. de carême.

## § VI

## LE TOUCHER.

La commotion des élus, après la résurrection, ne peut être mise en doute, comme le fait remarquer saint Thomas, puisqu'il est dit dans Isaïe : Que les justes courent sans se lasser, et marcheront sans se fatiguer. — Ils courent, dit aussi l'auteur du livre de la Sagesse, comme du feu au milieu des roseaux. — Tu seras où tu voudras, dit saint Augustin, en s'adressant à un Bienheureux, et partout où tu seras tu auras ton Dieu avec toi.

Pourquoi, comme le remarque M. l'abbé Lohan, les élus auraient-ils reçu le don d'agilité, sinon pour s'en servir, car Dieu est trop sage, pour rien faire d'inutile. Les élus aimeront donc à parcourir l'univers pour mieux contempler les merveilles de son Auteur, pour mieux célébrer sa gloire, en recherchant partout les ombres déjà si belles de sa beauté. Ce haut dessein les fera se transporter d'un lieu dans un autre. Ils iront admirer Dieu sur place ; ils iront répéter sans interruption et sans fin leur cantique d'actions de grâces et de louanges, sur les lieux mêmes où éclatent les œuvres de celui qu'ils chantent. Ils s'uniront partout à la nature qui montre si bien aux regards la sagesse et la bonté du Créateur, et fait briller visiblement les traces de sa magnificence, de sa richesse et de sa grandeur, imprimées dans tous les points du monde, sur les ouvrages divins (1).

1. *Le Paradis cathol*, ch. VIII.

« Débarrassés un jour des entraves de la pesanteur, dit M. l'abbé Pin, et des lois asservissantes de la matière de cet ordre présent des choses, doués d'une subtilité et d'une agilité parfaites, libres dans l'univers, comme l'esprit, les enfants de Dieu se transporteront, lancés par l'essor d'une volonté efficace, avec la rapidité de la pensée, dans ces Mondes innombrables qui peuplent l'espace, où se sont déployés pendant le cours des siècles, et où reluisent encore et pour toujours les perfections de leur Créateur. Ils iront adorer leur Père dans ses ouvrages, et l'y aimer, comme au Ciel même, où il tient sa cour (1). »

Le Ciel pour les élus, dit M. Martin, ce sera l'univers. — Je pense donc, dit ce pieux et savant Philosophe chrétien, que les corps célestes peuvent être considérés comme des parties du royaume des Cieux, que les Bienheureux, dans leur union avec Dieu, et dans la société du Christ et des Anges, pourront parcourir librement pendant l'éternité. — Il dit ailleurs, après avoir parlé du soleil, des étoiles et des planètes que renferme la vaste étendue des Cieux : « Il ne nous semble pas vraisemblable que ces merveilles soient destinées par le Créateur, à n'avoir jamais ni maintenant ni à l'avenir, parmi les êtres composés d'un corps organisé et d'une âme raisonnable, des spectateurs mieux placés que nous ne le sommes ici-bas, pour en jouir et pour les contempler (2). »

Ce rôle, d'après ce savant Philosophe, paraît réservé aux élus, après la résurrection, dans leurs visites dans

1. *Jésus-Christ dans le plan divin de la création*, par M. l'abbé Pin, vic. gén. de Covington.

2. *Vie future*, par M. Martin, ch. VIII.

les diverses parties du Paradis, qui sera l'univers entier.

« Quelle meilleure cause, dit l'abbé Lohan, assigner à la rénovation du système planétaire, où nous habitons, que l'idée d'en faire un séjour digne des Bienheureux, en rapport avec leur situation et la beauté de leur sort (1) ? »

Avant les récentes découvertes de la science, plusieurs savants ont cru les étoiles et les planètes habitables et même habitées. Cette opinion n'avait rien de contraire à la foi, aussi le R. P. Félix, dans une de ses savantes conférences à Notre-Dame, a dit qu'on était libre de l'adopter, si on la croyait bien fondée. Maintenant elle ne semble plus soutenable, après les récentes observations des astronomes, et surtout de M. Faye, qui a démontré, dans un travail scientifique, que le soleil et les étoiles manquent des conditions voulues pour la vie humaine, à cause de la chaleur qui est trop intense. Quant aux planètes, à l'exception de la terre, aucune n'a d'atmosphère propre à la respiration et à l'existence (2).

1. *Paradis cath.*

2. *Mémoires*, lus au Bureau des longitudes, par M. Faye son président.

En réponse à l'objection que font les partisans du système de l'habitation des astres, que la terre est un point trop petit dans le système général du monde, pour que toutes les œuvres du Créateur convergent vers elle et vers l'homme son roi et son pontife, nous citerons ce passage de la quatrième conférence du P. Monsabré à Notre-Dame, carême de 1875.

« L'homme est le centre de tous les espaces créés ; car qu'est-ce qu'un centre ? Un point simple et indivisible qui regarde toutes les circonférences possibles, et qui projette ses rayons indéfiniment ! Tel est l'homme en son âme intelligente. Aucune distance

Dieu cependant, dont la sagesse n'a produit aucune créature inutile, a dû se proposer un but en créant ces merveilles. Puisque nous ne découvrons pas l'utilité des milliers de soleils suspendus à la voûte des Cieux, que leur grand éloignement ne permet d'apercevoir qu'avec de forts télescopes, ne peut-on pas supposer que le Créateur en les produisant a eu en vue le bonheur nécessaire de ses élus, qui pourront parcourir les espaces, pour admirer ses œuvres et lui en rendre d'éternelles actions de grâces? Plusieurs commentateurs des divines Écritures l'ont pensé et ont cru que le renouvellement de l'univers, à la fin des temps, n'aurait pas un autre but (1).

Ce sentiment est aussi celui du savant abbé Moignot.

ne limite ses conceptions : une seule de ses pensées est plus vaste que l'univers. Au delà des espaces réels, il imagine des espaces possibles, il conçoit des mondes sans mesure. Ah! vous croyez m'étonner, m'épouvanter, m'aplatir sur la terre, me confondre avec les atômes, parce que vous ouvrez devant mes yeux les perspectives astronomiques ; détrompez-vous : je suis plus grand que vos immensités ! Place, place à mon esprit ! Il fait plus de soixante-dix mille lieues à la seconde — temps que met un rayon lumineux à nous parvenir. — En un imperceptible instant, et sans quitter le corps qu'il anime, il traverse l'immensité en tous les sens, s'élançe du monde matériel dans le monde des esprits, des sphères sensibles dans la sphère intelligible, du fini dans l'infini ; en résumé, du sein de l'espace où il opère, il voit sous lui tous les espaces. »

Le savant juriconsulte Coquille, dans un article qui a paru dans le journal *le Monde*, en mars 1875, traite de niaiserie le système des savants qui prétendent que les astres sont habités.

1. Voir Fromondus sur la 2<sup>e</sup> épître de saint Pierre. — Saint Paul dans sa 1<sup>re</sup> Épître aux Corinth. semble l'indiquer, quand il dit : Toutes choses sont à vous, le monde, les choses présentes, les choses futures, tout est à vous; mais vous, vous êtes à Jésus-Christ.

« Dans ma conviction profonde, dit ce savant aussi modeste que profond, le Paradis des chrétiens n'aura pas ce caractère d'immobilité extatique, dans la reconnaissance, dans la louange, dans l'amour, que quelques mystiques lui attribuent. Nous irons d'astres en astres, de monde en monde, et Dieu prendra plaisir à nous révéler les secrets des Cieux (1). »

C'était aussi l'opinion du savant Bossuet, comme on peut le voir dans son commentaire sur la *Sagesse*.

1. Voir *la Vie après la mort*, par l'abbé Pioger.



## CHAPITRE XII

### **Conclusion générale.**

L'union parfaite des Anges et des Bienheureux est le modèle de l'entente, formée par la charité, qui doit exister entre les défunts et les vivants. — Le zèle pour le salut, condition essentielle et fondement du zèle pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire. — Les chrétiens sont des lutteurs. — Opposition de leur conduite à celle des lutteurs des jeux olympiques. — La sainte maison de Lorette. — Consolations que le Seigneur se plaît à accorder de temps en temps aux cœurs généreux. — Brièveté de la lutte. — Exemple du Sauveur Jésus, modèle des chrétiens. — Un souhait.

« C'est dans une joie ineffable que les Anges communiquent avec les Bienheureux et les Bienheureux avec les Anges. Tous jouissent en commun de leur bonheur, dans l'union de la charité la plus parfaite, et ils en ressentent une ivresse, une béatitude, que l'esprit ne pourra jamais comprendre. Car en moi, dit le Seigneur, il n'y a aucune tristesse ; au Ciel tout est doux, l'amertume en est bannie, parce que pendant la vie et dans la mort même mes élus m'ont goûté par l'amour de la charité véritable du prochain. Qui a ordonné ces choses ? C'est ma Sagesse et les soins admirables de ma Providence (1). »

1. Sainte Catherine de Sienne, dial. 149°.

Cette union des Anges et des Bienheureux, dans les liens d'une parfaite charité, doit être le modèle de celle que cette même charité doit établir entre les vivants et les défunts. En attendant que les uns et les autres se trouvent réunis dans l'éternelle Patrie, pour se reposer dans le sein de la divinité des travaux et des souffrances de la vie, les vivants doivent, par l'effet de la charité, qui forme le lien sacré qui réunit l'Église militante à l'Église souffrante, s'efforcer d'abrégier le temps de la purification si douloureuse des morts. Telle est la conclusion de la première partie de cet ouvrage. Ils doivent vivre de manière à n'avoir pas eux-mêmes besoin de passer par le feu du Purgatoire ; ou si la sainteté de Dieu, qui n'admet dans le Ciel aucune souillure, les oblige à subir les atteintes acerbes de ce feu, à mériter, en récompense de leur charité, de ne pas y rester longtemps ; telle est la conclusion de la deuxième.

Mais pour que ces deux conclusions deviennent pratiques, il est nécessaire qu'ils aient du zèle, et un zèle réel et constant pour leur salut ; sans ce zèle, ils se mettront peu en peine d'arracher les pauvres défunts aux effets de la terrible justice de Dieu, et d'éviter eux-mêmes ces effets en évitant les fautes vénielles et en menant une vie pénitente et mortifiée, suivant leur état et en rapport avec les fautes de la vie antérieure.

Le tableau du bonheur incomparable et incompréhensible des Saints, que nous nous sommes efforcé de tracer, dans la troisième partie, doit nous porter à redoubler d'ardeur dans la pratique de la vertu, afin de former et d'embellir, chaque jour, la couronne que nous devons mériter par l'accomplissement parfait des

devoirs d'état, et la pratique des vertus chrétiennes.

Méditons attentivement les avis si pleins de sagesse que nous donne à ce sujet saint Grégoire le Grand.

A la considération attentive de la gloire et de la félicité des Bienheureux, nous dit ce saint Docteur, le cœur se sent enflammé et attiré vers les joies pures et véritables de l'éternelle Patrie. La nature, il est vrai, tremble et se trouble à la vue des sacrifices qu'il faut faire pour mériter la couronne, car il est écrit que nul ne la recevra, s'il ne s'en est rendu digne par la pratique des vertus chrétiennes et l'imitation du Sauveur, modèle et chef des élus. Mais la certitude et la grandeur de la récompense, sa perpétuité, doivent nous donner l'énergie voulue pour nous élever au-dessus des cris et des répugnances de la nature pour le sacrifice. Si pour mériter une couronne de chêne ou de laurier, qui bientôt perdait sa fraîcheur, les lutteurs des jeux olympiques se condamnaient à de rudes privations et à une vie de sacrifices, afin de conserver toute leur force, que ne devons-nous pas faire pour mériter la couronne que Jésus-Christ a promis de placer sur notre tête, qui doit nous donner rang parmi les Princes de sa cour céleste, puisqu'il nous a assuré que ses élus seront des Rois dans le Paradis.

Et cette lutte, qui paraît si dure et effraie notre lâcheté, combien de temps doit-elle durer ? Le temps si court de la vie. Et la récompense combien de temps ? L'éternité. Que ce mot dit de choses ? Qui peut le comprendre ? Oui, le bonheur incompréhensible des Saints, et cette incompréhensibilité vient de son étendue, doit durer toujours. Qui comprend ce mot toujours ? Toujours, c'est l'éternité. Oh ! éternité de bonheur, que l'esprit humain ne peut se figurer, est-il

possible que tu nous trouves froids et insensibles ? Comment se fait-il qu'affamés de bonheur et ne le trouvant pas ici-bas, nous ne soyions pas assez sages pour le demander au beau séjour, dont nous avons à peine tracé l'esquisse ? C'en est fait, doit dire chaque lecteur de notre livre, je veux aller au Ciel, je veux voir, un jour, mon Jésus, Marie sa mère, les Anges et les Saints, mes frères.

Qu'on nous permette de transcrire ici quelques lignes de l'excellent ouvrage intitulé : *La sainte maison de Lorette*.

L'auteur, après avoir mentionné les douces émotions de son cœur, les larmes de joie et de bonheur qui coulaient en abondance de ses yeux, en visitant la *santa casa*, ajoute : « Si quelques pierres, si de pauvres murailles, après 1800 ans, répandent encore tant de consolation dans les cœurs, quelle sera l'émotion qu'éprouveront nos âmes, quand elles apercevront dans les Cieux entr'ouverts les membres de la sainte famille, dont la présence a embaumé de tant de célestes influences la sainte maison de Lorette ? Quand, dans son long voyage, le pèlerin du grand sanctuaire sent la fatigue et le poids de la chaleur, il s'encourage en songeant au terme béni de sa course. Pèlerins de la vie, ah ! sachons, quand la fatigue ou l'ennui nous accable, nous consoler aussi, nous encourager par cette pensée : Je vais à l'éternelle demeure de Jésus et de Marie, à travers les pénibles sentiers de la vallée des larmes. Je vais au Ciel, où je verrai Jésus mon frère, où je verrai Marie ma mère, et je demeurerai toujours avec eux (1). »

1. *La sainte maison de Lorette*, par l'abbé Grillot.

Dès maintenant, pendant les jours de notre pèlerinage, Jésus est si bon que, pour nous encourager à *bien combattre le pénible mais glorieux combat de la vie*, pour nous aider à lutter avec énergie contre Satan et ses légions toujours armées de ruses et de pièges afin de nous enlever le précieux trésor de la charité, il se plaît à inonder nos cœurs de ces consolations qui sont un avant-goût des joies de l'éternelle patrie. Écoutez quelques-uns de ces vaillants soldats du Seigneur Jésus, de ces lutteurs énergiques, qu'aucun sacrifice n'arrête : Je surabonde de joie, au milieu des privations et des souffrances qui semblent faire de ma vie une mort continuelle, crie le grand apôtre saint Paul. — Quoi, dit saint Augustin, se plaignant à Dieu de l'abondance des consolations dont son cœur était rempli, c'est ainsi, Seigneur, que vous vous vengez de mes ingrattitudes et de mes perfidies ! — Une seule heure de consolation céleste que vous accordez à vos serviteurs, dit sainte Thérèse, les dédommage amplement de tous les sacrifices qu'ils ont faits pour vous plaire ou vous rester fidèles. — Si les mondains, qui nous plaignent tant, et nous traitent d'insensés, dit saint Bernard, goûtaient, pendant quelques instants, les joies célestes que nous éprouvons dans le service de Dieu, ils envieraient notre bonheur, et comme nous se donneraient tout à Dieu.

C'est ainsi, qu'en attendant *le denier* de la vie éternelle, promis à tous les serviteurs fidèles de l'Homme-Dieu, ce bon Maître les récompense, dès ici-bas, des renoncements que demande l'observation fidèle de sa loi sainte. Ayant donc les yeux fixés sur Jésus notre chef et notre modèle, courons à sa suite, à *l'odeur des*

*parfums* de ses divins exemples, méditant sans cesse cette parole sortie de sa bouche divine : *Le royaume des cieux souffre violence, les violents seuls l'emportent et mériteront l'éternelle couronne.*

Notre tâche est finie ; puisse-t-elle l'être à la gloire de l'adorable Trinité, au soulagement des âmes du Purgatoire, à la sanctification des vivants et en particulier à la nôtre.

Aussi, en terminant, puissions-nous dire en toute vérité, avec un pieux et savant Dominicain, et puisse chacun de nos lecteurs le dire également :

« Quand un voyageur gravit une haute montagne, il arrive un moment où l'air devient plus pur, la lumière plus douce, la brise plus embaumée ; il s'arrête pour jouir de cette nature vierge, et oubliant les sombres régions de la plaine, il contemple avec ravissement les horizons nouveaux, qui s'ouvrent devant lui au sein de l'or et de l'azur. Un jour aussi viendra, et peut-être n'est-il pas éloigné, où notre tâche, celle de notre épreuve, sera finie ; alors, parvenus au terme de notre laborieuse ascension, nous sentirons les premières brises du Ciel, et nous nous arrêterons pour en respirer les parfums. Semblables à ces exilés rendus au pays natal, mais qui n'y rentrent pas sans leurs trésors, nous monterons avec notre doux fardeau — celui de nos vertus — jusqu'aux cimes radieuses qu'habitent les Anges et les élus de Dieu ; et tout en montant, nous chanterons avec le poète dans une ineffable allégresse :

Oui, dans les profondeurs des cieux où tu te voiles,  
Dans ces espaces bleus, dans ces sentiers d'étoiles,

Il est, ô Père, un suprême séjour

Que ta main, comme un nid, prépare au saint amour! (1) »

Vive Jésus ! Vive Marie immaculée, dans tous les siècles des siècles !

1. P. Ligonnet, discours à la distribution des prix de l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc, juillet 1873.

FIN





## TABLE DES MATIÈRES

---

### APPROBATION.

ÉPITRE DÉDICATOIRE A SA GRANDEUR MONSIEUR AUGUSTIN  
DAVID, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. . . . . I

### AVANT-PROPOS.

Antiquité de la prière pour les morts. — La prière pour les  
morts sort du fond de la nature humaine. — Témoignage im-  
posant sur ce sujet. — Ce devoir a été rempli dans tous les  
temps et chez tous les peuples. — Preuves. — Recomman-  
dation dans les Livres saints du soin des morts. — Motifs  
puissants de s'intéresser au sort des défunts, qui sont dans le  
Purgatoire. — Sentiment de saint François de Sales sur le  
Purgatoire. — De quelle nature en est le feu. — Les démons y  
sont-ils les exécuteurs de la justice divine. — Sources de l'ou-  
vrage. — Ses divisions. — Les rapports des morts avec les  
vivants reconnus par les plus graves auteurs. — Le saint  
Concile de Trente . . . . . III

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### LA SAINTETÉ DE DIEU MANIFESTÉE PAR LES PEINES DU PURGATOIRE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### LE DOGME DU PURGATOIRE REPOSE SUR L'ENSEIGNEMENT DES DIVINES ÉCRITURES.

Passages du saint Évangile prouvant le dogme du Purgatoire : le péché rémissible dans l'autre monde. — Les deux compagnons de route. — Les divers tribunaux. — Les prédicateurs de l'Évangile soumis à l'épreuve du feu dans leur ouvrage. — Vision de saint Jean dans l'*Apocalypse*. — Visite de Notre-Seigneur aux âmes du Purgatoire après sa mort. — Le pèsement des âmes. . . . . 1

#### CHAPITRE II.

##### LE DOGME DU PURGATOIRE REPOSE AUSSI SUR LA TRADITION DE TOUS LES PEUPLES.

Judas Machabée. — Le prophète Zacharie. — Tobie. — Les traditions païennes. — Platon. — Saint Justin. — Tertullien. — Les inscriptions des tombeaux. — Usages des peuples divers. — Les Musulmans. — Tradition chrétienne. — Saint Denys l'Aréopagite. — Saint Chrysostôme. — Les liturgies orientales : celles des Nestoriens du Malabar, — des Nestoriens Chaldéens, — des Arméniens, — de saint Basile. — Aveu de Voltaire. — Résumé de la tradition par M. l'abbé Besson. — Définition du saint Concile de Trente . . . . . 7

## CHAPITRE III.

LE DOGME DU PURGATOIRE EST CONFORME A LA RAISON. —  
 IL EST EN HARMONIE AVEC LES SENTIMENTS LES PLUS LÉGI-  
 TIMES DU CŒUR HUMAIN. — IL EST VRAIMENT SOCIAL.

## § I.

IL EST CONFORME A LA RAISON.

La raison dit que si le Purgatoire n'existait pas, il faudrait, s'il était possible, l'inventer. — Consolation que ce dogme apporte, au moment de la mort, aux âmes récemment entrées dans la voie du devoir. — La raison dit qu'il doit y avoir de la différence, dans l'autre monde, entre le juste de vieille date et le pécheur qui attend l'heure de la mort pour se convertir. — Elle dit aussi que l'homme seulement coupable de fautes légères ne doit pas être pour toujours exclu du royaume des cieux . . . 14

## § II.

LE DOGME DU PURGATOIRE EST EN HARMONIE AVEC LES SENTIMENTS  
 LES PLUS INTIMES DU CŒUR HUMAIN.

Le dogme du Purgatoire console les cœurs affligés, les cœurs brisés par une cruelle séparation. — Le jeune luthérien qui se fait catholique, afin de pouvoir prier pour un frère chéri, que la mort lui a enlevé. — Le protestantisme n'a pas connu le cœur humain, quand il a fait disparaître de son symbole le dogme du Purgatoire. — Le soin que l'Église catholique met à prier pour les morts démontre qu'elle est une vraie mère et non une marâtre. — La certitude des secours que l'Église procure à ses enfants, après leur mort, remplit de consolation et d'espérance les pauvres mourants . . . . . 16

## § III.

LE DOGME DU PURGATOIRE EST VRAIMENT SOCIAL.

Ce dogme resserre les liens entre les membres de la grande

famille humaine. — La vue des tombes de ses parents et amis porte au bien. — Avantages sociaux des visites aux cimetières. — Attachement précieux des Parisiens pour les tombes de leurs parents. — Le P. Monsabré à Notre-Dame . . . . . 22

#### CHAPITRE IV.

##### SITUATION PROBABLE DU PURGATOIRE. — SA NATURE.

Sentiment de saint Thomas. — Celui de saint Augustin. — Opinion commune des théologiens sur ce sujet. — Celle de Bergier et du cardinal Gousset. — Vision de sainte Françoise, dame romaine. — Paschase, diacre de l'Église romaine, et saint Germain de Capoue. — La Mère de l'Incarnation et la Mère des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun. . . . . 26

#### CHAPITRE V.

##### LA SAINTETÉ DE DIEU ÉCLATANT DANS LA RIGUEUR DES PEINES DU PURGATOIRE.

Saint Paul exaltant la profondeur de la sagesse divine. — Cette divine sagesse manifestée par la rigueur des peines du Purgatoire. — Le feu du Purgatoire fait sur les âmes le même effet que le feu de ce monde sur l'or. — Pureté nécessaire à l'âme pour être admise à la vision béatifique. — La jeune religieuse élevée par sainte Gertrude . . . . . 33

#### CHAPITRE VI.

##### LA SAINTETÉ DE DIEU MANIFESTÉE PAR LA PEINE DU SENS. — EN QUOI CETTE PEINE CONSISTE. — SES RIGUEURS.

La peine du sens surpasse les tourments des martyrs, et même ceux de la passion de Jésus-Christ. — Tableaux des souffrances des âmes dans le Purgatoire quant à la peine du sens. — Le feu du Purgatoire. — Son acerbité. — De quelle manière il agit sur les âmes. — Passage de Denys le Chartreux propre à faire comprendre la violence des douleurs de l'âme nettoyée par le

feu du Purgatoire. — Le mauvais riche demandant à Abraham l'aumône d'une goutte d'eau. — Le comte de Léon et Christine l'Admirable. — Remarque importante . . . . . 39

## CHAPITRE VII.

### LA PEINE DU DAM, AUTRE MANIFESTATION DE LA SAINTETÉ DE DIEU. — SA NATURE. — SES RIGUEURS. — SON INTENSITÉ.

Tableau d'après saint Thomas des souffrances que cause à l'âme la peine du dam. — Elle venge la sainteté de Dieu outragée par le péché. — La privation de la vue de Dieu plus cruellement sentie dans le Purgatoire que dans l'Enfer. — Comparaison prise de la peine qu'éprouva Absalon d'être privé de la vue de son père, en punition du meurtre d'Ammon son frère. — Autre comparaison prise des plaintes des Israélites exilés à Babylone. — Plaintes amères des âmes privées de la vue de Dieu. — Raisons des douleurs intérieures qu'elles éprouvent. — Réflexions salutaires que doivent faire les vivants en pensant aux peines si déchirantes des pauvres prisonniers du Purgatoire. — Le ver rongeur de la conscience. — David brisé par le remords. — Le prisonnier de Sainte-Hélène. — L'âme souffrant la peine de la privation de la vue de Dieu. — La peine *du désir* . . . . . 45

## CHAPITRE VIII.

### LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS INTÉRESSER AU SORT DES PAUVRES AMES DU PURGATOIRE.

#### § I.

##### *Premier motif.*

#### LA GLOIRE DE DIEU.

La délivrance des âmes du Purgatoire procure abondamment la gloire de Dieu. — Ces âmes saintes acquitteront pour elles et pour nous le grand devoir de l'amour. — Le zèle pour la délivrance des âmes du Purgatoire l'emporte sur celui pour la conversion des infidèles . . . . . 53

## § II.

*Deuxième motif.*

## LA SATISFACTION QUE L'ON PROCURE AU CŒUR DE DIEU.

Violence qu'éprouve le cœur de Dieu en retenant dans le Purgatoire des âmes qu'il aime tendrement — Satisfaction qu'on lui procure en les arrachant des mains de sa justice . . . 55

## § III.

*Troisième motif.*

## LE PLAISIR QUE L'ON PROCURE AU CŒUR DU SAUVEUR.

Soulager une âme du Purgatoire, c'est en quelque sorte soulager le Sauveur Jésus. — Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone et le Fils de Dieu. — C'est Jésus-Christ qui souffre dans ses membres souffrants. — Ce que nous aurions fait, si nous avions vu le Sauveur attaché à sa croix et demandant à boire. . . . . : . . . 57

## § IV.

*Quatrième motif.*LE CONTENTEMENT QUE L'ON PROCURE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.  
— COMMENT MARIE RECONNAIT ET PAIE CET ACTE DE CHARITÉ.

Amour de Marie pour les âmes du Purgatoire. — Elle ne peut briser seule leurs chaînes. — Satisfaction qu'on lui procure en l'aidant à briser les chaînes des pauvres prisonniers du Purgatoire. — C'est surtout le jour de ses fêtes qu'elle fait sentir sa bonté et sa puissance à ses clients. — Les deux amis — Saint Dominique mourant. — Saint Antonin — Le bienheureux Hyacinthe. — Sainte Marguerite de Hongrie. — Sainte Claire. — L'âme d'Innocent III et sainte Lutgarde . . . . . 59

## § V.

*Cinquième motif.*

LE PLAISIR QU'ÉPROUVENT LES ANGES ET SPÉCIALEMENT LES ANGES GARDIENS, QUAND ILS VOIENT LEURS PROTÉGÉS ARRACHÉS AUX TOURMENTS DU PURGATOIRE

Les raisons qui font que les Anges se réjouissent de la délivrance des âmes du Purgatoire. — La vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse. — Saint Michel sera favorable, lors du jugement particulier, aux âmes dévouées à la délivrance des captifs du Purgatoire . . . . . 65

## § VI.

*Sixième motif.*

LES LIENS SACRÉS DU SANG . . . . . 68

## § VII.

*Septième motif.*

LES LIENS DE L'AMITIÉ CHRÉTIENNE. . . . . 70

## § VIII.

*Huitième motif.*

LE DEVOIR DE LA JUSTICE ET DE L'ÉQUITÉ NATURELLE.

Promesses faites au lit de mort d'un père ou d'une mère. — Volontés formellement exprimées par les mourants . . . 71

## § IX.

*Neuvième motif.*

LA CHARGE DE PASTEUR DES AMES.

Les ministres de Jésus-Christ enfantent les âmes à la vie spirituelle ou les y rappellent par les sacrements. — Ils doivent, au

delà du tombeau, continuer leur ministère auprès d'elles, en priant et en offrant la sainte victime à leur intention. — Plusieurs l'ont promis à leurs ouailles, à leurs derniers instants. — L'Église les charge de prier pour les morts . . . . . 74

## § X.

*Dixième motif.*L'ÉTAT D'EXTRÊMES SOUFFRANCES DES AMES DANS LE  
PURGATOIRE.

Étendue et excès des peines que souffrent les âmes en Purgatoire. — Si on a pitié d'un animal qui souffre, à plus forte raison doit-on avoir pitié des âmes qui sont dans les brasiers du Purgatoire. — La conduite des animaux condamne notre dureté à l'égard des pauvres prisonnières de la justice divine. — Le père de saint Louis Bertrand. — Le volcan de Kilanée. . . . . 77

## § XI.

*Onzième motif.*

## LA DURÉE DES SOUFFRANCES.

La durée des souffrances se mesure sur la sainteté de Dieu offensé et sur la nature et la gravité des fautes à expier. — Elle sera très-longue pour certaines âmes. — L'Église approuve des fondations de prières jusqu'à la fin du monde. — La vie présente est le temps de la miséricorde, celui de l'autre vie est le temps de la justice. — Il est de la sagesse de prévenir cette sévère et inflexible justice. — On cesse trop tôt de prier pour ses parents et ses amis. — Exemples qui confirment cette proposition. . . . . 82

## § XII.

*Douzième motif.*LES AVANTAGES QUE LES VIVANTS TROUVENT A SECOURIR LES  
MORTS.*Premier avantage.*

Des secours puissants pour opérer le salut . . . . . 86



*Deuxième avantage.*

Protection de la part des âmes du Purgatoire dans les peines et les épreuves de la vie . . . . . 88

*Troisième avantage.*

Après la mort, de nombreux suffrages sont appliqués en récompense du dévouement aux âmes du Purgatoire . . . . . 91

## CHAPITRE IX.

LES PERSONNES QUI MANQUENT DE ZÈLE POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE SONT TRÈS-EXPOSÉES A RESTER ELLES-MÊMES LONGTEMPS EN PURGATOIRE.

Dieu nous traitera comme nous aurons traité les autres ; il nous appliquera la peine du *talion*. — Sentiments des saints Pères. — Saint Malachie, archevêque d'Armagh, et sa sœur . . . 93

## CHAPITRE X.

LOIN DE PERDRE, ON GAGNE BEAUCOUP A FAIRE CESSION AUX AMES DU PURGATOIRE DE LA PARTIE SATISFACTOIRE DE SES BONNES ŒUVRES.

Développement et explication de notre proposition par M. Boudon et notre vieil auteur. — Exemple de Moïse s'offrant pour apaiser la colère du Seigneur, irrité contre Israël. — Sentiment de Mgr Bouvier, parlant de l'application des indulgences. — Élie et la veuve de Sarepta. . . . . 96

## CHAPITRE XI.

LA PIÉTÉ D'OSTENTATION ENVERS LES MORTS.

En quoi consiste la piété d'ostentation d'après Bourdaloue. — Sentiment de saint Augustin. — Piété vraie de Joseph envers

Jacob son père. — Celle de saint Augustin pour Monique sa mère. — Celle de saint Ambroise envers l'empereur Théodose . . . . .	101
--	-----

## CHAPITRE XII.

### AFFECTION STÉRILE POUR LES DÉFUNTS.

Exemple d'affection stérile. — Véhémence sortie de Bourdaloue sur ce sujet. — La fête des fleurs. — Affection naturelle des Parisiens pour leurs défunts. — Réponse à une difficulté. . . . .	105
---	-----

## CHAPITRE XIII.

### L'OUBLI DES MORTS.

L'oubli des morts est une des défauts de la nature déchue. — Pourquoi cet oubli est plus sensible à notre époque. — Portrait frappant de la société actuelle par le R. P. Félix. — Rapprochement de la conduite des chrétiens de notre siècle de celle des païens. — Piété des fidèles des âges précédents pour les morts. — Pieuse coutume bretonne. — Une visite à la demeure des morts. . . . .	112
--	-----

## CHAPITRE XIV.

### POURQUOI SI PEU DE PERSONNES ÉCHAPPENT AU PURGATOIRE. MOYENS DE L'ÉVITER.

Peu de personnes entrent directement dans le Ciel. — Confirmation de cette assertion par plusieurs passages des saints Docteurs. — La vie molle et sensuelle de la plupart des chrétiens donne raison à leur assertion. — Preuves à l'appui de ce sentiment, données par le P. Munford. — Les personnes pieuses, les religieuses, les prêtres eux-mêmes ont sujet de craindre de passer par les flammes purifiantes du Purgatoire. — On peut cependant les éviter. — Les moyens mis en notre pouvoir . . . . .	118
--	-----

**DEUXIÈME PARTIE.**

LA MISÉRICORDE DIVINE MANIFESTÉE PAR LES MOYENS NOMBREUX MIS A LA DISPOSITION DES VIVANTS POUR SECOURIR LES MORTS, ET PAR LA CRAINTE SALUTAIRE QUE LES PEINES DU PURGATOIRE DOIVENT INSPIRER AUX PREMIERS.

—

**CHAPITRE PREMIER.**

LE PURGATOIRE, ADMIRABLE INVENTION DE LA MISÉRICORDE DIVINE.

La miséricorde divine se montre dans toute son étendue par l'établissement du Purgatoire. — Démonstration de sa nécessité. — Ses rigueurs justifiées. — Oubli de l'intérêt propre dans le Purgatoire. — Horreur du péché qu'y ressentent les âmes. — Les opérations divines dans les saintes prisonnières du Purgatoire. . . . . 127

**CHAPITRE II.**

LA REVERSIBILITÉ DES MÉRITES, MANIFESTATION ÉCLATANTE DE LA MISÉRICORDE DIVINE.

Ce que le dogme de la reversibilité des mérites renferme de consolant pour l'humanité déchue. — Vœux ardents des Justes de l'ancienne Loi pour la venue du Réparateur promis. — Offrande que l'Homme-Dieu, au moment de l'Incarnation, fait de lui-même à son divin Père. — Désir de Jésus-Christ d'ouvrir le Ciel aux âmes détenues dans les Limbes et dans le Purgatoire. — C'est entrer puissamment dans ses vues, que de montrer du zèle pour la délivrance des captifs du Purgatoire. — Héroïsme de Marie-Denise pour leur soulagement. — Le prince tué en duel. 131

## CHAPITRE III.

LA MISÉRICORDE DIVINE MANIFESTÉE PAR LE ZÈLE QU'ONT FAIT VOIR LES SAINTS DE TOUS LES SIÈCLES POUR LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE.

Zèle des saints de tous les siècles pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire. — Saint Odilon, abbé de Cluny. — Le vénérable Denys le Chartreux. — La vénérable sœur Grâce, religieuse espagnole. — Saint Thomas d'Aquin — Saint Nicolas de Tolentino. — Saint Vincent de Paul. — La vénérable Anna-Maria Taïgi. — Le vénérable curé d'Ars. — Les Dames auxiliatrices des âmes du Purgatoire . . . . . 135

## CHAPITRE IV.

LA MISÉRICORDE DIVINE BRILLANT DANS LES NOMBREUX MOYENS DE SECOURIR LES MORTS, MIS A LA DISPOSITION DES VIVANTS.

La miséricorde divine exaltée par sainte Catherine de Sienne. — Chantée par le Psalmiste. — C'est par l'effet de cette miséricorde que les vivants ont des moyens si nombreux de secourir les morts. — Ils sont faciles et à la portée de tout le monde ; nouvel effet de la miséricorde divine . . . . . 140

## § I.

## LES SUFFRAGES.

Les suffrages ou les prières des vivants, pourvu qu'elles soient faites en état de grâce, sont très-utiles aux morts. — Les divers suffrages. — Le rosaire ou le chapelet . . . . . 143

## § II.

## L'AUMONE.

Puissance de l'aumône sur le cœur de Dieu. — Histoire lamentable d'Edélard, procureur du monastère de Cluny. — L'aumône

du cœur ou immolation d'un ressentiment en faveur des âmes du Purgatoire. — La pieuse veuve. — Condition indispensable pour que l'aumône profite aux défunts . . . . . 145

## § III.

## LA SAINTE COMMUNION.

La sainte Communion est la meilleure des aumônes faites à l'intention des défunts. — Pourquoi? — Fait rapporté par le vénérable Louis de Blois . . . . . 151

## § IV.

## LE JEUNE.

Mérite du jeûne. — Ses diverses espèces. — Le jeûne bien compris peut être pratiqué par tout le monde . . . . . 153

## § V.

LES PEINES, LES CHAGRINS, LES MALADIES, LES INFIRMITÉS, LES DIVERS ACCIDENTS DE LA VIE, SOUFFERTS AVEC PATIENCE ET RÉSIGNATION, SONT UN MOYEN PUISSANT DE SECOURIR LES DÉFUNTS . . . . . 154

## § VI.

## LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Effets puissants du saint sacrifice pour le soulagement ou la délivrance des âmes du Purgatoire. — Le bon Larron éprouva le premier l'efficacité du sacrifice de la croix. — Jésus-Christ en descendant aux Limbes et dans le Purgatoire délivra toutes les âmes qui y étaient détenues. — Le religieux, apparaissant au bienheureux Henri Suso, demandant *du sang*. — Les Anges descendant dans le Purgatoire, après la sainte messe, pour en faire sortir les âmes auxquelles les mérites du sacrifice ont été appliqués. — Dernière recommandation de sainte Monique en mourant. — La reine Marguerite d'Autriche. — La princesse

Isabelle. — Sainte Élisabeth de Hongrie et sa fille Constance.  
— Pourquoi on doit réitérer l'offrande du saint sacrifice pour les  
mêmes personnes. . . . . 156

## § VII.

## L'ASSISTANCE A LA SAINTE MESSE.

Fruits abondants de l'assistance quotidienne à la sainte messe pour  
les défunts. — Chaque fidèle offre, à sa manière, le saint sacrifice  
avec le prêtre. — La princesse Isabelle . . . . . 161

## § VIII.

## LES INDULGENCES.

Les indulgences, moyen facile et efficace de venir au secours des  
défunts: — Sur quoi reposent les indulgences. — Le trésor de  
l'Église est inépuisable. — De quelle manière les indulgences  
peuvent servir aux défunts. — Pascal 1<sup>er</sup> et l'autel privilégié.  
— Saint Grégoire et le moine Juste. — Remarque importante  
de Mgr Bouvier au sujet des indulgences plénières. — A quelles  
âmes du Purgatoire doit-on de préférence faire l'application  
des indulgences dont on peut disposer. — Le capitaine polo-  
nais . . . . . 163

## § IX.

LES INDULGENCES DU CHEMIN DE LA CROIX . . . . . 168

## § X.

LES INDULGENCES DES SIX PATER, AVE ET GLORIA PATRI, DU  
SCAPULAIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION . . . . . 170

## § XI.

L'ACTE HÉROÏQUE . . . . . 172

## CHAPITRE V.

LA MISÉRICORDE DIVINE SE MONTRANT DANS L'ÉTABLISSEMENT  
DU MOIS DES MORTS.

Sagesse de l'Église qui consacre, chaque année, un mois au souvenir et au soulagement des défunts. — Usages pieux des Israélites relatifs au culte des morts. — L'Église a conservé et sanctifié l'usage de consacrer, chaque année, un temps au culte des morts. — Règlement plein de charité d'un concile de Bavière. — Pierre le Vénérable. — Appropriation quasi naturelle du mois de novembre au culte des morts . . . . 174

## CHAPITRE VI.

LA MISÉRICORDE DIVINE SE MANIFESTANT PAR LES GRACES  
SECRÈTES ET EXTRAORDINAIRES ACCORDÉES A UN CERTAIN  
NOMBRE DE PERSONNES, AU MOMENT DE LA MORT,  
QUI FONT QU'ELLES MEURENT DANS L'AMITIÉ DE DIEU,  
ET VONT EN PURGATOIRE, MALGRÉ LES ÉCARTS DE LEUR  
VIE PASSÉE QUI POUVAIENT ET DEVAIENT FAIRE CRAINDRE  
POUR LEUR SALUT.

Il y a dans le Purgatoire un certain nombre d'âmes qu'on avait tout lieu de croire réprouvées. — Sentiment de l'auteur des Saintes âmes du Purgatoire. — Celui de M. l'abbé Besson. — Celui d'un philosophe chrétien — Ce que Dieu dit un jour, sur ce sujet, à sainte Catherine de Sienne. — Le Purgatoire considéré comme un *huitième sacrement*. — Le Père de Ravignan et le maréchal Excelmans. — Le saint curé d'Ars et les bouquets du mois de mai. — Sainte Marguerite de Cortone et les deux marchands tués par des brigands. — Danger du délai de la conversion. — Le Vénérable de la loge maçonnique de Besançon. — La miséricorde divine ne veut pas être tentée. . . . . 178

## CHAPITRE VII.

LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LES SAINTES INDUSTRIES DE LA GRACE, SE SERVANT DE LA MORT D'UN PARENT OU D'UN AMI POUR FAIRE SORTIR UNE AME DE L'ÉTAT DU PÉCHÉ MORTEL ET LA RAPPELER A LA VIE DE LA GRACE.

Les bonnes œuvres faites en état de péché mortel sont des œuvres mortes. — Elles ne sont d'aucune utilité aux défunts. — Instruction de saint Paul sur ce point de la doctrine catholique. — Ce que dit sur ce sujet Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne. — Dans les vues miséricordieuses de la divine Providence, la mort d'un membre aimé de la famille est souvent un moyen ménagé par la bonté divine pour rappeler les autres à la pratique de la religion. — Les deux frères. — Pieux usage de la catholique Bretagne. — Le prisonnier. . . . . 188

## CHAPITRE VIII.

LA MISÉRICORDE DIVINE SE MANIFESTANT DANS LA CRAINTE SALUTAIRE QUE LA CONSIDÉRATION DES PEINES DU PURGATOIRE DOIT INSPIRER AUX VIVANTS, ET DANS L'ESPRIT DE PÉNITENCE QUI DOIT EN ÊTRE L'EFFET.

La crainte est bonne; elle est même le commencement de la sagesse et souvent mène à l'amour. — Effets, d'après le P. Faber, que doit produire la méditation des souffrances du Purgatoire. — Les vivants doivent s'instruire à l'école des défunts. — Idée salutaire qu'avait saint Grégoire du feu du Purgatoire. — Exclamation de saint Léon à ce sujet. — Lamentation d'une âme du Purgatoire. — Dieu nous donne le choix ou de la pénitence en cette vie ou des peines du Purgatoire en l'autre. — Combien cette dernière est dure. — Les pénitences données au saint Tribunal doivent être faites avec la plus grande exactitude. — La vénérable Angèle Toloméi. — Ce que saint Grégoire nomme de dignes fruits de pénitence. — Le Purgatoire de sainte Patrice. — Le sou et les mille ducats. — Puissante exhortation à la vie pénitente par sainte Catherine de Gènes. . . . . 193



## CHAPITRE IX.

LA MISÉRICORDE DIVINE MANIFESTÉE PAR LE SOIN QUE PREND LA PROVIDENCE DE NOUS DONNER LA FACILITÉ D'ACQUITTER NOS DETTES EN CETTE VIE, AU MOYEN DES PEINES, DES CHAGRINS, DES MALADIES, DE LA PERTE DES BIENS, DE CELLE DE NOS PARENTS OU AMIS, ET AUTRES AFFLICTIONS QUI SONT LE PAIN QUOTIDIEN DE LA VIE PRÉSENTE ET SURTOUT PAR LA MORT, ACCEPTÉE EN ESPRIT DE PÉNITENCE.

La justice divine exige satisfaction en cette vie ou en l'autre. — Nos premiers parents ont payé cette dette par l'acceptation des souffrances auxquelles ils furent condamnés. — David a fait de même. — Avantages précieux de l'acceptation chrétienne des peines et des misères de la vie. — Sainte Lidwine. — La mort reçue comme expiation nous purifie. — Conditions imposées par l'Église, au nom de Dieu, pour que l'on puisse gagner l'indulgence, à l'article de la mort. — Sentiment de saint Augustin sur la sévérité des peines de l'autre vie. — La durée dans l'autre monde. — Les deux religieux. — Le bon frère coadjuteur et les bouquets de fleurs. . . . . 202

## CHAPITRE X.

LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LE SOIN QUE PREND LE SEIGNEUR DE NOUS INSPIRER DE L'HORREUR DES FAUTES VÉNIELLES, QUI SERONT SÉVÈREMENT PUNIES DANS LE PURGATOIRE, SI ELLES N'ONT ÉTÉ EFFACÉES ET SUFFISAMMENT EXPIÉES EN CETTE VIE.

Instruction importante de la Sagesse éternelle. — Il n'y a pas, à proprement parler, de petites fautes, les moindres blessant la majesté divine. — Les petits péchés punis sévèrement, même en cette vie : Moïse et Aaron. — David. — La femme de Loth. — Enseignement de sainte Catherine de Gènes. — Le frère

mineur surnommé l'Angélique. — Le prêtre mort sans l'Extrême-Onction. — Illusion de beaucoup de chrétiens au sujet du mensonge. — Le chevalier de Coëtus. — Les péchés de la langue. — Gertrude et Angélique. — Avis important donné aux personnes pieuses. — Le lecteur de théologie et Eusèbe de Nuremberg. . . . . 210

## CHAPITRE XI.

LA MISÉRICORDE DIVINE MANIFESTÉE PAR L'EMPRESSEMENT AVEC LEQUEL LE SEIGNEUR SE PLAÎT A EXAUCER LES PRIÈRES QUI LUI SONT ADRESSÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DES AMES DU PURGATOIRE.

Sainte industrie de la miséricorde divine reliant la terre au Purgatoire, par un échange de secours mutuels. — Maxime répandue sur ce point parmi les personnes pieuses. — Sainte Catherine de Bologne. — Enseignement de Bellarmin et de Suarez. — Excellence des prières des âmes du Purgatoire. — Exemples frappants de la puissance de leur intercession . . . . 221

---

## TROISIÈME PARTIE.

LA MUNIFICENCE DIVINE DANS L'ÉTENDUE DES BIENS DONT LE SEIGNEUR SE PLAÎT A COMBLER SES ÉLUS DANS LE CIEL.

---

### CHAPITRE PREMIER.

ESQUISSE IMPARFAITE DU BONHEUR QUE DIEU RÉSERVE DANS LE CIEL AUX AMES QUI ONT ACQUIS DANS LE PURGATOIRE LE DEGRÉ DE PURETÉ NÉCESSAIRE POUR ÊTRE ADMISES A LA VISION BÉATIFIQUE.

David peignant dans ses divins cantiques les joies du Ciel. — Magnifique tableau qu'en fait saint Paul, après Isaïe. — Les

consolations surnaturelles goûtées de fois à autre ici-bas par les Saints ne sont que quelques gouttes de la félicité des élus — Elle est montrée à sainte Thérèse dans un ravissement. — Paroles de saint Augustin sur ce sujet. — Quel sera dans le Ciel le contentement du cœur. — Quelles seront les satisfactions des sens rappelés à l'état d'innocence de la création. — Image assez frappante des délices du Ciel dans le festin d'Assuérus. — Clovis et saint Remi . . . . . 227

## CHAPITRE II.

DÉPART DU PURGATOIRE D'UNE AME QUI EST ASSEZ PURE POUR ÊTRE ADMISE A LA VISION BÉATIFIQUE. — INCIDENTS DU VOYAGE. — L'ARRIVÉE DANS LE PARADIS. — LA LUMIÈRE DE LA GLOIRE. 234

## CHAPITRE III.

LES PREMIERS ACTES DE LA NOUVELLE ARRIVÉE DANS LE PARADIS. — LA PRISE DE POSSESSION DE SON TRÔNE.

### § I.

HOMMAGES RENDUS A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ. — LA BIENHEUREUSE REÇOIT SA COURONNE — LA DIFFÉRENCE DES RANGS DANS LE SÉJOUR DE LA GLOIRE. — PLACE D'HONNEUR DESTINÉE A LA VIRGINITÉ . . . . . 238

### § II.

HOMMAGES RENDUS PAR LA BIENHEUREUSE A NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. — L'EUCCHARISTIE, PRÉPARATION A LA VISION BÉATIFIQUE. — ADORATIONS ET LOUANGES AU CŒUR SACRÉ DU SAUVEUR. — PRIÈRE AFFECTUEUSE EN FAVEUR DES PERSONNES QUI ONT SECOURU L'AME, PENDANT QU'ELLE ÉTAIT DANS LE PURGATOIRE . . . . . 244

## § III.

IIOMMAGES RENDUS PAR L'ÂME BIENHEUREUSE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE. — PIEUX ENTRETIENS ENTRE MARIE ET LA BIENHEU- REUSE. — LE MAGNIFICAT CHANTÉ AU CIEL. — SAINT JOSEPH . . . . .	249
---	-----

## CHAPITRE IV.

## ILLUMINATION SURNATURELLE DE L'INTELLIGENCE.

## § I.

CONNAISSANCES ABONDANTES COMMUNIQUÉES A L'ÂME ADMISE A L'INTUITION DIVINE. — INTELLIGENCE PLUS PARFAITE DU MYSTÈRE DE L'AUGUSTE TRINITÉ. — DE LA CHUTE DES ANGES. — POURQUOI L'ENVIE NE SE TROUVE PAS DANS LE CIEL.	254
--	-----

## § II.

LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION. — CELUI DE LA RÉDEMPTION. — LE PÉCHÉ. — LA RÉSURRECTION DES CORPS. — LA PRÉDESTI- NATION . . . . .	259
---	-----

## § III.

MANIFESTATION DE LA DIRECTION DONNÉE PAR LA PROVIDENCE A TOUTES LES CHOSES DE CE BAS MONDE. — LA PUISSANCE DE LA PRIÈRE. — LES ANGES MINISTRES DU SEIGNEUR. — SALUTS AUX NEUF CHOEURS DES ANGES . . . . .	267
--	-----

## CHAPITRE V.

## LES JOIES DU CŒUR.

Le cœur, source principale des joies de l'âme. — Dieu trouve son bonheur dans la connaissance et la contemplation de lui-même;

l'âme bienheureuse trouve le sien dans la contemplation de Dieu, bien suprême. — Plénitude du bonheur résultant de cette contemplation. — Belles explications de saint François de Sales pour faire comprendre toute l'étendue du bonheur des Saints. — Amour réciproque des Bienheureux . . . . . 276

## CHAPITRE VI.

### LES PLAISIRS DE LA MÉMOIRE.

Bonheur qu'éprouve le soldat à se rappeler les travaux et les périls de la guerre. — Satisfaction qu'éprouvent les élus à se rappeler les combats et les triomphes de la vie du temps. — Louanges que ce souvenir les portera à adresser à Dieu. — Les joies de la mémoire résultant des entretiens avec les saints Anges . . . . . 280

## CHAPITRE VII.

### UNE VISITE DANS LE PARADIS.

#### § I.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES . . . . . 283

#### § II.

LE SACRÉ COLLÈGE DES APOTRES. — LE CHOEUR DES MARTYRS. — CELUI DES CŒURS BLESSÉS PAR L'AMOUR SACRÉ. — LES SAINTS AMANTS DE LA CROIX . . . . . 284

#### § III.

ADAM ET ÈVE, CHEFS DU CHOEUR DES PÉNITENTS. — LA VALEUR DES LARMES MANIFESTÉE DANS LA PERSONNE DE DAVID. — GLOIRE INCOMPARABLE DES PAUVRES VOLONTAIRES. — RÉCOMPENSE DE L'AUMONE. — LES DEUX TRÔNES INOCCUPÉS. — LES HUMBLÉS EXALTÉS. — LES SAINTS INNOCENTS. — LES PETITS ENFANTS APPELÉS AU CIEL APRÈS LEUR BAPTÈME. . . . . 294

## CHAPITRE VIII.

## BEAUTÉS RAVISSANTES DU PARADIS.

Étonnement et satisfaction que la visite du Paradis produit sur notre Bienheureuse. — Exclamation de saint Augustin au sujet des beautés du Ciel. — Comparaisons de sainte Thérèse, pour faire comprendre la magnificence du Paradis. — Détail des beautés de ce beau séjour par saint François de Sales. — Ce que sera le Paradis après la résurrection générale . . . . 306

## CHAPITRE IX.

## BONHEUR ACCIDENTEL OU ACCESSOIRE DES ÉLUS.

Bonheur accidentel des élus, la réunion aux personnes que l'on a connues et aimées sur la terre. — Au Ciel on se reconnaît. — Joie d'un pasteur des âmes, — d'une pieuse institutrice, — d'une bonne mère. — Un message du Ciel . . . . 310

## CHAPITRE X.

DÉSIR D'UNE AME ARRIVÉE AU CIEL DE VOIR SON CORPS  
VENIR PARTAGER SA FÉLICITÉ.

Avant la chute, il existait une harmonie parfaite entre le corps et l'âme. — Désordre introduit par le péché dans la nature humaine. — Efforts inspirés par la foi pour rétablir l'harmonie entre le corps et l'âme. — Pour récompense de la docilité du corps, l'âme arrivée au Ciel désire lui faire partager son bonheur. — Qualités des corps glorieux : impassibilité, — agilité, — subtilité, — clarté, — récompense des vertus chrétiennes. 317

## CHAPITRE XI.

BONHEUR COMPLÉMENTAIRE DES CORPS GLORIEUX. — LES  
JOIES DES CINQ SENS.

Les joies des cinq sens spiritualisés : la vue, — l'ouïe, — l'odorat, — le goût, — la langue, — le toucher. — Visites et prome-

raides des corps spiritualisés. — Justification de cette allé- gation . . . . .	323
--	-----

## CHAPITRE XII.

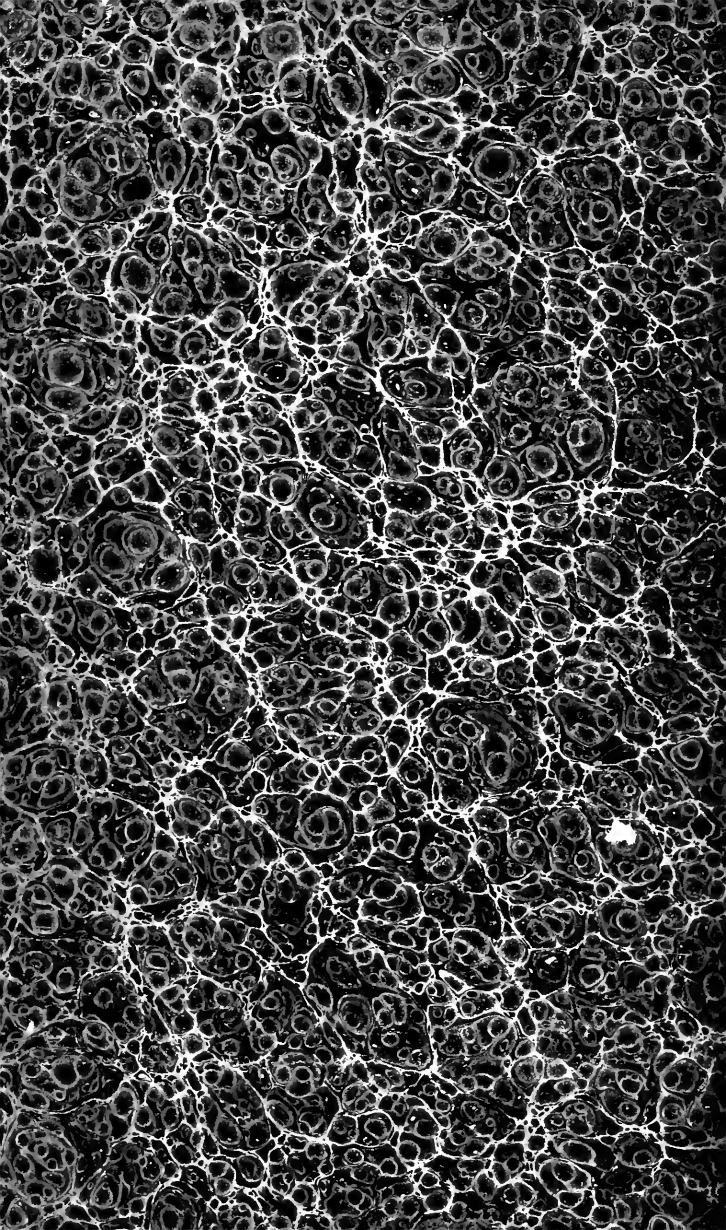
## CONCLUSION GÉNÉRALE.

L'union parfaite des Anges et des Bienheureux est le modèle de l'entente, formée par la charité, qui doit exister entre les défunts et les vivants. — Le zèle pour le salut, condition essentielle et fondement du zèle pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire. — Les chrétiens sont des lutteurs. — Opposition de leur conduite à celle des lutteurs des jeux olympiques. — La sainte maison de Lorette. — Consolations que le Seigneur se plaît à accorder de temps en temps aux cœurs généreux. — Brièveté de la lutte. — Exemple du Sauveur Jésus, modèle des chrétiens. — Un souhait . . . . . 337









BX 2170 .D5 S258 1875 SMC  
Sanson,  
Purgatoire et ciel 47230832

AWK-7076

